TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9458 — 40 PAGES — MARDI 17 JUIN 1975

La succession du général Franco

Le comte de Barcelone renoncerait au trône si son fils se prononçait pour la démocratie

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Nouveau chef de l'Etat et du gouvernement

M. Didier Ratsiraka va s'efforcer de rétablir la concorde à Madagascar

L'« homme fort »

Apaisement et reprise en main, tels paraissent être les deux objectifs essentiels des dirigeants malgaches, en proie à d'inextricables difficultés politiques et économiques depuis les événements qui, en mai 1972, ont abouti à l'éviction de l'ex-président Tsiranana et à la prise du pouvoir par les militaires. L'ancien régime, contesté par une fraction importante de la population, avait laissé un lourd passif. La persistance des querelles tribales et régionales et des controverses byzantines entre partis politiques, la lente détérioration d'une économie particulièrement fragile, n'avaient pas permis au directoire militaire de redresser la situation. De plus, l'unanimité était loin de régner au sein de la junte, qui semblait frappée de paralysie.

Au terme de trois mois de débats publics, le « procès du siècle » s'est achevé la semaine dernière par un verdict modéré : les personnalités impliquées dans l'assassinat du colonel Ratsimandrava, en février dernier, ont, pour la plupart, été acquittées. Parmi ces dernières, figuraient MM. Tsiranana et Resampa, ancien ministre de l'intérieur, secrétaire du parti socialiste malgache, au sein duquel il *collaborait* avec l'ancien président de la République malgache. Si trois accusés seulement ont été condamnés (à cinq ans de travaux forcés), c'est parce que la lumière n'a pu être faite sur les circonstances exactes dans lesquelles le colonel Ratsimandrava, chef de l'Etat durant six jours, fut assassiné. Mais, c'est surtout parce que les militaires voulaient éviter que l'unité nationale, déjà sérieusement ébranlée, ne fût irréversiblement compromise.

Clémence ne signifie point pour autant laisser-aller ni laisser-faire, ainsi qu'en témoigne la désignation comme chef de l'Etat et chef du gouvernement du capitaine de frégate Didier Ratsiraka. Dans un pays où l'art du compromis confine souvent à l'abandon, et conduit à une sorte de démission générale, celui qui recueille la charge de l'exécutif fait figure d'exception. Sa force de caractère, sa détermination, laissent prévoir qu'après une phase de relative déshérence le pouvoir se trouve placé en des mains fermes.

La création d'un Conseil suprême de la révolution, présidé par M. Didier Ratsiraka, et d'un Conseil militaire de développement, dont le président est le général Andriamahazo, ancien président du directoire militaire, ne permettra sans doute pas de résoudre immédiatement les difficultés. Mais on peut prévoir que, contrairement à ses prédécesseurs, le premier « homme fort » de Madagascar contraindra les responsables des partis politiques traditionnels soit à s'entendre entre eux pour collaborer avec lui, soit à cesser toute activité.

En effet, parmi les facteurs qui expliquent la permanence de la crise malgache, et justifient la proclamation de l'« état de nécessité » sous lequel va provisoirement vivre la population, figure la concurrence stérile à laquelle se livrent, depuis des années, des leaders politiques qui ont trop souvent fait passer leurs préoccupations électorales avant l'intérêt national.

La nomination du capitaine de frégate Ratsiraka est sans doute le résultat de longues tractations entre les membres de la junte. Mais, si l'on tient compte de la personnalité du nouveau chef de l'Etat, ce compromis pourrait bien être le dernier consenti par les militaires.

Investi officiellement dimanche matin 15 juin par le directoire militaire (qui s'est ensuite dissous) comme chef de l'Etat et du gouvernement malgaches, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka s'est adressé peu après à la nation en affirmant qu'il déploierait « tous ses efforts pour que les forces armées s'acheminent encore plus sur le chemin de l'honneur et pour qu'elles soient protégées contre les entreprises des impérialistes qui font tout pour les diviser ».

Le président Ratsiraka va s'efforcer de rétablir la concorde à Madagascar et de mettre fin au marasme économique.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les dirigeants malgaches n'ont pas attendu longtemps pour doter leur pays de nouvelles institutions. Trois jours à peine après la fin du « *procès du siècle* » (*le Monde* du 14 juin), le capitaine de frégate Didier Ratsiraka hérite du pouvoir. Il dirigera le nouveau Conseil suprême de la révolution et le futur gouvernement, dont il désignera les membres. Le général Andriamahazo, qui présidait le directoire militaire mis en place le 11 février, dans les heures qui ont suivi l'attentat contre le colonel Ratsimandrava, ne dirige plus qu'un conseil militaire de développement, dont les pouvoirs ne sont que consultatifs.

Le choix du nouveau chef de l'Etat ne constitue pas une surprise : à deux reprises déjà, en mai, le directoire militaire s'était prononcé en sa faveur. L'ancien chef de la diplomatie malgache a *bénéficié*, au sein du directoire, de l'appui décisif des jeunes officiers « côtiers ».

M. Ratsiraka a reçu le mandat d'administrer le pays en attendant des élections générales. La tâche n'est pas simple. Les deux nouvelles institutions — le Conseil suprême de la révolution, qu'il préside, et le Conseil militaire de développement — viennent s'ajouter à deux organismes légués par le précédent régime : le Conseil national populaire de développement, seul à être élu, et le Conseil supérieur des institutions.

Le nouveau chef de l'Etat s'est engagé à reprendre, « *avec même plus de vigueur* », l'expérience des « fokonolona », ces communautés rurales que le colonel Ratsimandrava avait tenté de faire revivre. Il reste à savoir s'il aura les moyens de cette politique. Le vote de samedi, comme la clémence du tribunal militaire trois jours plus tôt, sont le fruit d'un compromis : le choix du directoire militaire s'est porté sur la personnalité susceptible de provoquer le moins de remous.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

LIRE PAGE 35 :

ASSOCIATIONS DÉMOCRATIE ET VIE QUOTIDIENNE

par RENÉ LENOIR
secrétaire d'Etat à l'action sociale

Tout en renonçant au secrétariat général de l'U.D.R.

M. Chirac s'affirme davantage comme le leader de la majorité

Outre l'élection législative partielle de Seine-Maritime, qui s'est *soldée dimanche* par la *victoire* de M. Rufenacht (U.D.R.) *sur* M. Colliard (P.C.), le week-end politique a été marqué par deux importantes réunions de la majorité.

Face aux formations centristes qui recherchent *toujours* leur *unité et au sein desquelles une certaine* insatisfaction *se manifeste* à l'égard du gouvernement, M. Chirac a nettement laissé paraître, à Nice, son ambition de devenir le leader de la majorité et pas seulement de l'U.D.R., dont il a renoncé à demeurer le secrétaire général.

Au terme d'assises constamment et fondamentalement « chiraquiennes », M. Chirac a renoncé, dimanche en fin d'après-midi, aux fonctions de secrétaire général de l'U.D.R., qu'il assumait depuis le 14 décembre 1974. Les gaullistes façon 1975 seraient fondés à s'en émouvoir et à juger paradoxal un tel épilogue si la décision du premier ministre avait la signification d'une renonciation, mais *nul ne saurait être dupe*.

Il est bien clair que le chef du gouvernement n'entend se donner en exemple ni à M. Poniatowski, porté *vendredi à la présidence de la nouvelle* confédération des indépendants, ni à M. Lecanuet, patron du centre démocrate, ni aux diverses personnalités de moindre envergure qui cumulent responsabilités ministérielles et activités partisanes. Devenant « secrétaire général d'honneur » et reconnu comme « arbitre » par ses compagnons, son évident dessein n'est pas seulement comme il le dit de se « *consacrer entièrement* » à sa charge de premier ministre, mais aussi de s'affirmer plus nettement que jamais comme le chef de la majorité tout entière. M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de la formation gaulliste, n'a-t-il pas souligné avec autant de *lucidité* que de franchise que l'incontestable « *renouveau* » résulte pour partie de « *la faiblesse des autres* » et que l'U.D.R. reste « *la seule force politique organisée* » de la majorité ?

La mystification de la pseudo-démission n'est pas la seule qui mérite d'être relevée au terme des assises. On a peine à croire M. Chalandon lorsqu'il affirme que son mouvement après avoir dit « oui » à M. Giscard d'Estaing (dont le nom ne fut pratiquement pas prononcé à Nice) « *est prêt à dire non s'il le fallait* ». Le « *soutien inconditionnel* » dont M. Debré a vanté les mérites et l'efficacité en se référant *à la période gaullienne est tellement* dans les habitudes de l'U.D.R. qu'elle se dénaturerait en y renonçant. On ne croira pas davantage qu'il y ait la moindre identité de vues sur le plan international entre M. Chirac, réclamant « *une unité profonde et réelle* » de l'Europe, et M. Debré, plus convaincu que jamais que « *les nations sont seules devant leur destin* » et que « *l'intégration est mortelle pour la vie nationale* ».

Il n'y a, en revanche, aucune ambiguïté sur le fait que le renouveau du mouvement, incontestable, et son rajeunissement, spectaculaire, vont de pair avec un durcissement, un retour aux aspirations et aux discours nationalistes, un anticommunisme, une méfiance à l'égard des syndicats (M. Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, n'a pas été le seul à stigmatiser la « *syndicalocratie* ») qui apparente l'U.D.R. de 1975 au R.P.F. des années 50, bien plus qu'à l'U.N.R. de 1958.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

SECRÉTAIRE NE DAIGNE...

La démission de M. Chirac du secrétariat général de l'U.D.R. doit-elle être considérée comme une prudence ou comme une audace ?

Tout dépend de la place qu'il se donne au classement de la course de fond qui mène à la présidence. Peut-être a-t-il estimé qu'il était prématuré de démarrer à six tours de l'arrivée. Peut-être juge-t-il que l'avance foudroyante prise en quelques foulées lui permet maintenant de consolider autrement son avantage.

Ou bien, si secrétaire il ne daigne et si, pour le moment, président il ne peut, peut-être a-t-il l'orgueilleuse humilité d'admettre qu'il n'est en fin de compte que Chirac.

ROBERT ESCARPIT.

AU COURS DE RÉUNIONS A LUXEMBOURG

Les ministres des finances de la C.E.E. examinent la persistance de la récession et le retour du franc dans le « serpent »

Aucune décision concernant le retour du franc dans le « serpent » des monnaies européennes ne devait être annoncée ce lundi 16 juin, à Luxembourg, où les ministres des finances des Neuf sont réunis. M. Fourcade a rappelé que cette décision était du ressort du gouvernement français, qui l'annoncera « en temps opportun ». *Toutefois, à la réunion du « mini-serpent », à laquelle assisteront M. Fourcade et ses experts, les rapports techniques préparés sur cette éventuelle rentrée du franc français par les gouverneurs des banques centrales à Bâle devraient être examinés par les ministres des finances de la R.F.A., de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et du Danemark.*

Le conseil des ministres des finances des Neuf a, d'autre part, examiné la situation économique de la Communauté, qui apparaît particulièrement délicate. La Commission de Bruxelles a renoncé à soumettre aux ministres, comme elle le fait traditionnellement en juin, une communication sur les orientations conjoncturelles. La persistance de la récession en Europe rend les pronostics de plus en plus hasardeux. L'inflation, si elle a reculé, est loin d'être vaincue.

POURQUOI LA CRISE

I. — L'écroulement des illusions

par JACQUES RUEFF

La crise qui ravage l'Occident apparaît à *tous* ceux qu'elle affecte comme un intolérable scandale. Au cours des quatre dernières décennies, toute la gent économiste n'avait cessé d'affirmer que la grande dépression des années 30 ne pouvait se reproduire, car, depuis Keynes, les gouvernements disposaient de moyens infaillibles de contrôler les variations de l'activité économique.

On sait maintenant, hélas ! ce qu'il en est.

Pour expliquer la récession, on a invoqué des évolutions idéologiques, génératrices d'exigences révolutionnaires et des transformations sociales qui auraient partout suscité la revendication salariale. Par l'augmentation des prix de revient, celle-ci provoquerait une forme d'inflation que, pour la marquer, on a qualifié d'inflation par les coûts.

Ce sont là de redoutables erreurs. Evolutions idéologiques et hausses de salaires ne sont pas causes mais effets de l'inflation.

L'inflation trouve son origine dans un excès de la demande globale relativement à la valeur globale des richesses offertes pour la remplir. Elle provoque hausse des prix et augmentation des taux d'intérêt.

L'élévation du loyer de l'argent à long terme oppose un obstacle grave au développement des investissements productifs.

(Lire la suite page 37.)

LE SILENCE DES ÉTUDIANTS

Si l'année scolaire a été dominée par la mise au point du projet de réforme de M. Haby, qui est discuté cette semaine à l'Assemblée nationale, l'année universitaire aura été, plus que *toute* autre, celle du silence des étudiants. Après les années agitées de l'avant et de l'après-1968, les campus et les « facs » sont tombés dans une sorte de léthargie. L'univers étudiant est morose, chacun vivant ses problèmes individuellement.

Les organisations d'étudiants sont très divisées et n'ont qu'une *faible* influence. La *création* d'une « conférence des associations étudiantes » (« le Monde » daté 15-16 juin) suffira-t-elle à redonner du souffle à la vie étudiante ? On peut en douter.

I. — PORTRAITS LILLOIS

De notre envoyé spécial
BRUNO FRAPPAT

Lille. — Jérôme, étudiant en sciences économiques, a un rêve : posséder une automobile. « *Si j'avais une auto,* dit ce grand barbu qui ressemble à Karl Marx jeune, *je gagnerais dix heures par semaine pour l'étude ou pour le sommeil.* » La vie étudiante, pour lui, n'offre pas d'intérêt en elle-même : « *J'aime les études, c'est tout* » pour le reste, c'est « *une vie de dingue* ». Partageant son temps entre un poste de surveillant d'externat à Nœud-les-Mines (40 kilomètres de Lille), des cours sur le campus d'Annapes (6 kilomètres de Lille) et la vie commune avec sa « fiancée » (ils habitent en ville), Jérôme termine l'année universitaire au bout du rouleau. Ce grand gaillard qu'on croirait solide comme le roc traîne un rhume depuis trois mois : « *Si je pouvais dormir, peut-être qu'il passerait.* » Mais ce ne sont pas les cinq pauvres heures qu'il consacre au sommeil qui y suffiraient.

Voici l'emploi du temps de Jérôme, tel qu'il le vit trois jours par semaine et tel qu'il doit le « récupérer » les quatre autres jours : lever à 5 heures pour prendre, à 6 heures, le train de Nœud-les-Mines où il arrive à 7 h. 15. Au collège d'enseignement secondaire de cette ville, il est de service jusqu'à 17 ou 18 heures. Par le train de 18 heures, il est à Lille vers 19 h. 30, mais il doit encore aller au campus d'Annapes — en auto-stop — pour des travaux dirigés qui durent jusqu'à 21 heures. Il dîne avec sa fiancée vers 22 heures.

Etudiant salarié — il gagne *1 700 francs par mois.* — Jérôme ne se sent ni vraiment étudiant ni vraiment salarié. Il est, comme des dizaines de milliers de ses *semblables, assis entre deux chaises,* entre des études pas toujours amusantes et un salariat rarement exaltant. Ses raisons de vivre sont ailleurs : ce sont ses rêves et sa fiancée, la famille qu'il va bientôt fonder avec cette jeune fille de vingt-deux ans, employée — pour 1 500 francs par *mois — au Centre régional des* œuvres universitaires et scolaires. Malgré ses airs contestataires, le reste le laisse à peu près totalement indifférent. Lors des récentes élections universitaires, il a poussé le militantisme jusqu'à accepter de figurer sur une liste de candidats, mais la liste s'intitulait: « *On en a marre de tout.* »

Jérôme est à la fois conscient d'avoir — grâce à l'université — bénéficié d'une promotion sociale apparente et méfiant à l'égard des perspectives d'emploi. Fils cadet d'un porion de Lens (contremaître des mines), Jérôme a subi dès sa plus tendre enfance la pression insistante de ces parents qui vivent par procuration la promotion intellectuelle et reportent sur leurs enfants les ambitions qu'ils n'ont pu assumer eux-mêmes : « *Mes parents m'ont poussé dès l'école primaire.* » A force d'insistance, ils sont parvenus à caser deux fils à l'université. L'aîné a mis six ans pour passer une licence en droit. Le *cadet, Jérôme, achève pour la* deuxième fois sa première année de sciences économiques.

(Lire la suite page 12.)

LES INTERROGATIONS DE MATTA

Un montreur de pensées

C'est à Paris, en 1939, que Matta — architecte chez Le Corbusier avant d'être peintre — avait proposé à ses amis surréalistes ses premières « morphologies psychologiques ». C'étaient des tableaux qui voulaient être des pensées, des *pensées qui auraient une forme.* Les dernières (exposées galerie Iolas) ont fini par prendre des allures magistrales, techniquement *maîtrisées et brillamment* imprécises. Pour faire rêver...

Voilà donc trente-six ans que Matta *s'interroge sur les formes que pourraient bien avoir les « phénomènes de la conscience ».* De tableau en tableau, il a réitéré ses tentatives et, chaque fois, elles ont *pris des apparences nouvelles.* Les dernières sont nocturnes et inédites. Impossible de nommer ce surgissement de ligaments, baignant dans *un halo de lumière d'outre-monde,* sans commencement ni fin, tel l'espace-fiction des galaxies. Des organismes électroniques y prennent des allures biomorphiques. Et les « pensées », qui devaient habiter l'esprit de Matta peignant ce « néant sonore » et ce « *murmur », sont, le peintre nous l'assure,* un « rejet du monde mécanique qui nous agresse et nous envahit ». Jeu de mots et jeu de *peinture... Nouvelles règles du jeu* ancien de la peinture ; ici, on explore des territoires nouveaux.

« Montreur » de pensées, Matta ne l'a été que par intermittence : un jour, il peint l'invisible influx intérieur ; l'autre, il s'attache à rendre compte des événements. « Je suis toujours heurté par l'injustice et la force brutale... », nous dit-il.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

PROCHE-ORIENT

LA VISITE AUX ETATS-UNIS DU PREMIER MINISTRE ISRAÉLIEN

La reprise des « navettes diplomatiques » de M. Kissinger est exclue dans l'immédiat

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, et le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, ont eu, dimanche 15 juin, à New-York, un nouvel et dernier entretien, à l'issue duquel ils ont *tous deux indiqué qu'il n'était pas* question dans l'immédiat d'une reprise des « *navettes diplomatiques* » de M. Kissinger au Proche-Orient. M. Rabin a indiqué au *cours d'une* interview télévisée, qu'Israël et l'Egypte auraient tous deux à modifier leurs positions de mars dernier pour qu'un éventuel nouvel accord *intérimaire puisse être conclu*. Le secrétaire d'Etat américain a estimé, quant à lui, à l'issue de l'entretien, qui avait duré une heure et demie, que « *d'autres contacts* » avec les parties concernées étaient nécessaires avant de savoir s'il existait une base à la reprise des négociations. L'un de ces « contacts » aura lieu dès vendredi prochain, le 20 juin, avec la visite à Washington du ministre syrien des affaires étrangères.

Dans une interview accordée à la revue *U.S. News* publiée dimanche, M. Kissinger affirme que les Etats-Unis, engagés historiquement à assurer le bien-être et la survie d'Israël, « *ne se sont en aucune façon attachés à défendre le* statu quo », mais doivent prendre en considération leurs bonnes relations avec les Arabes, le bien-être économique et la sécurité de l'Europe *occidentale* et *du Japon* et doivent éviter des confrontations inutiles avec l'Union soviétique. « *Nous croyons que tous ces intérêts peuvent être conciliés avec notre amitié traditionnelle avec Israël* », ajoute-t-il.

Les concessions que pourrait faire Israël pour aboutir à un nouvel accord avec l'Egypte continuent de faire l'objet de nombreuses supputations. Selon le quotidien israélien *Haaretz*, qui fait état d'informations en provenance de Washington, M. Rabin aurait accepté, au cours de ses conversations avec le président Ford et M. Kissinger, de retirer les troupes israéliennes des cols stratégiques du Sinaï pour ne laisser que certaines positions et des dispositifs d'alerte sur les abords orientaux de ces cols. Selon le quotidien *Al Hamishmar*, les conditions posées par le gouvernement de Jérusalem portent sur le passage du fret israélien par le canal de Suez, sur un engagement égyptien de non-belligérance, même s'il n'est pas déclaré ouvertement, et sur la reprise des livraisons militaires américaines.

Les demandes d'aide économique et militaire de Jérusalem restent en suspens

De notre correspondant

New-York. — Au cours de son séjour aux Etats-Unis, M. Rabin a déclaré publiquement à plusieurs reprises qu'un accord ne se ferait que si le président Sadate était prêt à modifier sa position. Dans l'affirmative, a ajouté le premier ministre, Israël sera également prêt à faire des concessions. Dans le cas contraire, aucun accord ne serait possible. Selon M. Rabin, les efforts de M. Kissinger ont échoué au mois de mars dernier parce que l'Egypte avait demandé une *acceptation pure et simple* par Israël des conditions égyptiennes. Cette thèse contredit les affirmations de MM. Ford et Kissinger, qui accusaient tous deux Israël d'intransigeance.

Selon certaines rumeurs, Israël demanderait que la validité d'un accord avec l'Egypte soit d'au moins trois ans. A la télévision américaine, M. Rabin a expliqué qu'Israël mettrait cette période à profit pour conduire des négociations avec la Syrie et peut-être avec d'autres pays arabes. Jérusalem voudrait recevoir l'assurance que l'accord avec l'Egypte resterait valable en cas d'échec des pourparlers avec la Syrie. Selon les officiels israéliens, si aucun progrès décisif n'a pu être enregistré au cours de la visite de M. Rabin aux Etats-Unis, celle-ci a permis d'améliorer l'atmosphère entre les deux pays. la période de « réexamen » n'est cependant pas terminée à Washington. Les requêtes israéliennes au sujet de l'aide économique et *militaire*, et surtout la demande d'avions F-15 et de missiles Lance, restent en suspens. Le secrétaire à la défense, M. Schlesinger, bien qu'il se soit montré compréhensif à ce sujet, n'a rien promis au premier ministre, déclarant que seul le président pouvait prendre une décision. Du côté américain, on continue à estimer qu'Israël fait obstacle à la conclusion d'un accord avec l'Egypte.

PHILIPPE BEN.

ENGAGÉ AU CAIRE

Le dialogue euro-arabe se poursuivra en juillet au niveau des experts

De notre correspondant

Le Caire. — Les experts européens ont introduit sur les bords du Nil l'habitude bruxelloise des réunions nocturnes. Les discussions parfois laborieuses qui se sont déroulées du 10 au 14 juin dans le palais de la Ligue arabe, au Caire, entre plus d'une centaine de hauts fonctionnaires arabes et européens n'ont abouti qu'à la rédaction d'un document de moins de dix pages — non publié — qui résume « *les principes et les objectifs du dialogue euro-arabe* » et d'un communiqué commun d'une vingtaine de lignes.

Ce texte, sans reconnaître à proprement parler le caractère politique que, selon les arabes, doit avoir le dialogue, admet que celui-ci est « *le fruit d'une volonté politique conjointe* ». Pour l'avenir, « *la présente réunion d'experts reprendra périodiquement sous la forme d'un comité directeur d'experts* », dont la première séance de travail se tiendra en juillet dans une ville européenne, sans *doute* Rome. Ce *comité* euro-arabe comprendra une dizaine de personnes, dont un Français et peut-être un Palestinien. Des groupes de travail présidés *par les membres du comité* directeur d'experts examineront les possibilités concrètes de coopération dans les secteurs suivants : « *Agriculture et développement rural, industrialisation, infrastructure de base, coopération financière, commerce, coopération scientifique et technologique, culture et questions sociales.* »

Personne ne s'attendait que la lourde procédure consistant à réunir une foule d'« *experts sans précision de nationalité* », formule imaginée pour contourner « *l'obstacle palestinien* », permettrait au dialogue euro-arabe de se centrer, dès cette réunion, sur l'étude de questions pratiques. Mais, tant chez les Neuf qu'à la Ligue arabe, on espérait parvenir à relancer une entreprise amorcée en novembre 1973 et enrayée depuis dix mois.

Il semble que l'on y soit parvenu. Selon un diplomate libanais : « *Le dialogue euro-arabe, commencé dans l'enthousiasme, maintenu dans la résignation, du moins pour certains Européens, va se poursuivre maintenant par nécessité.* »

La Libye est le seul des vingt Etats membres de la Ligue arabe *qui n'a pas participé aux conversations* du Caire. En revanche, les Palestiniens, malgré l'opposition de principe de La Haye, de Copenhague, de Bonn et de Londres, étaient présents aux réunions en tant qu'« *experts arabes* ». *Ils* ont même joué un rôle modérateur aux côtés des Jordaniens, des Syriens, des Marocains et des Tunisiens. Les Algériens, qui avaient voulu d'emblée mettre sur le tapis la question du « *nouvel ordre économique mondial* », n'ont pas été suivis par les autres Arabes. Du côté français, comme parmi les Arabes, on espère que les quatre capitales européennes qui font obstacle à la participation des Palestiniens en tant que tels au dialogue euro-arabe, empêchant ainsi la convocation de la commission générale du dialogue, « *renonceront bientôt à une attitude d'autant plus illogique que les organisations internationales ouvrent progressivement leurs portes aux Palestiniens* ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Ryad et Téhéran s'inquiètent des conditions dans lesquelles ont été signés des contrats avec des firmes étrangères

A la suite de la publication d'informations faisant état de commissions destinées à des officiers saoudiens, le gouvernement de Ryad a demandé au gouvernement des Etats-Unis et à la société aéronautique américaine Northrop de lui communiquer les documents relatifs aux contrats d'armement passés avec cette compagnie, a annoncé samedi 14 juin l'agence saoudienne de presse. Le représentant de la Northrop en Arabie Saoudite aurait reçu une somme de 450 000 dollars destinée à deux officiers.

Les documents demandés aux Etats-Unis « *permettront d'enquêter rapidement sur cette affaire afin de dissiper les doutes et de prendre des mesures à l'encontre de toute personne qui aura trahi la confiance placée en elle* », précise l'agence.

Le ministère saoudien de la défense et de l'aviation « *rappelle qu'il refuse de traiter avec des intermédiaires ou avec des parties qui tirent bénéfice des contrats prévus par le programme d'armement saoudien*, ajoute l'agence. *Le gouvernement saoudien refuse le paiement de commissions* ».

M. MORDEKHAI GAZITH REMPLACERAIT M. BEN NATAN COMME AMBASSADEUR EN FRANCE.

Jérusalem. — M. Mordekaï Gazith, directeur de cabinet du premier ministre, et qui avait occupé naguère ces mêmes fonctions auprès de Mme Golda Meïr, succédera à M. Ben-Natan au poste d'ambassadeur à Paris, après l'approbation, attendue, du gouvernement français. La nomination de M. Gazith, connu pour sa grande expérience diplomatique et ses qualités de négociateur, est interprétée par les milieux politiques, à Jérusalem, comme devant favoriser l'amélioration des relations franco-israéliennes. De source autorisée, on affirme que la nomination de M. Gazith comme ambassadeur à Paris prouve l'importance qu'Israël attache désormais à ses relations avec la France. — A. K.

[Né à Istanbul en 1922, M. Gazith immigra en Palestine en 1933. Diplômé de l'université hébraïque (en *archéologie*), *commandant* d'une compagnie du Palmach (groupe de choc de la Haganah), il fut grièvement blessé au cours des combats dans la vieille ville de Jérusalem en 1948. L'année suivante, il entra au ministère des affaires étrangères, puis fut envoyé dans les services diplomatiques à Londres et à Washington où il fut ministre plénipotentiaire. Après avoir été le chef de cabinet de Mme Meïr à l'époque où elle était ministre des affaires étrangères, il devint son conseiller politique et son directeur de cabinet à la présidence du conseil lorsqu'elle fut nommée, dix ans plus tard, premier ministre. Pendant les années 1968-1969, il fut directeur adjoint du ministère de l'absorption des immigrants.

Diplomate peu conventionnel, il s'est exprimé après la guerre de six jours contre l'annexion des territoires et pour la création d'un Etat palestinien. Néanmoins, Mme Meïr, qui appréciait ses dons et son dévouement, l'avait gardé auprès d'elle. Son frère, le général Shlomo Gazith, est le chef du bureau de renseignements militaires à l'état-major de l'armée israélienne.]

LE TRAITÉ IRAKO-IRANIEN SUR LES FRONTIÈRES A ÉTÉ SIGNÉ A BAGDAD

Le traité irako-iranien et les trois protocoles annexes relatifs aux frontières terrestres et fluviales et à leur sécurité ont été signés *le* vendredi 13 juin à Bagdad par les ministres des affaires étrangères d'Irak et d'Iran, MM. Saadoun Hamadi et Abbas Ali Khalatbari, ainsi que par leur collègue algérien, M. Bouteflika.

Le communiqué publié à cette occasion déclare que l'accord d'Alger du 6 mars 1975 est mis en application « dans un esprit d'amitié et de coopération et dans une atmosphère constructive ». Cet accord avait été conclu entre le chah d'Iran et M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil du commandement de la révolution irakienne, sous les auspices du président Boumediène.

De retour à Téhéran samedi, M. Khalatbari a précisé que les deux pays avaient décidé de créer une commission spéciale pour organiser les pèlerinages de musulmans iraniens en Irak et que quatre-vingt-dix-sept mille réfugiés kurdes se trouvaient encore en Iran. — (A.F.P.)

Le raid fedayin contre Kfar-Youval a été revendiqué par des Palestiniens du Front du refus

Le ministère israélien des affaires étrangères a demandé, dimanche soir 15 juin, à son ambassadeur à l'ONU de protester auprès du Conseil de sécurité contre l'attaque des fedayin à Kfar-Youval effectuée à partir du territoire libanais.

L'opération lancée dimanche matin à l'aube par un commando de quatre Palestiniens s'est soldée par sept morts : les quatre fedayin qui avaient pénétré dans le village, et trois Israéliens. Cinq autres Israéliens ont été blessés au cours de l'assaut donné par les forces de l'ordre contre la maison où les Palestiniens détenaient comme otages les membres de la famille Mordekhaï. Des bombardements israéliens de représailles sur le Su -Liban ont fait un mort et trois blessés.

Après l'attaque du village, le ministère des affaires étrangères d'Israël a accusé l'O.L.P. de miner « les efforts diplomatiques poursuivis actuellement pour réactiver politiquement le processus d'un règlement de paix au Proche-Orient ». *Le ministère dénonce également* « les gouvernements qui appuient l'O.L.P., la considèrent comme un interlocuteur valable et s'en font les représentants dans les organisations internationales, encourageant de ce fait directement ou indirectement le meurtre et la violence ».

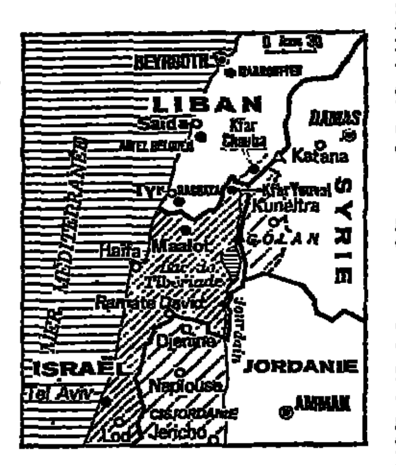
A Bagdad, l'opération a été revendiquée par le Front de libération arabe (F.L.A.), qui a souligné dans un communiqué sa volonté de « faire échec à tous les plans redditionnistes » *visant à consacrer l'entité sionistes en* « Palestine occupée ». *Le F.L.A., qui fait partie du Front du refus, hostile à tout règlement négocié du conflit du Proche-Orient, affirme que les* « défaitistes » « subiront le même sort que celui réservé à tous deux qui s'opposent à la volonté du peuple et des masses palestiniennes ».

L'OPÉRATION A FAIT SEPT MORTS

Jérusalem. — Deux faits nouveaux ont marqué la riposte israélienne à l'opération du commando palestinien à Kfar-Youval, *situé à 1 kilomètre* de la frontière libanaise : l'assaut de la maison occupée par les fedayin a été déclenché sans avoir été précédé de pourparlers. D'autre part, *le raid aérien de représailles* contre le village libanais de Kfar-Chouba a été effectué quelques minutes seulement après l'épilogue du drame de Kfar-Youval.

Parlant à la télévision israélienne, le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, a précisé qu'il avait été décidé de ne pas mener de pourparlers avec les terroristes et d'agir le plus vite possible de peur qu'ils ne « piègent » la maison et n'inondent le monde entier de leurs déclarations de propagande. Répondant à des questions concernant l'attaque aérienne sur Kfar-Chouba, M. Pérès a déclaré que, dans l'un des *tracts trouvés sur* les fedayin, il était question des « *héros de Kfar-Chouba* ». Ce village, a-t-il ajouté, n'abrite que des terroristes, et il n'est pas difficile de comprendre que c'est un poste de coordination pour les fedayin. « *Toutefois*, a-t-il ajouté, *il existe une différence entre nous et eux. Nous bombardons des terroristes, tandis qu'eux, ils abattent des femmes et des enfants.* » M. Pérès a dit encore que les Libanais comprennent, et même acceptent, ce genre d'opérations.

L'action de l'armée israélienne à Kfar-Youval a été entreprise conformément à une décision prise à l'échelon le plus élevé, en l'absence des journalistes et sans reportage radiophonique diffusé directement du lieu du drame, comme cela était le cas précédemment. C'est pourquoi on ignore tout des demandes formulées par les fedayin. D'après le témoignage d'un habitant du village de Kfar-Youval, ils auraient demandé la libération de douze prisonniers palestiniens, dont l'archevêque Hilarion Capuci.



Les milieux officiels israéliens ont rejeté sur l'O.L.P. la responsabilité de l'attaque de Kfar-Youval. La plupart des journaux en font autant. Cependant, les milieux proches du Mapam soulignent que le fait qu'une organisation appartenant au « *Front du refus* » ait procédé à cette opération à l'heure même où des efforts sont déployés pour renouer le dialogue israélo-égyptien, et pour trouver une formule permettant la participation des Palestiniens à des pourparlers, prouve que les extrémistes palestiniens ont décidé de faire échouer par tous les moyens les démarches pouvant aboutir à une solution politique du conflit. Le Front de libération arabe (FLA), organisation palestinienne d'obédience baasiste irakienne, qui a revendiqué l'attaque, est peu actif sur le plan terroriste. Sa dernière opération remonte au mois de décembre 1974 : un commando de cette organisation pénétrait dans un kibboutz de Hanita, près de la frontière libanaise, et lançait des grenades sur une des habitations du village avant de rebrousser chemin au Liban.

Voici le récit des événements de dimanche matin tels qu'ils ont été rapportés par les milieux officiels : vers 5 heures du matin, un groupe de quatre fedayin a pénétré dans le village de Kfar-Youval, fondé en 1954 par des immigrants juifs de l'Inde. Les fedayin ont ouvert le feu sur quelques habitants avant de prendre d'assaut la maison de la famille Mordekhaï. Aussitôt, les habitants du village ont pris leurs armes, et des échanges de coups de feu se sont fait entendre dans le village. Entre-temps l'armée, accompagnée d'ambulances, arrivait sur les lieux. Le chef de la famille Mordekhaï, absent de chez lui au moment de l'attaque, a donné aux militaires les renseignements nécessaires sur son habitation. Il a participé ensuite avec les soldats à l'assaut de sa propre maison avant d'être mortellement touché par une grenade.

AMNON KAPELIOUK.

LE FRONT DE LIBÉRATION ARABE

Le Front de libération arabe (F.L.A.), qui a revendiqué l'opération de Kfar-Youval, a été créé en 1969. D'obédience baasiste irakienne, il est dirigé par M. Abdel Wahab Kayyali, qui a le titre de secrétaire général.

Le F.L.A., qui a pour devise « *Révolution jusqu'à la libération* », est en faveur de la lutte populaire armée qui, selon lui, aboutira progressivement à la guerre de libération populaire.

Le Front de libération arabe s'était présenté, au moment de sa création, comme une « nouvelle force qui fait son entrée sur le champ de bataille ». Sa lutte est menée « au nom de l'idéologie arabe révolutionnaire et dans le cadre d'une organisation nationaliste comprenant des combattants de tous les pays arabes qui ont fait le serment de libérer la Palestine arabe par le sang arabe ».

Le Front de libération arabe, dont les effectifs ne sont pas connus, forme avec le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P. du Dr Georges Habache) et le F.P.L.P.-commandement général (de M. Ahmed Djibril), le « Front de refus », hostile à tout règlement *négocié du conflit* du Proche-Orient.

M. Kayyali, qui représente le F.L.A. au sein du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (C.E.O.L.P.), a donné sa dé*mission à la fin de l'année dernière*. — (A.F.P.)

L'O.L.P. mènerait une action en faveur des droits des juifs dans les pays arabes

« *Il existe peu de chances que nous puissions éviter une cinquième déflagration au Proche-Orient* », a déclaré, samedi soir 14 juin, à Paris, M. Nabil Shaat, directeur du centre de planification de l'Organisaton de libération de la Palestine (O.L.P.), et conseiller de M. Yasser Arafat. Il parlait devant quelque quatre cent personnes participant à la journée d'information « *à l'écoute de la Palestine* », organisée par une dizaine d'associations propalestiniennes. Le conseiller de M. Arafat estime que, « *compte tenu de l'état actuel du rapport des forces dans la région et entre Moscou et Washington* », les chances de la conférence de Genève d'aboutir à un règlement global sont nulles. Dans la conjoncture présente, a-t-il dit, il est exclu d'aboutir à une *epaix juste, démocratique et durable* », les Etats Unis « *ayant prouvé qu'ils n'étaient pas capables d'exercer sur Israël une pression suffisante afin de l'amener à faire les concessions nécessaires* ».

Le responsable palestinien a également révélé que, depuis quelques mois, l'O.L.P. menait une action en faveur des droits des juifs dans les pays arabes. C'est un moyen concret de donner un contenu à ce que pourrait être demain la Palestine démocratique préconisée par l'O.L.P., a-t-il dit. Interrogé sur la condition faite aux juifs dans les pays arabes, M. Shaat a indiqué que certaines pratiques avaient été remises en cause après l'intervention des Palestiniens.

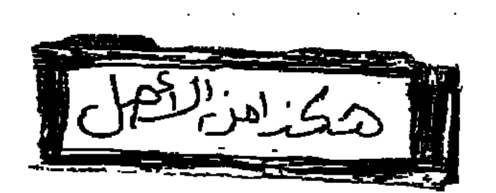
Journée d'information

La délégation de l'O.L.P., qui s'était déplacée pour participer à la journée d'information, a été reçue samedi au Quai d'Orsay. Elle s'est *rendue* dimanche au mont Valérien, où elle a déposé une gerbe devant le Mémorial. Cette cérémonie a eu lieu, précise le communiqué diffusé par le représentant de l'O.L.P. à Paris, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'appel du 18 juin, et du trentième anniversaire de la libération des camps de concentration. — D. J.

● *M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil syrien et ministre des affaires étrangères*, a reçu, samedi 14 juin, M. Abdel Mohsen Abou Mayzar, porte-parole du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). La conversation a porté, notamment, sur la visite qu'a faite la semaine dernière le président Assad à Amman. Les milieux palestiniens auraient favorablement accueilli le communiqué publié à l'issue de cette visite. Au Caire, l'hebdomadaire *Rose el Youssef*, affirme que la Jordanie a exprimé son désir de participer au commandement unifié politique et militaire que la Syrie et l'O.L.P. projettent de créer. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Le comité français de soutien aux Panthères noires d'Israël* organise ce lundi 16 juin à 20 h. 30 au Centre Broca, 39, rue Broca, Paris (5e), une réunion publique avec la participation de MM. Shalom Cohen et Marciano, responsables politiques des Panthères noires d'Israël, et de M. A. Memmi.

● *Des offres de 8 milliards de dollars d'investissements américains* dans les zones franches du canal de Suez ont été présentées à l'ambassade d'Egypte à Washington. — *(A.F.P.)*



OCÉAN INDIEN

La désignation de M. Ratsiraka

(Suite de la première page.)

Sur le plan extérieur, le champion du non-alignement pourrait être l'artisan d'un rapprochement avec Paris. Les Malgaches ont déjà été satisfaits de la nomination d'un diplomate de carrière, M. André Roger, comme ambassadeur de France à Tananarive (1). L'aide française demeure substantielle — elle représente le quart de l'aide étrangère — et, malgré l'existence d'un contentieux — Paris n'a pas caché sa volonté de relancer la coopération bilatérale. En outre, le marasme économique dans la grande île est tel qu'un supplément d'aide ne pourrait être que le bienvenu.

C'est d'ailleurs sur ce plan que le jeune président Ratsiraka sera amené à faire ses preuves. Pour renforcer une assise au départ fragile, il lui faudra rapidement remettre de l'ordre dans les affaires.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Les deux prédécesseurs de M. André Roger à Tananarive, MM. Maurice Delauney (1966-1972) et Alain Plantey (1972-1975), étaient d'anciens administrateurs de la France d'outre-mer.

PORTRAIT

Un nationaliste intransigeant

Visage énergique, allure sportive, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka a la réputation d'être nationaliste intransigeant. A Madagascar il a l'estime des nouvelles générations, et son prestige est incontestable auprès d'une grande partie des élites intellectuelles. Il a acquis de la notoriété à l'étranger, non seulement en Afrique, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis, et dans les instances internationales, notamment à l'Organisation de l'unité africaine, où il est considéré comme résolument progressiste.

Né en novembre 1936 à Vatomandry, dans la province de Tamatave, M. Ratsiraka est d'origine Betsimisaraka, une des plus importantes tribus « côtières », ainsi dénommées par opposition aux Merinas des Hauts-Plateaux de la région de Tananarive. Cette appartenance ethnique devrait contribuer à détendre l'atmosphère politique dans la mesure où, depuis le « mai malgache » de 1972, certains « côtiers » se plaignaient que les Merinas aient confisqué le pouvoir. Cependant, le capitaine de frégate Ratsiraka est hostile au régionalisme et au tribalisme, fléaux dont il n'a jamais cessé de dénoncer les conséquences néfastes pour l'unité nationale.

Après des études secondaires à Madagascar, il a été admis à l'Ecole navale de Brest, d'où il est sorti avec le titre d'ingénieur breveté des transmissions. Il est également breveté de l'Ecole supérieure de guerre navale.

La carrière politique de cet officier de marine a été rapide. Attaché militaire à l'ambassade de Madagascar en France, il fut, alors qu'il n'était que capitaine de corvette, rappelé à Tananarive après les événements de mai 1972, et le général Gabriel Ramanantsoa, chef de l'Etat à l'époque, lui confia le portefeuille de ministre des affaires étrangères.

M. Ratsiraka remodela aussitôt la politique extérieure de son pays, jusqu'alors exclusivement orientée vers les puissances occidentales. Initiateur de ce que les Malgaches appelèrent une « diplomatie tous azimuts », il sillonna le monde, à la recherche de nouveaux partenaires pour un Etat dont la seule doctrine avait été, dans le passé, l'anti-communisme militant. En quelques mois, la IIe République malgache établit des relations de coopération avec une quinzaine de pays, en Europe orientale, en Asie et en Afrique, tandis que la rupture était consommée avec la République sud-africaine, avec laquelle le précédent chef de la diplomatie malgache, M. Jacques Rabemananjara, avait conclu plusieurs accords économiques importants. En octobre 1973, Madagascar rompit également avec Israël.

M. Ratsiraka est considéré comme l'un des principaux artisans de « la deuxième indépendance » sur le plan international. Il fut le maître d'œuvre des nouveaux accords de coopération franco-malgaches, signés à Paris le 4 juin 1973, et mena avec une habileté et une autorité auxquelles les interlocuteurs rendent hommage, des négociations particulièrement épineuses. Aux termes de ces nouveaux accords, les troupes françaises stationnées à Madagascar devaient être progressivement rapatriées, tandis que la base navale de Diégo-Suarez passait sous autorité malgache. D'autre part, la République malgache quittait la zone franc et l'Organisation commune africaine, malgache et mauricienne (OCAM), considérée comme trop étroitement liée à l'ancienne puissance coloniale, et poursuivant des objectifs d'un intérêt mineur pour Madagascar.

Adepte du non-alignement sous toutes ses formes, M. Ratsiraka, tout en préservant une certaine forme de coopération sur une base égalitaire, prit ses distances à l'égard de la France. Il engagea son pays sur la voie du dialogue permanent avec l'Organisation de l'unité africaine — à la tribune de laquelle il se fit un ardent zélateur de la décolonisation — et avec les pays arabes.

Depuis l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava, le 11 février dernier, M. Ratsiraka était membre du directoire militaire qui dirigeait Madagascar à titre provisoire, mais il semblait relégué dans une position de second plan. En fait, au cours des derniers mois, son autorité personnelle sur ses collègues n'avait fait que s'accroître, et sa promotion paraît logique. Dans le climat de déliquescence politique et de désorganisation économique qui règne dans la grande île, le capitaine de frégate Ratsiraka fait aujourd'hui figure d'homme providentiel.

PHILIPPE DECRAENE.

LES NOUVELLES INSTITUTIONS

Tananarive (Reuter). — Aux termes d'une ordonnance publiée dimanche 15 juin, les nouvelles institutions de la République malgache sont :

Le Conseil suprême de la révolution, présidé par le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, également chef de l'Etat et du gouvernement ;

Le Comité militaire pour le développement, présidé par le général Gilles Andriamahazo, président sortant du Directoire militaire ;

Le gouvernement ;

Le Conseil supérieur des institutions, gardien de la Constitution ;

Le Conseil national populaire de développement, qui a un rôle essentiellement consultatif.

L'ordonnance précise que ces institutions sont chargées de mettre en œuvre la politique générale définie dans un programme en dix points le 12 avril dernier et d'élaborer et de faire adopter une nouvelle Constitution.

Le texte indique en outre que, en cas de vacance ou d'empêchement dûment et préalablement constaté par le Conseil supérieur des institutions, les fonctions de président du Conseil suprême de la révolution sont provisoirement exercées collégialement par les membres du Conseil.

En tant que chef du Conseil suprême de la révolution, le président nomme les ministres et les révoque. En tant que chef du gouvernement, il nomme les hauts fonctionnaires civils et militaires. Il conduit la politique de l'Etat conformément aux directives générales et à l'orientation du Conseil suprême de la révolution.



AFRIQUE

Rhodésie

VINGT MORTS AU COURS D'UN ACCROCHAGE ENTRE FORCES DE L'ORDRE ET MAQUISARDS.

Salisbury *(A.F.P., Reuter)*. — Vingt personnes ont trouvé la mort, jeudi 12 juin, dans un accrochage entre forces de sécurité et maquisards. Un communiqué publié le 14 juin précise que l'incident s'est déroulé dans la *« région opérationnelle »*, formule qui désigne généralement le nord-est du pays. L'accrochage s'est produit, selon le communiqué, alors qu'une patrouille s'approchait d'une hutte où un homme était roué de coups. Ce dernier, *« un chef local, a été sauvé et hospitalisé »*.

D'autre part, M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a déclaré, dans une interview publiée le 14 juin par le *Rhodesian Herald*, qu'il envisageait de nouveau de tenir une conférence constitutionnelle avec d'autres interlocuteurs que les mouvements nationalistes, qui, selon lui, retardent à dessein la tenue des pourparlers.

Ouganda

● *La condamnation à mort de M. Denis Hills.* — Tentant d'obtenir la grâce de M. Denis Hills, condamné à mort à Kampala pour avoir écrit *« un ouvrage insultant pour l'Ouganda »* (*le Monde* daté 16-17 juin), M. Harold Wilson multiplie les démarches et envisagerait même d'envoyer un membre du cabinet britannique auprès du général Amin, afin d'examiner le marchandage que celui-ci a proposé.

Le chef de l'Etat ougandais a posé en effet, pour gracier le ressortissant britannique, une série de conditions dont la livraison de pièces détachées d'armement.

Angola

La « conférence de la dernière chance » entre dirigeants nationalistes rivaux s'ouvre au Kenya

En Angola, la tension au sein de la population européenne est de plus en plus vive. Vendredi, pour la première fois, les soldats portugais ont ouvert le feu pour disperser la foule qui manifestait devant le palais du gouverneur à Luanda. Des Portugais ont été blessés. Un attentat au plastic a endommagé les locaux de la compagnie aérienne portugaise TAP. Samedi, deux Européens, dont un ingénieur italien, ont été tués près de Malanje, à l'est de la capitale.

Aucun incident n'a été signalé entre les trois mouvements de libération depuis les sanglants affrontements de la semaine dernière (« le Monde » du 11 juin). Dans un communiqué publié vendredi 13 juin, le gouvernement de transition a annoncé la mise en place d'une série de mesures destinées à décourager l'exode vers la province de la population africaine, et à lutter contre le tribalisme.

De notre correspondant

Nairobi. — Les trois chefs nationalistes angolais se rencontrent, lundi 16 juin, au Kenya, pour tenter d'éviter que leur pays ne sombre dans la guerre civile avant même d'accéder à l'indépendance. Le président Kenyatta les a accueillis, ce lundi 16 juin, à la Maison d'Etat de Nakuru, ville située à 150 kilomètres au nord-ouest de Nairobi. Le chef de l'Etat a aussitôt invité les trois mouvements de libération à ordonner un cessez-le-feu.

Cette réunion est *« la conférence de la dernière chance pour la réconciliation des Angolais »*, a déclaré M. Waiyaki, ministre des affaires étrangères du Kenya. L'initiative en revient, semble-t-il, à M. Jonas Savimbi, président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dont des militants ont été pour la première fois, le 9 juin, victimes des affrontements sanglants qui opposent depuis plusieurs semaines les forces du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) à celles du Front national de libération (F.N.L.A.).

La délégation du F.N.L.A., présidée par M. Holden Roberto, comprend M. Daniel Chipenda, ancien chef du groupe dit *« de l'Est »*, dissident du M.P.L.A., qui rallia le F.N.L.A. le 21 février dernier. La conférence a été reportée de vingt-quatre heures en raison du retard de la délégation du M.P.L.A., conduite par M. Agostinho Neto. Celui-ci n'aurait accepté de venir qu'avec réticence.

Scepticisme

Les trois mouvements ont déjà signé, le 28 mars dernier, un protocole d'accord, qui prévoyait un cessez-le-feu, le désarmement des civils, l'échange des prisonniers et l'évacuation des renforts de troupes introduits à Luanda, contrairement aux accords de l'Algarve passés avec le gouvernement portugais le 15 janvier. Ce cessez-le-feu n'a pas empêché *la reprise des hostilités entre le* M.P.L.A. et le F.N.L.A. La dernière trêve, celle du 10 juin, a été imposée par des blindés et des hélicoptères portugais.

L'opposition entre les forces de M. Neto et celles de M. Holden Roberto a atteint un tel degré de violence qu'on envisage ici avec scepticisme la perspective d'un accord viable signé à l'issue des deux ou trois jours de discussions prévus. Les chefs des trois mouvements doivent, en effet, trouver un biais pour rétablir le calme dans leur pays, avant même d'aborder l'épineuse question de l'organisation d'élections générales, qui, selon les accords de l'Algarve, devraient se tenir avant le 11 novembre, date retenue pour la proclamation de l'indépendance.

A cet égard, la vingt-cinquième session du comité de décolonisation de l'O.U.A., dont les travaux se sont terminés à *Rabat le* 14 juin, n'a guère été encourageante, puisque les trois délégations des mouvements angolais ont refusé de répondre aux appels à l'unité qui leur ont été lancés. Réunis à Mombasa (Kenya) le 5 janvier, MM. Neto, Holden Roberto et Savimbi s'étaient mis d'accord pour négocier ensemble la formation d'un gouvernement de transition, ce qui avait permis à la conférence de l'Algarve de s'ouvrir cinq jours plus tard. On se demande ici si cette deuxième rencontre au Kenya, *« pays africain neutre »*, n'intervient pas trop tard pour mettre un terme à des affrontements qui ont fait déjà plusieurs centaines de morts.

AMÉRIQUES

L'ASSASSINAT DE TRUJILLO EN 1961

La C.I.A. aurait fourni une aide aux meurtriers du dictateur dominicain

Le 30 mai 1961, le dictateur de la République Dominicaine, Leonidas Rafael Trujillo, était tué au cours d'une embuscade. Des sept hommes du commando, un seul survécut à la chasse qui leur fut donnée et aux tortures infligées à ceux de ses membres capturés par la police. Dès cette époque, les services secrets de la dictature soupçonnèrent les meurtriers d'être des *« agents américains »*. Le chef de ces services, réfugié clandestin au Canada, le général Arturo Espaillat, précisa ces accus ations en janvier 1962, peu avant d'être expulsé d'un pays qui l'avait accueilli involontairement durant dix mois.

Il semble maintenant avéré que la C.I.A. prêta la main aux adversaires du régime décidés à se débarrasser par la force du cruel « généralissime ». Des documents prouvant que la C.I.A. fournit à ses assassins *« aide et soutien matériel »*, sans compter les encouragements nécessaires, auraient été remis volontairement au président Ford par le directeur de l'agence, M. William Colby, un vétéran de la « maison », rapporte le *New York Times*. Le dossier serait aujourd'hui aux mains de la commission sénatoriale d'enquête sur les activités des services de renseignements américains. Le président de la commission, le sénateur Frank Church, qui, le 12 juin, a longuement entendu le prédécesseur de M. Colby, M. Helms, actuellement ambassadeur à Téhéran, au sujet des tentatives d'assassinat de dirigeants étrangers imputées à la C.I.A., s'est abstenu de tout commentaire. Malgré cette discrétion, il paraît acquis que la liquidation du dictateur dominicain a été, sinon inspirée, du moins approuvée par la C.I.A. et organisée avec son concours.

Une « solution » de la question cubaine

C'est aujourd'hui 16 juin que les dossiers de la commission Rockefeller doivent être remis à la commission d'enquête sénatoriale, présidée par le sénateur Frank Church. Il s'y trouverait quelques détails rocambolesques sur les tentatives d'assassinat d'hommes politiques étrangers auxquelles la C.I.A. aurait été associée — pour, au dernier moment, décliner son concours devant les risques de l'opération. C'est ainsi que, vers 1965, des émissaires de l'O.A.S. auraient approché des agents de la C.I.A. pour un attentat contre la vie du général de Gaulle. Un ancien combattant français se serait porté volontaire pour serrer la main du général et aurait porté au doigt une bague munie d'un chaton empoisonné... De même, on aurait discuté — à quel échelon ? — d'un projet d'élimination de M. Fidel Castro par la remise au Premier cubain d'une boîte de cigares spécialement « préparés » par les laboratoires de la C.I.A. et à la fumée mortelle. Par peur que M. Castro ne distribue ces cigares à son entourage et n'y touche pas lui-même, on renonça à cette « solution » de la question cubaine.

ASIE

Vietnam du Sud

« La plus grande difficulté vient de ce que nous héritons d'une économie néo-coloniale »

déclare M. Hieu, membre du G.R.P.

Dans une interview accordée à l'envoyé spécial de *l'Humanité* à Saigon, M. Nguyen Van Hieu, ministre d'Etat au G.R.P., déclare notamment :

« Le chômage s'est aggravé avec la défaite de l'ennemi étant donné que les anciens militaires de l'armée des fantoches — un million — constituent une masse énorme de chômeurs. Je peux vous dire que sur sept millions d'habitants des villes on évalue actuellement à deux millions le nombre des chômeurs. Voilà. C'est quelque chose de très grave. (...) Mais je peux vous dire que les réserves de riz suffisent jusqu'à la prochaine récolte aux besoins de la population. Sur ce point, nous pouvons être satisfaits puisque le régime fantoche devait importer du riz — un demi-million de tonnes l'an dernier — étant donné que nous contrôlions la majeure partie des rizières.

» Maintenant, la circulation du riz se fait normalement. La meilleure preuve, c'est que le prix officiel du riz est fixé par le gouvernement est de 220 piastres le kilo et qu'on peut en acheter sur le marché à 180 piastres. (...) La plus grande difficulté vient de ce que nous héritons d'une économie tout à fait dépendante, une économie néo-coloniale. Les usines de Saigon dépendent entièrement de l'étranger pour l'énergie et à 80 % en ce qui concerne les matières premières. (...)

» Nous mobilisons toutes les forces vives du pays pour la reconstruction, y compris la bourgeoisie nationale. Nous favorisons les activités de ces Vietnamiens qui ont des capitaux et des moyens de production, nous les encourageons à faire fonctionner leurs usines. Je crois que pour certaines branches il y a des possibilités de développement par rapport au niveau d'avant la libération. (...)

« Notre politique est de favoriser le retour des réfugiés. Cette politique relève du souci de développer l'agriculture qui, auparavant, était prospère. Songez que les terres en friche dans le seul delta du Mékong occupent un demi-million d'hectares.

» Les rizières peuvent donner du travail tout de suite à plus d'un million de personnes. Beaucoup plus encore avec le défrichage de nouvelles terres. Je crois que, dans quelques mois, les anciens paysans seront réinstallés sur leurs terres. »

Evoquant ensuite la réinsertion des militaires de l'ancien régime dans la société, M. Hieu déclare notamment :

« Bien sûr, il y a une petite minorité d'agents de l'ennemi ; certaines personnes qui ont été très liées au régime néo-colonialiste. Je ne vous cache pas qu'il y a un certain nombre d'éléments extrêmement réactionnaires qui ne se sont pas fait enregistrer et qui gardent des armes. Ces gens-là nous sommes contraints de les réprimer. Nous ne pouvons pas tolérer la poursuite de leurs actes criminels (1).

» J'ajoute que les Etats-Unis continuent à entretenir ici des agents et cherchent à intervenir par la C.I.A. et les services secrets. (...)

» Nous encourageons les intellectuels et les techniciens à apporter leur contribution dans tous les domaines. Déjà certaines personnes de ce qu'on appelait la « troisième force politique » participent aux activités de la nouvelle société, par exemple dans les syndicats, les organisations de masse, etc.

» En ce qui concerne la presse, des journaux appartenant à des particuliers devront paraître. Bien sûr, nous leur demanderons un certain sens national, et qu'ils soient favorables à la paix, à l'indépendance, à la concorde nationale. Nous ne pourrions pas accepter qu'ils fassent de la propagande en faveur des impérialistes ou d'une politique réactionnaire. »

(1) Radio-Saigon, citée par l'A.P., a déclaré dimanche 15 juin que l'armée de libération a, entre le 29 mai et le 8 juin, encerclé puis écrasé une poche de résistance dans le Delta, où, près de Soa-Trang, un agent vietnamien de la C.I.A. a été arrêté.

A TRAVERS LE MONDE

Japon

● LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS, M. Takeo Miki, a été jeté à terre le lundi 16 juin par un militant d'extrême droite, devant le Palais des arts martiaux de Tokyo, où allaient se dérouler les funérailles nationales de son prédécesseur, M. Sato. L'agresseur a été arrêté. — *(Reuter.)*

Libye

● Mme NGUYEN THI BINH, ministre des affaires étrangères du G.R.P. sud-vietnamien, séjourne depuis samedi 14 juin à Tripoli. — *(Reuter.)*

Sénégal

● M. SENGHOR, président de la République du Sénégal, s'est rendu samedi 14 juin, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique d'Afrique occidentale (C.E.A.O.), à Bamako, capitale du Mali, d'où il devait gagner Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta. Ce voyage serait en relation avec le conflit frontalier opposant ces deux pays membres de la C.E.A.O. Le chef de l'Etat sénégalais était attendu lundi à Lomé. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE CAS D'UNE FRANÇAISE, Mlle Christiane Barboteux, arrêtée au mois de mai 1974 par les autorités soviétiques et expulsée quelques jours plus tard d'U.R.S.S. (*le Monde* du 8 mai 1974), est évoqué pour la première fois cette semaine dans la presse soviétique par l'hebdomadaire *Nediela*. Celui-ci confirme que la jeune étudiante a été détenue par le K.G.B. après avoir été arrêtée dans l'appartement d'un couple soviétique à qui elle essayait de remettre des brochures des éditions Possiev qualifées d'antisoviétiques. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

M. Brejnev ne se rendra aux États-Unis qu'après la conclusion des travaux de la conférence paneuropéenne

De notre correspondant

Moscou. — « *Je me sens bien. Ça ne se voit pas ?* » C'est ainsi que M. Leonid Brejnev a répondu dimanche matin 15 juin à un journaliste qui lui demandait comment il se portait. La rencontre avait été organisée tout spécialement par les services de presse du ministère des affaires étrangères. Le prétexte en était l'élection pour le renouvellement des soviets suprêmes des Républiques et des soviets locaux.

L'entretien entre M. Brejnev et les quelques journalistes invités a eu lieu dans un bureau de vote de Moscou situé au rez-de-chaussée de l'immeuble où habite le secrétaire général. M. Brejnev, qui est membre du Soviet suprême de la Fédération de Russie, n'est venu voter qu'à 11 h. 30, alors que les représentants des agences de presse avaient été convoqués deux heures plus tôt. Il paraissait reposé, s'exprimait facilement, mais, de l'avis de tous les témoins, il aurait nettement maigri.

Le secrétaire général, qui n'a eu depuis le début de l'année que trois mois environ d'activité normale, a laissé entendre qu'il pourrait de nouveau disparaître de la scène publique. Il a en effet affirmé qu'il aurait « *beaucoup à faire* » du fait de la préparation du 25e congrès du parti communiste soviétique qui doit avoir lieu en février prochain. « *Ce sera un peu plus dur pour moi* », a-t-il dit.

Évoquant encore son calendrier pour *les prochains mois*, M. Brejnev a déclaré qu'il espérait voir les travaux de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe se terminer « *en juin ou en juillet* ». Le secrétaire général a également évoqué son prochain voyage aux Etats-Unis, généralement prévu pour le mois de septembre. Ce voyage aura lieu après la conférence européenne, a-t-il précisé, sans qu'on puisse savoir si M. Brejnev faisait allusion aux travaux même de la conférence ou au « sommet » paneuropéen d'Helsinki, qui doit en constituer la dernière phase.

JACQUES AMALRIC.

● *Dans une interview au magazine américain « U.S. News and World Report »*, M. Henry Kissinger déclare de son côté que la visite aux Etats-Unis de M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, pourrait être annulée si aucun progrès n'était réalisé en vue d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Le leader soviétique désire en effet « *marquer sa visite par un résultat significatif* ». M. Kissinger ajoute toutefois que les chances de parvenir à un nouvel accord SALT sont meilleures que jamais.

Espagne

LA SUCCESSION DU GÉNÉRAL FRANCO

Le comte de Barcelone renoncera à ses droits si Juan Carlos se prononce pour un régime démocratique

Recevant en visite officielle M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, les dirigeants de Madrid ont souhaité que Le Caire use de son influence pour obtenir de la Ligue arabe qu'elle garantisse la paix et la sécurité au Sahara espagnol. « Les prétentions de tiers sur le territoire ne sauraient affecter le processus de décolonisation, pas plus qu'elles ne peuvent produire le moindre conflit avec l'Espagne », a assuré M. Pedro Cortina Mauri, ministre espagnol des affaires étrangères, lors d'un dîner.

***Dans une interview* publiée ce lundi 16 juin par le journal égyptien « Al Ahram », M. Cortina Mauri rappelle que le gouvernement espagnol n'acceptera jamais que les bases militaires étrangères situées sur son territoire soient utilisées contre les Arabes en cas de reprise des hostilités au Proche-Orient.**

De notre envoyé spécial

Estoril. — Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, s'est de nouveau prononcé en faveur d'un régime démocratique et contre le pouvoir absolu du général Franco. Il a également condamné la loi de succession en vertu de laquelle son fils, le prince Juan Carlos, a été nommé successeur de l'actuel chef de l'Etat. Cette loi, d'après le chef *de la dynastie espagnole, « a été conçue avec le seul propos de garantir la continuité du régime »*. Cette déclaration a été faite le 14 juin à Estoril, près de Lisbonne, devant un groupe de quatre-vingts démocrates espagnols, monarchistes et républicains, venus d'Espagne.

Le dîner annuel avec le comte de Barcelone avait été organisé par l'Union espagnole, groupe monarchiste libéral dont les dirigeants sont MM. Satrustegui Joaquin et Jaime Miralles, anciens officiers dans les rangs des troupes franquistes pendant la guerre civile. Les convives représentaient les diverses tendances démocratiques, ainsi que certaines régions espagnoles. L'assistance était composée d'avocats universitaires, écrivains, mais, en revanche, ne figurait aucune représentation ouvrière. Le leader de la démocratie chrétienne de gauche, M. Joaquin Ruiz Gimenez, était présent, ainsi que des délégués de l'Union social-démocrate espagnole, de la droite démocratique et du parti socialiste populaire (membre de la Junte démocratique).

Parmi les personnalités présentes, on *notait des anciens combattants* de l'armée républicaine, dont le professeur Prado Sarrate, qui fut lieutenant-colonel pendant la guerre de 1936-39. Pour leur part, les républicains, notamment deux du parti socialiste populaire, ont insisté sur *le fait qu'ils ne pourront « admettre qu'une monarchie démocratique instaurée avec le consentement du peuple »*. Plusieurs allusions furent également faites au Pays basque, qui *« subit la violence du fait d'organisations para-policières »*.

Après avoir fait l'éloge du Mouvement des forces armées portugais, l'héritier d'Alphonse XIII a parlé de ce moment où *« approche également pour notre patrie la fin d'une étape de pouvoir personnel absolu »* et où *« on voit clairement que ce qui est officiellement prévu pour l'avenir immédiat, du fait que cela a été conçu avec le propos d'assurer la continuité du régime, ne peut logiquement pas permettre de réaliser le changement démocratique qu'exige l'intérêt de la nation et que le peuple espagnol demande, bien qu'il ne dispose pas de moyens légaux pour manifester cette volonté »*.

Après cette déclaration d'opposition à la succession du *régime telle qu'elle a été prévue par le général* Franco, Don Juan fit une autre allusion, également implicite, au chef de l'Etat en affirmant qu'il ne s'était jamais soumis *« à ce pouvoir personnel si prolongé et exercé de façon inacceptable par celui que ses compagnons d'armes avaient désigné pour une mission beaucoup plus précise et circonstanciée »*. (Le général Franco avait été nommé le 1er octobre 1936, par la junte militaire, chef du gouvernement et non *chef de l'Etat.)*

Le comte de Barcelone encouragea également les démocrates présents à persévérer comme lui dans cette attitude d'insoumission au pouvoir personnel, étendant cette invitation aux militaires *« qui disposent du pouvoir réel de redresser la trajectoire de l'Etat et doivent se convaincre qu'ils ont l'obligation d'agir pour que le peuple espagnol accède enfin à la souveraineté nationale »*.

Don Juan de Bourbon, après avoir rappelé qu'il *n'avait jamais accepté la loi de succession de 1947 ni l'application* qui fut donnée de cette loi le 19 juillet 1969 lorsque son fils fut appelé à la succession, précisa : *« Je ne suis le chef d'aucune conspiration. Je ne suis le rival de personne. Je souhaite que ma personne ne soit pas un motif de discorde entre les Espagnols. Je ne prétends à rien. »* Il ajouta que depuis qu'il a hérité la succession de son père lors de l'abdication formelle de celui-ci, en 1941, il est le titulaire *« des droits et des devoirs qui dérivent de plusieurs siècles d'histoire »*. Le comte de Barcelone rappela enfin ses conceptions démocratiques : *« Je conçois la monarchie comme protection des droits de l'homme et des libertés politiques et sociales fondamentales, comme un instrument de concorde entre tous les Espagnols et comme moyen de notre pleine intégration à la communauté européenne. »*

Les déclarations du comte de Barcelone signifient que la monarchie, incarnée en sa personne ou en celle de son fils, ne peut se concevoir que comme l'arbitre suprême de la réconciliation de tous les Espagnols *pour l'édification d'une Espagne* démocratique ; d'autre part, Don Juan se considère toujours comme l'héritier légitime de la couronne et son abdication en faveur de son *fils* ne serait possible que si ce dernier parvient à être le roi d'une Espagne démocratique et *non* le successeur d'un régime de *« pouvoir personnel absolu »*.

Le prince Juan-Carlos se trouve donc face à une alternative : rompre avec le franquisme ou avec son père. Les milieux gouvernementaux espagnols *n'ont pas encore réagi*. La presse madrilène de dimanche a pratiquement passé sous silence les déclarations de Don Juan. Mais plusieurs journaux de province, notamment à Barcelone, ont mieux rempli leur mission d'information que *ceux de la capitale*.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

Turquie

En raison de l'embargo sur les armes

M. DEMIREL ESTIME QU'ANKARA EST DÉGAGÉ DE SES OBLIGATIONS ENVERS WASHINGTON

M. Suleyman Demirel, premier ministre turc, a indiqué, dimanche 15 juin à Ankara, que son cabinet allait se réunir pour discuter des mesures à prendre au sujet des bases américaines en Turquie : « Le gouvernement turc, a-t-il affirmé, ne se sent pas lié par les traités bilatéraux unilatéralement rompus par l'administration américaine. Ce serait raisonner avec légèreté que d'attendre de la Turquie le respect des clauses du traité lorsque l'autre signataire déclare avec témérité qu'il n'est plus tenu par ses obligations. » M. Demirel a reproché leur « myopie » aux Etats-Unis et a fait observer que « le temps travaillait pour les adversaires de la Turquie ».

Le premier ministre a annoncé que le Conseil de sécurité, qui réunit les chefs militaires, le président du conseil et les principaux ministres, tiendrait une séance, ce lundi 16 juin, pour réexaminer l'ensemble des problèmes de défense. M. Demirel a invité les partenaires de la Turquie dans l'OTAN à éviter « l'effondrement de la forteresse au Sud-Est et à contribuer à panser les blessures causées à la Turquie par la suspension des livraisons d'armes ».

Le premier ministre turc a encore *déclaré que « la demande de la* Grèce d'adhérer au Marché commun était un acte politique visant à obtenir une nouvelle plate-forme internationale contre la Turquie », et a ajouté que « la Grèce n'avait pas la puissance économique lui permettant d'être membre à part entière de la C.E.E. ». Il a exprimé enfin l'espoir que le dialogue engagé à Rome avec la Grèce le mois dernier « résoudrait les problèmes qui existent entre Ankara et Athènes ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)

R. F. A.

Les syndicalistes sociaux-démocrates refusent de faire des concessions aux libéraux sur la cogestion

De notre correspondant

Bonn. — A une forte *majorité*, le deuxième congrès de la communauté de travail des salariés du parti social-démocrate, réuni à Brême les 14 et 15 juin, a manifesté son mécontentement contre le partenaire libéral, contre la volonté expresse de la direction, et de MM. Schmidt et Brandt qui avait plaidé la modération; les trois cents délégués, représentant les trois mille groupes d'entreprise du *S.P.D.*, ont adopté une motion demandant que le parti renonce à l'extension de la cogestion dans les grandes entreprises, plutôt que de céder aux exigences du parti libéral. Les salariés du S.P.D. refusent que des droits *particuliers* soient accordés aux cadres supérieurs, comme le réclament les libéraux.

Les délégués n'avaient rien des radicaux partisans, *du tout* ou rien. Mais dans une situation économique qui ne s'améliore pas, ils sont sensibles à la dégradation du *climat dans les entreprises. Leur vote* de Brême est un avertissement au gouvernement. Un nombre grandissant de sociaux-démocrates ne voient pas sans inquiétude le cabinet Schmidt-Genscher enterrer les unes après les autres les réformes promises au début de la législature.

En mettant l'accent sur la situation difficile des finances publiques, *le chancelier Schmidt vient, dans* une lettre adressée aux ministres présidents des Laender, de conseiller la mise à l'écart des projets de loi qui « coûtent cher ». Il a dressé la liste de quelque seize réformes qui doivent être abandonnées, ou dont *l'élaboration parlementaire doit* être arrêtée. La liste va de la réforme pénitentiaire à la gratuité des services publics pour les handicapés *physiques*, en *passant par les mesures* sociales qui doivent accompagner la libéralisation de l'avortement.

D. Vt.

Les relations entre le Vatican et les pays de l'Est

Mgr Casaroli assure que le « dialogue direct » se poursuivra avec la R.D.A.

De notre correspondant

Rome. — Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, est rentré à Rome dimanche 15 juin après six jours d'entretiens à Berlin-Est avec des dirigeants de la République démocratique allemande. Interrogé par les journalistes sur les résultats de son voyage, le « ministre des affaires étrangères » du Saint-Siège a fait preuve d'un optimisme modéré, déclarant en substance que ce premier contact officiel avait permis de jeter les bases de conversations ultérieures sur le statut de l'Eglise et la situation des catholiques en R.D.A. Le « *dialogue direct* » se poursuivra même s'il n'est pas question, pour le moment, d'une visite de M. Fischer, ministre est-allemand des affaires étrangères, au Vatican.

A propos des réactions que son voyage a provoquées en R.F.A., Mgr Casaroli estime « *qu'une partie de ces polémiques tient à une méconnaissance des intentions véritables du Saint-Siège* ». Celui-ci est « *parti des traités existants et de données de fait juridiquement importantes, non d'un pur concept de Realpolitik étranger aux considérations d'ordre juridique et moral* ». Par « *données de fait* », l'envoyé spécial du pape évoque l'existence des deux Allemagnes, dont la reconnaissance officielle par le Saint-Siège pourrait enfin régler la question des circonscriptions ecclésiastiques (cinq diocèses se trouvent à cheval sur les deux pays) et l'institution d'une conférence épiscopale est-allemande autonome.

La situation des catholiques en R.D.A. ne semble pas inquiéter outre mesure Mgr Casaroli. Il est reconnu aux Eglises, dans ce pays, « *une autonomie pour ce qui concerne la gestion de leurs propres affaires* ». L'envoyé du pape a, certes, noté que « *le texte constitutionnel de 1971 omettait certaines précisions contenues dans la Constitution de 1949* » à propos de la liberté religieuse. Mais, ces garanties « *sont conformes aussi à l'esprit de la nouvelle Constitution bien qu'elles ne soient malheureusement pas explicitées* ».

Après la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, un nouveau pas en avant a donc été accompli, ces derniers jours, par le Saint-Siège dans son « Ostpolitik » inspirée par Jean XXIII et engagée sous le pontificat de Paul VI. Mgr Casaroli personnifie depuis quelques années cette « ouverture à l'Est », *et elle* lui vaut deux séries de difficultés : de la part de certains milieux romains qui lui reprochent de « *trop tendre la main à ceux qui tendent le poing* », et de la part de certains épiscopats locaux qui ne voient *guère* l'avantage *que* l'Eglise pourrait tirer d'un tel rapprochement. Dans le cas de la R.D.A., les catholiques sont trop nombreux (un dixième de la population) pour faire craindre au régime une opposition organisée, mais en raison de leurs liens avec l'Eglise *ouest-allemande*, ils pourraient constituer un obstacle à la politique de Berlin-Est.

ROBERT SOLE.

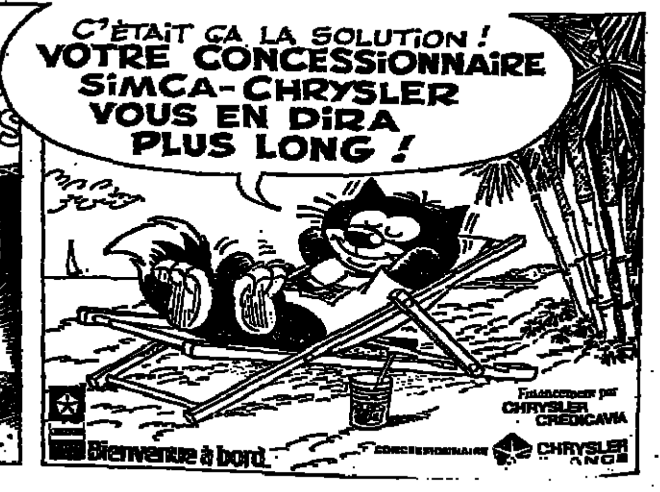


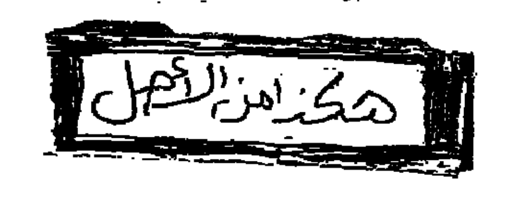


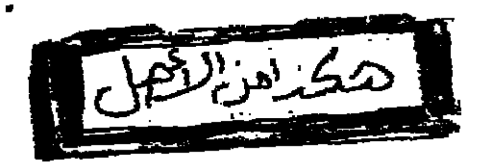












EUROPE

LES DÉBUTS DE LA « SECONDE POLOGNE »

II. — Une frénésie d'investissements

Dans son premier article (« le Monde » daté 15-16 juin) notre envoyé spécial a montré que M. Giscard d'Estaing allait visiter une Pologne en pleine effervescence. Depuis le 1er juin *la carte administrative est* complètement remodelée. M. Gierek compte ainsi se donner les moyens de moderniser le pays et de créer d'ici à la fin du siècle ce qu'il a appelé la « seconde Pologne ».

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Varsovie. — Les Polonais, dont le sens de l'humour est célèbre, racontent cette histoire : « *Pourquoi donc ne trouve-t-on pas de viande dans nos magasins ? Mais c'est très simple : nous marchons si vite vers le communisme que ces pauvres bêtes n'arrivent tout simplement pas à nous suivre.* »

Acquérir un morceau de viande aujourd'hui à Varsovie est devenu un véritable casse-tête pour chaque ménagère. Des queues se forment très tôt le matin, dans l'espoir qu'au moins à l'ouverture l'étal ne sera pas vide. Récemment, un magasin a dû servir la clientèle jusqu'à 9 heures du soir, la livraison qu'il avait attendue toute la journée ne lui étant parvenue que cinq minutes avant son heure de fermeture normale.

Le phénomène a de quoi surprendre. Comment se fait-il qu'un pays dont la production industrielle représente 2,3 % de la production mondiale, qui extrait 160 millions de tonnes de charbon par an, et qui est, notamment, le premier exportateur mondial de wagons de marchandises, n'arrive pas à fournir de la viande en quantité *suffisante* à ses citoyens ?

Les raisons avancées habituellement — déficience des circuits *de distribution, structures* anachroniques de l'agriculture polonaise — ne suffisent pas pour expliquer cette inadaptation, devenue soudain aiguë, de l'offre à la demande. La crise de la viande que connaît la Pologne depuis les mois de février-mars résulte pour une large part de la *politique économique suivie depuis trois ans.*

En 1970, les nouveaux dirigeants polonais héritèrent d'un pays en pleine *mutation.* La Pologne se traînait au dernier rang des États socialistes pour le rythme de développement. L'économie semblait frappée d'immobilisme, les investissements avaient été réduits au minimum, le bâtiment tournait au ralenti, tout se passait comme si chacun avait conscience de vivre une *veille de catastrophe* générale.

De 1971 à 1975 les salaires augmentent de 40 %

L'équipe Gierek, arrivée au pouvoir dans ce climat plutôt *morbide, fit alors un choix déterminant* : tournant carrément le dos à la politique de méfiance et d'autarcie qui avait précédé, elle décida de fonder le dynamisme économique du pays sur la progression du niveau de vie de la population et l'expansion des échanges extérieurs. De 1971 à cette année, l'augmentation du salaire moyen d'un ouvrier du secteur socialisé devrait être, en termes réels, de 40 %, alors que le plan avait *prévu* un taux de 18 % seulement. En trois ans, de 1971 à 1973, les échanges commerciaux avec l'étranger se sont développés à un rythme deux fois plus rapide que celui des années 1966-1970.

Grâce à ces deux puissants stimulants, *le pays fut pris d'une* véritable fièvre : partout on se mit à investir avec frénésie, dans presque tous les secteurs des plans de modernisation furent établis, le rythme d'accroissement des investissements a atteint des taux jusque-là inconnus. De 1966 à 1970, ces taux étaient de 8 à *10 % par an, en 1972 et 1973* ils furent de 22 %.

De 1971 à 1973 les deux tiers de l'augmentation du revenu national ont été destinés aux investissements. Les sommes engagées dans l'industrie de consommation pendant toute la période de l'ac*tuel plan quinquennal doivent* être plus importantes que pendant les vingt années précédentes. La moitié des machines de l'industrie polonaise sont aujourd'hui âgées de moins de cinq ans.

Mais, par sa logique propre, ce développement finit par entraîner les dirigeants du pays au-delà de ce qu'ils avaient souhaité. Surpris eux-mêmes du succès de leur politique, ils durent constater à la fin de l'année dernière que le plan d'investissement quinquennal prévu jusqu'en 1975 était déjà réalisé. Au total les sommes engagées dans l'économie de 1971 à 1975 s'élèveront finalement à 1 900 milliards de zlotys (1), soit 900 milliards de plus qu'au cours des cinq années précédentes, et 460 milliards de plus que ne le prévoyait le plan.

Il était *presque inévitable* qu'une expansion aussi rapide crée des tensions, révèle des goulets d'étranglement, en particulier dans les secteurs jusque-là délaissés, ou soudain fortement sollicités. C'est le cas de l'industrie alimentaire, mais ce n'est pas le seul exemple. L'industrie du meuble est, elle aussi, à la traîne en raison du boom dans la construction de logements, dont le nombre insuffisant était devenu criant. Pour expliquer certaines difficultés du moment, il faut tenir compte aussi de la structure de la consommation. Les Polonais consacrent en effet près de la moitié de leurs dépenses aux denrées alimentaires. Or l'augmentation très nette du pouvoir d'achat de la population ces dernières années n'a pas encore eu d'effets dans la répartition des dépenses. Certains économistes ont calculé que, les revenus globaux ayant été multipliés par deux de 1970 à 1975, la consommation de viande a, *grosso modo,* progressé dans la même proportion. Quel pays, ajoutent-ils avec un brin de découragement, pourrait se permettre de doubler sa production de viande en cinq ans ?

Conscient des contrastes de sa politique, le gouvernement avait d'ailleurs sérieusement envisagé le risque d'une pénurie momentanée dans certains secteurs de l'économie. Dès le mois de no*vembre 1974,* M. Jaroszewicz, premier ministre, indiquait au Parlement que les livraisons au secteur commercial avaient été suffisantes pour tous les aliments de base, sauf la viande. Il ajoutait que pour ce produit la demande croissait plus vite que l'offre. Il incriminait la mauvaise récolte de *fourrage* et incitait le ministère de l'agriculture à concentrer ses efforts sur l'augmentation de la production d'origine animale.

Ce que le chef du gouvernement ne pouvait pas dire, c'est qu'il aurait sans doute suffi alors de décider une réduction de moitié des exportations de viande de bœuf pour satisfaire les besoins de chaque Polonais. Les ventes à l'étranger représentent en effet 55 % de la production, et l'on estime qu'il faudrait augmenter les fournitures au commerce de détail de 10 % (au lieu de 6 % actuellement) pour venir à bout de la pénurie. Mais, nous a-t-on dit à Varsovie, une telle mesure est exclue car « *nous ne pouvons pas nous permettre de déséquilibrer encore davantage notre balance des échanges* ».

Le déficit du commerce extérieur

C'est là un autre sujet de préoccupation des dirigeants. L'industrie polonaise s'est ouverte avec audace à l'étranger. Un *recours massif* aux importations en provenance des pays occidentaux a été décidé. La valeur des biens d'investissement achetés de 1971 à 1973 s'élève à 37 milliards de francs. Au cours de la même période, les importations ont progressé au rythme de 22 % par an, *tandis que les exportations* ne connaissaient qu'une augmentation annuelle de 15 %. En dépit des recommandations données depuis quelque temps, cette tendance se maintient, et même s'aggrave : en 1974 le solde négatif de la balance commerciale a atteint près de 9 milliards de zlotys contre 4,7 milliards en 1973. Le bureau politique du parti ouvrier unifié vient de constater que, contrairement aux instruc*tions du plan,* les quatre premiers mois de l'année avaient été marqués par « *un accroissement considérable des importations et un ralentissement des exportations* ».

Le seuil critique a-t-il été atteint ? Les avis paraissent partagés. Certains économistes font valoir que ce gigantesque effort d'équipement du pays était de toute façon indispensable et que les facteurs conjoncturels qui l'ont *perturbé,* par exemple *la flambée des prix mondiaux,* vont s'atténuer. D'autre part, si la Pologne, à l'instar des autres pays de l'Est, a souffert de l'augmentation du prix du pétrole, elle s'est sortie d'affaire mieux que d'autres grâce à la richesse qu'elle possède avec son charbon. Les Polonais, estime-t-on, sont, avec les Russes, les seuls auxquels a profité la modification du système des prix à l'intérieur du Comecon.

La situation a cependant paru suffisamment inquiétante au gouvernement pour qu'il vienne de décider un coup de frein assez *brutal. Les investissements ne de*vront pas dépasser cette année un taux d'augmentation de 5 % (prudemment les planificateurs n'avaient pas fixé un objectif précis) ; certains projets ont été provisoirement bloqués, et prio*rité a été donnée soit* à des programmes de réalisation très rapide, soit à des chantiers de très longue haleine, comme les travaux de mise en exploitation des nouveaux gisements de charbon dans la région de Lublin ou de lignite à Belchatow.

M. Gierek et son équipe ont visiblement pris leur pays à bras-le-corps pour lui faire subir une mutation sans doute aussi profonde que celle qu'avait représentée, il y a trente ans, l'instauration du régime communiste. Mais la pression exercée sur le matériel et les hommes ne peut se maintenir que dans la mesure où les résultats répondent aux promesses. Or un délai d'au moins cinq ans est sans doute nécessaire *pour que les efforts fournis en ce* moment portent leurs fruits. En attendant, la remise à l'honneur du passé national et une politique étrangère plus active ont pour mission d'entretenir le courage et la fierté d'un peuple qui avait fini par perdre sous Gomulka toute raison d'espérer.

(1) Un franc équivaut environ à 7,50 zlotys au cours touristique.

Prochain article :

RELATIONS FRUCTUEUSES AVEC BONN ET « EXEMPLAIRES AVEC PARIS »



DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les violations des droits de l'homme au Chili examinées par la commission des résolutions

De notre correspondante

Genève. — La commission des résolutions de la 60e conférence internationale du travail, qui siège actuellement au Palais des Nations à Genève, a décidé d'examiner en priorité une résolution sur les violations des droits de l'homme et des droits syndicaux au Chili. C'est la seule résolution de caractère politique qui ait été retenue cette année par la commission.

Le projet était présenté par les délégués ouvriers du Canada, du Danemark, de la France, de l'Inde, du Mexique, de la Norvège, des Pays-Bas, de la R.F.A., du Royaume-Uni, de la Suède. Il fait suite au rapport d'une commission d'enquête nommée par le conseil d'administration du B.I.T. et composée de MM. Bustamente (Pérou), président de la Cour internationale de justice, Ducoux (France) et Kirkaldy (Royaume-Uni).

Cette commission s'était rendue au Chili du 28 novembre au 19 décembre 1974, pour examiner notamment les conséquences de la dissolution de la Centrale unique des travailleurs (C.U.T.), et enquêter sur le sort tragique des principaux responsables syndicaux chiliens. Elle avait conclu que la dissolution de la C.U.T. était contraire aux principes de la liberté syndicale, et confirmé que de nombreux dirigeants ou ex-dirigeants syndicaux avaient trouvé la mort à la suite du coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Ceux-ci avaient été exécutés sans procès, torturés à mort ou victimes de l'application de la loi sur le délit de fuite. Deux listes non exhaustives, l'une de cent dix personnes tuées, et l'autre de cent vingt personnes arrêtées, ont été établies par la commission d'enquête.

Le gouvernement Pinochet a reconnu que cinquante-quatre responsables syndicaux figuraient sur ces listes, mais il allègue qu'aucun d'eux n'a été arrêté en raison de ses activités syndicales. Cependant la commission, après avoir constaté le caractère expéditif de la procédure des tribunaux militaires, l'absence des garanties élémentaires de défense des accusés, l'inexistence du droit d'appel et l'application rétroactive de la loi martiale, a estimé que le gouvernement n'avait pas apporté la preuve que ces décès étaient survenus pour des raisons étrangères à la qualité ou aux activités normales des syndicalistes.

Comme il convient dans une situation semblable, la commission a émis une série de recommandations invitant le gouvernement chilien à adopter le plus rapidement possible une nouvelle législation syndicale plus conforme aux principes du B.I.T. Pour sa part, le conseil d'administration du B.I.T. a demandé à Santiago de lui fournir, le 1er octobre au plus tard, un rapport portant sur les suites données à ces recommandations.

La commission des résolutions, présidée par M. Arturo Minos Ledo, délégué gouvernemental du Mexique, a appuyé cette demande et invité les autorités chiliennes *« à libérer les militants et dirigeants syndicaux encore détenus pour des motifs syndicaux ou politiques, à mettre fin à la torture et aux mauvais traitements, à supprimer les tribunaux d'exception et les juridictions militaires et à décréter une amnistie générale ; à abroger les textes ayant limité le droit de libre fonctionnement des organisations syndicales et des négociations collectives, à introduire une législation conforme aux principes de la liberté syndicale ; à respecter pleinement le droit des organisations syndicales de se réunir librement, d'élire leurs représentants et de créer des fédérations de leur choix ; à abroger les textes et les pratiques permettant les licenciements pour questions d'opinions politiques ».*

Les différents points du projet de résolution ont fait l'objet de débats animés au cours de la journée du 13 juin. Une série d'amendements généralement proposés par le groupe patronal, ont été finalement retirés. Mais en dépit de la majorité qui s'est prononcée en sa faveur, la résolution n'a pu être adoptée, le quorum n'ayant pas été atteint en raison du grand nombre d'abstentions. A la suite d'une proposition des délégués de travailleurs un autre vote devait avoir lieu, cette fois-ci par appel nominal, ce lundi 16 juin, dans l'après-midi.

ISABELLE VICHNIAC.

BIBLIOGRAPHIE

Sociologie des relations internationales

Sous le titre *Sociologie des relations internationales*, le professeur Marcel Merle présente à un public qui dépasse largement le cadre des milieux universitaires un tableau de cette partie de la science politique qui traite « *des transactions ou des flux qui traversent ou tendent à traverser les frontières* ». C'est là une manière dont l'auteur a depuis longtemps approfondi des aspects particuliers ou brossé les caractères généraux, et l'on retrouve dans son nouvel ouvrage les dons de clarté et de finesse bien connus de ses lecteurs ; mais le caractère essentiel de cette œuvre réside peut-être dans un équilibre réalisé avec beaucoup de maîtrise entre des exigences contradictoires.

Sous peine de verser dans un genre qui n'est que le reflet attardé et languissant de la chronique journalistique, l'étude des relations internationales doit fonder sur de solides bases théoriques sa problématique et sa méthode. Mais cet aspect épistémologique est si riche et si incertain que quelques-uns n'en sont pas sortis et que leurs ouvrages sont, pour l'essentiel, consacrés à traiter de ce que pourrait être leur objet plutôt que de ce qu'il est. Un tiers seulement de la synthèse du professeur Merle est consacré aux diverses doctrines (classique, marxiste, behabioriste, fonctionnaliste) avant que l'auteur ne présente en termes précis et denses sa propre conception sous les dehors modestes d' « *une hypothèse de travail* ».

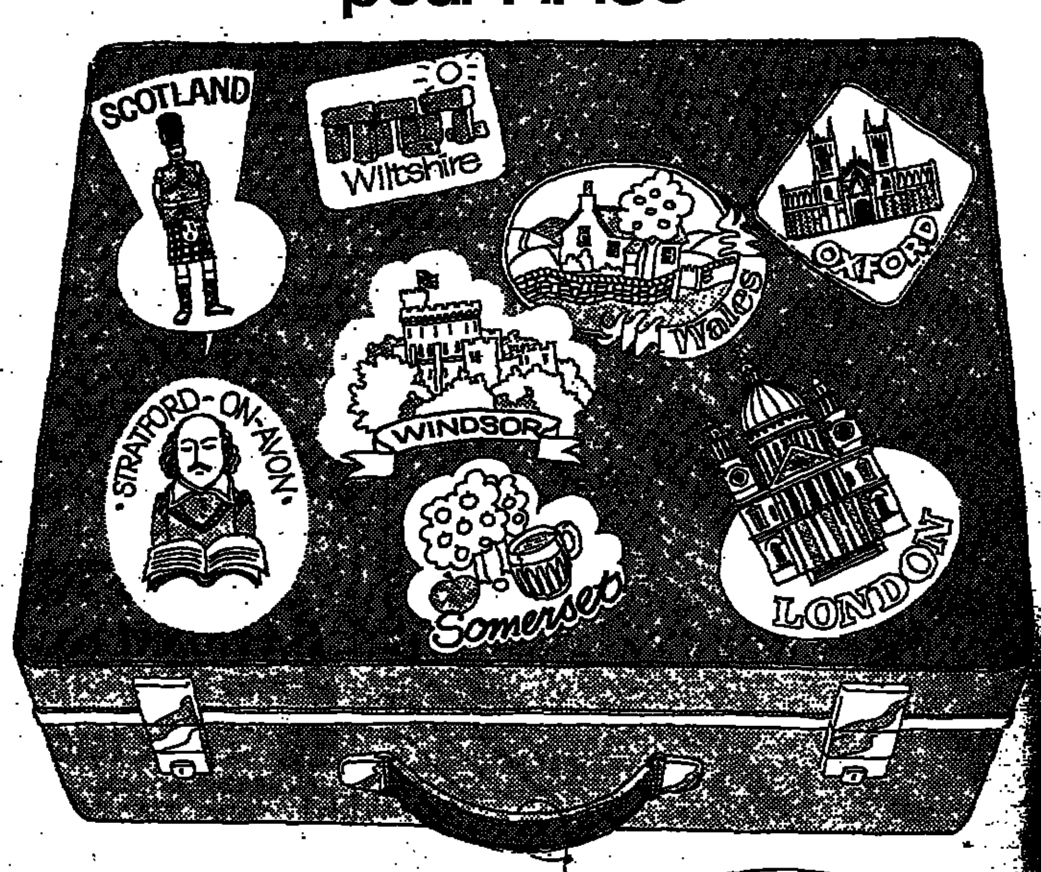
Traitant ensuite a grands traits du milieu (facteurs naturel, technique, démographique, économique et idéologique) et des acteurs (Etats, organisations gouvernementales, forces transnationales), l'auteur se devait de choisir et d'illustrer d'exemples les traits fondamentaux de la matière. S'il ne s'est pas refusé à citer beaucoup de travaux américains dont les anticipations quantifiées montrent les prétentions, il a su heureusement choisir des informations solides et attrayantes, parmi lesquelles on citera volontiers celles qui sont relatives aux télécommunications diffusées vers l'étranger, aux rapports de l'opinion et de la politique étrangère, aux organisations internationales non gouvernementales et aux firmes multinationales.

Ainsi se trouve dessinée une image à la fois théorique et vivante de ce « système » singulier qu'est celui des relations internationales actuelles : système universel, dont on ne peut détacher nul environnement, système encore fondé, quoique non exclusivement, sur les Etats, mais remettant en cause ceux-ci par l'interprétation constante de l' « externe » et de l' « interne ». La fin de l'ouvrage traite de l'évolution du système de la bipolarité des grandes puissances vers une multipolarité, et des nouveaux types de conflit qui tendent à se substituer aux modèles classiques.

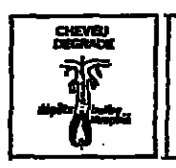
A la différence de tant d'autres ouvrages de science politique, celui du professeur Merle est, jusque dans la recherche théorique, sans dogmatisme ; partout l'on sent que le vœu de l'auteur est de susciter d'autres questions et d'autres réponses, invitant à une réflexion qui ne peut atteindre son objet que par une évolution inverse de celle du monde contemporain : de plus en plus ouverte au fur et à mesure que notre monde se ferme davantage sur lui-même.

PAUL REUTER.

★ Librairie Dalloz 1974, 436 pages, 58 F.



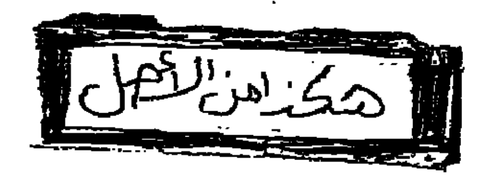












POLITIQUE

LE DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE SEINE-MARITIME

• M. Rufenacht (U.D.R.) est élu
• La gauche progresse

Le deuxième tour de l'élection législative partielle, provoquée par la démission pour raisons de santé de M. Maurice Georges, U.D.R., qui a eu lieu le dimanche 15 juin, dans la sixième circonscription de la Seine-Maritime (cinq des sept cantons du Havre et onze des quatorze communes du canton de Montvilliers), a *donné la victoire à M. Antoine* Rufenacht, U.D.R. Celui-ci l'a emporté sur son adversaire communiste plus nettement que les résultats du premier tour ne *pouvaient le lui laisser espérer.*

Cadiou, Front national) et celui des suffrages dont M. Colliard, P.C., pouvait espérer qu'il se portent sur son nom, était à peine supérieur à 700 voix. Le résultat acquis dimanche départage les deux candidats de 4 146 suffrages.

L'écart qui s'est ainsi creusé au profit de M. Rufenacht s'ex*plique, semble-t-il,* par la participation au scrutin d'électeurs qui avaient boudé les urnes lors du premier tour. Sur les 7 295 suffrages supplémentaires exprimés, *enregistrés au second tour,* s'étaient prononcés pour un des candidats se réclamant de la gauche au premier tour, et qui, pour le second, n'auraient pas apporté leur voix au seul candidat de l'opposition restant *en* lice. Tout au plus peut-on supposer que le manque à gagner provenant des électeurs des candidats de gauche au premier tour qui n'ont *pas voté au second tour pour* M. Colliard a été assez largement compensé par les nouveaux électeurs.

Si l'on compare les résultats du *8 juin avec ceux du 15 juin, par* de mai 1974, par M. Valéry Giscard d'Estaing dans cette circonscription.

M. Rufenacht, tout comme à la veille du premier tour, confiait que son « *échec serait celui du premier ministre* ». Il a déclaré, à l'issue du scrutin : « *Je considère que cete victoire est celle du premier ministre, mais aussi celle de la majorité tout entière qui a fait bloc derrière moi au second tour.* » De son côté, M. Colliard, au soir du scrutin, relevait que, « *malgré le climat de violence anticommuniste créé par le pouvoir, jamais la condamnation de la politique du gouvernement n'a été aussi nette* ».

Il ajoutait à cette élection « *une autre signification* », la preuve que « *l'union de la gauche peut élargir son audience à la condition d'affirmer sa détermination sans faiblesse dans la bataille pour gagner des forces nouvelles aux solutions du programme de gouvernement* ».

Le candidat U.D.R. n'avait pas caché son intention au cours de la campagne électorale de se lancer à la conquête de la municipalité, encouragé publiquement dans ce dessein par M. Chirac lors de la réunion à laquelle il *avait participé le mercredi* soir 11 juin. Le nouveau député va maintenant utiliser le « tremplin » que constitue son élection au succès de cette entreprise. Reste que M. Colliard, premier adjoint de M. André Duroméa, maire du Havre et député communiste de la septième circonscription, soulignait au soir des résultats que « *jamais les électrices et les électeurs de la sixième circonscription n'avaient à ce point manifesté leur confiance dans leur municipalité* ».

SEINE-MARITIME (6e circonscription)

CANDIDATS ET PARTIS	15 JUIN 1975 Inscrits : 89 340 Suffr. expr. : 60 260 Abst. : 30.83 %		8 JUIN 1975 Inscrits : 89 348 Suffr exp. : 52 965 Abst. : 39.95 %		11 MARS 1973 Inscrits 84 106 Suffr expr 64 545 Abst : 19,65 %		4 MARS 1973 Inscrits : 84 114 Suffr expr : 67 588 Abst. : 17.91 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 81 547 Suffr. expr. : 65 714 Abst. : 18.43 %		12 MARS 1967 Inscrits 82 250 Suffr expr 63 191 Abst. : 20.05 %		5 MARS 1967 Inscrits : 82 262 Suffr. expr. : 65 600 Abst. : 18.58 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. RUFENACHT (U.D.R.)	32 203	53,44	17 712	33,44	36 039 (1)	55,83	19 466 (1)	28,78	32 905 (1)	50,07	35 658 (1)	56,42	25 910 (1)	39,50
COLLIARD (P.C.)	28 057	46,55	16 574	31,29	28 506	44,16	18 572	27.48	16 794 (7)	25,56	27 533 (7)	43,57	19 681 (7)	30
Mme RUBE (P.S.)	—	—	8 189	15,46	—	—	7 980 (2)	11,81	4 599 (2)	7	—	—	4 827 (2)	7,35
MM. OLIVIER (réformateur)	—	—	4 980	9,40	—	—	8 331	12,33	7 797 (8)	11,86	—	—	5 173 (8)	7,88
LANOS (gaulliste indépendant)	—	—	3 536	6,68	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
REGUER (P.S.U.)	—	—	697	1,32	—	—	2 003	2,96	3 619 (9)	5,50	—	—	3 943 (9)	6,81
CADIOU (F.N.)	—	—	606	1,14	—	—	973 (4)	1,44	—	—	—	—	—	—
TOULLEC (L.C.R.)	—	—	404	0,76	—	—	992 (3)	1,46	—	—	—	—	—	—
BEN LAHOUSSINE (L.O.)	—	—	267	0,50	—	—			—	—	—	—	—	—
C.N.I.	—	—			—	—	8 231 (5)	12,18	—	—	—	—	—	—
Divers modérés	—	—			—	—	1 050 (6)	1,55	—	—	—	—	6 066 (10)	9,24

(1) M. Georges, U.D.R. ; (2) M. Peyratout, MM. Thieuenz et Safar (F.G.D.S.) en 1968 et 1967 ; (3) M. Chatillon, Ligue communiste ; (4) M. Povie ; (5) M. Dubosc ; (6) M. Fontaine, Un. cent. nat. ; (7) M. Eberhard, devenu sénateur le 13 septembre 1969 ; (8) M. Alliot, Centre dém. et progrès moderne en 1968, M. Lenoble, Centre dém. en 1967 ; (9) M. Pointier ; 10. M. Chegaray, sans étiquette.

En effet, la différence, à l'issue *du premier tour,* entre le total des voix que M. Rufenacht était susceptible de recueillir (c'est-à-dire celles de MM. Jean-Marc Olivier, réformateur, Paul Lanos, gaulliste indépendant, qui s'étaient désistés en faveur du candidat U.D.R., celles de M. Jean

M. Rufenacht en a recueilli 5 369, alors *que M. Colliard n'a bénéficié* que de 1.926 voix supplémentaires.

Le fait que le candidat communiste ait moins progressé que son adversaire de la majorité présidentielle ne semble pas pouvoir être imputé à des électeurs qui

exemple dans le canton du *Havre-6, on constate* que l'ensemble de la gauche avait, au premier tour, une avance de plus de 600 voix. En gagnant 555 voix supplémentaires, M Colliard perd toutefois la majorité au second tour, dans ce canton, au profit de M. Rufenacht, qui enregistre un gain de 1 398 suffrages. Alors qu'à l'issue du premier tour, l'ensemble des candidats de gauche recueillait la majorité dans les cantons du *Havre-6* et du *Havre-7*, et dans la partie de celui de Montivilliers appartenant à la circonscription concernée, au second tour, seul le canton du Havre-7 a placé M. Colliard en tête.

Le fait que les abstentionnistes du premier tour *qui ont participé* au second se sont plus largement prononcés en faveur de M. Rufenacht donne raison à ce dernier, qui escomptait du soutien personnel que le premier ministre, alors secrétaire général de l'U.D.R., était venu lui apporter, un effet mobilisateur. Il n'empêche que le candidat gaulliste n'atteint pas le score réalisé en 1973 par le député sortant démissionnaire, dont il était d'ailleurs, à l'époque, le suppléant. M Rufenacht perd plus de 3 800 voix, soit 2,39 points en pourcentage. De son côté, le candidat communiste progresse d'autant, dépassant ainsi le plus fort pourcentage jamais enregistré par un candidat communiste dans cette circonscription, et il ne perd que 449 suffrages par rapport à son résultat de mars 1973.

On peut également relever que, malgré le soutien assez timide des deux autres candidats se réclamant au premier tour de la majorité présidentielle, M. Rufenacht dépasse de 0,84 point le pourcentage réalisé, au second tour de l'élection présidentielle.

LE NOUVEAU DÉPUTÉ

Né le 11 mai 1939, M Antoine Rufenacht est diplômé de l'institut d'études politiques de Paris et licencié en droit. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il a fait partie de l'administration de la direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances, où il s'est occupé successivement des relations financières avec le Proche-Orient, les pays de l'Est et l'Amérique latine, puis de la négociation pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Entré en 1972 comme conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale, M. Rufenacht est resté membre du cabinet de M. Guichard lorsque celui-ci est devenu ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, en juillet 1972.

Depuis juin 1974, M. Rufenacht est conseiller technique au cabinet de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Suppléant de M. Maurice-Georges aux élections législatives de mars 1973, il a succédé à ce dernier, qui ne se représentait pas, en septembre de la même année, comme conseiller général du canton du Havre-5.

● *Des élus locaux de gauche* ont manifesté, samedi 14 juin à Paris et dans la plupart des grandes villes de province, « *pour la défense des collectivités locales, pour exiger que le gouvernement tienne ses promesses et mette en œuvre une véritable réforme des finances locales* ». Cette manifestation unitaire, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans la capitale et plusieurs centaines dans chaque ville de province, avait été décidée par le comité de liaison de la gauche le 22 mai dernier. A Paris, une délégation, conduite par M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a été reçue au ministère de l'intérieur.

● *La Jeune Chambre économique française* a proposé, au cours du congrès qu'elle a réuni samedi 14 et dimanche 15 juin à Dinard (Ille-et-Vilaine), que le Conseil économique et social devienne l'organisme fédéral des différents comités économiques et sociaux des établissements publics régionaux.

LES RELATIONS ENTRE LE P.C.F. ET LE P.S.

M. PIERRE MAUROY : de graves divergences existent sur les libertés.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare dans une interview au *Nouvel Observateur* :

« *L'union ne peut être remise en question, mais elle devient, c'est vrai, un peu moins commode. Pour nous, la liberté ne se divise pas. Dans la déclaration des libertés du P.C.F., elle est très joliment apprêtée. Mais, après les grands principes, il y a l'application. Il est clair que, sur ce point, de graves divergences sont intervenues entre socialistes et communistes français avec l'affaire de* Republica. *les divergences les plus graves depuis la signature du programme commun. Nous comptons d'ailleurs nous en expliquer lors du « sommet » du 19 juin. Je suis persuadé que le P.C.F. finira par modifier son attitude : en Europe occidentale, il ne saurait y avoir d'hiatus entre socialisme et liberté, comme le disent — et savent souvent le montrer — les communistes italiens.* »

M. GEORGES MARCHAIS : mettre en concordance les paroles et les actes.

M. Georges Marchais a répondu, dimanche 15 juin, au micro de France-Inter :

« *C'est peut-être de la part de Mauroy une autocritique. Quand il dit qu'après les grands principes il y a l'application, précisément, j'ai dit tout à l'heure qu'on ne pouvait faire aucun reproche au P.C.F. ; il n'en est pas de même pour ce qui concerne le parti socialiste. On sait que toute l'histoire du P.S. est marquée par la collaboration de classe et que dans cette politique de collaboration de classe il y a souvent eu des manquements à la démocratie. (...) Par conséquent, peut-être que la part de Mauroy c'est une autocritique ; il considère peut-être qu'à l'avenir le P.S. devra bien veiller à mettre en concordance les paroles et les actes. C'est difficile si, dans le même temps, on proclame sa fidélité à Léon Blum.* »

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

CALVADOS : canton de Trévières (1er tour).

Inscr., 4 363 ; vot., 2 505 ; suffr. expr., 2 448.

M. Roger Jouet, Centre dém., m. de Trévières, 1 417 voix, ELU ; Jacques Letourneur, soutien U.D.R., 610 ; Antoine Bort, P.C., 221 ; Philippe Lecomte, P.S., 200.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Fernand Vautier, act. locale, doyen d'âge du conseil général du Calvados, qui avait donné récemment sa démission pour raisons personnelles. Conseiller général depuis 1950, M. Vautier avait été réélu dès le premier tour, aux élections cantonales de mars 1970, avec 1 742 voix contre 515 à M. Bort, P.C., sur 4 185 inscrits, 2 450 votants et 2 257 suffrages exprimés.

M. Jouet, nouvel élu, est le benjamin du conseil général du Calvados.]

SOMME : Canton d'Amiens-III-Nord-Est (1er tour).

Inscr., 14 203 ; vot., 6 734 ; suffr. expr., 6 598.

MM. René Carouge, P.C., 2 916 voix ; Michel Jolly, un. rép. et de progrès social, 2 282 ; Paul Trouillet, P.S., 723 ; Maurice Goullieux, Mouvement des démocrates, 282 ; Maurice Duquef, candidat écologiste, 225 ; Gilbert Bourdon, un. populaire de la droite nat., 170. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Léon Dupontreué, P. C., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 17 693 ; vot., 10 701 ; suffr. expr., 10 293 ; MM. Dupontreué, P. C., 5 374 ; Lequien, U. D. R., 2 392 ; Max Arniaud, P. S., 1 420 ; Guy Durand, gaul. de gauche, 1 107.

Il est à noter que les limites de ce canton ont été modifiées en 1973. Alors qu'en 1970 il comprenait onze sections et deux communes, il ne comprend plus que six sections et une commune.

Cette élection partielle a permis la candidature d'un des membres — M. Goullieux — du comité local du Mouvement des démocrates, *animé par M. Michel Jobert.* M. Goullieux s'était déjà présenté en 1973 dans le canton d'Amiens-II-Nord-Ouest sous l'étiquette U. D. R. Il avait obtenu alors 15,98 % des voix et il devançait ainsi M. Trouillet, P. S., qui avait alors obtenu 13,19 % des suffrages. Les résultats de cette élection partielle ont placé M. Trouillet, qui obtient 10,95 % des suffrages dans ce canton voisin, devant M. Goullieux, qui ne totalise que 4,27 % des suffrages exprimés, alors qu'en 1970 le candidat gaulliste de gauche avait réalisé un pourcentage de 10,75 %.]

L'ANNULATION DE L'ÉLECTION CANTONALE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Le Conseil d'Etat a annulé, jeudi *12 juin, l'élection de M. Gérard* Cureau (P.S.), qui avait renoncé à son mandat d'adjoint au maire de Nancy en janvier pour former avec ses collègues socialistes un groupe d'opposition, au poste de conseiller général du canton de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle). Cette décission confirme celle du tribunal administratif de Nancy, qui avait annulé l'élection de M. Cureau en novembre 1973, la profession de celui-ci étant cause d'inégibilité. M. Cureau est, en effet, inspecteur principal des P.T.T. à Nancy.

M. Cureau avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 par 4 583 voix contre 3 705 à M. Choné, modéré favorable à la majorité.

POLITIQUE

Devenu secrétaire général d'honneur, M. Jacques Chirac

Moderne et politique Thomas de Quincey, M. Jacques Chirac a complété ses essais « du coup de théâtre considéré comme un des beaux-arts » en organisant avec autant de minutie et de souci de l'effet sa sortie de l'U.D.R. qu'il avait mis de fougue, de brusquerie et de panache à régler son entrée six mois exactement plus tôt.

Dimanche 15 juin, dans le grandiose décor du Palais des expositions de Nice, le moindre paradoxe ne résidait pas entre l'ovation enthousiaste de sept mille militants qui consacraient un triomphateur et le renoncement *déterminé* opposé par celui-ci, qui décidait de s'effacer au faîte de sa fulgurante gloire. Si la démission du secrétaire général a pu surprendre la plupart des responsables de l'U.D.R., mis dans la confidence seulement trois heures avant, et émouvoir *tous* les militants qui, croyant avoir retrouvé un guide, étaient même prêts à se donner un souverain, la motion, si promptement présentée aux acclamations des assises, révélait que l'improvisation n'avait été ni si totale ni si désordonnée qu'on voulait qu'il parût (« le Monde » daté du 13 juin).

En devenant, premier de son espèce, secrétaire général d'honneur, M. Chirac ne reçoit pas seulement un titre de reconnaissance et un hochet honorifique. Chargé désormais d'« assurer par son arbitrage le fonctionnement régulier » des instances dirigeantes du mouvement gaulliste, il en devient le chef suprême et bien réel. Les termes choisis par les auteurs anonymes de cette motion ne sont-ils pas ceux par lesquels la Constitution de la Vᵉ République, dans son article 5, définit le rôle à la tête de l'Etat du président de la République lui-même ?

De même que le premier ministre doit s'effacer toujours devant le chef de l'Etat, de même M. Chirac s'est estimé justifié de choisir comme loyal secrétaire général M. André Bord, personnalité au gaullisme évident mais sans tapage, peu connu du public mais serviable et apprécié des militants, d'un dévouement discipliné et d'une modestie toujours aimable. La nouvelle mise en situation de M. Chirac, sans réduire en quoi que ce soit son ascendant sur l'U.D.R., renforcera, comme il l'a laissé entendre, son autorité gouvernementale, en lui laissant plus de loisirs pour cette tâche, et son prestige sur l'ensemble des formations de la majorité, puisqu'en définitive, c'est bien M. Giscard d'Estaing qui a souhaité cette évolution. Le premier ministre, de surcroît, en choisissant son moment, prend l'initiative et semble gagner de vitesse M. Michel Poniatowski, qui ne devrait quitter la présidence des républicains indépendants qu'à l'automne, laissant alors les seuls ministres centristes collectionner encore les présidences de partis. Par son geste, enfin, M. Chirac enlève aux derniers irréductibles, comme MM. Chaban-Delmas et Charbonnel, absents des assises, le dernier argument qui leur permettait d'habiller leur désaccord sur le fond. Mais il s'est surtout senti approuvé — jusqu'à sa décision ultime — par l'unanimité sans faille apparente des quelque sept mille militants rassemblés dans ces assises.

Certes, le discours du premier ministre comme la motion de synthèse ont gommé quelque peu les divergences qui s'étaient exprimées dans les commissions, les relents de quelques démons droitiers jamais bien étouffés depuis le R.P.F., les inquiétudes toujours lancinantes comme si le gaullisme, malgré dix-sept ans de pouvoir, ne se sentait pas encore sûr d'avoir réussi ni certain de son destin. Mais à aucun moment, il n'a fallu combattre de tendance organisée ni abattre un concurrent ambitieux, comme ce fut parfois le

Samedi après-midi, lorsque les trois commissions ont terminé leurs travaux, la séance publique reprend avec le rapport de M. Charles Pasqua, délégué national à l'animation, sur la vie du mouvement. M. Pasqua retrace *l'histoire* de l'U.D.R., depuis l'échec de M. Chaban-Delmas, qui a laissé le mouvement « *bouleversé* » et « *déçu* » jusqu'à ces assises de « *la confiance retrouvée* », en passant par l'élection de M. Chirac au secrétariat général qui a donné « *un élan nouveau* ». Il conclut : « *Nous sommes bien la force principale de la majorité nationale... Nous avons trouvé en Jacques Chirac le leader dont nous avions besoin et nous le suivrons.* »

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, rappelle la « *parfaite cohésion* » dont les députés ont donné l'exemple. Il ajoute : « *Nous ne pouvons plus accepter des élus qui ignorent les militants et des militants qui critiquent stérilement les élus. Ce qui était déplorable hier est intolérable aujourd'hui.* » M. Labbé dénonce ensuite la « *syndicalocratie* » et la « *technocratie* », qui empêchent, selon lui, le développement de la participation.

Il demande aux gaullistes d'être prêts à se mobiliser pour défendre la liberté, sans nourrir d'absurdes complexes, sans avoir le libéralisme honteux ». « *Nous tolérons*, dit-il, *qu'une partie de la magistrature exerce une justice partiale et s'attaque à notre société. Nous acceptons de renforcer un pouvoir syndical politisé. Nous réprimons mollement les menées antimilitaristes des braves contestataires du contingent alors que dans le monde entier, de Castro à Pinochet, du Kremlin au Pentagone, l'armée est respectée. Nous écoutons d'abord ceux qui crient alors que les vraies tares de notre société restent cachées et muettes. (...) L'exemple le plus actuel de cette menace sur les libertés nous est donné actuellement par les conditions anormales dans lesquelles s'exerce la liberté de la presse. (...) Il n'y a pas une bonne censure et une mauvaise censure, il y a une censure qui se définit clairement et d'où qu'elle vienne par des entraves à la diffusion de l'expression. Elle est inadmissible.* »

M. MESSMER : veiller à l'application des principes

Après M. Olivier Marlière (Nord), qui souhaite que l'U.D.R. « *n'accepte pas tout, n'accepte pas trop pour le seul plaisir, dans l'avenir, de rester au pouvoir* », M. Pierre Messmer note que, « *depuis la naissance de la Vᵉ République la stabilité politique a été inséparable, aux yeux des Français, de la croissance économique.* »

L'ancien premier ministre estime, d'autre part, que se dessine « *une offensive politique destinée à nous prouver qu'il est vain de vouloir rester indépendant et qu'il est inutile de chercher autour de nous d'autres pays européens pour construire avec eux cette indépendance* ». Il ajoute : « *Cette offensive, bien entendu, a pour but de nous ramener au bercail des pays résignés à remettre à d'autres le soin de définir leur politique et d'organiser leur défense et, par là, de nous priver de l'autorité internationale et, pourquoi ne pas le dire, du prestige que nous a donné la libre politique étrangère de la France. C'est contre ces tentations et ces périls qu'il nous faut rappeler les principes qui guident l'action extérieure de notre pays, depuis le général de Gaulle et telle qu'elle a été poursuivie par ses successeurs. Mais il ne suffit pas de proclamer des principes. Il faut veiller à leur application.* »

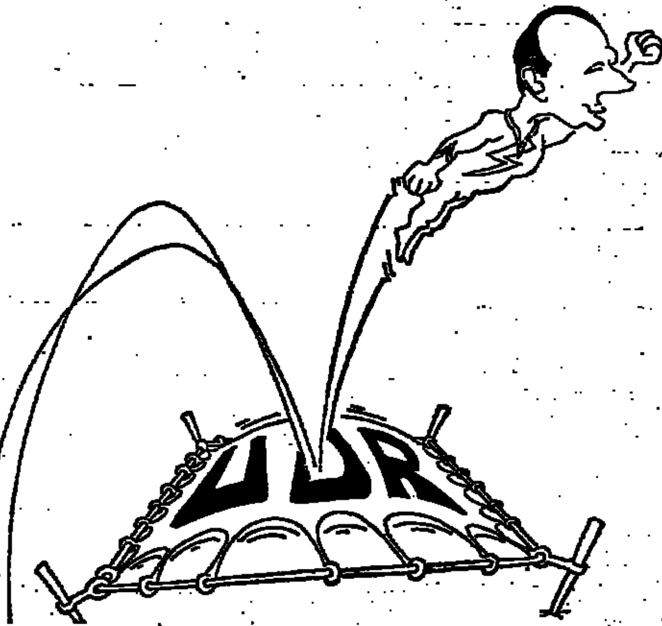
Après Mlle Christiane Cochy (Paris), qui souhaite une meilleure représentation des femmes dans les conseils municipaux, M. Maurice Schumann, sénateur du Nord, évoque « *le pacte de vigilance qui unit à Jacques Chirac les mandataires de la France gaulliste* », puis exprime ses inquiétudes « *pour la nation, pour sa substance, pour son essence* ».

M. Bruno Bourg-Broc (Marne) invite les jeunes gaullistes à montrer qu'ils n'ont pas peur du changement et qu'ils sont, « *eux aussi, et plus que d'autres, capables d'imagination* ». M. Jacques Pages (Pyrénées-Orientales) souligne : « *Le seul rempart contre le communisme, c'est nous, car nous seuls sommes un mouvement populaire.* » Mlle Marie-Laure Gillet explique pourquoi, à vingt-deux ans, elle vient d'adhérer à l'U.D.R., qui, dit-elle, « *permet aux jeunes de participer activement à l'évolution de la société.* »

Dans la soirée, M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint, déclare : « *La mission permanente du gaullisme, c'est de mettre la France à l'heure de son temps. (...) Il nous fallait rompre avec le passé, il nous fallait entrer dans l'ère industrielle : nous l'avons fait. Nous avons désormais les moyens de franchir un nouveau pas dans la transformation de la France, celui qui doit conduire à reconsidérer les rapports sociaux dans le sens que nous appelons la participation. (...)* »

Après une intervention de M. Pierre Carous, président du groupe U.D.R. du Sénat, qui apporte à M. Chirac le soutien des élus gaullistes de la Haute-Assemblée, les présidents des trois commissions, MM. Michel Caldaguès, ancien député, Jacques Godfrain et Jean Mattéoli présentent les motions issues des travaux de l'après-midi.

Dimanche matin, après M. Roland Nungesser, député du Val-de-Marne, Mlle Véronique Leroy (Nord) définit ce que doit être « *l'engagement de la jeunesse* » : « *Il ne s'agit plus de dénigrer*, affirme-t-elle, *mais de construire ; il ne s'agit plus de contester, mais de participer.* » M. Paul Jouffroy (Hérault) met en garde les gaullistes : « *C'est un fait, le Portugal le démontre, on peut gagner les élections et perdre la liberté.* » M. Pierre Pasquini (Alpes-Maritimes), ancien député, exprime sa « *nostalgie* » du temps où « *les pédagogues chaque matin commençaient leurs classes par des cours d'instruction civique et morale* », où « *le service militaire était encore un honneur* », où « *les églises ne se prêtaient pas à d'étranges droits d'asile* », où « *les familles étaient unies* ». Il estime que la société doit demeurer « *structurée, policée* », que « *chacune de ses cellules doit être couverte par l'autorité* », qu'« *il n'y a pas de société valable sans contrainte* ». Il se prononce pour « *le changement, oui, mais dans l'ordre et dans la fermeté* ».



(Dessin de CHÉNEZ.)

Après Mme Paulette Labatut (Dordogne), qui dénonce ceux qui promettent un « *printemps démocratique* », « *frère de lait du printemps de Prague où le rugissement des chars remplacerait le carillon des cloches* », M. Michel Barnier (Savoie) souhaite que l'U.D.R., grâce à un style moderne, contribue à « *rétablir la confiance des jeunes dans la société et le langage politiques* » et qu'elle choisisse d'autre part des jeunes pour la représenter dans les combats électoraux, particulièrement sur le terrain local.

M. Albin Chalandon, ancien ministre, secrétaire général adjoint, justifie le soutien apporté par l'U.D.R. à M. Valéry Giscard d'Estaing.

« *Mais, traçant le bilan de cette année, l'U.D.R. n'a pas à regretter son choix, car le président de la République a maintenu par son action tout ce qui était pour elle essentiel : les institutions, l'indépendance nationale, la défense, les efforts pour créer une société de participation. Une nouvelle règle du jeu a été édictée au sein de la majorité, aux termes de laquelle le président de la République soutient de la même façon tous ceux qui le soutiennent. Il n'y a pas de parti du président.*

» *Ainsi, au-delà des divergences superficielles, des différences de style ou de sensibilité — sur lesquelles s'obnubilent certains d'entre nous, — un accord de fait, une harmonie réelle, paraissent possibles entre le président de la République et l'U.D.R., dans que l'U.D.R. ait besoin de se giscardiser. Et c'est peut-être cela qui consacre le mieux la valeur des institutions de la Vᵉ République !* »

M. Chalandon poursuit : « *A l'égard des autres partis de la majorité présidentielle, nous devons avoir l'attitude fraternelle du plus grand à l'égard des plus petits. (...)*

» *En réalité, ne nous trompons pas d'adversaire : toute notre agressivité, notre pugnacité, nous devons les réserver à l'opposition qui, malgré ses querelles et ses divisions, n'en constitue pas moins un couple dont les intérêts sont liés pour longtemps, parce que, comme dans le judo, chacun y trouve sa force dans celle de l'autre.*

» *En attaquant le P.C., nous enfonçons des portes ouvertes car, malgré tous les efforts qu'il fait pour se déguiser, il ne réussit à tromper personne. Comme si les travestis changeaient de sexe lorsqu'ils s'habillent en femme ! Lorsque Marchais nous parle des libertés, personne n'oublie que les communistes en ont toujours été les fossoyeurs.*

» *Aujourd'hui, notre adversaire le plus dangereux est le P.S. parce que, par l'ambiguïté de ses attitudes, il réussit à mystifier trop de Français. Pour les uns, il est le champion de la révolution ; pour les autres, il est le défenseur de la liberté face au P.C. Qui trompe-t-il ? Tout le monde. Car on oublie que le P.S. ne peut réussir qu'en étant l'otage du P.C. et que, à travers le programme commun, qu'il s'est engagé à réaliser, il ne peut conduire qu'à une société de contrainte et de régression.*

» *L'épargner systématiquement dans l'espoir de l'amadouer est une attitude illusoire et dangereuse.* »

M. Chalandon estime enfin que l'U.D.R. doit « *aider le syndicalisme à s'implanter afin que le personnel de toute entreprise puisse être en position de traiter d'égal à égal avec le patron* ». « *Mais*, précise-t-il, *nous devons empêcher les syndicats de se substituer au pouvoir qui a la responsabilité de la gestion ; parce que cela aboutit en fait à la dictature d'une minorité agissante qui opprime les autres. Tel est le cas dans le secteur public, et particulièrement dans certains ministères, où l'on peut se demander s'il existe encore une capacité de décider indépendante de ses syndicats.*

» *Parce que nous sommes contre les monopoles, nous sommes contre le monopole de la représentation conférée aux syndicats déjà établis, qui empêche toute évolution. Nous sommes contre le monopole de l'élection dans l'entreprise en faveur des syndicats. Le renouvellement du syndicalisme est une loi de la vie et une condition du progrès : rien ne doit entraver le développement de nouveaux syndicats. Sans doute devrions-nous recréer une action ouvrière dans les entreprises, comme elle exista jadis au R.P.F. Elle pourrait devenir la base d'un syndicalisme indépendant à l'égard du patronat — tous les syndicats ne le sont pas, — mais susceptible de contrecarrer ceux des syndicats qui luttent plus pour la destruction de la société que pour l'amélioration du sort des travailleurs.* »

M. Nicolas Sarkozy souligne que les jeunes lycéens sont « *bien seuls face à la coalition des communistes et autres gauchistes* ». Il ajoute : « *Il faut que cesse ce scandale qui consiste à voir des facultés subissant des grèves qui sont le fait d'une petite minorité certes, mais d'une minorité armée. Il faut que cesse ce scandale qui consiste à voir des lycéens de quatorze ans défiler dans la rue contre un projet dont ils ne connaissent pas un traître mot. Il faut aussi que cesse ce scandale qui consiste à voir des professeurs, soit disant bien pensants, appelant à la grève et à la violence au sein même de leur propre faculté et de leur propre lycée.* »

M. Maurice Couve de Murville souligne que la France entend être responsable de son destin, tout en voulant l'union de l'Europe. « *Une Europe qui se créerait vraiment*, précise-t-il, *au-delà des liens précieux et, hélas, trop souvent menacés, du Marché commun, n'aurait de sens que si elle définissait et mettait en œuvre sa propre politique. Une politique qui ne serait dirigée contre personne et respecterait toutes ses amitiés, mais qui serait la sienne. Alors on ne pourrait plus dire qu'un avion américain est un avion européen, ni qu'un avion français n'est pas un avion européen. Alors nos partenaires nous rejoindraient et rien ne justifierait plus chez eux l'étonnement, le scandale ou un recul épouvanté.* »

L'ancien premier ministre note d'autre part que, malgré les événements d'Indochine, « *l'équilibre des forces dans le monde n'est pas davantage modifié en 1975 qu'il ne le fut en 1962 après les mésaventures de Khrouchtchev à Cuba* », et que rien ne justifie une révision de la politique française, en particulier quant à ses moyens nucléaires : « *Il n'est pas question*, dit-il, *d'en disposer autrement que nous-mêmes, non plus, qu'ils soient stratégiques ou tactiques, que de les stationner ailleurs que sur le territoire national.* »

M. MICHEL DEBRÉ : le respect des valeurs fondamentales

M. Alain Aubert, au nom de l'U.D.R.-jeune, critique les « *chemins stériles* » suivis par l'Union des jeunes pour le progrès, puis M. Michel Debré, après avoir fait applaudir les noms de tous les premiers ministres de la Vᵉ République, y compris celui de M. Chaban-Delmas, déclare : « *Notre temps est fait de la plus vive compétition internationale.* » L'ancien premier ministre assure que « *la civilisation occidentale souffre de deux graves faiblesses, l'une d'essence économique, l'autre d'origine morale* ». Il traite alors de l'inflation, puis de « *la liberté qui veut le respect des valeurs fondamentales, le travail et l'épargne, l'éducation et le civisme, la justice et le droit, la patrie* ». Il poursuit : « *La liberté veut la fermeté à l'égard des individus qui, par violence, brutalisent la liberté issue du suffrage des autres. La liberté veut que l'autorité issue du suffrage ne cède pas aux groupes de pression, aux agitations ou aux manifestations. Il est des laisser-faire qui, sous le nom ambigu de libéralisme, sont périlleux pour la liberté.* »

M. Debré en vient ensuite à la construction européenne. Il déclare : « *Si des idéologues, en mal d'un abaissement de notre nation, aidés par des hypocrites qui, au cri mille fois répété de « Vive l'Europe », s'inclinent si volontiers devant les industries étrangères à l'Europe, notamment aéronautiques, voulaient demain nous imposer le carcan d'une assemblée mal élue afin d'étouffer notre voix et briser notre unité, comme au temps de la Communauté européenne de défense, nous serions les premiers à repousser ce projet insensé.* »

Enfin, l'ancien premier ministre s'élève contre toute atteinte aux institutions de la Vᵉ République : « *Les mécanismes du pouvoir sont présentement adaptés aux exigences de la démocratie. Aux hommes qui les animent de s'en servir pour le bien public.* »

M. Robert Grossmann, délégué national à la jeunesse, assure que la défense de la liberté est un objectif prioritaire, mais évoque ceux « *qui ne connaissent pas encore une liberté qui conditionne pour eux toutes les autres : celle de vivre des fins de mois sans angoisse* ». Il poursuit : « *Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de dire ces choses et pourquoi en laisserions-nous toujours le plaisir à nos adversaires ? (...). Ce n'est pas une mentalité de « réformette » qui convient, c'est un état d'esprit de révolutionnaire qu'il faut, et nous l'avons ! Le gaullisme n'a jamais eu pour vocation de gérer la routine.* »

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général, se demande pourquoi, « *après trente-cinq années de gaullisme historique et dix-sept années de gaullisme politique* », presque tous les principes défendus par les gaullistes sont « *battus en brèche au sein de la nation* ». Ainsi, selon M. Sanguinetti, la Vᵉ République a doté la France des « *moins mauvaises* » institutions possibles : « *Or nous sommes probablement les seuls à être capables de les maintenir.* » La Vᵉ République a scolarisé la nation comme peu l'ont fait : « *Or une minorité entretient un terrorisme intellectuel tel que la plupart des jeunes ne sont plus enseignés mais conditionnés.* » M. Sanguinetti explique cette situation par l'absence d'un consensus social.

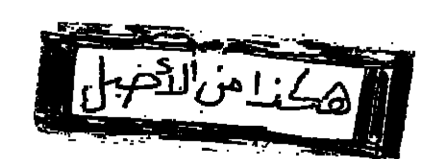
Après M. Hector Rivierez, député de la Guyane, qui, au nom des militants d'outre-mer, vient « *porter témoignage une fois de plus du génie civilisateur de la France* », M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint, fait approuver la « motion de synthèse » élaborée à partir des rapports des trois commissions. Il explique : « *L'objet de nos débats ne portait pas sur la conjoncture, sur les préoccupations immédiates. Non que nous leur déniions leur importance, mais nous estimons que nous n'avons pas, sur tel ou tel projet de loi en discussion, à dicter point par point leur position à nos groupes parlementaires. Nous avons encore moins*

255 467 ADHÉRENTS

Selon M. Charles Pasqua, délégué national à l'animation, l'U.D.R. compte 255 467 adhérents, dont 144 736 étaient à jour de leurs cotisations à la date du 10 juin. Entre le 1ᵉʳ juin et le 31 décembre 1974, l'U.D.R. a enregistré 244 démissions et procédé à 10 radiations. Entre le 1ᵉʳ octobre 1974 et le 10 juin 1975, elle a enregistré 13 753 adhésions nouvelles (10 730 depuis le 1ᵉʳ janvier).

Les adhérents de l'U.D.R. se répartissent ainsi. Selon le sexe : 40,6 % de femmes, 59,4 % d'hommes. Selon l'âge : 16,5 ont de seize à vingt-neuf ans, 19,3 % de trente à trente-neuf ans, 24,6 % de quarante à quarante-neuf ans, 39,6 % cinquante ans et plus. Selon les catégories socio-professionnelles : 9,5 % d'agriculteurs et salariés agricoles, 16,6 % de commerçants et artisans, 5,4 % de professions libérales, 3,5 % de cadres supérieurs, 3 % d'industriels, 11 % de cadres moyens, 22 % d'ouvriers, 19,5 % d'employés.

Enfin l'U.D.R. revendique 22 conseillers économiques et sociaux, 173 députés, 30 sénateurs, 565 conseillers généraux, 3 282 maires, 23 822 conseillers municipaux.



POLITIQUE

...s Chirac exercera un important rôle arbitral à la tête de l'U.D.R.

cas jadis. Si l'absence de M. Chaban-Delmas a été regrettée avec une touche de nostalgie mais sans remords, la présence de M. Olivier Guichard, vêtu d'un polo et dédicaçant son livre aux côtés de M. Alain Peyrefitte, contribuait à faire de la messe gaulliste de jadis la kermesse d'aujourd'hui, avec ses stands et même ses bougies tricolores vendues par les U.D.R. de la Nièvre pour « combattre Mitterrand ». Denier du culte ou exorcisme ?

Les gaullistes ont sans doute changé. Si les rangs des briscards s'éclaircissent, si les classes moyennes sont les mieux représentées et si les ouvriers revendiqués par l'U.D.R. étaient sans doute trop endimanchés pour être très repérables, les jeunes ont fait, cette fois-ci, une entrée en force dans les fédérations, réclamant même qu'on leur passe enfin le flambeau. Les valeurs sûres du verbe gaullien savent toujours faire recette, comme M. Debré, surtout, mais aussi comme MM. Couve de Murville, Messmer ou Sanguinetti, mais de nouveaux tribuns se révèlent parfois sans trop de maladresse.

Une certaine sensibilité gaulliste constitue le ciment de cette population disparate, de caractère nationaliste et populaire, qui a été exaltée davantage encore que par le passé. Tous les orateurs, et M. Chirac le premier, ont insisté sur la durée de l'histoire gaulliste, considérant ces assises comme les quatorzièmes (depuis 1947), datant l'ère gaullienne de 1940 et non de 1958, et se convainquant, comme M. Chalandon, qu'il y aura encore des gaullistes dans un siècle.

En attendant, on discerne trois dominantes dans le gaullisme de 1975 :

● Le besoin d'ordre et d'autorité doit être satisfait partout, dans les institutions comme dans les relations entre pays, dans la rue comme dans les usines, dans l'enseignement comme dans ce que M. Debré appelle les « valeurs fondamentales », que sont l'épargne, l'effort, la famille, le civisme.

● L'anticommunisme habituel et la réprobation du comportement de certains syndicats s'alimentent des luttes électorales présentes et de l'épouvantail des progrès de la gauche. La nocivité de l'action du parti socialiste, dénoncée par M. Chalandon, est un thème facilement mobilisateur.

● L'égalitarisme social est aussi une revendication unanime qui trouve ses justifications dans les injustices actuelles : salaires, revenus, retraites, travail manuel, et qui voit sa solution dans la « participation ». Si M. Chirac a affirmé, au détour d'une phrase, que la « troisième voie » esquissée par de Gaulle et la « société libérale avancée » de M. Giscard d'Estaing avaient la même inspiration et la même finalité, ses auditeurs avaient des appréciations plus nuancées.

Au terme de leurs assises, les gaullistes enthousiastes mais studieux avaient la conviction de former désormais de nouveau une puissante force politique originale, plus sentimentale que doctrinaire, et soutenant par raison autant que par intérêt politique, mais sans passion et sans aveuglement, l'action du chef de l'Etat. Ils étaient surtout convaincus d'avoir trouvé en M. Jacques Chirac un bon garant de leur identité.

Au conseil national, d'ici un mois, les passions retombées, un millier de délégués devront avec lucidité s'interroger sur l'étape supplémentaire que M. Chirac est en train de faire franchir au mouvement gaulliste.

ANDRÉ PASSERON.

à formuler nos directives au gouvernement sur la manière de résoudre des problèmes comme le maintien de l'emploi ou la lutte contre la hausse des prix (...). Il ne s'agissait pas davantage de débattre de notre doctrine fondamentale, l'indépendance nationale. On ne remet pas sa foi en question sur la place publique tous les deux ou trois ans.

» C'est sur les objectifs à moyen terme que les discussions devaient donc s'engager. Qui de nous, dans des réunions ou dans de simples conversations, par exemple sur les lieux de travail face à des militants communistes, n'a ressenti la nécessité non seulement de bien connaître sur tous les grands problèmes la pensée du mouvement, mais de disposer de sa formulation claire, communicable, écrite. » M. Guéna signale que le « *corps d'objectifs* », ainsi défini sera consigné dans le « *livre de l'U.D.R.* ».

LE PREMIER MINISTRE : ensemble, nous continuerons

Dans son discours de clôture des assises, M. Jacques Chirac affirme tout d'abord :

« *Nous, gaullistes, voulons maintenir une France forte dans une Europe unie et indépendante. Nous voulons construire une société de liberté, de responsabilité et de respect de l'homme.* »

Développant ces principes, il indique :

« *La Constitution de la Ve République a créé, sans nul conteste, le régime politique le meilleur que nous ayons connu depuis des siècles. Sa défense et sa consolidation restent parmi les objectifs primordiaux de notre mouvement. Nous n'accepterons sur ce point aucun compromis, aucun retour en arrière, aucune réforme qui puisse mettre en cause ses principes de base : la prééminence du président de la République, la séparation des pouvoirs, le contrôle direct qu'exerce le peuple souverain par le référendum et les élections.*

» Celles-ci doivent permettre de dégager une majorité de gouvernement, facteur de stabilité, donc d'efficacité de l'exécutif. Dans cet esprit, le mode de scrutin actuel, qui assure un contact direct et humain entre l'électeur et son député, s'oppose aux combinaisons des partis politiques qui se disputaient jadis la gestion de la misère de la France. »

A propos de l'Europe il déclare : « *Les pays de la vieille Europe périront s'ils ne parviennent pas, avant la fin du siècle, à créer une unité profonde et réelle face à l'impérialisme des grandes puissances et au dynamisme des pays du tiers-monde.* »

Abordant les questions économiques, l'orateur poursuit : « *Seule une croissance suffisamment rapide nous permettra d'assurer le plein emploi et d'atteindre, sans contrainte mais sans artifice, ce qui doit être* un des objectifs de notre société libérale, le droit au travail pour tous.

» Cette reprise de la croissance, après l'année difficile que nous avons connue, je pense que nous devrions la constater dans les mois à venir et la consolider au cours du VIIe Plan (...).

» Je pense que nous avons passé la période la plus difficile de cette crise. Nous voyons maintenant le bout du tunnel. »

Après avoir dénoncé dans le communisme « *une société de contrainte et d'ennui* », il ajoute :

« *Cette société, nous la repoussons et nous la combattons. Celle que nous voulons construire, cette troisième voie à laquelle nous a conviés le général de Gaulle, cette société libérale de type avancé que nous propose le président de la République, refuse à la fois les barreaux du collectivisme et l'injustice du capitalisme : elle doit être celle de la liberté, de la dignité de l'homme et de la participation.* »

Le premier ministre évoque successivement l'égalité des chances en disant : « *Il faut aller plus loin et donner une deuxième chance à ceux qui se seraient trompés.* » Il poursuit : « *Il faut revaloriser de façon importante la condition ouvrière. Cela suppose l'acceptation d'une nouvelle hiérarchie des rémunérations qui ne tienne plus compte uniquement des diplômes, des études, mais de l'utilité du travail accompli pour la communauté et de sa pénibilité. Il faut aussi tenir compte des autres composantes de la vie professionnelle. Il n'est pas normal que la durée du travail et l'âge de la retraite soient les mêmes, quelle que soit la nature de l'activité. Ceux qui ont travaillé pendant quarante ans dans les usines ont besoin d'un repos plus tôt que ceux qui ont préféré la vie moins pénible des bureaux, des administrations ou des services, et c'est ce que nous ferons.* »

En conclusion M. Chirac proclame, fréquemment applaudi :

« *Quelques heures avant sa mort, Georges Pompidou disait à un de ses proches : « Il faut » continuer. » Ce message ultime, il l'adressait à l'U.D.R. Il savait que notre mouvement, gardien des principes du gaullisme, assurerait la responsabilité de notre héritage politique. Il avait raison : les héritiers du gaullisme, c'est le peuple de France, c'est vous, et il vous appartient de continuer l'œuvre entreprise. Ensemble nous continuerons.*

» Nous sommes aujourd'hui en mesure de le faire.

» Nous le pouvons parce que nous n'avons rien renié des options fondamentales du gaullisme, que nous soutenons une politique conforme à ces options et que nous venons à nouveau par ces assises de les réaffirmer. »

Et il lance : « *Vive de Gaulle, vive la République, vive la France !* »

Tous les militants, debout, certains agitant des drapeaux l'applaudissent longuement.

Secrétaire général d'honneur

Le visage couvert de sueur, les doigts des deux mains tendus en V, M. Chirac salue, puis se rapproche des micros pour ajouter :

« *Les voies du gaullisme n'ont jamais été celles de la facilité. Aujourd'hui, nous n'avons pas la possibilité de nous tromper, si nous voulons assumer la responsabilité qui est la nôtre. Depuis le 14 décembre dernier, j'ai l'honneur d'être votre secrétaire général. J'ai estimé alors de mon devoir d'assumer cette tâche, parce que la désunion était dans nos rangs, et que la division nous menaçait. Votre rassemblement, aujourd'hui, prouve que le péril est écarté. Nous sommes à nouveau unis et forts pour les combats de demain. Je viens, comme j'en avais pris l'engagement, remettre mon mandat aux représentants de l'immense armée qui, depuis trente-cinq ans, a soutenu l'action du général de Gaulle pour la renaissance de la France. Ma tâche est terminée. Il est mieux pour vous que je quitte ma fonction. Il est mieux pour le pays que, derrière le chef de l'Etat, je me consacre entièrement à ma tâche de premier ministre. Il est mieux pour tous que l'attachement de l'U.D.R. à la démocratie ne soit contesté par personne. Dans un délai de trente jours, je convoquerai le conseil national qui élira mon successeur. En attendant, je charge votre compagnon André Bord d'assumer la direction effective du mouvement.* »

M. Chirac refuse alors par avance toute éventuelle « *présidence de l'U.D.R.* » en disant : « *Il ne saurait en être question pour moi, même si je me considère et me considérerai toujours comme moralement responsable de l'avenir de votre mouvement.* »

Les assises ont alors adopté par acclamation une motion lue par M. Theuriet, secrétaire et membre du bureau exécutif du Nord, ainsi rédigée :

« *Par leur accueil enthousiaste, les militants et délégués de l'U.D.R., réunis aux assises nationales de Nice, ont clairement marqué la reconnaissance qu'ils portent à Jacques Chirac pour le rôle décisif qu'il a joué dans le renouveau de l'U.D.R. Ils regrettent profondément, mais ils comprennent, sa décision de se démettre de ses fonctions de secrétaire général et de refuser la présidence du mouvement. Ils expriment à Jacques Chirac leur entière confiance et leur total soutien. Déterminées à lui donner, lorsque son successeur sera élu, la place particulière que méritent les services qu'il a rendus au mouvement, les assises nationales décident qu'il assurera désormais par son arbitrage le fonctionnement régulier des instances nationales de l'U.D.R. et, pour ce faire, lui donnent le titre de secrétaire général d'honneur.* »

Après avoir été invités par M. Chirac à chanter en chœur *la Marseillaise*, les congressistes ont longuement applaudi leur secrétaire général d'honneur.

A. P.-T. F.

La motion finale : maintenir les grands principes du gaullisme

La « motion de synthèse » élaborée à partir des trois commissions de travail réunies samedi confirme, en premier lieu, « l'attachement fondamental » *de l'U.D.R.* « à la politique d'indépendance nationale, telle qu'elle a été définie et menée par le général de Gaulle et poursuivie par Georges Pompidou ». *Le maintien de cette orientation suppose :* « 1) Une politique étrangère qui assure à la France sa dignité et sa liberté de décision ; 2) Une défense vraiment nationale fondée sur la disposition de l'arme nucléaire et sur une armée issue de la conscription ; 3) Le maintien des institutions de la Ve République. » *Les assises* « font du respect de ces trois impératifs la condition de l'appartenance de l'U.D.R. à la majorité ». *Elles* « constatent que le gouvernement, dirigé, sous la haute autorité du président de la République, par Jacques Chirac, y est resté fidèle et en félicitent le premier ministre ».

La motion demande ensuite « que la politique de développement économique et de progrès social par la participation soit poursuivie », *puis formule des propositions sur trois thèmes : la* « crise de société », *l'économie, le* « problème social ». *Sur le premier point, l'U.D.R.* « estime que l'évolution de la société est une donnée à laquelle il serait vain de s'opposer, qu'elle appelle des réformes profondes, afin que la loi s'adapte aux réalités nouvelles », *mais* « considère que certaines valeurs essentielles doivent être défendues » : *en particulier, elle souligne* « que l'opinion doit être alertée sur les dangers pour le pays de la crise démographique et que le gouvernement doit prendre d'urgence toutes les mesures pour l'enrayer ; que la politisation de la justice doit être condamnée et combattue ; que l'école doit rester neutre et pluraliste ».

Sur le plan économique, l'U.D.R. affirme notamment « la nécessité d'assurer la croissance économique indispensable au plein emploi et au progrès social », *mais aussi celle* « de sauvegarder la liberté d'entreprendre, de protéger l'exploitation familiale en agriculture, le commerce indépendant ainsi que l'artisanat, de maintenir le libre exercice des professions libérales ».

Sur le plan social, l'U.D.R. « souhaite une réforme de l'entreprise, fondée sur la participation des travailleurs et des cadres aux résultats, au capital, à la gestion et au contrôle ; exige que le pluralisme syndical soit garanti dans tous les secteurs d'activité ; tient pour indispensable que des mesures rigoureuses soient prises pour une plus équitable répartition des revenus ».

En conclusion, les assises de Nice « font confiance à Jacques Chirac pour maintenir les grands principes du gaullisme ; pour résoudre les problèmes immédiats de l'emploi, des prix, de la défense des libertés et du maintien de l'ordre public ; enfin pour mener à bien les réformes proposées, afin que la France indépendante soit aussi la France en marche ».

LE LEADER DE LA MAJORITÉ

(Suite de la première page.)

Ce parti est en vérité à l'image de celui qui en demeure le chef, et il y aurait là de quoi inquiéter certains partenaires de la formation gaulliste, voire les inciter à prendre leurs distances. Cette tentation est apparue nettement chez M. Servan-Schreiber et chez Mme Françoise Giroud, qui ont participé pendant le week-end aux assises des réformateurs, toujours à la recherche d'une unité difficile que tous n'envisagent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, de la même manière.

Tout en ayant le tort de reprocher à M. Chirac des propos qu'il n'avait pas tenus — il n'était pas allé jusqu'à qualifier de « criminels inconscients » ceux qui avaient voté pour M. Mitterrand en mai 1974, — le secrétaire d'Etat à la condition féminine a eu raison de relever que le premier ministre était sorti de son rôle de chef de gouvernement lors de la réunion électorale à laquelle il avait assisté le 11 juin au Havre. Il reste à savoir si Mme Giroud ne cherche pas par sa « sortie » à se détacher d'un gouvernement où son rôle n'est pas celui qu'elle espérait et si elle ne « s'interroge » pas un peu tardivement sur l'absence des véritables changements qui devaient « atteindre au cœur de la justice... au cœur de l'égalité... dans le domaine majeur de la fiscalité ».

Tandis que l'on jouait un peu la comédie aussi bien à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques qu'au Palais des expositions de Nice, c'est en fonction du vrai climat politique que les électeurs de la sixième circonscription du Havre se sont prononcés dimanche. La victoire de M. Rufenacht (U.D.R.) sur M. Colliard (P.C.), que nous commentons d'autre part, semble devoir s'expliquer pour partie par la crainte d'un électorat sensible à la subtile argumentation de M. Poniatowski : Il ne saurait être question, *bien sûr*, d'imputer à l'opposition ni aux syndicalistes du Livre la mort déplorable de Bernard Cabanes, mais il n'est pas inutile de souligner qu' « *on ne crée pas une situation de violence sans conséquences* ».

Argumentation qui a d'autant plus de chances d'être payante qu'à quelques jours de la rencontre « au sommet » du 19 juin, M. Mauroy, d'une part, MM. Marchais et Ansart, d'autre part, continuent d'entretenir un dialogue dépourvu de toute aménité.

« *L'union devient un peu moins commode* », constate joliment le maire de Lille. Il se pourrait que la formule s'applique bientôt non seulement à l'opposition de gauche mais aussi à la « nouvelle majorité présidentielle ».

RAYMOND BARRILLON.

M. MARCHAIS : les brodequins de Chirac.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, dimanche 15 juin, au micro de France-Inter :

« *Le pouvoir a mis en place une politique antisociale dont il craint les conséquences en raison du rapport de forces, qui ne joue pas en sa faveur. Le trio Giscard-Poniatowski - Chirac ne mène qu'une seule et même politique, celle des monopoles. Les gens de l'U.D.R., qui étaient hier les « godillots » du général, sont devenus aujourd'hui les « brodequins » de Chirac.* »

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a commenté en ces termes, dans le journal *Sud-Ouest*, la démission de M. Chirac : « *Cette nouvelle est importante et va dans le sens que je n'ai cessé de recommander. Il n'est pas possible d'en préjuger les effets dès aujourd'hui. Ces effets seront heureux dans la mesure où l'U.D.R. marquera son autonomie vis-à-vis du premier ministre, sans pour autant négliger les devoirs qui incombent à la plus importante formation de la majorité. Attendons pour juger.* »

● *M. Jean-Paul Fasseau*, président de l'Union des jeunes pour le progrès, a affirmé dimanche soir : « *L'U.D.R. devient ainsi un guignol permanent dans lequel les militants sont des marionnettes que l'on manipule, et M. Chirac démontre que son seul but était d'asseoir son autorité face au président de la République. L'U.J.P. constate que la majorité ressemble de plus en plus à un mauvais western où les seules motivations sont les ambitions personnelles.* »

● *M. Michel Poniatowski* a déclaré, samedi 14 juin, au cours du journal de R.T.L., dont il était le rédacteur en chef : « *Les batailles politiques ne se gagnent pas avec des sections. Il faut constituer de gros bataillons. Il faut donc favoriser la cohésion, de manière à ce que l'on se trouve en présence de l'U.D.R., d'une part, et d'autre part d'une confédération des indépendants et des réformateurs pour une action commune, en tout cas sur le plan électoral. Je souhaite que le mouvement réformateur réunifié se réunisse avec les républicains indépendants et la nouvelle confédération des indépendants pour conduire une action politique commune.* »

MAURICE THOREZ ET LE 13 MAI 1958

Au cours de l'émission « 12-14 » diffusée dimanche 15 juin sur France-Inter, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a démenti que, lors du 13 mai 1958, Maurice Thorez se soit rendu en Suisse, comme il est dit dans l'ouvrage de Philippe Robrieux, « Maurice Thorez, vie secrète et vie publique » (« le Monde » du 14 juin). M. Marchais a précisé qu'il était personnellement allé chercher Maurice Thorez et que le secrétaire général du P.C.F. avait vécu durant trois jours au sein d'une famille communiste de Villejuif.

ANCIENS COMBATTANTS

Manifestations à Paris et en province pour le « 8 mai » et la garantie du pouvoir d'achat des pensions

Samedi 14 juin, à l'appel de l'Union française d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre, une manifestation a rassemblé deux mille personnes (un millier selon la préfecture de police) sur la place du Palais-Royal à Paris. D'autres manifestations se sont déroulées en province.

Cette journée nationale d'action avait pour but de réclamer la garantie du pouvoir d'achat des pensions, qui connaissent actuellement, du fait de la non-application du rapport constant, une dévaluation de 25 %, ce qui représente une perte annuelle de 400 000 AF pour l'invalide à 100 %, et de 200 000 AF pour la veuve de guerre.

Les manifestants, qui arboraient un badge « *Oui au 8 mai* », entendaient aussi affirmer que l'anniversaire de la victoire de 1945 reste une fête légale en souvenir des sacrifices consentis par les anciens combattants, les prisonniers, les déportés et les victimes de guerre.

De leur côté, les anciens des réseaux Action de la France combattante, réunis samedi à Strasbourg, « *souhaitent le rapprochement franco-allemand, condition de la survie et de la sécurité de l'Europe, mais aussi que soit perpétué le souvenir de ceux qui ont combattu pour la liberté. A cette occasion, ils mettent en garde contre ceux qui cherchent à créer une confusion entre la réconciliation des peuples et la réhabilitation des criminels de guerre et du gouvernement de Vichy* ».

POLITIQUE

LES ASSISES DES RÉFORMATEURS

Un petit

Au terme des premières assises nationales de la Fédération des réformateurs, réunies samedi 14 et dimanche 15 juin à l'hôtel P.L.M. de Paris, les centristes ont indubitablement fait un pas sur le chemin de l'unité. Ils se sont en effet dotés d'une organisation commune considérable : un conseil fédéral a été élu, qui a lui-même désigné un bureau politique, dont est issu un secrétariat.

Pourtant, malgré le progrès dans l'union, ces assises n'auront pas manqué de décevoir nombre de ceux qui y participèrent.

Déçus en effet ceux qui, au cours des débats — et ils furent nombreux, — réclamèrent la constitution à bref délai d'un parti unique et la fin des antagonismes entre formations alliées.

Déçus aussi ceux qui, dans les rangs du Centre démocrate, tentèrent, avec l'accord de l'intéressé lui-même, d'amener la désignation de M. Jean Lecanuet à un poste de « porte-parole » ou de « représentant » équivalent à une présidence de la fédération.

Déçus également ceux qui, à l'inverse, attendaient qu'un tel congrès sanctionnât l'effacement du président du Centre démocrate (effacement parallèle à celui, déjà annoncé, de M. Servan-Schreiber). Ses adversaires ont dû le constater : l'ancien candidat à la présidence de la République est toujours là, appuyé sur ce qui est sans doute la seule réalité militante de la fédération, son parti, et aidé de sa grande pratique des congrès politiques.

Déçus, enfin, beaucoup de ces militants que l'on n'entendit guère et qui ne pesèrent pratiquement pas sur les décisions finales. En effet, dans la manière dont furent constituées les instances dirigeantes, rien d'autre ne fut retenu que ce qui avait été précisément mis au point dans les semaines qui précédèrent les assises (« le Monde » du 12 juin).

Quels obstacles demeurent, maintenant, entre la fédération telle qu'elle existe et l'union telle qu'elle est souhaitée ?

Les travaux des assises des réformateurs ont commencé, samedi 14 juin, en présence de quelque deux mille participants et des dirigeants des six formations contractantes, notamment : MM. Jean Lecanuet et André Diligent (Centre démocrate), M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud (parti radical), MM. Michel Durafour et Jean-Jacques Carpentier (Centre républicain), MM. Max Lejeune et Georges Donnez (Mouvement démocrate socialiste de France), MM. Jacques Duhamel et Jacques Barrot (Centre Démocratie et Progrès), MM. Jacques Soustelle et Charles Béraudier (Progrès et Liberté), les « non-inscrits », réformateurs n'appartenant à aucun parti, étant représentés, entre autres, par M. Joseph Voyant, sénateur du Rhône.

Après les interventions de MM. Max Lejeune et André Diligent (*Le Monde* daté 15-16 juin), les congressistes entendent, notamment, Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines (rad.), MM. François Garcia (rad.) et Jacques Soustelle, président du Mouvement Progrès et Liberté, qui constate que les réformateurs ont de nombreuses raisons de s'unir mais qu'il ne serait « *pas réaliste* » de leur part de penser pouvoir effacer leurs différences du jour au lendemain. L'ancien ministre du général de Gaulle est favorable à la création d'une « *fédération à vocation unitaire* ».

Samedi après-midi, M. Bernard Stasi, vice-président du Centre Démocratie et Progrès, ancien ministre, déclare : « *Nous n'avons que quelques mois pour prouver que nous sommes à la hauteur de notre mission, que nous sommes capables de participer activement, ensemble, à la transformation de notre société. Sinon, sachons-le, la nouvelle France se fera sans nous. Et nous disparaîtrons, sans gloire et sans bruit. L'histoire est sans pitié pour ceux qui manquent les rendez-vous qu'elle leur donne.* »

M. Eugène Claudius-Petit, député de Paris (C.D.P.) souligne que « *toutes les réformes seront balayées si la liberté n'est pas défendue passionnément* ».

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber prend alors la parole. Il confirme son intention de n'être candidat à aucun poste de responsabilité de la Fédération et sa décision d'abandonner « *avant l'été* » la présidence du parti radical (à laquelle, statutairement, il n'est pas rééligible lors du congrès de l'automne prochain). Puis il rend hommage successivement à MM. Jacques Duhamel, Eugène Claudius-Petit, Michel Durafour (qui, selon lui, « *a le choix de mener sa carrière politique en solitaire ou parmi les réformateurs* »), Jacques Soustelle, à Mme Françoise Giroud et à M. Jean Lecanuet, auquel il déclare avoir été lié par « *une confiance morale partagée et sans défaillance* ». Le président du parti radical critique alors la lenteur et la « timidité » avec laquelle les réformes ont été entreprises depuis un an par le gouvernement, notamment en ce qui concerne la décentralisation et la redistribution des revenus. Il conteste en particulier la façon dont a été élaboré le VII[e] Plan et la faiblesse du contenu du projet. « *Emploi de l'argent public, égalité fiscale, pouvoir régional, sur tous ces points,* souligne-t-il, *rien n'est encore véritablement venu depuis douze mois. Nous réclamons non pas l'accomplissement, mais le début de l'espoir. (...) Si nous ne conservons pas nos exigences particulières, notre intransigeance,* ajoute-t-il, *les Français déçus — et il y en a — n'auront d'autre recours que le programme commun.* » M. Servan-Schreiber émet alors le souhait qu'à intervalles réguliers la Fédération des réformateurs se prononce sur la participation au gouvernement des ministres issus de ses rangs. Cette suggestion ne sera pas reprise, mais suscitera de nombreuses réserves dans les couloirs du congrès, en particulier celle de M. André Rossi, secrétaire d'État, qui estime que ce serait là « *un retour à ce qui la IV[e] République avait de pire* ».

M. Michel Durafour intervient après Mme Françoise Giroud. Le ministre du travail sera le seul des principaux dirigeants du Mouvement de la gauche réformatrice à monter à la tribune. (Lors des ses assises de Toulon,

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Les participants aux assises nationales de la Fédération des réformateurs ont procédé, dans l'après-midi de samedi, à l'élection d'un conseil fédéral. La composition de celui-ci est conforme aux accords précédemment établis entre les différentes formations : il est constitué de 78 membres (20 pour le Centre démocrate, 15 pour le parti radical, 10 pour le M.D.S.F., 10 pour le C.D.P., 10 pour le Centre républicain, 7 pour les non-inscrits, 6 pour le Mouvement Progrès et Liberté). Ce conseil fédéral s'est réuni dimanche après-midi pour élire un bureau politique. Ce bureau, dont la première réunion a eu lieu immédiatement, est composé de 23 membres, qui sont :

— Pour le Centre démocrate : MM. André Diligent, Loïc Bouvard, André Colin, Jean Briane, Dominique Pado, Maurice-René Simonnet.

— Pour le parti radical : MM. François Garcia, Philippe Pontet, Jean-Claude Colli et Mme Brigitte Gros.

— Pour le Centre Démocratie et Progrès : MM. Pierre Bernard-Reymond, Jean Cluzel et Bernard Stasi.

— Pour le Centre républicain : MM. André Morice, Jean-Jacques Carpentier et Francis Palmero.

— Pour le M. D. S. F. : MM. Emile Muller, Georges Donnez et Georges Nicod.

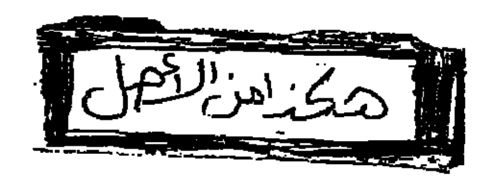
— Pour les non-inscrits : MM. Raymond Dronne et Joseph Voyant.

— Pour le Mouvement Progrès et Liberté : MM. Jacques Soustelle et Claude Chambard.

A ces 23 membres s'ajoutent les 9 réformateurs membres du gouvernement :

MM. Jean Lecanuet, Pierre Abelin, Mme Annie Lesur, pour le Centre démocrate; Mme Françoise Giroud et M. Gabriel Peronnet, pour le parti radical ; M. Jacques Barrot, pour le C.D.P. ; MM. Michel Durafour, André Rossi et Aymard Achille-Fould, animateurs du Mouvement de la gauche réformatrice, qui ne sont pas membres du conseil fédéral, participeront aux réunions du bureau.

Le bureau, à son tour, a désigné un secrétariat fédéral qui sera chargé du pouvoir exécutif. Ce secrétariat est composé de MM. André Diligent, François Garcia, Jean-Jacques Carpentier, Claude Chambard, Joseph Voyant, Georges Nicod et Bernard Stasi.



pas vers l'unité

La concurrence du Mouvement de la gauche réformatrice d'abord. La présence à l'hôtel P.L.M. de M. Michel-Durafour, fondateur du M.G.R., et de ses amis, ne lève pas tout à fait l'hypothèque. Le refus du ministre du travail de tenter de prendre lui-même la conduite des opérations (la tendance lui fut un instant favorable samedi) ne s'explique sans doute pas uniquement par la circonspection que lui inspirait la composition de l'assemblée. En ce domaine, la question est en fait se savoir si, à l'Elysée comme au ministère de l'Intérieur, on continue de vouloir distinguer entre, d'une part, une démocratie chrétienne centriste et susceptible de s'allier avec les giscardiens, et, d'autre part, une aile gauche de la majorité, d'essence radicale, destinée à favoriser les contacts avec *la branche la plus modérée de l'opposition*. L'attitude qu'adoptera M. Durafour à l'égard de la Fédération dépend de la réponse qui sera donnée en haut lieu à cette question.

Deuxième obstacle : le défaut de crédibilité. C'est là un handicap que les centristes connaissent bien, et depuis longtemps. Ce n'est pas sur ce terrain qu'ils ont beaucoup gagné dimanche, notamment en laissant à des personnalités comme MM. Max Lejeune et André Fosset — aussi peu « ère nouvelle » que possible — le soin de présenter le bilan de leurs travaux. De leur côté, les sept « jeunes » secrétaires fédéraux, pratiquement inconnus, à l'exception de MM. Stasi et Diligent, auront bien du mal à imposer leur autorité à leurs pairs comme à l'opinion.

Finalement, la pérennité de M. Jean Lecanuet au premier rang de la famille centriste, les difficultés rencontrées par ses adversaires pour lui trouver un successeur et l'absence de renouvellement dans la liste des orateurs qui interviennent au cours d'un tel congrès mettent en relief la troisième faiblesse des centristes : une relative pauvreté en hommes.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

le 7 juin, le M.G.R. a décidé de ne pas participer en tant que tel au congrès de la *fédération*.) Parmi les autres responsables « *démocrates sociaux* », outre M. André Rossi, M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat (qui à Toulon s'était montré le plus hostile à la participation du M.G.R. aux assises de Paris), sera présent dimanche matin, mais aucun de ces trois membres du gouvernement ne sera candidat à un siège au conseil fédéral des réformateurs.

M. Durafour énonce les réformes sur lesquelles tous les réformateurs doivent se trouver d'accord « *y compris quand ces réformes risquent d'être impopulaires pour une partie de notre électorat* ». Il ajoute : « *S'ils sont d'accord sur ces projets, s'ils existent, alors pourquoi les réformateurs ne constitueraient-ils pas un grand parti unitaire, solidement structuré?* » Le ministre conclut : « *Je ne suis pas un solitaire. Je souhaite de tout mon cœur travaille avec vous. Mais je voudrais vous dire que si, demain, nous ne débouchons pas sur un grand parti unitaire, nous aurons pris une très lourde responsabilité.* »

Après M. Emile Muller, député du Haut-Rhin, qui se déclare en *faveur du régime collégial* au sein de la Fédération, M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg (C.D.P.), ancien président du conseil, est longuement et à plusieurs reprises applaudi, en particulier lorsqu'il déclare : « *Il faut que nous franchissions un pas décisif vers l'unité. Nous devrions convoquer, après une phase collégiale de six mois, un congrès de l'unité. Ce qui compte, c'est l'image d'un homme. Est-ce que cet homme est parmi nous, je ne répondrai pas, encore que j'aie mon idée sur la question. Nous n'échapperons pas à la personnalisation. Tant qu'il y aura Jacques Chirac pour représenter l'U.D.R., Michel Poniatowski pour représenter les républicains indépendants et qu'en face les réformateurs ne présenteront qu'un collège, une nébuleuse diront certains, la partie ne sera pas égale.* »

M. Georges Donnez, député du Nord (M.D.S.F.), estime que son parti doit, au sein de la Fédération, garder sa personnalité, « *parce que*, dit-il, *nous sommes les seuls à pouvoir accueillir les socialistes* ».

M. LECANUET : la structure la plus unitaire possible

Après M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin (Centre démocrate), qui déclare : « *Nous en avons assez de perdre notre temps et notre électorat* », M. Jean Lecanuet intervient. Le ministre de la justice reconnaît : « *Si nous avions été unis plus tôt, peut-être aurions-nous pu déferler plus vite à travers l'armée U.D.R., qui s'est aujourd'hui reformée en carré.* » « *Mais*, ajoute-t-il, *il est déjà temps de nous préparer aux élections. (...) Nous sommes la gauche de la majorité présidentielle, et cette majorité, Dieu sait qu'elle a une droite. (...) Les frontières se dessineront véritablement lorsqu'il s'agira de voter les réformes de structures.* »

Le président du Centre démocrate évoque ensuite la nature des liens que doivent tisser les réformateurs : « *Quelle structure ? La plus unitaire possible. Et je n'exclus pas qu'un jour cette union fédérale aboutisse à une formation unique. Mais prenons garde de ne pas brusquer le processus, nous risquerions le fractionnement. (...) Je souhaite une fédération très unitaire, un choix en commun des candidats aux élections et qu'aucune alliance ne puisse être tentée par un des partis constitutifs sans l'accord fédéral. (...) Cela évitera que se reproduise la mésaventure qui m'est arrivée au Havre où, participant à un meeting de soutien à un candidat réformateur (ayant pour suppléant un membre du M.D.S.F.) j'apprends que, la veille, un autre ministre réformateur* (N.D.L.R. : M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat, vice-président du C.D.P.) *est venu soutenir le candidat U.D.R. Cela ne doit plus se reproduire.* » M. Lecanuet déclare encore : « *Il faut nous identifier à l'aspect réformiste du président de la République. Nous devons être les plus proches de la pensée réformiste présidentielle. Ne laissons pas prendre par d'autres cette image et cette place.* »

M. Alain Poher, président du Sénat, est alors accueilli par le congrès. Il déclare à la tribune : « *Vous êtes tous mes amis. Vous étiez tous à mes côtés en 1969. Unis, vous représentez une force dans le pays. Divisés, vous n'êtes rien.* » On entend ensuite M. Antoine Lacroix (M.D.S.F.) évoquer la nécessité de réformer les finances locales et MM. Spriet (rad.), Louis (réf.), Giraud (réf.) et Théry (réf.). La séance est levée en *début* de soirée. Les commissions se réunissent samedi soir. Elles ont pour thème : la croissance et l'emploi, « *la révolution culturelle* » la France dans le monde, et « *les chances de la démocratie* ». Les rapports en seront présentés dimanche matin respectivement par M. Georges Donnez, Mme Nicole Chouraqui (rad.) et MM. Francis Palmero (Centre rép.) et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Au cours des débats de la commission présidée par M. Servan-Schreiber la possibilité est longuement évoquée de soumettre aux assises une résolution tendant à doter la Fédération d'un président. Cette proposition sera finalement abandonnée.

Dimanche 15 juin, prennent la parole, outre les rapporteurs, MM. Jean-Marie Daillet, vice-président d Centre démocrate, qui recommande la désignation d'un président ; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, secrétaire général du C.D.P., qui souligne les dangers d'une « *mystique unitaire* » qui « *n'accepterait pas le passage par une phase communautaire* » ; Pierre Abelin, ministre de la coopération, secrétaire général du Centre démocrate, qui recommande aux réformateurs de ne pas « *établir de surenchères* » et de ne pas présenter de propositions inacceptables ; Loïc Bouvard (Centre dém.), qui estime : « *Face à Jacques Chirac et à Michel Poniatowski, il faut que notre mouvement se donne une voix (...), une figure de proue.* » M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat, secrétaire général du parti radical, déclare : « *L'unité d'action serait bien factice et conduirait en fait à un rétrécissement et à un appauvrissement si la Fédération des réformateurs ne se montrait respectueuse de la diversité de ses composantes.* » On entend ensuite MM. Berthiaux (réf.), Favier (Centre dém.), Briane, député de l'Aveyron (Centre dém.), Voyant, sénateur du Rhône, qui présente le rapport sur les structures de la Fédéraion, Cornorèche et Adam (réf.).

M. Bernard Stasi fait adopter la déclaration de politique générale dans laquelle la Fédération affirme notamment : « *La réforme est une nécessité vitale ; sans un effort vigoureux de réduction des inégalités, le consensus national sera en danger. (...) Nous ne remplirons notre mission que si nous faisons l'effort de construire une force politique unie.* »

Les premières assises de la Fédération des réformateurs sont déclarées closes dimanche 15 juin peu après midi.

Au cours de sa première réunion dimanche après-midi, le conseil fédéral ne retient pas une proposition, présentée notamment par M. Max Lejeune, de confier à M. Jean Lecanuet une fonction de porte-parole ou de représentant de la Fédération. Les radicaux, en particulier, se déclarent *opposés à cette solution*.

Mme Françoise Giroud : cracher sur l'opposition est insupportable

Les assises des réformateurs ont été l'occasion pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, et Mme Françoise Giroud, vice-présidente et secrétaire d'Etat à la condition féminine, de durcir très nettement le ton à l'égard du gouvernement et de M. Jacques Chirac. Mme Giroud a, en particulier, fait allusion à la déclaration dans laquelle, le 11 juin au Havre (le Monde *du 13), le premier ministre avait estimé que « la France, en n'élisant pas M. François Mitterrand à la présidence de la République, a échappé à l'un des plus grands drames de son histoire ».*

Le secrétaire d'Etat a répondu en ces termes : « *Oui, j'ai voté pour François Mitterrand, avec angoisse et avec trouble, mais aussi avec la certitude qu'il fallait changer les conditions de vie. Je ne renie pas ce vote, loin de là (...). Je n'accepte pas que l'on dise de la moitié des Français qu'ils ont été des criminels inconscients alors qu'ils obéissaient à un élan profond de révolte et à un espoir fragile, un espoir tremblant : l'espoir de voir cette société pétrifiée s'ouvrir enfin au mouvement et à la vie démocratique. Je n'accepte pas que l'on crache sur l'opposition. C'est peut-être habile, mais c'est insupportable (...).*

» Alors je dis : les changements qui devaient atteindre au cœur de la justice, où sont-ils ? Les changements qui devaient atteindre au cœur de l'égalité, où sont-ils ? Où sont les progrès à accomplir dans le domaine majeur de la fiscalité ? Où sont les grandes réformes de structure ? Et je m'interroge (...). Je ne suis pas entrée au parti radical pour les honneurs. S'il fallait choisir, je préférerais être un militant debout qu'un ministre couché. »

La réponse de M. Chirac

Informé, à Nice, de ces propos, M. Jacques Chirac a estimé, en privé, que Mme Giroud avait « *perdu une fois de plus une occasion de se taire* » : d'abord, a-t-il précisé, parce qu'un membre du gouvernement *se tait ou s'en va*, mais n'a pas à contester publiquement les propos de premier ministre, ensuite parce que, dans sa déclaration du Havre, le premier ministre n'avait pas qualifié les Français de « *criminels inconscients* ». Toutefois M. Chirac a estimé que cet éclat était incomparablement moins grave que celui qui, à cause d'un désaccord sur la politique nucléaire, avait valu à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber d'être évincé du gouvernement le 9 juin 1974.

ÉDUCATION

Le silence des étudiants

(Suite de la première page.)

Il a vingt ans et l'avenir devant lui. Voici comment il le voit : « *Je ne veux pas entrer dans le privé, je ne veux pas que quelqu'un gagne de l'argent sur mon dos. La recherche, pour moi, serait l'idéal. Si je n'arrive pas à en faire, je ferai de l'enseignement dans un lycée, un C.E.S. ou même un collège d'enseignement technique. Il y a une gradation dans mes espérances. Si je ne peux faire ni de la recherche ni de l'enseignement, j'essaierai d'entrer dans la fonction publique.* » Cette opposition entre le public — sécurité, liberté, considération — et le privé — risques, aliénation — n'apparaît pas comme un trait de jeunesse. Mais Jérôme la justifie par une certaine expérience du travail dont il a gardé le dégoût du « système ».

« *J'ai souvent travaillé*, dit-il, *pendant mes vacances et j'ai vu le système à la base : j'ai été laveur de carreaux, débardeur aux Halles, guide touristique, maître nageur, serveur dans un hôtel. Ça ne m'a pas éclairé sur le système économique, ça m'en a dégoûté. Aux Halles, j'ai vu un directeur commercial s'épuiser à la tâche pour un propriétaire qui n'en fichait pas une rame. Le directeur commercial est mort d'un infarctus, le proprio vit encore. Ça m'a fait réfléchir.* »

Cet étudiant qui avait quatorze ans en 1968, à Lens, se souvient surtout qu'il avait pris, cette année-là « *sa première cuite* » à l'occasion d'une « balade de lycéens » dans les rues de la ville, ce que, ailleurs, on appelait une manifestation. Sept ans après, mai 1968, pour lui, se résume à des petits souvenirs : il n'a ni regrets profonds ni espérances folles.

Les « frigos » de Bachelard

Le campus d'Annapes, où Jérôme ne vient que pour suivre des cours ou prendre quelques repas au restaurant universitaire et dont il fuit l'atmosphère ennuyeuse, c'est tout l'univers de Xavier, le jeune électronicien. Des bâtiments modernes — c'est-à-dire plats et passe-partout — ponctuent la monotonie d'une plaine battue par des vents humides. Cinq petits immeubles gais comme des boîtes à chaussures sont posés dans un coin du campus. Un rez-de-chaussée et deux étages. A chacune des nombreuses fenêtres pendent des filets à provision : ce sont les « frigos » de la résidence universitaire Bachelard. C'est là que, en dépit des règlements, 468 garçons et 312 filles entreposent les citrons, les camemberts, les yaourts et les boîtes de ravioli qui viendront parfois suppléer — la lassitude aidant — la nourriture monotone et terne des restaurants universitaires.

Achetées à Lille ou rapportées de chez les parents, ces victuailles qui ornent médiocrement les façades austères de la résidence paraissent le dernier refuge d'un individualisme sept cent quatre-vingt fois renouvelé. Non seulement toutes les chambres se ressemblent — un lit, une table, une chaise, une armoire, un lavabo, une étagère, un panneau de bois pour afficher ce que l'on veut — mais même la fantaisie du « frigo » est uniforme. On a l'impression que tout le monde n'y verrait que du feu si, nuitamment, un farceur s'avisait de changer les filets de fenêtre.

Tout pour l'électronique

Ce qui change sûrement d'une chambre à l'autre, ce sont les individus. Aucun d'eux ne représente l'ensemble — ni une *moyenne* — mais chacun d'eux existe. Xavier, par exemple. Au « resto u », tout à l'heure, les coudes en ailes de Concorde, le nez dans son assiette, tout pénétré de l'importance du repas, il n'avait pas un regard pour l'extérieur. Pas un regard pour les joyeux lurons qui se lancent à travers la salle des pelures d'orange ou des tranches de pain. Pas un regard pour son voisin, un petit brun qui suçait, sans joie, la fourchette un peu triste, des frites aussi grasses qu'avachies. Pas un regard non plus pour cette grosse fille à l'aise qui, derrière, anime à elle seule tout un groupe de convives. Au « resto u » comme ailleurs, les étudiants vont seuls, et c'est triste. Par couples, ils sont touchants. En bande, ils sont bruyants. Xavier mange et va toujours seul. Son espérance et son soutien, c'est l'électronique.

Tous les jours à 1 heure de l'après-midi, cet étudiant de première année, au département de génie électrique de l'I.U.T. de Lille, vient prendre son petit café à la cafétéria de la résidence Bachelard, où il a sa chambre. Le cheveu court, blondinet, Xavier a — comme beaucoup d'étudiants — les épaules voûtées. Avec son air de jeune mousse de la marine américaine, Xavier le solitaire, une fois lancé à parler de lui, ne peut plus s'arrêter. Cela prouve au moins qu'il en a trop rarement l'occasion.

Il n'a pas été victime d'une orientation négative et c'est de longue date que ce fils d'un petit industriel, aujourd'hui décédé, a voulu préparer un diplôme d'électronique. Ses projets sont simples et carrés : obtenir le diplôme universitaire de technologie et tenter d'entrer dans une école d'ingénieurs. Sa vie est entièrement orientée vers ce but, et s'il regrette d'avoir à travailler beaucoup, on sent que c'est pour la forme. Xavier éprouve de temps en temps, le dimanche, « *le besoin de prendre un bol d'air* ». Il quitte alors pour une heure ou deux les grands espaces du campus et va à Lille « *s'aérer* »... au fond d'un bistrot enfumé. « *Simon*, dit-il, *quand j'ai le cafard je me plonge dans un montage électronique. Dimanche dernier, j'en ai fait un de 7 heures du soir à 3 heures du matin.* »

Sa chambre a été transformée en atelier. Dans le peu de temps que lui laissent les cours (trente heures par semaine) et les examens du contrôle continu, Xavier traîne sur le campus une existence un peu molle et ennuyée. Mais il ne veut pas le reconnaître : « *Quand tu vas au bistrot le dimanche, vous discutez de quoi ? — Eh bien, on discute ! — De politique, des études ? — Ah ! non, on discute, quoi.* » Il se méfie de la politique, à laquelle il ne connaît pas grand-chose. Il envisage tranquillement de vivre ici trois ou quatre ans encore, dimanches compris : « *On n'est pas si mal ici. Et puis, où aller ? Bien sûr, c'est le paysage du Nord, mais il n'y a pas besoin de soleil ici, le paysage n'est pas fait pour cela.* »

A l'opposé de Xavier, qui, malgré ses dix-huit ans, est resté un enfant qui joue à l'électronique, Philippe a pris la vie à bras-le-corps et ne se satisfait pas des conditions matérielles qui font des étudiants de la résidence des assistés passifs et comblés. Président de l'association des résidents, il en est à son troisième campus, après Nancy et Reims. C'est un vieux routier, organisé et décidé. Il a su, en modifiant la position des meubles dans sa chambre, donner l'illusion qu'elle est plus grande que les autres. Et pourtant...

Philippe en a parfois assez de se « décarcasser » pour des résidents qui ne s'intéressent à rien, sauf à la télévision, devant laquelle, le soir venu, ils s'agglutinent, murés dans leurs solitudes coexistantes. « *Pour mobiliser les gens*, dit-il, *c'est quelque chose de terrifiant. Les étudiants veulent bien participer à une activité collective si chacun en voit l'issue pour soi et dans un proche avenir. Il faut prendre les gens un par un. La motivation ne viendra que le jour où l'on donnera des notes pour les activités extra-scolaires.* » En attendant cette époque hypothétique, l'association des résidents compte un peu moins de deux cent cinquante adhérents, vingt personnes pouvant militer mais cinq seulement qui travaillent réellement à animer la résidence. Elles y ont autant de mérite qu'elles rencontrent d'insuccès : en dehors de la télévision et de la discothèque, l'activité la plus populaire est celle des « zin-zins », ces surprises-parties qu'organisent, le mercredi soir, diverses associations du campus. « *Mais il y a toujours une seule fille pour trois garçons* », regrette Philippe.

Elève dans une école d'ingénieurs rattachée à l'université, diplômé de physique et chimie, Philippe, lunettes cerclées d'or, voix bien posée un rien précieuse, ne regrette pas l'orientation qu'il a choisie : « *Si c'était à refaire, je referais du technico-commercial.* » Il sait qu'il « *n'aura pas de problèmes de* '*débouchés* » et c'est peut-être cette perspective claire qui lui donne, vis-à-vis des autres résidents, plus anxieux du futur, une allure de grand frère. Au campus comme à l'école, où il est aussi président de l'association des élèves, Philippe constate que « *d'année en année les gens sont de plus en plus individualistes et de plus en plus mous* ». Les clubs de loisirs survivent tant bien que mal, les organisations d'étudiants distribuent des tracts qu'on ne lit plus. Les étudiants se fuient : « *Quand un voisin de résidence fait du bruit, on ne va pas le voir pour lui demander d'en faire moins, on va voir le directeur.* » « *J'ai*, dit-il en riant, *un dévouement sans limites pour des gens qui s'en fichent. Il y a quelques semaines, j'ai fait venir des clowns pour un débat. On a eu cent cinquante personnes. Ma satisfaction, c'a été de voir rire les gens.* » Sur le campus d'Annapes il y a un étudiant qui se souvient avec satisfaction d'avoir vu rire ses camarades !

BRUNO FRAPPAT.

Prochain article :

« LES JEUNES VIEILLISSENT »

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Fédération nationale des syndicats autonomes déplore « les hésitations et les incertitudes » du gouvernement

« Flottements, hésitations, incertitudes... » : les *dirigeants de la Fédération* nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, au cours d'une conférence de presse, jeudi 12 juin, se sont montrés passablement critiques à l'égard d'un secrétariat d'Etat qu'on accuse d'être souvent proche d'eux. « Les problèmes importants — accès à l'Université, statuts et carrières, recrutement des enseignants, revalorisation des heures supplémentaires et de la prime de recherche, — restent sans solution satisfaisante. Il n'est pas possible de continuer à les laisser pourrir », a notamment déclaré M. Christian Bénezech, ancien doyen de médecine, président de la Fédération. Plusieurs responsables de syndicats adhérents ont réclamé un *accroissement des crédits ou de postes* d'enseignants dans certaines disciplines (1).

Les responsables de la Fédération ont souligné « *le climat de lassitude et de résignation* » dans les universités, dû, selon eux, aux « *structures inadaptées* » des établissements, à « *une application arbitraire de la loi d'orientation* », à « *l'indécision chronique de l'administration centrale* » et au fait que beaucoup d'enseignants sont « *exclus* » des décisions. Par exemple, selon M. Bénezech, tous les professeurs et maîtres de conférences devraient participer au recrutement des enseignants de rang magistral. Enfin, « *des groupes à idéologie politique se sont parfois emparés de l'Université* ». M. Bénezech a demandé au gouvernement « *de ne pas abandonner l'Université à des féodalités locales ou régionales. L'autonomie des établissements est un faux problème* », a-t-il dit.

M. Bénezech s'est déclaré hostile à la possibilité pour les universités d'imposer des conditions *particulières de recrutement* des étudiants, comme le prévoient les actuels projets du gouvernement. En revanche, l'institution de « *profils* » d'entrée peut permettre la « *sélection qualitative* » que la Fédération souhaite pour l'accès à l'enseignement supérieur, à l'exception des filières conduisant à des professions précises, comme la médecine et la pharmacie où, en fonction des « besoins », il lui paraît nécessaire de fixer un maximum d'étudiants à admettre.

En ce qui concerne le statut des enseignants, M. Blanc-Jouvan, professeur de droit du travail à Paris I, a notamment déploré l'inactivité du secrétaire d'Etat *aux universités*, à *propos des assistants* en droit et sciences économiques : « *Il n'est pas étonnant qu'ils jugent la situation insupportable* », a-t-il déclaré. Le syndicat autonome est opposé à la « *titularisation* » des assistants que réclament plusieurs organisations syndicales ou corporatives (*le Monde* du 7 mai) parce que beaucoup d'assistants actuellement en exercice seront bloqués à ce niveau, faute d'aptitudes suffisantes à la recherche. Le syndicat souhaite que les assistants soient recrutés pour cinq ans (avec une « rallonge » éventuelle de deux ans) et soient chargés de quatre heures de travaux dirigés par semaine : cela leur donnerait « *une sécurité suffisante* » et leur permettrait d'achever une thèse de doctorat d'Etat. Des « *débouchés* » dans la fonction publique devraient être offerts à ceux qui ne pourraient poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur.

M. Canlorbe, secrétaire général du *syndicat autonome de médecine*, a réclamé « *une ouverture et une accélération des carrières* », notamment l'accroissement des postes de titulaires offerts dans les centres hospitaliers universitaires et régionaux, la recherche, l'administration de la santé publique, et celui du nombre de maîtres de conférences ainsi que l'accession automatique des maîtres de conférences au rang de professeur au bout de dix ans. Pour la pharmacie, le syndicat autonome juge le sous-encadrement « *dramatique* » : il demande « *un plan de rattrapage* » comprenant la création de plus de cinq cents postes sur trois à cinq *ans, et notamment de vingt-cinq* à la rentrée 1975, et de cent vingt-deux au budget de 1976.

(1) La Fédération déclare compter dix mille adhérents — la moitié des professeurs et maîtres de conférences en lettres et davantage en droit, médecine et pharmacie — sans donner cependant de chiffres précis pour aucun de ses syndicats.

LA SITUATION DES ASSISTANTS EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

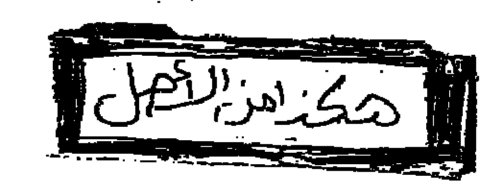
Les discussions se poursuivent entre le secrétariat d'État et les syndicats

Tandis que les assistants en droit et sciences économiques poursuivent leur grève administrative, les discussions continuent entre le secrétariat d'Etat aux universités, d'une part, et le Syndicat national de l'enseignement supérieur, le Syndicat général de l'éducation nationale et l'Association nationale des assistants, de l'autre. Les trois organisations *ont protesté contre le refus de* M. Soisson d'envisager la titularisation des assistants. Mais elles estiment qu'un début de solution apparaît sur certains points. En attendant, elles maintiennent leur mot d'ordre.

Le secrétariat d'Etat, s'en tenant à la décision de créer dans l'enseignement supérieur deux corps de titulaires (les maîtres et les professeurs), a proposé que les assistants en fonction soient maintenus en poste jusqu'à l'entrée en application du futur statut, sauf faute professionnelle dûment constatée. Après l'entrée en vigueur du statut, les assistants qui n'auraient pas les titres nécessaires pour devenir maîtres pourraient obtenir des emplois de collaborateurs techniques (avec un statut semblable à celui du C.N.R.S.). Ils garderaient leur salaire et pourraient entrer dans le corps des maîtres, une fois achevés les travaux de recherches nécessaires.

Les trois organisations ont adressé une lettre à M. Soisson, demandant que des procédures spécifiques d'intégration dans le *futur corps des maîtres*, différentes de l'actuelle inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant, soient prévues pour les assistants en exercice. D'autre part, elles veulent que soient réexaminés les cas de ces assistants menacés de n'être pas renouvelés dans leurs fonctions.

A Lille, plus de deux cents étudiants en droit et sciences économiques ont manifesté vendredi *13 juin* dans le centre-ville, pour exprimer leur « *volonté de passer leurs examens* ». Ils redoutent en effet de perdre une année en raison de la grève administrative des assistants et réclament une solution rapide « *dans l'intérêt de tous* ».



ÉDUCATION

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Plus de trois cent mille étudiants en 1974

L'assemblée générale de l'Alliance française (1) a eu lieu le vendredi 13 juin en présence de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. Au cours de l'année 1974, 33 385 étudiants appartenant à cent trente-deux nationalités ont été accueillis au siège parisien de l'Alliance française, a précisé son secrétaire général, M. Marc Blancpain. Le nombre des étudiants européens a encore régressé, tandis que s'élevait celui des étudiants venus d'Amérique latine (+ 16 %), d'Afrique anglophone (+ 12 %) et d'Extrême-Orient (+ 8 %).

A l'étranger, 4 500 professeurs ont assuré l'enseignement du français dans une centaine de pays pour un effectif de 270 000 étudiants (5 % de plus que l'année dernière). La situation matérielle de l'Alliance française demeure préoccupante, et l'aide de l'Etat semble avoir atteint ses limites : contrairement aux années précédentes, le secrétaire général a conclu son rapport d'activité en faisant appel à la seule aide du mécénat privé.

(1) 101, boulevard Raspail, 75270 Paris, Cedex 06, tél. 222-25-28.

Après le manifeste du GIB contre les manipulations génétiques

L'Institut Pasteur : des assertions dénuées de tout fondement

A la suite de la parution d'un manifeste du Groupe information biologie demandant l'arrêt des expériences de manipulations génétiques (*le Monde* du 12 juin), l'Institut Pasteur a publié un communiqué dans lequel il déclare notamment :

« La démarche de ce groupe témoigne avant tout d'une profonde irresponsabilité de la part des rédacteurs d'un tel texte. En effet, se fondant sur des erreurs scientifiques évidentes et des contre-vérités délibérées, ce manifeste est susceptible de créer un climat d'inquiétude, voire de panique, dans le grand public, privé des informations exactes sur les conditions dans lesquelles s'effectuent ou vont s'effectuer ce type d'expérience.

» La manière dont les biologistes ont préféré s'entourer de précautions rigoureuses avant de mettre en œuvre des expériences qui présentent un caractère de risque potentiel non prouvé a été saluée comme exemplaire dans le monde entier. Aucun expert de renommée internationale n'a fait savoir qu'il estimait ces précautions insuffisantes. D'autres, au contraire, ont exprimé l'avis qu'elles étaient trop rigoureuses.

» En France, il existe quatre niveaux de contrôle :

» — Le niveau international, par le biais des conférences d'experts et de l'Organisation mondiale de la santé ;

» — Le niveau européen, par le biais de l'EMBO (Organisation européenne de biologie moléculaire) ;

» — Le niveau national, grâce aux deux commissions mises en place par la D.G.R.S.T. (une commission éthique, présidée par le professeur Jean Bernard, et dans laquelle siègent, entre autres, MM. Jacob et Monod, prix Nobel, chargée de juger du bien-fondé des manipulations proposées, et une commission technique, où les « manipulateurs » sont largement minoritaires) ;

» — Le niveau local enfin, puisque, à l'Institut Pasteur par exemple, la commission d'hygiène et de sécurité est chargée de surveiller le déroulement pratique des expériences. (...)

» Il est utile de rappeler à cette occasion que tous les grands instituts de microbiologie, comme l'Institut Pasteur, manient quotidiennement et dans le monde entier des agents pathogènes extrêmement virulents tels que les bacilles tuberculeux, de la peste, du choléra, du tétanos ou les virus de la rage ou de la poliomyélite, sans que ces instituts soient devenus des foyers d'épidémies. Sans de tels travaux, il eût été évidemment impossible de mettre au point les vaccins qui nous protègent aujourd'hui. Il faut également insister sur les nombreuses applications biomédicales des manipulations génétiques et sur les bienfaits que la société peut en attendre (guérisons de maladies génétiques, fabrication de vaccins, amélioration des rendements agricoles, et donc lutte contre la faim dans le monde, etc.)

» L'« étonnante précipitation » et la « féroce compétition scientifique » dont fait état le manifeste reflètent sans doute le fait que les expérimentateurs ont volontairement différé, pendant six mois, afin d'attendre la mise en place d'instances de contrôle, le démarrage d'expériences de risque quasi nul qui ne faisaient l'objet d'aucun interdit. Affirmer, comme c'est le cas dans le manifeste, que « de telles expériences ont commencé à l'Institut Pasteur, et dans d'autres organismes de recherche, sans mesure de sécurité particulière » est une assertion dénuée de tout fondement. (...) »

MÉDECINE

Les maladies professionnelles

CRÉATION D'UN COMITÉ DE LIAISON ET D'INFORMATION SUR LA SANTÉ ET LE TRAVAIL

Les travailleurs peuvent-ils obtenir un contrôle réel des conditions sanitaires du travail ? Comment imposer une médecine du travail réellement à leur service et non plus inféodée aux seuls patrons. Telles sont les principales interrogations soulevées au cours des assises sur la médecine du travail et les maladies professionnelles qui ont réuni trois cents personnes environ, samedi 14 et dimanche 15 juin à Paris.

S'interrogeant sur les modalités de luttes concrètes à mener dès aujourd'hui dans la société « *capitaliste et bourgeoise* » et, demain, dans l'éventualité d'une société socialiste, les participants en sont unanimement venus à souhaiter la participation de médecins, de juristes et d'ingénieurs à ce combat pour « *aider les masses à entamer elles-mêmes les luttes pour la sécurité* ».

De manière à aider et à coordonner les actions menées par des comités locaux de lutte pour la santé, en liaison avec des organismes comme le Groupe information santé (GIS), le Groupe information asile (GIA), le Mouvement d'action justice (MAJ) et le Comité de lutte des handicapés, mouvements représentés à ces assises, les participants ont décidé la création d'un Comité de liaison et d'information sur la santé et les conditions de travail (1).

(1) Ce comité est provisoirement domicilié chez Mireille Becchio, 56, rue de Gulpons, 94800 Villejuif.

● *Le principe d'une grève administrative illimitée* a été adoptée par la Fédération des chirurgiens-dentistes de France, pour le cas où un projet de convention nationale ou de conventions départementales serait « *imposé à la profession* ».

● *Décès d'un greffé du cœur à l'hôpital Foch.* — Trois mois après avoir subi une transplantation cardiaque, un malade de quarante-quatre ans est décédé le samedi 14 juin à l'hôpital Foch. Il s'agit de la huitième greffe cardiaque tentée par le docteur Guilmet. Seuls deux opérés vivent encore.

DÉFENSE

SELON LE « WASHINGTON POST »

Des bombardiers américains s'entraînent à des opérations de « guerre nucléaire limitée »

Le quotidien *Washington Post*, du samedi 14 juin, et repris, en Europe, par l'*International Herald Tribune* de ce lundi 16 juin, révèle que des équipages de bombardiers américains B-52 du Strategic Air Command (SAC) ont reçu la mission de s'entraîner à l'emploi limité de l'arme nucléaire au cas où les États-Unis décideraient d'y recourir. Le quotidien américain considère qu'il s'agit d'une nouvelle étape dans les plans de l'administration républicaine, qui tend à *fonder* la dissuasion non plus sur la seule menace d'une représaille massive, mais aussi sur l'utilisation d'armes nucléaires, dites du champ de bataille, dont les effets de destruction seraient mieux contrôlés sur des objectifs tactiques.

Le *Washington Post* observe que ce concept d'une guerre nucléaire limitée est vigoureusement critiqué au Congrès américain, mais que le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, estime que cette option donne, éventuellement, au gouvernement fédéral une latitude plus grande et une souplesse accrue de sa panoplie nucléaire de dissuasion. M. Schlesinger avait du reste expliqué aux membres du Congrès (*le Monde* daté 1er-2 juin) que « *le premier usage de forces nucléaires du champ de bataille même très limité, entraîne de graves risques d'escalade et devrait être envisagé si les conséquences d'une défaite classique, notamment en Europe face à une attaque soviétique, étaient plus sérieuses* ».

On observe une évolution semblable dans les pays qui disposent de bombardiers susceptibles de larguer des charges nucléaires. Après avoir été les premiers « vecteurs » d'un armement nucléaire stratégique destiné à détruire des villes ou des centres de l'activité économique chez un adversaire potentiel, les bombardiers sont, dans cette mission, remplacés, de plus en plus fréquemment, par des missiles balistiques sol-sol ou mer-sol. En revanche, ces mêmes bombardiers sont désormais appelés à remplir des missions tactiques contre des concentrations *logistiques ou opérationnelles* des forces adverses.

Servici national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 13 DÉCEMBRE 1955 ET LE 19 JANVIER 1956

Un arrêté paru au *Journal officiel* du dimanche 15 juin fixe la fraction du contingent 1975-08 qui sera appelé sous les drapeaux le 4 août et qui comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) *Les jeunes gens :*

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er août 1975 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er août 1975 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er août 1975 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er août 1975 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juin 1975, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) *Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou d'un report d'incorporation administrés par les bureaux de recrutement de métropole :*

a) Nés entre le 13 décembre 1955 et le 31 décembre 1955, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche de naissance de la classe 1975 ;

b) Omis et naturalisés, recensés avec la première tranche de naissance de la classe 1976 ;

c) Nés entre le 1er janvier 1956 et le 19 janvier 1956, ces dates incluses, recensés avec la première tranche de naissance de la classe 1976.

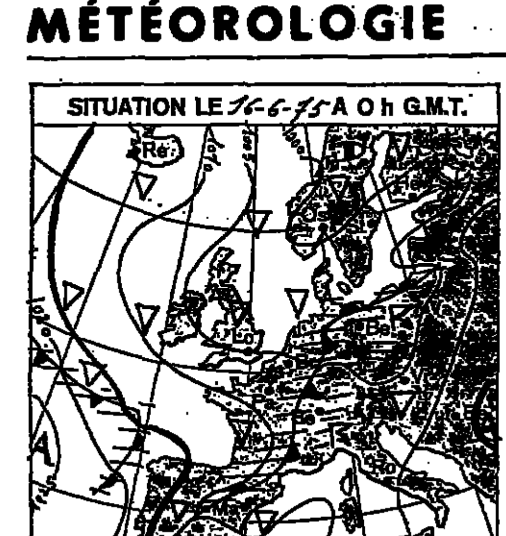
Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 4 août 1975. Leurs services prendront effet à compter du 1er août 1975.

Toutefois : les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 15 juillet 1975, le point de départ de leurs services est fixé au 12 juillet 1975. Les jeunes gens destinés à la marine et ayant accepté un appel décalé pourront, dans la limite des besoins, être incorporés dans cette armée à partir du 2 septembre 1975, le point de départ de leurs services est fixé au 1er septembre 1975.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16-6-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-6-75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 juin à 0 heure et le mardi 17 juin à 24 heures :

Les basses pressions qui s'étendent du nord de l'Europe aux îles Britanniques et à la Méditerranée occidentale maintiendront la France *sous l'influence de masses d'air frais* et instable.

Mardi 17 juin, sur l'ensemble du pays, le temps sera frais et variable. Des éclaircies auront lieu temporairement, mais le ciel sera souvent nuageux, et des averses ou des pluies passagères se produiront dans la plupart des régions. Ces précipitations prendront parfois un caractère orageux l'après-midi et le soir, mais des orages éclateront surtout dans les régions méridionales, ainsi qu'en montagne.

Les vents, modérés et irréguliers, souffleront de l'ouest ou du nord-ouest. Ils deviendront assez forts dans le Midi méditerranéen, avec des rafales sous les orages.

Lundi 16 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,6 millibars, soit 756,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juin ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 22 et 14 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 24 et 14 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 21 et 17 ; Paris - Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 28 et 12 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 18 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 9 degrés ; Athènes, 30 et 20 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Le Caire, 38 et 21 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 17 et 10 ; Genève, 24 et 13 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 18 et 10 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 19 et 9 ; Téhéran, 34 et 22.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 177

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III		■			■				
IV							■		
V								■	■
VI		■							
VII		■				■	■		
VIII									■
IX	■		■	■					
X					■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Recouvre un cap. — II. C'est surtout aux pauvres que sa clémence est douce ; Pas très à son aise dans un trou de souris. — III. Article étranger ; Bestiole. — IV. Orifice anatomique ; D'un auxiliaire. — V. D'autant plus courtes qu'elles sont bien remplies. — VI. Grossissent moins que les loupes. — VII. Orientation ; Ajoute au pittoresque d'un paysage. — VIII. Localité de France. — IX. Aigrelet. — X. L'auteur du troisième homme. — Lance. — XI. Affaire de veine.

VERTICALEMENT

1. En France, c'est la fin de tout ! ; Champion. — 2. Interjection ; Deux voyelles ; Enduisit d'un corps simple. — 3. Peu claires ; D'un auxiliaire. — 4. Firent le veau ; Abréviation. — 5. Un gros morceau de fer ou un fragment d'acier ; Très respirables. — 6. Etre sensible à certaines nuances ; Mouvement impétueux. — 7. Hantait d'anciennes forêts ; Morceau de sucre ; Essence. — 8. Vraiment usé ; Dans la Mayenne. — 9. Sont souvent très en retard à leurs rendez-vous ; Forme de savoir ; Abréviation commerciale.

Solution du problème n° 1 176

Horizontalement

I. Révulsifs. — II. Orléans. — III. Sosie. — IV. Gant ; Bord. — V. Un ; UO. — VI. Ad ; Adné. — VII. Plot ; Muid. — VIII. Ildefonse. — IX. Toutou ; An. — X. Eu ; Rait. — X. Esse ; Site.

Verticalement

1. Rouge ; Pitié. — 2. Er ; Allo ! ; — 3. Vlan ! ; Dodues. — 4. UE ; Tu ; Têtue. — 5. Las ! ; Fô. — 6. Snob ; Amours. — 7. Issoudun ; Aï. — 8. Ironisait. — 9. Sied ; Edenté.

GUY BROUTY

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 juin 1975 :

UN DÉCRET

● Portant application de l'article L 180 du code de la Sécurité sociale aux caisses d'assurance-maladie des travailleurs non salariés, non agricoles.

UN ARRETE

● Portant affectation aux carrières des élèves de la promotion de l'Ecole nationale d'administration ayant terminé leur scolarité au mois de mai 1975.

CARNET

Naissances

— Claude et Françoise Bataillon, Gilles, Cécile et Thomas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie.

11 juin 1975.
Villas Mariteau 19,
31120 Portet-sur-Garonne.

— Chantal, née Mariée, et Bruno Rémond ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 25 mai 1975.
31, rue Maurice-Ripoche,
75014 Paris.

— L'administrateur principal des affaires maritimes et Mme Georges Tourret sont heureux de faire part de la naissance de

Louise-Nathanaël,

Paris, le 15 juin 1975.

Fiançailles

— M. et Mme René Jupillat,
M. et Mme André Delocx,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Sylvie et François.

Néris-les-Bains (Allier).
Le 15 juin 1975.

Mariages

— M. et Mme Crombez de Montmort,
M. et Mme Claude du Bois de La Saussay,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Maylis et *Philippe*,

qui sera célébré le 21 juin à 20 heures, en l'église paroissiale d'Aubagne (Bouches-du-Rhône).

— Mme Henri Geslin,
Le Dr et Mme Marc Duret,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Martine et Emmanuel,

qui sera célébré le vendredi 20 juin, à 17 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris-16e.
45, boulevard Romain-Rolland,
92120 Montrouge.
54, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Décès

ALPHONSE CHAVE

- Vence.

M. et Mme Jacques Chave et leurs filles,
M. et Mme Pierre Chave et leurs enfants,
Famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alphonse CHAVE,

dans sa soixante-huitième année.

[Tous les amateurs d'art surréaliste connaissent la galerie d'Alphonse Chave à Vence, où l'on a pu voir ces dernières années de très attachantes expositions consacrées à Max Ernst et Man Ray. Ancien décorateur et premier prix des Beaux-Arts à Lyon, Alphonse Chave, qui était âgé de soixante-huit ans, s'intéressait à tout ce qui, en peinture, manifestait de l'activité imaginaire, étrange et naïve.

Fixé depuis 1940 sur la Côte d'Azur, il devait, sept ans plus tard, ouvrir à Vence une galerie où il avait contribué à faire connaître la peinture naïve de Bauchant, celle brute de Dubuffet, ainsi qu'une longue théorie de magiciens de l'imaginaire, dont Man Ray, son ami, n'était pas des moindres.]

— M. et Mme Henri Dreyfus et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dreyfus et leurs enfants,
Mme Dupuydauby,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Léon DREYFUS,
née Marie Litzelmann,
agrégée de l'Université,

survenu le 8 juin 1975, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Poitiers (Vienne).

Les obsèques ont été célébrées à Paris, dans l'intimité.
16, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.
33, rue des Tournelles,
92290 Châtenay-Malabry.
3 bis, rue Antoine-Chantin,
75014 Paris.

— M. et Mme Jean Baÿ, Martin, Vincent et Catherine,
M. Yves Dulong,
M. et Mme Jean Catala, Guillaume et Isabelle,
Les familles Bonnaire, Fouan, Bacheler et Porché,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges DULONG,
née Edmée Bonnaire,

survenu le 13 juin 1975 à Paris.

Les obsèques religieuses, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e), auront lieu le mercredi 18 juin à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
51, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
15, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.

— Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Mme Gaston FESSARD,
née Berthe Joubert,

ont la tristesse de faire part de son retour à Dieu, le 1er juin 1975, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

— Mme Pierre Laulhé,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAULHÉ,
administrateur de sociétés,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,

survenu accidentellement le 11 juin à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 juin à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, sa paroisse.

On se réunira à l'église, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen dans le caveau de famille.
49, rue Lamarck,
75018 Paris.

— Villeneuve-lès-Avignon.
M. et Mme Paul Féraud,
M. et Mme Jean Poly,
M. et Mme Jean-Pierre Poly et leur fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie,

Mme MEYNARD,
née Mélanie Bellerose,
inspectrice honoraire
de l'éducation nationale,

qui s'est éteinte dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité le mardi 17 juin à Lyon (Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Bienvenue », parc des Cigales,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

— *La famille et les amis de*

Tony REVOL

ont la douleur de faire part de son décès survenu le 10 juin 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au colombarium du Père-Lachaise

Remerciements

— La famille de

M. Maurice DESCHIENS

remercie profondément toutes les personnes qui, par leur présence à la messe du 27 mai 1975, ou leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

— Mme Fouron et sa famille remercient très sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. FOURON.

Communications diverses

— Le M.R.A.P. organise une soirée internationale pour la réhabilitation des Rosenberg et de Morton Sobell, le 16 juin à 20 h. 30 à la Mutualité. Location à la Mutualité ou au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, à Paris-2e ; tél. : 231-09-57.

Visites et conférences

MARDI 17 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg : « Promenade dans le Marais ». — 15 h., 27, quai Voltaire, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Villette ». — 15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « Du Bateau-Lavoir à la cité des Fusains ». — 15 h., station Nanterre, Mme Pennec : « Sainte-Geneviève à Nanterre ». — 21 h., marches église Saint-Gervais, Mme Gatouillat : « Le Marais illuminé ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFÉRENCES. — 9 h., 33, quai Gallieni, à Suresnes : « Comment conduire les actions de formation vers l'animation du milieu » (Journée d'étude CEGOS). — 19 h. 30, 24, rue de Babylone, M. François Zajdela, Mme Denise Baumann : « La *vie du retraité dans la société d'aujourd'hui* » (CEPRE). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Jean Schatz : « Confrontation de la médecine traditionnelle chinoise avec la médecine occidentale » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., 51, rue de la Harpe, M. Winckler : « Les villes de l'Egypte ancienne à travers leurs symboles » (Nouvelle Acropole). — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Les versants religieux de la Montagne du monde ». — 20 h. 45, 14, rue Georges-Berger, M. Abramovicz : « Les juifs et le judaïsme dans les encyclopédies et dictionnaires et les encyclopédies juives » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 4 - Meubles. Mes Ribault-Ménetière, *Marlio*

S. 6 - Prov. Coll. Bne Mac Key et div. Objets d'art, meubles XVIIIe, Tableaux anciens, argenterie, etc. MM Dillée, Antonini, Portier, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7 - Beaux Bijx. *Orfèvrerie anc.* Argenterie moderne. Métal argenté. MM. De Sommervault, Mounais. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 10 - Expo : 11-18 h. et 21-23 h. Importants souvenirs historiques. Armes M.R.J. Charles. Mes Ader, Picard, Tajan. Me Pescheteau.

S. 13 - Ameubl. Me Boisgirard.

VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 22 JUIN A 14 h.
(continuation de la vente du 25 mai)
ETAINS, COFFRETS
ANTEPENDIUM
ARGENTERIE XVIIIe et XIXe
ORATOIRES, LITS, PETITS BUFFETS
TABLES, ARMOIRES
XVIIe et XIXe

Me J. LELIEVRE, Cre Pr., 8, rue Famin, 28 CHARTRES - (37) 21-04-33
Expo : vend. 20 de 15 à 18 h. - 20 h. 30 à 22 h. 30 ; sam. 21 de 10 à 18 h.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

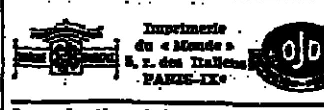
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

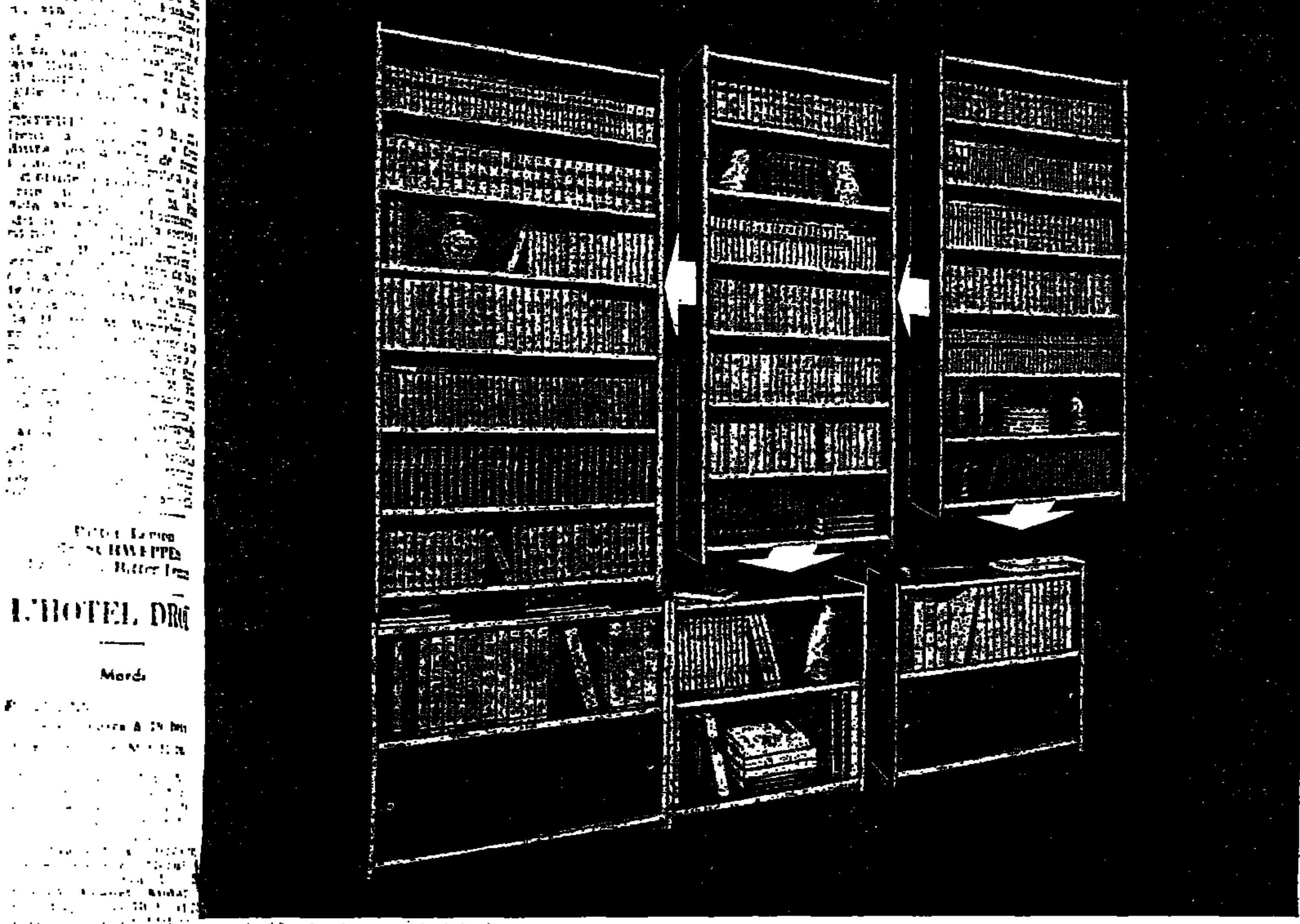
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

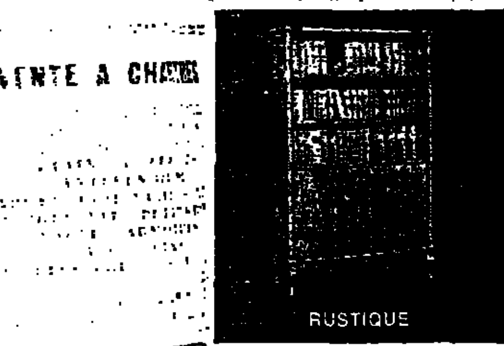




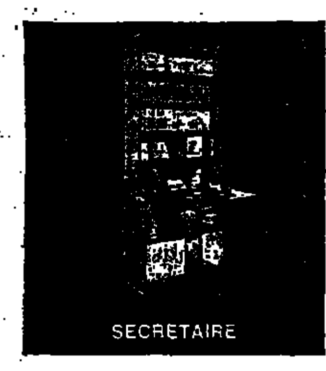
des bibliothèques qui grandissent avec vos lectures...

par superposition ou juxtaposition sans aucune fixation, par simple pose

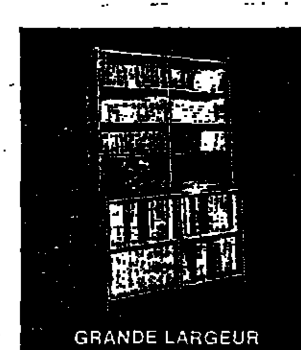




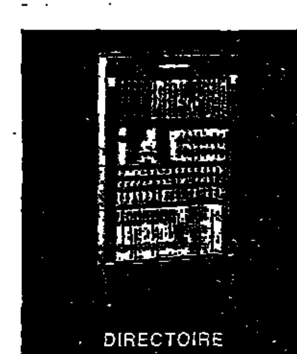
RUSTIQUE



SECRETAIRE



GRANDE LARGEUR



DIRECTOIRE



modèles vitrés ...et une infinité de combinaisons

LE « PROBLÈME BIBLIOTHÈQUE »

Éternel souci de l'homme qui aime les livres, et qui, tout au long de sa vie, *ne cesse pas d'en acheter*; de l'homme de goût qui aime « sa maison » et qui veut qu'elle lui fasse honneur.

Comment loger vos livres, tous vos livres? Commodément, pour les consulter, les relire à votre gré? Avec goût, pour qu'ils soient bien à leur place dans votre décor familier? Et comment s'y prendre pour qu'il n'y ait jamais de vide choquant sur les rayons, et que, pourtant, chacun *de vos nouveaux livres y trouve tout de suite une place*?

LA « SOLUTION ÉLÉGANTE »

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES vous apporte la solution pratique, la solution économique. La solution élégante, par excellence, s'harmonisant avec tous les styles.

Chaque élément-bibliothèque est à double fin. C'est d'abord un meuble bibliothèque, un vrai meuble, qui se pose au sol, qui tient d'aplomb tout seul, et qui se suffit à lui-même. C'est aussi un élément, démontable et remontable, qui peut prendre place dans un ensemble de n'importe quelles dimensions, sans aucune fixation, par simple juxtaposition et superposition.

LE « SYSTÈME COMPLET »

Pour répondre à tous les besoins, LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES a mis au point un système complet.

Modèles Standard

- 100 *modèles standard*, tous différents par leurs dimensions, mais *tous assemblables, sans fixation.*
- Étagères en multipli, montants en aggloméré bois, placage Acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte Acajou s'harmonisant avec tous les styles.
- Fonds contre-plaqué.
- Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.

Sur demande, ces modèles standard peuvent être livrés en différentes essences de bois ou présentation : Afromasia, Chêne, Sapelli, Merisier,
en bois vernis ou à cirer
en bois brut à peindre ou à tapisser
en stratifié blanc (non vitrés).

Bibliothèques rustiques ou de style

De nombreux modèles rustiques également juxtaposables grâce à un système exclusif de moulures amovibles. Certains peuvent être superposés. Des bibliothèques de style : Régence, Louis XVI, Directoire, Régency.

Département sur-mesures

Réalisation de tous ensembles modernes ou de style en différentes sortes de bois. Devis gratuit rapide. Délais d'exécution respectés.

Département « Collectivités »

Pour les universités, administrations, sociétés, etc., notre département « Collectivités » est en mesure de réaliser très rapidement de grands ensembles-bibliothèques à partir de nos modèles standard (des milliers d'installation).

PRIX IMBATTABLES • Faculté de retour

VISITEZ NOS EXPOSITIONS, OUVERTES TOUS LES JOURS MÊME LE SAMEDI

FRANCE

AMIENS - 3, rue des Chaudronniers
BORDEAUX - 10, rue Bouffard
CLERMONT-FD - 22, r. G. Clémenceau
GRENOBLE - 59, rue Saint-Laurent*
LILLE - 88, rue Esquermoise*
LYON - 9, rue de la République
MARSEILLE - 109, rue Paradis*
MONTPELLIER - 8, rue Sérane*
NANTES - 9, rue J. J. Rousseau
NICE - 8, rue de la Boucherie*
RENNES - 18, quai Emile Zola**
TOULOUSE - 2, 3, quai de la Daurade
STRASBOURG, 11, av Gal-de-Gaulle *

* Fermé le lundi matin ** Fermé le lundi

ÉTRANGER

BELGIQUE - BRUXELLES 1000 - 54, rue du Midi
LIEGE 4000 - 47, bd d'Avroy
PAYS BAS - BUSSUM - 3 Slochterenlaan, P.O. Box 478
PORTUGAL - FARO - Rua do Alportel, 55 B
CANADA - MONTREAL - 357 E - P.O. - 10,485 bd St-Laurent

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

La plus moderne des maisons spécialisées

VENEZ NOUS VOIR

« en Montparnasse » : 61, rue Froidevaux - 75014 Paris - Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Raspail - Edgar-Quinet - Autobus : 28 - 38 - 58 - 68. Magasins ouverts tous les jours, même le samedi, de 9 h à 19 heures sans interruption.

ou téléphonez au 633.73.33 (même la nuit, même les jours fériés : répondeur automatique)

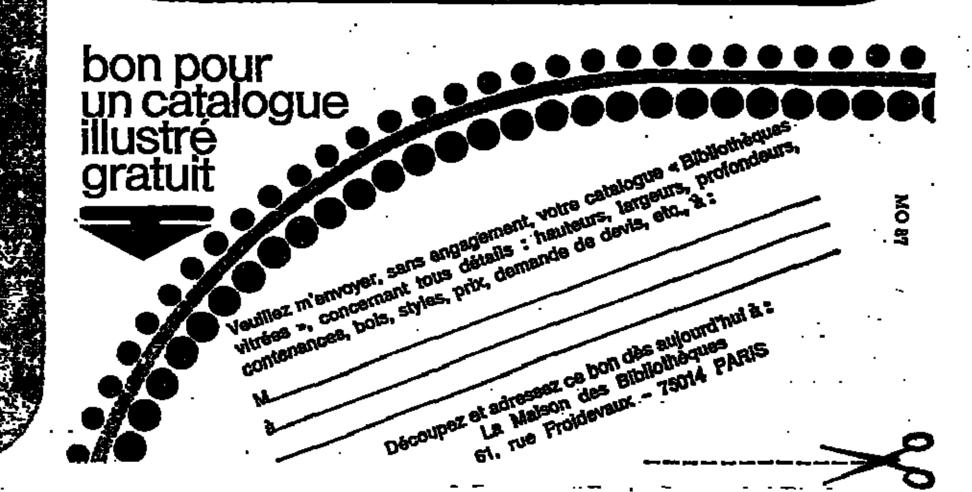
7 hauteurs de 64 cm à 224 cm modèles de 2 à 8 rayons, toutes largeurs et profondeurs - surélévation par superposition

6 largeurs 64 cm - 78 cm - 94 cm 1 m 26 - 1 m 54 - 1 m 86 Extension par juxtaposition

4 profondeurs 20 cm - 25 cm 30 cm - 38 cm

Profondeurs différentes pouvant être superposées.
Sur demande, nos meubles peuvent être exécutés en profondeur 50 et 60 cm

bon pour un catalogue illustré gratuit



INSTALLEZ-VOUS... VOUS-MÊME ULTRA-RAPIDEMENT ET CHIFFREZ VOTRE DÉPENSE...

100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE AVEC NOS MEUBLES STANDARD

JUXTAPOSITIONS, SUPERPOSITIONS, PAR SIMPLE POSE, SANS AUCUNE FIXATION.

SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne bat Lens en finale de la Coupe de France

La satisfaction du devoir accompli

Finale de la Coupe de France : pour des *générations* de footballeurs, ces quelques mots évoquaient une fête païenne, avec ses idoles, son folklore, sa légende, ses rites qui enflammaient l'imagination des supporters et faisaient date dans la carrière d'un joueur. L'ambition dévorante des Stéphanois, leur froide détermination, leur maîtrise presque mécanique, leur supériorité, ont banalisé l'événement. Ils sont venus par avion à Paris le matin même du match. Ils ont vaincu le Racing Club de Lens par 2 à 0, réussissant ainsi leur deuxième « doublé » coupe-championnat consécutif, leur quatrième en huit ans.

Pour satisfaire à la tradition, ils ont, dans les vestiaires, bu le champagne à même la coupe, mais du bout des lèvres, sans exubérance, avec plutôt la satisfaction profonde du devoir accompli. Déjà le Parc des Princes s'était vidé de ses spectateurs, à forte majorité lensois. Avec le respect que l'on accorde au travail bien fait, les Lensois ont reconnu les mérites des Stéphanois et applaudi leur succès, réservant leurs sifflets pour le président de la République. Il est vrai que Lens, plus encore que Saint-Etienne, est une des villes françaises les plus touchées par le chômage depuis la récession des Houillères. Le football, et même la finale de la Coupe de France, ne peuvent plus tout faire oublier.

S'il est vrai que l'ennui naquit un jour de l'uniformité, on ne sait aujourd'hui s'il faut se réjouir de cette mainmise absolue des Stéphanois sur le football français. A l'instar de celle des Bitterrois en rugby, la réussite des Foréziens est aussi exemplaire qu'irritante. L'aventure de ces jeunes Stéphanois, vainqueurs de la coupe Gambardella des juniors en 1970, finalistes de la même épreuve l'année suivante, appelés massivement en équipe première après les départs simultanés de Bosquier, Camerini, Carnus, Durkovic et Hervé Revelli, couronnés la saison dernière par un premier « doublé » coupe-championnat et révélés cette année au niveau européen, a trop été louée pour ne pas inspirer les autres clubs.

On attendait beaucoup, et sans doute trop, de cette équipe lensoise au palmarès vierge, assoiffée d'honneurs, soutenue par un public fervent, libérée par la certitude de jouer, quoi qu'il arrive, la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe la saison prochaine, et pratiquant habituellement un football enthousiaste et inspiré. Car la machine stéphanoise ne supporte ni désordre ni contestation. On aurait souhaité, pour la beauté du spectacle et l'intérêt du match, que les Lensois ouvrent le score et poussent les Stéphanois dans leurs derniers retranchements.

Avec un peu plus de chance et une plus grande maîtrise, les Lensois auraient pu réussir dans cette entreprise en première mi-temps : à la vingtième minute, lorsque l'arbitre refusa un penalty à Kaiser, poussé dans le dos par Lopez au moment de tirer, mais surtout à la quarante-deuxième minute, quand, après un tir de Leclercq, le ballon, dévié sur la barre transversale par Curkovic, revint sur Zuraczek, qui se le fit subtiliser *in extremis* pour avoir voulu l'accompagner dans le but.

Avec l'assurance qui les caractérise désormais, les Stéphanois semblaient alors se contenter de contrôler le match, confiants dans une défense centrale intraitable avec l'impressionnante puissance de l'athlétique Piazza, la vivacité et la sobriété de Lopez et la présence rassurante du gardien de but Curkovic. Peu à peu, les Lensois paraissaient s'user, laissant leurs adversaires prendre inexorablement l'ascendant grâce aux joueurs du centre du terrain et aux montées de plus en plus fréquentes des deux arrières latéraux.

L'évolution stéphanoise

Les cinquante mille spectateurs du Parc des Princes pouvaient alors mesurer l'évolution de l'équipe stéphanoise en moins d'un an. Au style débridé du début de saison, où chacun se lançait plus souvent qu'à son tour dans des courses folles et épuisantes, a succédé insensiblement un jeu plus posé et économique, où les attaques sont patiemment élaborées par des passes latérales au milieu du terrain qui permettent une progression lente dans l'attente d'une bonne ouverture.

Expérience acquise au contact des meilleures équipes européennes, épanouissement de Jean-Michel Larqué qui impose son jeu plus technique depuis qu'il a succédé, à la mi-championnat, à Georges Bereta au poste de capitaine, ou nécessité pour une équipe qui disputait contre Lens son soixante-dixième match de la saison ? L'évolution du jeu stéphanois tient sûrement à ces trois éléments.

Sans doute manquait-il à Saint-Etienne ce ou ces joueurs exceptionnels capables de faire la différence dans les moments difficiles, et sans lesquels il n'est pas de grande équipe. Les progrès manifestés dans ce domaine en quelques semaines par des footballeurs comme Curkovic, Piazza, Lopez, Larqué, mis en confiance par leur réussite au niveau européen, sont de bon augure, compte tenu surtout de la jeunesse de leurs partenaires, encore très perfectibles.

C'est d'ailleurs l'arrière central Piazza, traversant la moitié du terrain à grandes enjambées, chevelure léonine au vent, qui ouvrit le score à la soixante-septième minute, après un remarquable relais avec Hervé Revelli. Comme si le jeu stéphanois était programmé, le scénario de leur demi-finale de la semaine précédente contre Bastia se répétait exactement, à quelques minutes près, avec un second but marqué par Larqué, au prix d'une reprise de volée, extraordinaire de puissance et de précision, qui mettait un point d'orgue à une finale qui achève, dans la dignité et la logique, la saison officielle du football en France.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS

Les finales des Internationaux de France

Bjorn Borg et Chris Evert comme deux anciens de Roland-Garros

Finale décevante en intensité dramatique à Roland-Garros, mais conclusion heureuse d'un très grand tournoi où tout concourut au succès : le temps idéal, l'affluence du premier au dernier jour, les stratégies si amusantes du tennis sur terre battue qu'a porté à une force technique supérieure l'ensemble de tous les joueurs engagés, sans parler de la qualité des vedettes — Smith, Nastase, Kodes, Ramirez, Orantes — laissées sur le carreau par les finalistes.

Borg et Vilas se connaissaient de longue date, c'est-à-dire, pour cette génération de la réussite à vingt ans, depuis deux saisons. Champion de France à dix-neuf ans, et pour la deuxième fois consécutive, Bjorn Borg — que l'on disait « fini » déjà ! — a prouvé qu'il n'y avait rien de tel qu'un long championnat comme les Internationaux pour remettre en jambes un vrai champion, jusqu'à le révéler derechef à lui-même au cours de l'ultime match.

Commencée dimanche 15 juin, à 14 h. 50, sous un ciel couvert et une température rafraîchie, disputée devant treize mille spectateurs bien tassés, la finale s'est terminée à 16 h. 20 en trois sets secs. Borg, riant enfin de toutes ses dents, libéré de cette concentration forcenée qui le faisait rouler des épaules et donnait à son masque une expression terrifiante de blondinet pour Orange mécanique, jeta sa raquette en l'air au-dessus du stade et se précipita sur Vilas pour l'étreindre longuement. Cette embrassade par-dessus le filet et par-delà les continents, entre un Suédois et un Argentin, attestait la fraternité triomphante des terrains de sport.

« A l'ancienne »

A part de rares incursions au filet, toute cette finale s'est jouée « à l'ancienne », au fond du court, Borg ne faisant de concessions à la violence moderne qu'en délivrant, au cours des échanges, des « paquets » irrésistibles qui laissaient sur place son copain Vilas, un costaud pourtant.

En ce sens, la demi-finale de samedi entre Borg et le jeune Italien Panatta avait été beaucoup plus intéressante, ce dernier s'acharnant avec brio à monter et à terminer des points à la volée, seule manière de prendre Borg de vitesse, on l'a bien vu, on le verra bien sur l'herbe de Wimbledon, devant les grands volleyeurs australiens et américains, à commencer par Connors.

Ainsi, pour la troisième année de rang, un gaucher est parvenu en finale sans réussir à décrocher le titre. Après Pilic, puis Orantes, Vilas a accusé cette inhibition organique des gauchers dans les grands matches à laquelle échappa toujours le super-champion sans complexe Rode Laver, et que démontra éloquemment, en ces lieux mêmes, dans sa fameuse finale contre Marcel Bernard — dernier vainqueur français, hélas ! — le grand Drobny, le virtuose des concertos pour la main gauche. Le plus curieux chez Guillermo Vilas, c'est qu'à son extraordinaire tableau de chasse de la saison 1974, où il termina en tête du classement des professionnels, avec quelque 2 millions récoltés à la force du poignet, il accroche en fin de parcours les scalps de Newcombe, Nastase, Ramirez et... Borg, et ce, sur l'herbe de Melbourne, donc en jouant à la volée.

Chris Evert aussi

Ces complexes alternatifs de supériorité et de passivité des gauchers — il y en avait une dizaine de première classe engagés dans le tournoi, — la musculeuse joueuse tchèque Martina Navratilova en a fait étalage avec panache dans la finale des dames, jouée samedi pour une fois devant des tribunes combles. Fragile et menue en face d'elle, soumise à un bombardement de volées basses, l'Américaine Chris Evert commença à vaciller et à commettre des erreurs. Habituée à toujours gagner, la petite Américaine se trouva fort dépourvue au premier set, quand il lui fallut soudain en découdre avec la force sacrilège de l'autre côté du filet. Mais, en vraie championne, elle puisa dans ses ressources, ajusta son célèbre passing-shot. Le repos à un set partout fut funeste à la Tchèque, qui ne retrouva plus son punch. A la fin de la partie, qui sacrait Chris Evert championne de France pour la deuxième fois, comme Borg, les deux joueuses, qui sont partenaires et amies, coururent l'une vers l'autre et s'embrassèrent longuement, provoquant dans le théâtre populaire de Roland-Garros ces ondes de sympathie où la surexcitation nous vient de l'enfance et est un des charmes de la vie.

OLIVIER MERLIN.

AUTOMOBILISME

Victoire d'Ickx et Bell sur Gulf-Mirage aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Une course devenue dangereuse et sans grand intérêt

De notre envoyé spécial

Le Mans. — *Les Vingt-Quatre Heures du Mans n'ont pas obtenu, les 14 et 15 juin, leur traditionnel succès. Selon les estimations, il y a eu 20 % et même 30 % de spectateurs en moins pour la plus célèbre course d'endurance du monde et sa kermesse. Sans doute est-ce dû plus au moindre intérêt que présentait l'épreuve cette année du fait du petit nombre de voitures de prestige engagées qu'à une situation économique difficile.*

L'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateur de l'épreuve, n'a pas encore tiré les conséquences de ce relatif échec, mais il est probable qu'un sursis sera accordé, pour l'année prochaine — contrairement à ce qui avait été prévu, — aux constructeurs qui, depuis toujours, ont fait le spectacle au Mans. L'ACO, pour qui la recette est prioritaire, ne peut, semble-t-il, qu'être réaliste et servir dans la mesure du possible le goût du public, plutôt que lui imposer le sien, du moins sans transition.

Il y a, certes, de bonnes idées dans la nouvelle réglementation du Mans qui tiennent compte de l'évolution du sport, des ressources des constructeurs et de la signification à donner ou à redonner à une telle épreuve. Pour l'instant, en tout cas, force est de reconnaître que la nouvelle formule du Mans ne plaît pas au plus grand nombre.

La limitation de consommation de carburant, la possibilité de remplacer certains organes mécaniques, toutes choses écartées par les règlements internationaux, avaient fait que les Vingt-Quatre Heures du Mans ne comptaient pas cette année pour le championnat du monde des marques. Si Le Mans, à la rigueur, peut se passer d'être rattaché à une compétition internationale, son exclusion a eu, comme prévu, une conséquence qui a soulevé beaucoup de protestations. Elle concerne la participation de nombreux pilotes novices qui se sont précipités au Mans à la faveur de la possibilité qui leur était offerte de prendre part à une épreuve autrefois interdite à leur petite compétence. Le sport automobile est ainsi codifié. Une course de championnat du monde n'est pas ouverte à n'importe qui, alors qu'une épreuve hors championnat accepte qui veut bien, ou presque. Le procès fait à l'avance aux pilotes peu expérimentés et aux constructeurs bricoleurs avait sa raison d'être.

On en veut notamment pour preuve les incidents survenus à deux des trois voitures engagées par Guy Ligier. Beltoise a été éliminé à la suite d'une collision, Migault a frôlé la catastrophe en percutant à grande vitesse un capot perdu par une voiture dont la bonne préparation a pu paraître suspecte. Guy Ligier était à ce point irrité par l'imprévoyance de ceux qui avaient permis au danger de s'installer sur la piste qu'il devait annoncer son intention de ne plus courir au Mans et l'assortir par la suite d'une réserve : *« à moins que Le Mans ne redevienne une course sérieuse. »*

D'un bout à l'autre les Vingt-Quatre Heures du Mans ont déçu. Même les vainqueurs, même leurs seconds, y sont allés, à un moment ou à un autre, de leurs critiques. Il est bien rare, l'euphorie du succès et l'heure des compliments passées, d'entendre des propos peu amènes et, semble-t-il, objectifs.

Dans cette ambiance de morosité, la course des premiers a quand même été suivie avec intérêt et, comme souvent, les dernières heures ont réservé leur lot d'incertitudes. Grandes Vingt-Quatre Heures ou pas, les vainqueurs du Mans attirent l'attention et le doute a pu planer un instant sur leur identité. C'est à ce moment-là seulement que le public a réagi et encore était-ce dû, pour l'essentiel, à un sentiment cocardier, concernant la dernière Ligier en course (Chasseuil-Lafosse). Au fil des heures, l'avance de Jacky Ickx et de Derek Bell (Gulf-Mirage), en tête de l'épreuve depuis la veille au soir, était passée de huit à deux tours et pour peu que le dernier arrêt de la Mirage, provoqué par un ennui d'échappement, ait duré un peu plus, la fin de l'épreuve aurait tout à fait brisé la monotonie générale. Déjà, on pensait à la première victoire que Jacky Ickx avait remportée au Mans en 1969 (quelques centaines de mètres) après un sprint qui est encore dans les mémoires. Le final ne devait pas réserver les mêmes émotions, et c'est avec deux tours d'avance que Derek Bell franchissait la ligne d'arrivée à la vingt-quatrième heure

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A Berkeley (Californie), Guy Drut a gagné l'épreuve des 120 yards haies en 13 sec. 3/10 devant l'Américain Charles Foster. Au saut en longueur, Jacques Rousseau s'est classé deuxième avec un bond de 7,52 mètres derrière l'Américain Danny Seay (7,86 mètres). Jean-Claude Nallet a pris la deuxième place du 440 yards haies en 51 sec. 2/10 derrière l'Américain Jim Bolding (49 sec. 8/10).

Automobilisme

VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

1. Ickx-Bell (Gulf Mirage Ford), 336 tours, soit 4 595,577 km en vingt-quatre heures, moyenne 191,482 km-heure ; 2. Chasseuil-Lafosse (Ligier Ford), à 1 tour ; 3. Jaussaud-Schuppan (Gulf Mirage Ford), à 6 tours ; 4. Jost-Casoni-Barth (Porsche 908-03), à 11 tours ; 5. Fitzpatrick-Van Lennep-Hezemans-Schurti (Porsche Carrera), à 21 tours, premiers en G. T. spéciales ; 6. Faure-Cooper « Beurlys » (Porsche Carrera), à 25 tours ; 7. Borras-Cachia-Rua-Moisson (Porsche Carrera), à 27 tours ; 8. Ballot-Lena-Bienvenue (Porsche Carrera), à 32 tours ; 9. « Billy » Bolanos-Conteraras (Porsche Carrera), à 32 tours ; 10. Straeh-Beez-Maurer (Porsche Carrera), à 41 tours, premiers en G. T. de série (4 037,115 km) ; 11. Mlles Verney-Tarnaud-Fontaine (Porsche Carrera), à 42 tours, premières des dames ; 12. Andruet-Pillette-de-Fierlant (Ferrari Daytona), à 43 tours, etc.

Cyclisme

L'Italien Francesco Moser a gagné le Grand Prix du Midi-Libre. Au classement général, il devance le Néerlandais Zoetemelk de 37 secondes, le Français Seznec de 38 secondes, l'Espagnol Pedro Torrès de 47 secondes

Escrime

CHAMPIONNATS DE FRANCE
FLEURET

Finale : 1. Talvard (Melun), 4 v. après barrage ; 2. Pietruska (Melun), 4 v. ; 3. Noël (R.C.F.), 3 v. ; 4. Bonin (Charenton), 2 (0,886) ; 5. Zanghi (Tour d'Auvergne) (0,842) ; 6. Pollet (Cognac), 0.

Par équipes, demi-finale : Melun bat Racing I, 8 à 8 (56 touches à 58). Finale : Melun bat Racing II, 9 à 2.

SABRE

Finale : 1. Quivrin (Tourcoing), 4 v. ; 2. Lamour (La Française), 3 v. (1,050) ; 3. Dumont (R.C.F.), 3 v. (0,947) ; 4. Bonnissent (Grenoble), 2 v. (1,053) ; 5. Vitrac (La Française), 2 v. (0,900) ; 6. Marcilloux (Assas), 1 v.

Par équipes, finale : La Française bat Grenoble, 8 à 8 (58 touches à 61).

Jeu à treize

Pour leur premier match dans le championnat du monde, les Français ont été battus 27 à 0 par la Nouvelle-Zélande, le 14 juin, à Christchurch.

Marche

STRASBOURG-PARIS

1. Simon (Lux.), les 507 km en 66 h. 50 min. 18 sec. ; 2. Alomaine (Belg.), arrêté à Lagny (486 km) ; 3. Schouckens (Belg.), arrêté à Esbly (474 km) ; 4. Champmartin (Fr.), arrêté à Meaux (468 km) ; 5. Pilque (Fr.), arrêté à Meaux ; 6. Brallet (Fr.), arrêté à Meaux ; 7. Ledoux (Fr.), arrêté à Château-Thierry (415 km) ; 8. Zanchi (Suisse), arrêté à Château-Thierry ; 9. Rinchard (Belg.), arrêté à Château-Thierry.

Rugby

Au cours de sa tournée en Afrique du Sud, l'équipe de France a subi sa deuxième défaite le 14 juin à Johannesburg devant la sélection du Transvaal par 28 à 22.

Tennis

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE A ROLAND-GARROS

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — Vilas (Arg.) b. Dibbs (E.-U.), 6-1, 6-4, 1-6, 6-1 ; Borg (Suède) b. Panatta (It.), 6-4, 1-6, 7-5, 6-4.

Finale. — Borg (Suède) b. Vilas (Arg.), 6-2, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

Finale. — Miss Evert (E.-U.) b. Mlle Navratilova (Tch.), 2-6, 6-2, 6-1.

DOUBLE DAMES

Finale. — Miss Evert (E.-U.)-Mlle Navratilova (Tch.) b. Miss Anthony (E.-U.)-Mlle Marozova (U.R.S.S.), 6-3, 6-2.

DOUBLE MIXTE

Finale. — Mlle Bonicelli (Uruguay)-Koch (Brésil) b. Miss Tegarden (E.-U.)-Fillol (Chili), 6-4, 7-6.

JUNIORS JEUNES GENS

Finale. — Roger-Vasselin (Fr.) b. Elter (R.F.A.), 6-1, 6-2.

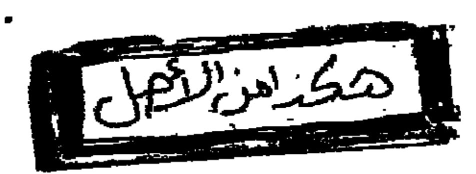
OMNISPORTS

M. GISCARD D'ESTAING ANNONCE DES ALLÉGEMENTS FISCAUX POUR LES CLUBS

M. Valéry Giscard d'Estaing a pris la parole samedi 14 juin devant un millier de dirigeants bénévoles réunis à l'Institut national des sports. Le président de la République a rendu hommage à *« ceux qui animent cent mille associations sportives en France »*. Il a annoncé qu'un projet de loi serait déposé prochainement visant à certains allégements fiscaux.

Ces mesures annoncées sont jugées comme importantes dans les milieux sportifs. Il s'agit notamment de l'exonération de l'impôt sur les sociétés — promis par le ministre des finances, — de l'exonération de la T.V.A. sur les cotisations des clubs, de l'exonération de la T.V.A. sur les quatre premières manifestations extra-sportives organisées par les clubs.

M. Giscard d'Estaing s'est également penché sur le problème des directeurs techniques et des entraîneurs nationaux, promettant à ceux qui sont fonctionnaires une répercussion des avancements selon leur échelon, et aux non-fonctionnaires le bénéfice d'une situation équivalente.



FAITS DIVERS

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Les révélations d'une jeune femme entraînent l'arrestation de cinq proxénètes

De notre correspondant

Marseille. — Les révélations faites par l'une des victimes d'une organisation de traite des femmes ont permis à la brigade criminelle du service régional de police judiciaire de Marseille d'arrêter cinq individus qui, depuis deux ans, opéraient dans la région de Martigues en direction d'Anvers (Belgique).

L'agence de travail temporaire Diano-Intérim, que dirigeait à Martigues Robert Diano, trente ans, servait de couverture à un réseau qui recrutait, parmi les candidates en quête de travail, des jeunes filles ou jeunes femmes de dix-huit à trente ans, obligées ensuite de se prostituer dans l'un des établissements anversois dans lesquels un « correspondant », Daniel Lévêque, vingt-huit ans, né à Bourgoin (Isère), et actuellement détenu en Belgique pour tentative de meurtre, les plaçait.

Les candidates, qui se voyaient proposer un travail fictif, étaient ensuite « sélectionnées » par deux employés complices de l'agence, Roland Tubiana, vingt-sept ans et Jean-Baptiste Russo, vingt-huit ans. Les deux hommes, après avoir révélé le véritable mobile de leur action, tentaient d'abord de persuader les jeunes femmes de se prostituer pour leur compte. En cas de refus, les deux complices n'hésitaient pas à user de la torture : plusieurs victimes ont été battues et certaines d'entre elles ont eu les parties génitales mutilées à l'aide de cigarettes incandescentes. Les tortionnaires ont également usé de violences morales en « déportant » à Anvers le jeune enfant de l'une de leurs victimes afin d'obliger celle-ci à gagner le port belge. L'enquête a permis en outre l'arrestation de deux autres personnes faisant partie du réseau. Giuseppe Eterno, quarante ans, qui exploitait à Martigues le bar du Vallon et servait de « boîte aux lettres » entre la France et la Belgique, et Luc Philippossis, vingt-neuf ans, coiffeur à Martigues, qui avait lui-même accompagné à Anvers sa protégée du moment, avant que celle-ci ne réussisse à s'enfuir et à regagner Martigues.

Trois proxénètes tués

D'autre part à Nice, une jeune femme, Mme Jacqueline Maillon, vingt-sept ans, qui, séparée de son mari, se livrait depuis quelque temps à la prostitution, a été découverte par celui-ci égorgée dans sa baignoire, dans un studio des quartiers ouest de Nice. La police entend actuellement M. Maillon, en tant que principal témoin.

Enfin, trois autres souteneurs ou proxénètes ont été tués par des inconnus : l'un, Michel Albertini, trente et un ans, à Paris, samedi 14 juin à 5 h. du matin, rue des Dames (17e), les deux autres, Gérard Lévy, trente-deux ans, et Denis Melani, à Lyon où Ulla, la jeune femme qui avait servi de porte-parole aux prostituées lors de leur récente révolte, a repris son « travail » : selon certaines informations, on avait cru tout d'abord que la jeune femme avait été séquestrée par des proxénètes ; en fait, elle avait seulement pris quelques jours de repos.

● ACCIDENT DE LA ROUTE EN AUTRICHE : VINGT ET UN MORTS. — Un accident d'autocar survenu le dimanche 15 juin, près de Villach (Carinthie), a fait vingt et un morts et vingt-trois blessés. Les passagers étaient des gens âgés qui participaient à une excursion à l'occasion d'une journée des vieillards. Une rupture des freins serait à l'origine de la catastrophe. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

A la requête de M. Kostas FILINIS, le Tribunal de grande instance de Paris a, le 23 septembre 1974 :

« Dit que l'ouvrage intitulé « THEORIE DES JEUX ET STRATEGIE POLITIQUE », publié en langue française par la S.A.R.L. SOLIEC, exploitant la librairie « L'IMPENSE RADICAL », constitue une contrefaçon de l'ouvrage original de Kostas FILINIS. Condamné la S.A.R.L. SOLIEC à payer à Kostas FILINIS, à titre de dommage et intérêt, la somme de 20.000 francs. Ordonné la saisie de tous exemplaires de l'ouvrage contrefaisant... »

Pour extrait certifié conforme,
Georges PINET,
Avocat à la Cour.

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

L'application en France de la Convention européenne des droits de l'homme

Pour obtenir de la chambre d'accusation de la Cour de Paris la mise en liberté de son client, un repris de justice italien poursuivi en France pour avoir extorqué une somme de 560 000 francs à une commerçante niçoise en usant de manœuvres frauduleuses, Me Pettiti avait invoqué les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme ratifiée par la France le 31 décembre 1973. Il résulte de ce texte qu'il ne peut être tenu compte, pour maintenir un individu en prison, que du risque concret de le voir commettre une nouvelle infraction et non des infractions qu'il aurait pu antérieurement commettre, ou de la gravité des infractions pour lesquelles il est poursuivi.

La chambre d'accusation refusa le 25 février dernier de mettre cet inculpé étranger en liberté, en précisant qu'« *elle ne pouvait statuer qu'en fonction des dispositions du code de procédure pénale* ». Elle motiva son refus en déclarant : qu'« *il était nécessaire de maintenir en détention cet individu de nationalité étrangère, particulièrement dangereux en raison de son habileté, n'ayant ni domicile personnel ni emploi en France, pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction, pour prévenir tout renouvellement et pour garantir le maintien de cet inculpé à la disposition de la justice* ».

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Me Cénac, conseiller doyen, vient d'examiner le pourvoi formé par le détenu contre l'arrêt de la chambre d'accusation.

A l'appui de ce pourvoi, Me Ryziger a fait valoir que la chambre d'accusation devrait statuer, non pas seulement en fonction des dispositions du code de procédure pénale, mais également en fonction de la Convention européenne des droits de l'homme et qui, selon l'article 55 de la Constitution du 4 octobre 1958, a, dès sa ratification, une autorité supérieure à celle des lois internes françaises.

Mais la Cour, statuant sur le rapport du conseiller Reynaud et les conclusions de M. Boucheron, avocat général, a rejeté ce pourvoi car, déclare-t-elle, « *les dispositions du code de procédure pénale ne sont pas incompatibles avec les termes des articles 5 et 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales applicables en France* ».

Poursuivi en France pour le meurtre du commissaire Galibert

CHRISTIAN DAVID EXTRADÉ DES ÉTATS-UNIS ?

Christian David, dit « le beau Serge », devrait être extradé prochainement des Etats-Unis en France : un juge *fédéral* d'East-Saint-Louis (Illinois) a décidé de faire droit aux demandes d'extradition de la France à l'encontre de l'accusé du meurtre du commissaire Maurice Galibert, tué le 2 février 1966 à Paris devant un bar de la rue d'Armaillé (17e). Christian David, âgé de quarante-cinq ans, purge actuellement une peine de vingt ans de prison aux Etats-Unis pour trafic de drogue. Selon la loi américaine, la décision du juge est sans appel, mais aucune date n'a été précisée pour le renvoi en France de Christian David.

Notons que Christian David avait lui-même souhaité venir s'expliquer à Paris sur ce meurtre, dont il affirme qu'il est innocent (*le Monde* du 6 février 1975).

Pour obtenir la révision de son procès

ARMAND ROHART COMMENCE UNE GRÈVE DE LA FAIM

Armand Rohart, l'ancien maire de Peuplingues (Pas-de-Calais), condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le 4 juillet 1969 (1), pour le meurtre de sa femme, a décidé de commencer, à partir de ce lundi 16 juin, une grève de la faim. Il en a informé M. Lecanuet, ministre de la justice, dans une lettre qu'il vient de lui adresser de sa cellule de la centrale de Melun où il est détenu.

« *Il ne me reste plus que ce moyen pour exprimer mon innocence,* écrit Armand Rohart. *Depuis huit ans que je suis accusé d'avoir assassiné ma femme, je ne cesse de me battre pour prouver que sa mort a été en réalité accidentelle. Il y a vingt-sept mois que j'ai déposé, par l'intermédiaire de mes avocats, Mes Thierry Lévy et Jean-Marc Varaut, une requête en révision de l'arrêt qui m'a condamné* » (*le Monde* du 22 février).

Armand Rohart conteste l'interprétation qui a été faite des constatations scientifiques résultant de l'examen du corps de son épouse et tendant à conclure à un meurtre, à cause notamment de traces de violences et de l'absence des signes classiques de noyade accidentelle.

(1) Cette même peine avait été confirmée le 24 avril 1970 — après cassation — par la cour d'assises du Nord.

Le procès du Patrimoine foncier

LA DISPARITION DE DEUX CENT TRENTE-DEUX LINGOTS D'OR

Après avoir décidé de joindre au fond la demande de supplément d'information présentée par la défense (*le Monde* daté 15-16 juin), le tribunal de la onzième chambre correctionnelle de Paris a commencé, le 14 juin, l'examen détaillé de l'un des différents détournements dont ont été victimes les souscripteurs du Patrimoine foncier : la disparition de deux cent trente-deux lingots d'or.

En 1969, « *à titre de placement pour se prémunir contre les risques de dévaluation* », M. Claude Lipsky avait fait acheter 1 632 000 F en lingots par Me Victor Rochenoir, qui se refuse toujours à quitter la prison de la Santé pour se présenter à l'audience. Ce placement était irrégulier, les statuts du Patrimoine foncier l'interdisaient. Entreposé dans un coffre au siège de la société, l'or devait être mystérieusement emporté et revendu.

Pour dissimuler cette disparition, le comptable, M. Pommateau devait faire racheter un nouveau lot de lingots avec des fonds provenant des établissements Kaufmann, dirigés par M. Georges-Walter Huc et l'or allait être finalement revendu à perte. Bien que les soupçons se portent sur MM. Lipsky et Huc, personne à l'audience comme à l'instruction n'a pu — ou voulu — donner d'indication sur l'auteur de cette opération.

Au tribunal civil de Paris

LA PRÉCIPITATION DU COMMISSAIRE-PRISEUR

La première chambre civile du *tribunal de Paris s'est récemment* prononcée au sujet du litige opposant M. Ahlstrom, numismate helvétique, et sa Galerie des monnaies à Me Etienne Ader, commissaire-*priseur parisien, et la Société* civile professionnelle Ader, Picard et Tajan (*le Monde* du 12 avril).

Le tribunal a estimé en premier lieu qu'au vu des dépositions de plusieurs personnes assistant, le *18 juin 1971, à la vente* aux enchères d'une pièce d'or persane de 100 *abassi*, un doute subsiste sur le déroulement exact des opérations qui aboutirent à l'adjudication, pour 101 000 F, de *la pièce à une représentante* de l'ambassade d'Iran, alors que M. Ahlstrom affirme avoir clairement exprimé par parole et par geste en temps utile une surenchère à 105 000 F.

C'est pour cette raison que les juges ont déclaré non fondée l'inscription de faux formulée par la Galerie des monnaies à l'encontre du procès-verbal de Me Ader affirmant que son marteau avait mis fin aux enchères avant l'ultime intervention de M. Ahlstrom. De sorte que la Galerie des monnaies a été condamnée à une amende civile de 100 F.

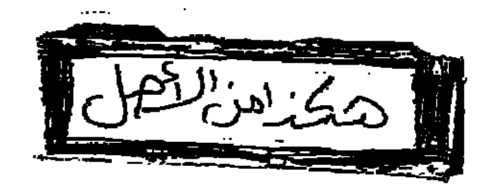
Cependant, la Société civile professionnelle Ader, Picard et Tajan a été condamnée à verser 25 000 F de dommages et intérêts à la Galerie des monnaies en raison de la faute commise par Me Ader.

● *L'affaire du bar Le Thélème.* — M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, a présenté le 14 juin à plusieurs témoins, ainsi qu'à Me Abdelhak Benachenhou, la principale victime des violences policières qui eurent lieu le 28 février, cinq nouveaux membres de la brigade de recherche et d'intervention mêlés à quinze figurants. Alors que les témoins, lors de la première confrontation — le 4 juin, — avaient reconnu avec précision plusieurs policiers en donnant des *indications* sur leur rôle, il n'en pas été de même cette fois. Me Benachenhou a néanmoins déclaré reconnaître quatre hommes qui avaient, dit-il, attiré son attention, l'un d'eux étant, en particulier, *entré et sorti* à deux reprises.

● *Une marche sur le centre d'hébergement d'Arenc.* — Près d'un millier de personnes ont participé, dans l'après-midi de samedi 14 juin, à une « marche sur Arenc », à l'appel de plusieurs associations syndicales et politiques de gauche, entre autres : le P.S.U., l'union locale C.F.D.T., la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière. Le cortège en tête duquel étaient placées des banderoles réclamant la fermeture du centre d'hébergement et l'inculpation des responsables de sa création, a parcouru les principales artères du quartier nord de la ville pendant deux heures avant de se disloquer sans incident aux abords du centre d'hébergement. — *(Corresp.)*

● *Un attentat a été commis* samedi 14 juin, à 23 h. 50, 77, rue des Archives, à Paris (3e), contre les locaux de la société Odéon-Diffusion, qui assure la distribution de livres, de brochures et de revues espagnoles, publiés notamment par les éditions Ruedo de tendance marxiste. Trois passants ont été légèrement blessés par l'explosion d'une charge de plastic qui, en outre, a provoqué d'importants dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Insaisissable inflation

Le phénomène de l'inflation continue de susciter de nombreuses interprétations. S'agit-il d'un phénomène circonstanciel ou bien ses causes ont-elles un caractère structurel ? Le chef du département des études du Crédit national nous livre, ci-dessous, ses réflexions, nourries par les connaissances qu'il a du comportement des entreprises à travers les analyses de la « centrale des bilans », fondée par le Crédit national. Mais, c'est à titre purement personnel que M. André-Louis Chadeau s'exprime ici.

par ANDRÉ-LOUIS CHADEAU

DEPUIS que les pays occidentaux sont entrés dans une période d'inflation accélérée, les plus éminents spécialistes se sont penchés sur ce phénomène. A lire l'abondante littérature qui a été produite à ce sujet, il semble que la hausse générale des prix soit due à la conjonction accidentelle d'un nombre considérable de causes partielles que leur action simultanée aurait rendues particulièrement redoutables.

Pourtant, cette explication événementielle laisse relativement insatisfait. La généralisation de l'inflation et sa persistance en longue période, en dépit de médications parfois draconiennes, permettent difficilement de croire que seul un malencontreux concours de circonstances soit à l'origine de cette situation ni qu'elle tienne principalement à certains aspects mystérieux du tempérament français.

On soupçonne, à voir la résistance profonde du mal, qu'il doit exister quelque mécanisme fondamental qui, au sein du tissu économique, tend irrésistiblement à reproduire le phénomène.

C'est pourquoi il n'a pas paru sans intérêt de rechercher, au-delà des explications conjoncturelles, quelles pourraient être les causes plus permanentes de l'érosion monétaire. L'hypothèse qui est présentée ici n'a pas l'ambition d'en donner une explication exhaustive, mais de poser un certain nombre de jalons sur une route qui mériterait peut-être d'être poursuivie, notamment en analysant de plus près la situation des principales puissances du monde occidental et en améliorant notre appareil statistique national.

L'inflation, selon l'acception habituelle, c'est la hausse du niveau général des prix, autrement dit la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie. Il faut noter que, sans la contester, cette définition est déjà passablement abstraite. En réalité, ce que l'on observe, c'est une évolution du prix de chaque bien et de chaque service dont la conjugaison entraîne, au niveau global, un glissement plus ou moins rapide de l'indice d'ensemble. Aussi peut-on penser que c'est au plan de la formation de chaque prix qu'il convient de faire porter l'analyse, et c'est l'entreprise qui semble alors constituer le lieu privilégié où l'inflation focalise ses facteurs et manifeste ses effets.

Les connaissances les plus récentes sur la situation des firmes françaises tendent à montrer que, dans la période présente, l'entreprise est le siège de deux phénomènes essentiels :

— D'une part, des études sérieuses (1) attestent que depuis le début de la décennie 1960 la productivité des équipements productifs décroît régulièrement. C'est-à-dire que, pour produire une même quantité de marchandises, il faut utiliser de plus en plus de machines, de matériels de transport, d'appareils divers, etc. En revanche, la productivité du travail a augmenté régulièrement (justement à cause de la mise en service de ces nouveaux équipements) et, pour le même résultat il faut moins de salariés.

Cette double évolution signifie que, pour accroître le rendement de l'ensemble de l'appareil productif, il faut associer de plus en plus de travail « mort » (les équipements) à une même quantité de travail « vivant ». Dans le passé, on a souvent observé un phénomène de même nature et certains économistes du XIXe siècle le considéraient même comme représentant la situation normale de l'économie.

En réalité, quoique la vérification statistique ne soit pas encore acquise, il semble bien que l'évolution de la productivité des *biens capitaux soit faite de cycles de longue durée*. Cela tient au fait que les innovations se produisent de façon discontinue et par vagues successives. Dans une première phase, l'innovation accroît brutalement l'efficacité du capital. C'est ce que les auteurs anglo-saxons appellent une période « capital saving ». Puis les perfectionnements techniques n'apportent plus de bouleversements fondamentaux, mais se traduisent seulement par une meilleure adaptation technologique des innovations précédentes ; c'est la phase « labour saving ».

(Lire la suite page 22, 1re col.)

(1) *Presque historique du système productif* ; les Collections de l'INSEE, série E, n° 27, octobre 1974. — Michel Benard : *Rendement économique et productivité du capital fixe de 1959 à 1972* ; « Economie et statistique », n° 60, octobre 1974.

APRÈS LA PATENTE...

L'Assemblée nationale a adopté le jeudi 12 juin, en première lecture, le remplacement de la patente par la taxe professionnelle. Au-delà des multiples détails techniques évoqués lors de ce débat-marathon, que change d'essentiel cette définition d'étiquette ? Simple mutation juridique ou début d'une transformation économique *durable de la fiscalité locale ? Un spécialiste donne* ci-dessous son point de vue.

par PAUL THIBOUST

« Elle est morte.

— *A d'autres !*

— Mais si, vous dis-je... »

Comme ces vieilles actrices dont la santé défraye la chronique, la patente traînait une existence qui semblait ne jamais devoir prendre fin. Le sort en est jeté. Son cent quatre-vingt-quatrième anniversaire sera aussi le dernier.

Le projet qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale vise à la remplacer par un impôt d'importance équivalente mais mieux conçu et mieux réparti : la taxe professionnelle. Si la tendance des dernières années se prolonge, cette taxe devrait produire en 1976, tous prélèvements annexes compris, près de 19 milliards (soit approximativement *6 % des recettes fiscales prévues* dans le présent exercice). C'est dire qu'elle mérite attention, même de la part du profane.

S'agissant des bases du nouvel impôt, où est la novation ? La patente dépendait principalement de la valeur des locaux et outillages de l'entreprise, d'une part, et du nombre de ses salariés, d'autre part. La réforme conserve le premier élément. Toutefois, les valeurs prises en compte seront des valeurs à jour et non plus des valeurs 1948 ; elles seront en outre déterminées d'après le bilan, sans risque d'omissions, alors que les recensements effectués pour la patente reposaient surtout sur la bonne volonté des chefs d'établissement. Quant à l'élément « nombre de salariés », qui ne comportait aucune différence entre le manœuvre et l'ancien élève d'une grande école, il fait place à la masse salariale, ce qui paraît conforme au bon sens. Jusque-là, les changements sont importants mais non point décisifs.

C'est l'abolition des « rubriques » qui constitue le progrès fondamental. Sous le régime de la patente, les bases sont affectées de coefficients variables d'une profession à l'autre. En théorie, ces modulations permettent de proportionner par profession le poids moyen de l'impôt au profit moyen. L'on a ainsi abouti à ce tarif à mille six cent cinquante positions, qui est l'un des monuments les plus étonnants de notre civilisation administrative. Ouvrez-le à la rubrique 0557, par exemple. Vous y lirez ceci : *« Cure-dents (fabricants de) : 0,30 + 0,20° par salarié ; C 2°/2° 0 30° L 60°. »*

La très sérieuse commission chargée d'entretenir ce chef-d'œuvre a fait de son mieux. Mais l'entreprise était chimérique, compte tenu de la diversité de l'économie et des variations de la conjoncture.

Or il existe un risque très réel de retomber dans ces ornières. De nombreuses catégories de contribuables viendront solliciter du Parlement des aménagements particuliers, compte tenu de leurs problèmes spécifiques. En leur cédant, les élus de la nation s'exposeraient à devoir consentir d'autres dérogations, car la loi des dominos joue en ce domaine aussi.

(Lire la suite page 21, 4e col.)

BULLETIN

« C'EST LA FAUTE AUX MÉNAGES »

LES experts français de la comptabilité nationale ont dû se rendre à l'évidence et réviser en baisse leurs prévisions. Alors que, au mois de septembre dernier, ils estimaient encore à 4,2 % le taux de croissance du produit national brut pour cette année, ils viennent de ramener ce pourcentage à 2,1 %. Mais il est fort probable que l'économie française ne connaîtra pratiquement aucune progression en 1975 et qu'une nouvelle révision dans le même sens sera nécessaire.

Jusqu'à une époque récente, les autorités françaises se berçaient de l'illusion que l'activité reprendrait fortement en République fédérale à cause du plan de relance apparemment vigoureux (selon les critères du passé), mis en route à Bonn à la fin de 1974. Il apparaît aujourd'hui que la reprise n'aura pas lieu de l'autre côté du Rhin. Ce qui était jusqu'alors une des forces de l'industrie allemande est une de ses faiblesses : sa forte dépendance vis-à-vis des exportations qui se contractent dans un monde où la crise épargne de moins en moins de pays.

Si la France comptait sur l'Allemagne, celle-ci compte encore sur les Etats-Unis.. M. Helmut Schmidt n'espère plus le salut que dans un retour à la prospérité de l'économie américaine.

Pourtant, rien n'est moins sûr que la fin de la récession outre-Atlantique. Les stocks industriels se dégonflent, mais n'est-ce pas à des prix de liquidation ? Or l'un des traits caractéristiques de la conjoncture est la réduction, sinon la disparition, des bénéfices des sociétés, d'où des réductions de plus en plus sévères de leurs programmes d'investissements.

A tous les niveaux de la vie économique, on assiste à des efforts désespérés pour diminuer un endettement excessif. C'est pourquoi, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, les ménages et les sociétés réduisent leurs dépenses. M. Helmut Schmidt en est à exhorter les familles allemandes à cesser d'épargner et à consommer davantage, comme si leur comportement était à l'origine de la crise. Les Américains réagissent comme les Allemands : ils s'obstinent, eux aussi, à ne pas dépenser les sommes qu'ils sont en train de recevoir au titre des allégements d'impôts décidés par Washington pour stimuler l'économie. Mais pourquoi les particuliers auraient-ils confiance dans une reprise prochaine, alors que la continuation de l'inflation empêche les entreprises qui les emploient de rétablir leur situation ?

SIX MOIS DE FIANÇAILLES AVEC PEUGEOT

Citroën reprend espoir

LE 6 décembre 1974, la société Michelin et le groupe Peugeot annonçaient leur décision de « réaliser le rapprochement envisagé des automobiles Peugeot et des automobiles Citroën ». Peugeot assurait dès cette date la gestion de Citroën sans toutefois détenir la majorité du capital, qui restait pour un temps entre les mains de Michelin.

La firme de Sochaux prenait le contrôle de Citroën sans bourse délier, Michelin couvrant les pertes passées et l'Etat versant 1 milliard dans la corbeille des fiançailles. Mais c'était, de l'avis de tous, une entreprise délicate, compte tenu de la situation catastrophique de la firme au double chevron et des perspectives à court terme du marché automobile. C'est pourquoi l'accord laissait à Peugeot la faculté, après une période de test (pas encore terminée), de ne pas poursuivre plus loin l'opération. Six mois plus tard, qu'en est-il ?

PEUGEOT va-t-il réussir là où Michelin a toujours échoué ? Six mois seulement ont passé depuis que la firme de Sochaux a conclu avec l'actionnaire principal de Citroën l'accord lui donnant pleins pouvoirs pour redresser l'entreprise malade, et il est encore trop tôt pour présager la réussite ou l'échec de cette opération sauvetage, mais on affiche déjà, quai de Javel, un optimisme prudent, qui contraste avec les inquiétudes de naguère. *« Citroën n'est pas florissant. Il part du plus bas, et la conjoncture est mauvaise. Mais il y a des indices de rétablissement. »*

C'est vrai : Citroën va beaucoup moins mal. Son chiffre d'affaires des quatre premiers mois de l'année est supérieur de 36,8 % à celui de l'année précédente — certes, en recul de 17 % sur celui de 1973. Les stocks excédentaires ont fondu. Les exportations ont augmenté de 25,5 % par rapport à l'an passé, parvenant presque à compenser le recul des ventes en France. Bref, cité, il y a moins d'un an, comme la première victime de la crise, Citroën est aujourd'hui, le moins touché des quatre constructeurs français.

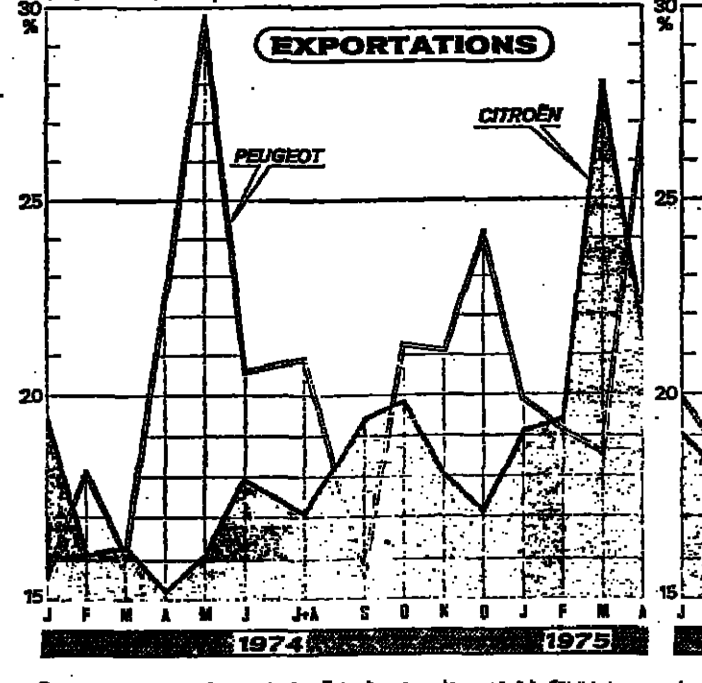
Hasard, ou premiers signes de l'efficacité des méthodes Peugeot ? Les gestionnaires Peugeot ont eu la tâche moins ardue qu'on n'eût pu l'escompter il y a quelques mois. Le retournement du marché depuis le début de l'année a facilité la « revanche » de Citroën. *Le retour en faveur des voitures puissantes* ou de moyenne cylindrée, après plus d'un an de disgrâce, a heureusement coïncidé avec la sortie de la CX. Elue *« meilleure voiture de l'année »*, elle a déjà battu tous les records (production, vente) de la DS et conquis 3,8 % du marché intérieur au cours des quatre premiers mois de l'année (contre 2 % l'an passé pour la DS). La GS, qui perdait du terrain, a également profité du retournement du marché, sa part des immatriculations intérieures passant de *5,8 %* pour les quatre premiers mois de 1974 à 6,2 % cette année.

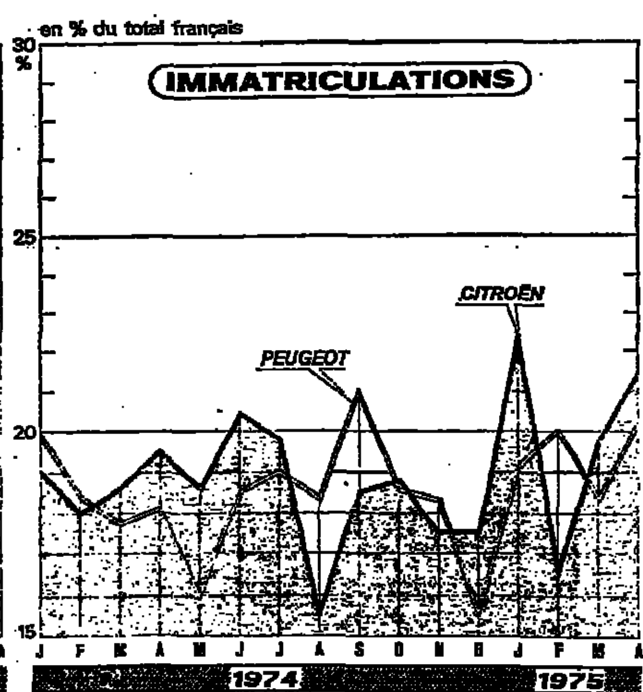
Une aubaine pour la firme au double chevron, qui avait plus que d'autres souffert de la mévente des modèles de moyenne et de grande puissance, seuls « payants » en termes de marge. Second facteur de chance, commun à tous les constructeurs mais plus vital ici qu'ailleurs : la liberté retrouvée des prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 22, 4e col.)

LA PART RELATIVE DE CITROËN SUR LE MARCHÉ EST EN TRAIN DE REMONTER





On constate que la part de Citroën sur le marché français des voitures particulières a progressé en moyenne de plus d'un point au cours des quatre premiers mois de l'année par rapport à 1974 (passant de 18,9 % à 20 %). Les fluctuations extrêmes enregistrées au cours des deux premiers mois de 1975 correspondent à des immatriculations massives de CX en janvier — dues à un retard pris dans la livraison des commandes au cours de l'automne — et à leur contrecoup le mois suivant. On voit également que la part de Citroën dans les exportations de voitures françaises s'est notablement accrue depuis le début de l'année. La « pointe » enregistrée en mars correspond à la grève de Renault. La progression des exportations explique pour une bonne part la remontée depuis le début de l'année du chiffre d'affaires de Citroën, qui avait chuté en 1974 de 5,6 %.

FAITS ET TENDANCES

Vers une nouvelle crise viticole ?

La situation viticole paraît atteindre à nouveau son point de rupture dans le Midi. Les cours du vin restent stagnants en dépit de la distillation « à guichet ouvert » qui était accordée jusqu'au 11 juin par les autorités communautaires. En fait, les importations de vins italiens qui avaient déclenché la vague de protestations des mois de février et d'avril se poursuivent pour des volumes importants, sans être stockés comme les négociants en avaient pris l'engagement. La rencontre qui a eu lieu entre les dirigeants viticoles et les représentants du ministère de l'agriculture le vendredi 6 juin n'a pas permis de dégager de nouvelles solutions. Les perspectives de récolte laissent prévoir que la prochaine vendange atteindra à nouveau un niveau record, ce qui dès à présent alourdit le marché.

Les vignerons restent donc très nerveux comme en témoignent les manifestations du mardi 3 juin. L'un de leurs dirigeants, M. Gutzard, secrétaire général des chambres d'agriculture, ne craignait pas de dire récemment : « Les routes seront barrées tout l'été si des mesures n'interviennent pas immédiatement. »

Les viticulteurs critiquent les responsables du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), qui, lors de leur récent congrès ont déploré le comportement de « pompiers-incendiaires » des dirigeants viticoles. M. Lauga expose ci-dessous le plan du C.N.J.A. en matière viticole.

Le temps d'un office

QUELLES *solutions à la crise viticole* les récentes manifestations ont-elles apportées ? Rien apparemment, car *la crise est encore bien là. Aucun des pro*blèmes soulevés n'a été réglé au fond. Et l'avenir demeure préoccupant : tandis que *la production européenne de vin a aug*menté de 4,2 % par an de 1961 à 1973, la consommation n'a augmenté que de 1,14 %.

Périodiquement, on trouve la « solution miracle » : la distillation à prix rémunérateur. Sur le moment, c'est le seul remède. A terme, la distillation ne peut être efficace. Elle est incapable de résorber tous les excédents qui regorgent sur le marché. Elle est également néfaste, car le viticulteur s'y habitue et se trouve ainsi encouragé à augmenter sans cesse ses rendements, assuré qu'il est de pouvoir écouler sa production.

Envoyer son vin à la chaudière est une forme d'assistance que les Jeunes Agriculteurs rejettent, une politique dont ils ne veulent pas. Le C.N.J.A. demande depuis longtemps une politique de la qualité au détriment de la quantité. Aujourd'hui, il ré*clame la création d'un Office national* interprofessionnel des vins (ONIV). Parce que les jeunes sont persuadés que la politique *de qualité ne peut être réalisée sans règles* contraignantes. Parce que les organismes existants n'ont pas d'autorité suffisante pour *maîtriser le marché, le gérer dans son en*semble, avec tous les types de vins.

Quel rôle aurait l'ONIV ? Il n'est pas question qu'il achète du vin. Il *devrait pré*voir et gérer le marché : aider toutes les initiatives possibles en matière de commercialisation, de stockage, d'exportation ; mettre en place un système de cotations sûres ; instaurer pour le commerce du vin un statut *professionnel accordé en contre*partie d'engagements précis ; faire respecter enfin, les règlements européens viticoles.

Un nouveau règlement européen

Cette dernière fonction serait d'autant *plus importante que ce règlement 816 déli*mitant les conditions de production doit être prochainement modifié par le conseil *des ministres de l'agriculture des Neuf.* Pour les Jeunes Agriculteurs, cette modification doit notamment comporter une *distillation obligatoire, à un prix non rémuné*rateur, des excédents constatés, dès le début de la campagne. Le nouveau règle*ment doit surtout comporter un règlement* très strict du vignoble : replantations en cépages recommandés uniquement ; inter*diction de transferts entre régions* ; interdictions de plantations nouvelles, notamment de cépages hybrides.

A *cet égard, il est véritablement* scandaleux que la France tolère 200 000 hectares plantés en cépages hybrides, et même qu'il *s'en plante encore* de nouveaux. Nous demandons leur arrachage immédiat. Et, si les Italiens s'avèrent toujours incapables de *respecter les mêmes règlements,* il faudra en arriver à mettre en place des mécanismes intracommunautaires de sauvegarde.

La politique de qualité est indissociable de la rénovation du vignoble. Les crédits que nous avons déjà obtenus permettront de rénover 40 000 hectares de vignoble en dix ans grâce à des primes de 8 000 francs par hectare. Il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure : 80 000 hectares en huit ans avec une prime de 12 000 francs par hectare sont un objectif raisonnable que devrait poursuivre le haut commissaire à la rénovation du vignoble languedocien récemment nommé.

Enfin, la politique viticole doit s'appuyer sur les groupements de producteurs. En trois ans, 50 % de la production devraient transiter par des groupements de producteurs qui commercialisent, soit directement, soit par l'intermédiaire de négociants agréés par l'ONIV (dans le cas où ils sont *plus spécialisés dans la rénovation du* vignoble).

Il restera le problème posé par les viti*culteurs à temps partiel (60 % des vignerons* du Midi). Ils sont un obstacle à l'évolution de la viticulture. La vigne constituant pour eux un *revenu d'appoint,* dont ils n'ont pas toujours besoin, ils se contentent facilement de la situation actuelle. En outre, ils empêchent les coopératives viticoles de fonc*tionner normalement,* au détriment des vrais viticulteurs. Il faudrait encourager certains d'entre eux à quitter les terres *qu'ils exploitent par un système analogue* à l'indemnité viagère de départ.

On le voit, l'ONIV ne peut suffire en soi *à réaliser la politique viticole que préconise* le C.N.J.A., mais il en est une pièce maîtresse. Plus redouté que vraiment sou*haité et voulu, l'Office du vin a toujours* été l'objet des velléités des professionnels et des partis politiques. Il ne s'agit plus *de réclamer du bout des lèvres un orga*nisme dont on espère bien qu'il ne verra jamais le jour.

LOUIS LAUGA,
président du C.N.J.A.

Les excès de la spéculation ont conduit au marasme sur le marché du sucre

Le marché des sucres blancs de Paris, fermé depuis six mois après avoir littéralement « éclaté » sous l'effet d'une spéculation follement engagée à la hausse, et surprise par le renversement de la tendance, va-t-il pouvoir être rouvert ? Ses opérations font l'objet d'un recours contentieux devant le Conseil d'État, dont l'arrêt devrait être prononcé avant l'été, ce qui permettrait peut être de reprendre les transactions sur la place de Paris. Il serait temps, car l'Association des négociants en sucre de Londres vient de décider de créer un marché à terme du sucre blanc qui fonctionnera parallèlement à celui des sucres roux, et cela à partir du 16 juillet prochain. Une telle initiative, dont l'objet est de combler le vide causé par la fermeture de notre marché, était fatale ; elle devrait précipiter la mise au point des mécanismes d'un nouveau marché et hâter le règlement des litiges en cours, que la chute vertigineuse des prix du sucre depuis décembre 1974 ne vient guère faciliter.

LE marasme après la flambée, telle est la situation actuelle du marché mondial du sucre, dont les soubresauts depuis dix-huit mois illustrent l'incohérence qui règne sur les marchés de matières premières en l'absence de véritables mécanismes régulateurs.

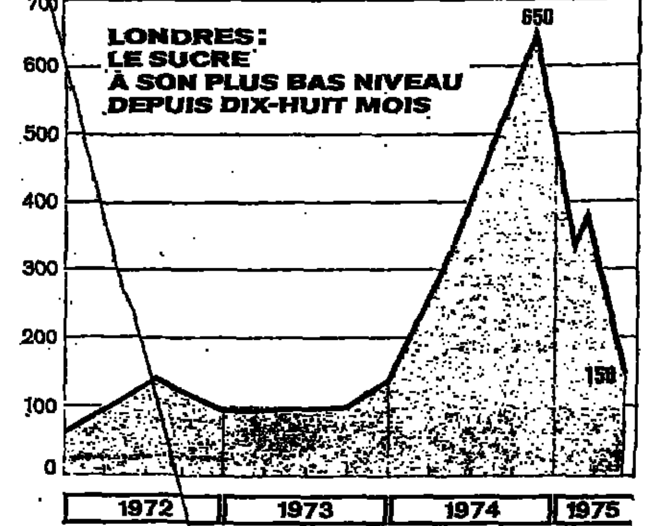
De 1 800 francs la tonne à Paris en octobre 1973, et de 100 livres la tonne à Londres, le prix du sucre était monté vertigineusement un an après, atteignant en novembre 1974 8 000 francs et 650 livres sterling. Il soufflait alors sur les Bourses de commerce un vent de douce folie, un climat de semi-pénurie étant créé par une série de facteurs défavorables et concomitants : *dangereuse* diminution des stocks face à une augmentation régulière de la consommation, très mauvaises conditions atmosphériques pour la récolte européenne de betteraves, typhons dans les pays producteurs de canne à sucre, embargo de précaution décrété par la Pologne sur ses livraisons à l'exportation d'achats à prix record par les consommateurs du Proche-Orient et, enfin, affolement des ménagères qui, par endroits, se mirent à stocker et dévalisèrent les épiceries. Une spéculation fiévreuse se développa, dont les excès conduisirent inévitablement à un renversement de tendance brutal qui fit littéralement « sauter » au début décembre le marché des sucres blancs sur la place de Paris, resté fermé depuis six mois en raison de nombreux procès mettant en jeu des sommes considérables.

Superproduction et sous-consommation

Les prix retombèrent plus vite qu'ils n'étaient montés, revenant ces jours derniers à 1 600 francs à Paris, et 150 livres la tonne à Londres. Au seuil de l'été, mis à part une reprise « technique » qui pourrait paraître normale après un tel effondrement, la tendance reste à la baisse à moyen terme sur le marché du sucre, où l'abondance règne. Comment a-t-on pu passer aussi rapidement de la pénurie à l'excédent ? Tout simplement par l'effet de la hausse brutale des prix, qui a stimulé la production et réduit la consommation.

Si les conditions climatologiques restent favorables, la récolte de betteraves atteindra des niveaux records en Europe. En France, premier producteur de la C.E.E., les emblavures ont augmenté de plus de 12 %, tandis qu'à l'Est les surfaces plantées se sont sensiblement accrues. L'on s'attend donc à de très fortes livraisons de sucre blanc l'hiver prochain, à moins d'une catastrophe, et encore !

En regard, est apparu récemment un phénomène de sous-consommation, en réaction à une hausse trop rapide des prix, comme cela s'est produit pour le pétrole et pour les phosphates. Ce phénomène, qui n'étonnera pas les économistes de la vieille école, est appelé à se prolonger du fait de l'existence de stocks importants, constitués l'an dernier par les ménages et les industries alimentaires, en prévision d'une augmentation des tarifs. Aux Etats-Unis, premiers utilisateurs du monde occidental, avec plus de 10 millions de tonnes, la diminution de la consommation apparente a été d'environ 1 million de tonnes. Partout, les clients qui, après avoir longtemps bénéficié de prix très bas, acceptent désormais des prix plus normaux, ont réagi vivement contre des majorations qu'ils jugeaient excessives. Autre réaction très normale, la flambée des prix du sucre a développé la concurrence des produits naturels, telle la dextrose tirée de l'amidon de maïs (580 000 tonnes aux Etats-Unis).



Un accident de parcours

Dans ces conditions, les experts mondiaux prévoient une pléthore de sucre dans les quinze mois à venir, d'autant que certains pays producteurs, comme les *Philippines* ou Cuba, n'ont pas vendu tout ce qu'ils désiraient, notamment aux Etats-Unis, qui ont acheté 1 million de tonnes en moins. La baisse des cours, cependant, a subi un coup d'arrêt : certains achats qui avaient été différés dans l'espoir d'une diminution supplémentaire des prix vont être effectués, ce qui pourrait provoquer une légère reprise, comme nous l'avons indiqué.

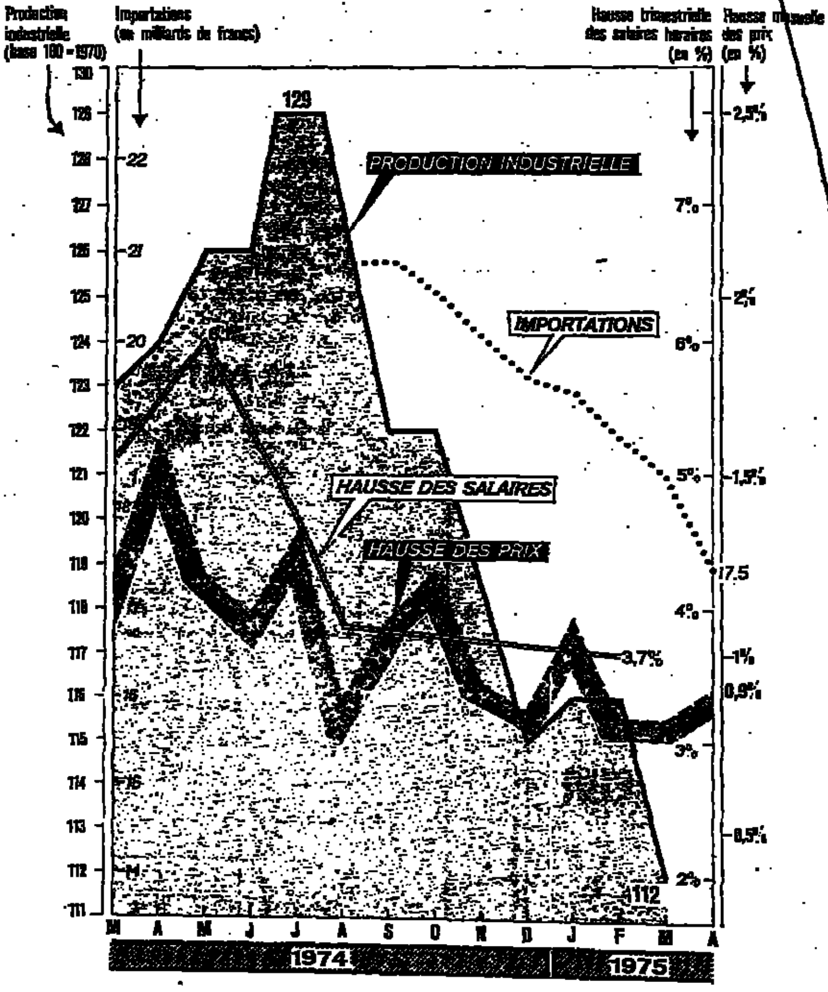
A moyen terme, toutefois, le déficit désormais structurel de la production par rapport à la consommation (80 millions de tonnes contre 81 millions de tonnes en 1974-1975) devrait se creuser du fait de l'accroissement du niveau de vie des pays sous-développés, gros « mangeurs » de sucre, et du découragement des planteurs en cas de baisse trop prolongée des prix. La flambée de l'année 1974 et la retombée du printemps 1975 n'auraient alors constitué qu'un « accident » dans un processus qui, théoriquement, débouche à l'horizon 1980 - 1985 sur un manque de sucre à l'état endémique. Entre-temps, bien des variations pourront être enregistrées, la spéculation aidant.

F. RENARD.

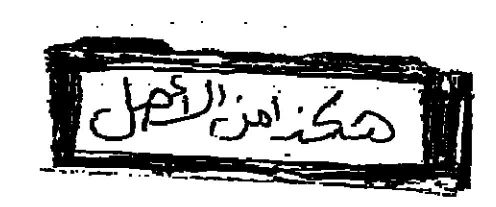
La récession et son cortège

IL y a trois mois (le Monde *du 18 mars), nous avions illustré la corrélation inverse qui existe entre la production industrielle et le* chômage *: quand la première baisse le second monte. Depuis, le phénomène s'est poursuivi, l'activité industrielle baissant encore de quelques points, cependant que le nombre des demandeurs d'emploi continuait à monter, pour atteindre, à fin mai, le niveau record de 834 000 (+ 120 % en deux ans).*

Le graphique ci-contre fait apparaître, là, des corrélations positives : quand la production fléchit, elle entraîne dans sa chute les importations (on a moins besoin d'acheter à l'étranger, puisqu'on produit moins), la hausse des salaires (le chômage met les salariés en mauvaise posture pour revendiquer) et la hausse des prix (la dépression — et l'épargne de précaution — limitant la consommation). Une autre donnée de l'activité économique est évidemment affectée, qui ne figure pas sur ce graphique par souci de clarté : la durée de travail, qui a diminué de 3,4 % en un an (42,7 heures par semaine au deuxième trimestre dans les industries de transformation, contre 44,1 un an plus tôt).



On notera cependant que l'importance des fléchissements n'est pas la même pour toutes les courbes. Alors que la production industrielle baisse de 13 % en sept mois, la progression trimestrielle des salaires baisse de 40 % environ (3,7 % au lieu de 6,1 %), celle des prix du tiers (0,9 % par mois au lieu de 1,3 % en moyenne) et celle des importations de 18 % (17,5 milliards de francs par mois au lieu de 21,5). En réalité, la diminution des achats à l'étranger est moins importante qu'il n'apparaît ici, car la valorisation du franc par rapport à de nombreuses monnaies étrangères depuis l'été dernier (dollar et livre notamment) a permis d'acheter plus de denrées extérieures que ne le donne à penser le montant en francs des importations.



LE MONDE DES AFFAIRES

La chimie européenne à la recherche d'un second souffle

EN raison du marasme persistant des affaires, la firme allemande Bayer a décidé de procéder à de nouvelles réductions d'horaire. Du 22 juin au 20 juillet, la presque totalité des effectifs (seize mille personnes) de son usine de Leverkusen (Rhénanie-Westphalie) seront mis en chômage partiel. Sur les soixante-dix mille cinq cents personnes employées chez Bayer, un tiers sont frappées par cette mesure.

De leur côté, les laboratoires Aspro-Nicholas vont fermer leur centre de recherche de Slough, localité proche de Londres, à cause du coût trop élevé de son exploitation, et les industriels français ont donné des consignes précises à leurs directeurs d'usine pour que la production, déjà amputée de 30 %, n'excède pas le niveau des livraisons. Ces décisions sont une nouvelle illustration des difficultés de toute sorte qui assaillent l'industrie chimique européenne.

La récession a porté un coup très rude à l'industrie chimique européenne. Au cours du premier trimestre, les ventes ont baissé de 15 % en moyenne avec des creux supérieurs à 40 % et les bénéfices, affectés par l'accroissement des charges et le fléchissement des prix, ont diminué dans des proportions parfois considérables (de 20 % à 40 %). Le second trimestre ne se présente pas sous un jour beaucoup plus favorable. *Depuis le début d'avril, la situation n'a guère évolué.* La plupart des unités de production (bases chimiques, grands intermédiaires, matières plastiques, fibres chimiques) continuent de tourner au ralenti (de 20 % à 50 % au-dessous de leur capacité optimale). Malgré l'amenuisement des stocks constitués par les utilisateurs, dont le gonflement a été le principal instrument de la crise, et l'arrêt à peu près général de la baisse des prix, aucun véritable symptôme de reprise ne se manifeste. Sauf peut-être dans les fibres synthétiques. Mais le redémarrage est si ponctuel qu'il ne revêt pas encore une très grande signification.

Le dos au mur

Investir dans un tel contexte, alors que l'on est encore dans l'impossibilité de distinguer s'il s'agit d'un accident conjoncturel ou d'une crise plus durable, devient un exercice périlleux, surtout quand l'on est assez lourdement endetté. Et les firmes chimiques le sont. Avec la baisse de rentabilité occasionnée ces dernières années *par l'alourdissement des charges* fiscales, leurs possibilités de financement se sont amenuisées et elles ont dû recourir au marché des capitaux où les taux d'intérêt ont atteint des niveaux sans précédent.

Suivant la voie de la sagesse, les industriels ont donc pour la plupart choisi de réviser leurs programmes d'investissements et de les ramener à leur niveau de 1974 en prenant toutefois en compte dans leur calcul la hausse de 18 % des coûts de construction en un an (115 % depuis 1968).

Les treize plus grandes firmes chimiques européennes (voir tableau ci-dessous) ne consacreront guère plus de 23 milliards de francs (+ 20 %) cette année à leurs équipements. Mais ceci ne les empêche nullement de tirer des plans sur la comète. Il ne se passe guère de semaine sans qu'une entreprise ne fasse connaître les siens, et presque toujours, notons-le, en coopération ou en association avec un tiers.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS POUR 1975

	En millions de F	% par rapport à 1974
I.C.I.	4 000	+ 12,5 %
Montedison	3 300	+ 37,5 %
Bayer	3 140	inchangé
Hoechst	3 000	+ 16 %
B.A.S.F.	3 000	+ 28,5 %
Rhône-Poulenc	1 900	— 5 %
D.S.M. (1)	1 600	+ 15 %
A.K.Z.O.	1 000	— 30 %
Shell-Chimie	600	+ 20 %
P.C.U.K.	450	inchangé
Veba Chemie	350	inchangé
ATO-Chimie (2)	350	+ 657 %
C.d.F. - Chimie (3)	300	inchangé

(1) Société d'État hollandaise.
(2) Filiale commune du groupe Aquitaine et du groupe Total.
(3) Charbonnages de France-Chimie.

Dans ce concert d'investissements ou *plutôt d'intentions d'investissements, la* France occupe une place privilégiée en raison de sa situation géographique. Le secteur de l'éthylène est celui qui attire le plus de candidatures. Six projets de vapocraqueurs *ont été annoncés : à Dunkerque* (C.D.F.-Chimie, en association avec la Qatar Petroleum Company); à Gonfreville, Seine-Maritime (ATO-Chimie, en association avec AKZO) ; à Berre (Naphtachimie, filiale à 50/50 de B.P. et de Rhône-Poulenc, en association avec Shell-Chimie) ; en Alsace (Entreprise minière et chimique) ; à Port-Jérôme, Seine-Maritime (Esso-Chimie) ; au Verdon, Gironde (Dow Chemical). A 1 milliard et demi de francs au moins le vapocraqueur...

Plusieurs projets existent aussi dans le secteur des produits intermédiaires : cinq unités d'ammoniaque (Cofaz, PUK/C.D.F.-Chimie/Grande Paroisse, Rhône-Poulenc/C.D.F.-Chimie, Gardinier, Grande Paroisse), dont le coût est évalué à 2 milliards de francs, une douzaine d'usines de polypropylène et une unité d'acétaldéhyde que Nobel-Hoechst se propose de construire à Lillebonne (Seine-Maritime) pour 110 *millions de francs.*

A l'étranger, c'est la Montedison qui a les vues les plus ambitieuses. Pour mieux assurer la maîtrise de son approvisionnement en matières premières, la firme milanaise envisage de construire à Priolo (Sicile) une raffinerie de pétrole de 20 millions de tonnes/an avec l'AGIP et un vapocraqueur avec l'ANICE. La Montedison projette également d'installer une usine de polypropylène en Hollande et s'enquiert des possibilités d'implantation à Dunkerque.

Les chimistes britanniques ne chôment pas non plus pour préparer des lendemains qui ne chanteront pas nécessairement, puis*qu'on leur prête cinq projets de vapo*craqueurs. Les Allemands, quant à eux, continuent de pousser inlassablement leurs pions sur l'échiquier américain (plus de 3,4 milliards de francs en 1975). N'importe. Même si au bout du compte plus de la moitié de ces projets sont destinés à moisir au fond d'un tiroir — à ce jour, seule la construction du vapocraqueur de Dunkerque est acquise, — ces velléités d'investissement n'en témoignent pas moins d'une certaine confiance en l'avenir.

Rien n'est moins sûr que le pire

Elle paraît assez justifiée, même s'il est à craindre que la reprise ne soit plus tardive que prévu.

« *L'actuelle récession*, faisait récemment remarquer le Dr Sammet, président du directoire du puissant groupe chimique allemand Hoechst, *est aussi peu conforme à l'attitude du consommateur final que l'excès de la demande pouvait l'être au début de 1974.* » Emanant d'un des patrons les plus aguerris de la chimie européenne, cette opinion est assez significative. Rien, en effet, n'est moins sûr que le pire. En 1971, lors de la précédente crise, les augures ne manquaient pas pour prédire que l'expansion était bel et bien terminée. Un an plus tard, la chimie européenne administrait la preuve du contraire.

Il y a de bonnes raisons de penser qu'elle n'a rien perdu de ses facultés d'adaptation et saura à nouveau tirer le meilleur parti de la situation actuelle. Dans un certain sens, la crise peut lui être bénéfique. Le pétrole constitue sa principale source de matières premières, mais les quantités qu'elle consomme représentent une proportion relativement faible du total (de 5 % à 6 % de la consommation globale de pro*duits pétroliers) et l'énergie qu'elle utilise* pour faire tourner ses usines — essentiellement la vapeur — peut lui être fournie à terme par les centrales nucléaires.

Ensuite, comme nous l'explique M. T.-J. Innes, un des directeur d'Esso Chimie Europe dans un article publié par *Informations chimie : « L'utilisation d'hydrocarbures pour la fabrication de produits chimiques est l'un des moyens les plus efficaces à notre disposition pour tirer le maximum du produit national brut à partir d'un baril de pétrole.* » La valeur ajoutée entre le stade naphta et le produit final, précise *M. Innes, est dans un rapport* de 25 à 1. Elle n'est même pas de 1,5 à 1 dans le sens naphta/essence.

Et, facteur important, les produits chimiques absorbent assez aisément la hausse des matières premières. Ainsi à un doublement du prix de l'éthylène ne correspond qu'une augmentation de 20 à 25 % du prix du polyéthylène. Enfin, grâce aux recherches entreprises sur la réutilisation et le recyclage des déchets, la lutte contre les nui*sances et le gaspillage constituera demain* deux marchés nouveaux pour la chimie.

Cette confiance dans l'avenir est, semble-t-il, partagée par les Américains, pour qui l'Europe reste de loin un pôle privilégié d'investissements. Selon une étude réalisée par Mc Graw Hill, le montant de ces investissements, qui était de 3,6 milliards de francs en 1973, passerait à près de 6 milliards en 1976, alors qu'ils n'atteindront que 2,6 milliards au Canada, 2,1 milliards en Amérique latine et 1,6 milliard en Australasie.

D'ici à fin 1976, Esso Chimie se propose à elle seule d'investir 1,5 milliard de francs en Europe, non compris le projet de vapocraqueur à Port-Jérôme. Dow Chemical, nous l'avons vu, s'intéresse au site industriel du Verdon et Borg Warner lorgne du côté de Fos, où il songerait à implanter une unité d'ABS, plastique très sophistiqué employé en particulier pour la fabrication des tableaux de bord des voitures.

Les Américains manifesteraient-ils un *tel* intérêt pour cette Europe à la recherche de son second souffle sans la ferme conviction qu'une reprise très soutenue de la demande de produits y est possible ? Certainement pas. Manifestement, ils entendent faire d'une pierre deux coups. Leur *ambition est de participer à la reprise de* la chimie européenne, mais aussi à celle attendue outre-Atlantique où les capacités de production sont notoirement insuffisantes après des années de sous-investissement. L'avantage est également double, car les entreprises américaines pourront *ainsi tourner le plus légalement du monde* les barrières douanières U.S. et celles érigées par les pays européens.

En diminuant leurs investissements, les chimistes européens courent donc le risque de se voir tailler de sérieuses croupières sur leur propre terrain, car il y a gros à parier que le signal de la reprise viendra des États-Unis. Mais, dans les circonstances actuelles, leur démarche pouvait-elle être différente ?

Le plus piquant de l'affaire serait que cette reprise soit plus brutale qu'escompté. On en parle. Hoechst signale déjà que ses unités de production de fils Trevira ont *redémarré à plein régime outre-Atlantique* et le courtier new-yorkais Model Roland pronostique une année 1976 brillante.

Si tel était le cas, il en résulterait immanquablement de nouvelles tensions sur le marché international où le naphta, le benzène et le styrène pourraient à nouveau devenir rares. Les goulets d'étranglement n'ont en effet pas disparu. L'aisance de l'approvisionnement n'est présentement dû qu'au très vif ralentissement de la demande, et les nouvelles unités de production qui sont en construction aux États-Unis n'entreront pas en service, au plus tôt, avant le début 1977.

Rien ne permet donc de penser que le taux de croissance de la chimie, jusqu'ici une fois et demie supérieur à celui du produit national brut, ne continuera pas de progresser au moins à ce rythme. Et *« de même qu'elle a tant contribué à protéger l'homme de la faim et de la maladie et à prolonger son espérance de vie, la chimie pourra aider aussi dans l'avenir à porter remède aux abus et aux erreurs dérivées d'une trop rapide industrialisation »* (1).

ANDRÉ DESSOT.

(1) Dr Karl Winnacker, président du conseil de surveillance de Hoechst : *Un grand pari industriel* aux Presses universitaires de France.

APRÈS LA PATENTE...

(Suite de la page 19.)

A la vérité, l'idée d'une modulation forfaitaire des bases en fonction des profits pouvait se comprendre à une époque où il n'existait ni impôt sur le revenu ni impôt sur les sociétés. Mais elle n'a plus beaucoup de sens aujourd'hui. Après tout, le profit n'est qu'un des signes de la capacité contributive. La masse salariale et la valeur des biens utilisés en sont d'autres indices et peuvent donc elles aussi servir de base à un impôt sans qu'il y ait lieu de se lancer dans des corrections catégorielles. Cette conception est également conforme à la logique de l'économie : toute entreprise utilise une fraction des ressources humaines et financières de la collectivité ; n'est-il pas normal, dès lors, que sa contribution fiscale soit en rapport avec cette fraction ?

Pour comprendre le second problème, il faut partir des mécanismes actuels de ventilation de la charge fiscale entre les *différents impôts locaux*. Une commune vote, chaque année, un montant donné d'impôt, et ce montant est réparti à raison de 50 %, par exemple, pour les patentés, 30 % pour les habitants de logements (taxe d'habitation) et 20 % pour les propriétaires (taxes foncières). Pourquoi ces proportions ? La commune les a héritées d'un lointain passé, et n'a pas le pouvoir de les modifier. Elles sont mises à jour en fonction des constructions nouvelles, mais la part d'arbitraire qu'elles comportaient à l'origine n'en est pas effacée pour autant, et elles rendent les impôts locaux bien difficiles à comprendre. Aussi le *projet prévoit-il leur* suppression à compter de 1979. La répartition entre les différentes taxes dépendra alors des décisions du conseil municipal et du conseil général.

Cette autonomie locale accrue pose le problème de la protection des patentés. Si l'on *considère l'exemple d'une* petite localité, le conseil municipal pourra, en pratique, soit demander davantage aux habitants, c'est-à-dire à ses électeurs, — soit demander davantage à l'usine — *c'est-à-dire* à des consommateurs dont la plupart ne résident pas dans la commune. La partie n'est pas égale. Dès à présent, certains abus se sont produits dans des situations de ce genre, *le cas* extrême étant celui d'une commune du Sud-Est, qui, au titre de 1974, s'est procuré 18 000 F de patente par habitant (nourrissons compris), aux dépens des consommateurs d'électricité. Tel risque d'être *a fortiori* le cas une fois disparues les clefs de répartition rigides d'aujourd'hui.

Une croissance trop rapide de la nouvelle taxe rendrait vain l'espoir des petits commerçants et artisans, qui auront surtout retenu du nouveau texte l'annonce d'un allègement moyen de l'ordre de 60 %, à budgets locaux inchangés. Du *même coup*, la part des impôts sur la consommation dans la fiscalité française se trouverait encore accrue, alors que tous s'accordent à la trouver excessive.

En d'autres termes, il y a là un arbitrage que les collectivités locales ne peuvent exercer entièrement seules, et qui relève aussi du législateur. Le projet prévoit que le taux de taxe professionnelle décidé par les communes ne pourra, en régime de croisière, dépasser la moyenne départementale de plus de 20 %.

Ce chiffre peut prêter à discussion. L'essentiel est qu'il y ait une limite, et qu'elle soit relativement stricte. On ne *voit* d'ailleurs guère d'autre moyen de réduire les écarts de taux d'une commune à l'autre, qui constituent l'un des défauts les plus voyants de la patente, et peuvent, à la limite, fausser la concurrence entre les entreprises.

Certains élus locaux — on ne saurait leur en faire grief — ne partagent pas cet avis. Ils souhaitent que la réforme de la patente permette une croissance plus rapide de la ressource. Est-ce un espoir raisonnable, dès lors que cette croissance a déjà atteint 17 % par an, ces derniers temps ? Le problème d'un supplément de recettes pour les collectivités locales demeure posé, mais ce n'est pas dans ce cadre qu'il pourra être résolu. Et en tout cas, si l'impôt est mieux réparti, et donc mieux supporté, les municipalités ne seront pas les dernières à bénéficier de l'amélioration du climat.

PAUL THIBOUST.

INSAISISSABLE INFLATION

(Suite de la page 19.)

Depuis environ 1960, après la formidable vague d'innovations qui a succédé à la deuxième guerre mondiale, nous sommes *entrés dans une période de rendement décroissant du capital.* L'opinion publique et même les spécialistes de l'économie n'ont pris conscience de ce phénomène que tardivement, car la vague d'innovations d'après-guerre avait été particulièrement puissante et avait succédé à une longue période de stagnation. Au surplus, la productivité globale *de l'économie continue de progresser,* bien que plus lentement.

En économie de marché, cette situation a des conséquences importantes. En effet, à la différence du travail « vivant » le travail « mort » (les équipements) ne se paye pas au moment où il est effectivement utilisé dans la production, mais doit être préalablement disponible dans sa totalité. Aussi, les entreprises sont-elles obligées, *sous peine de rencontrer des difficultés* financières insurmontables, de réunir des ressources suffisantes pour être en mesure de faire *l'avance de ces dépenses, dont le* volume relatif s'accroît sans cesse.

Le niveau des salaires

— D'autre part, toutes les statistiques disponibles, et notamment celles des centrales de bilans, montrent que le niveau des charges salariales par personne employée *s'accroît régulièrement à un rythme notablement* plus rapide que celui de la productivité globale de l'économie et que *cette évolution se produit indépendamment des fluctuations des bénéfices des entreprises.*

Ainsi, en schématisant pour la clarté de l'exposé, le taux des salaires se présente-t-il *pour la gestion de la plupart des firmes* comme un facteur d'origine largement exogène, sur lequel leur action se trouve relativement réduite. Le caractère macro-sociologique du niveau des rémunérations salariales *n'est pas surprenant.* Il résulte en particulier des conditions dans lesquelles les partenaires sociaux sont amenés à procéder au partage du revenu national, la part de chacun étant la résultante d'un rapport de forces global dont les composantes sont multiples. Cela se trouve confirmé par l'existence d'accords professionnels assurant une progression garantie du pouvoir d'achat, sans référence aux profits des entreprises.

Coincée enre l'accroissement des besoins financiers *résultant* de la baisse du rendement des équipements productifs et la nécessité de distribuer des revenus salariaux dont la progression est indépendante de sa propre situation, l'entreprise est amenée, sous peine de disparaître, à chercher des solutions qui assureront sa survie.

Elle peut vouloir augmenter sa productivité globale. Ce résultat est obtenu grâce à une meilleure organisation, et parfois même par une intensification des cadences. Mais, dans ce domaine, il existe des limites technologiques et sociales qui sont très vite atteintes. Nombre de conflits du travail en font foi. Les concentrations et restruc*turations industrielles ressortissent aussi en* partie de cette motivation. Mais lorsqu'elles aboutissent à accélérer la substitution des équipements à la main-d'œuvre, elles aggravent la situation.

L'entreprise peut aussi emprunter. Elle se procure ainsi des capitaux et augmente sa *rentabilité grâce à « l'effet de levier ». Les* firmes l'ont fait largement (2). Mais l'endettement permanent est générateur de risques et au-delà d'un certain niveau les prêteurs se dérobent.

L'entreprise appelle aussi l'Etat à son aide et elle obtient assez fréquemment ses *faveurs : subventions, prêts à taux réduits,* primes diverses, etc. Il faudrait ajouter que l'organisation sociale lui procure aussi des « utilités externes » qui contribuent à abaisser ses coûts : voies de communication, *transport* du *personnel, H.L.M., formation* professionnelle, *etc.* Toutefois, dans l'ensemble, ces interventions sont loin de compenser *l'accroissement* des charges.

Équilibrer les comptes

Dans ces conditions, l'augmentation des prix demeure la principale possibilité offerte à *l'entreprise pour* équilibrer ses comptes. Encore faut-il qu'elle soit en mesure de le faire. Cela dépend de l'intensité de la *concurrence dans* la profession, de l'efficacité des contrôles de l'administration, de *l'évolution* de la demande, etc. Aussi, toutes les firmes ne sont-elles pas à cet égard dans la même situation : certaines *peuvent* davantage *augmenter* leurs prix que d'autres. C'est la raison pour laquelle l'érosion globale de la monnaie s'ac*compagne d'une déformation de la structure* des prix relatifs. Il en résulte, et ce n'est pas le moindre inconvénient de l'inflation, une *mauvaise allocation des* ressources, les firmes les plus aptes à augmenter leurs prix n'étant pas forcément les plus économiquement utiles.

Dès lors, on conçoit que, si les hypothèses précédentes ne sont pas trop inexactes, l'inflation soit non seulement un accident *épisodique provoqué par* la conjonction des hasards malencontreux, mais une tendance structurelle s'exerçant en longue période.

Aussi n'est-il *pas* étonnant que les thérapeutiques conjoncturelles de type keynésien se révèlent de plus en plus inefficaces. *Restreindre la* demande *aboutit à sous-*utiliser l'appareil productif et à aggraver la baisse de rendement des équipements. Augmenter les taux d'intérêt accroît les coûts de production et pousse à la hausse des prix. Celle-ci, associée à la rigidité *des taux de rémunération, devient alors* tout à fait compatible avec un sous-emploi important. De fait, depuis plus d'une décennie, le prix à payer pour un modeste ralentissement de l'érosion monétaire est constitué par un nombre sans cesse accru de chômeurs. Cette constatation est inquiétante.

Il est certes plus facile de diagnostiquer le mal que de proposer des remèdes et, à vrai dire, *l'action à court terme semble* particulièrement difficile. Cependant, ne serait-il pas raisonnable de penser qu'une *politique de relance* — uniquement orientée vers l'investissement — ne serait pas la mieux adaptée à la situation actuelle ? Dans la mesure où une économie de marché est sensible à ce genre d'incitation, elle *risquerait d'accentuer le caractère capitaliste* des processus de production et, après une reprise temporaire, de faire renaître, peut-être en pire, les mêmes obstacles. Il serait sans doute préférable de tenter de *relancer la demande en s'efforçant de* sélectionner les secteurs d'activité les moins sensibles au coût de l'investissement. Encore faudrait-il disposer d'informations plus précises dans ce domaine et harmoniser notre politique avec celle de nos partenaires étrangers, afin de ne pas détériorer *de façon durable l'équilibre des comptes* extérieurs. On voit que tout cela n'est pas aisé, surtout si l'on tient compte du niveau d'intégration élevé atteint par l'économie occidentale et du rôle croissant des firmes multinationales.

C'est dans l'action à moyen terme qu'il serait peut-être possible de trouver des orientations plus efficaces. En attendant que des transformations technologiques encore *imprévisibles* procurent un nouveau redressement de l'efficacité du capital, il devrait être possible de définir une nouvelle *composition de la demande qui favoriserait* les activités les moins capitalistes. C'est le cas de bien des services, notamment des services collectifs (santé, éducation, culture). Du reste, la véritable innovation n'est-elle pas désormais dans une transformation du mode de vie, génératrice d'une nouvelle structure de consom*mation mieux adaptée* aux besoins réels de l'homme ? Mais cela est-il possible dans notre société ?

ANDRÉ-LOUIS CHADEAU.

(2) *Le comportement financier des entreprises industrielles ;* « Bulletin du Crédit national », janvier 1975.

Citroën reprend espoir

(Suite de la page 19.)

Elle entre pour une part non négligeable dans le spectaculaire redressement du chiffre d'affaires et a, en outre, permis à Citroën de retrouver des marges quasi « normales » sur certains de ses modèles. « *Nous gagnons de l'argent avec la 2 CV... depuis la dernière augmentation* », avoue-t-on quai de Javel.

A n'en pas douter, les gestionnaires de Peugeot ont aidé la chance, même s'ils s'en défendent en affirmant qu' « *ils n'ont pas fait grand-chose jusqu'à présent* ». « *Au cours des six mois d'exploration préalable,* disent-ils, *nous avions détecté les défauts de gestion, nous n'avions pas étudié l'outil.* » Depuis six mois, Peugeot s'est consacrée à ce qu'elle nomme crûment l' « *inventaire* » : Ce tour d'horizon demandant « *au moins un an et demi* », on n'a pas pris encore de décisions fondamentales. En attendant, l'équipe de direction mise en place par Peugeot chez Citroën semble avoir agi au coup par coup et paré au plus pressé, en corrigeant les erreurs les plus grossières. Un seul mot d'ordre : accroître la rentabilité.

D'abord alimenter les chaînes dont la sous-utilisation coûtait cher. L'équipe Peugeot a *aiguillonné les services* commerciaux concentrant les efforts sur les deux points forts de la gamme (la GS et CX) et sur l'exportation. Elle a ensuite créé la direction « *internationale et diversification* » chargée d'une part d'explorer les marchés lointains chers à la firme de Sochaux et, d'autre part, d'assurer de nouveaux débouchés à Citroën. On a ainsi reconverti une partie des *bureaux* d'études vers l'ingénierie (la nouvelle division a déjà obtenu un contrat pour une chaîne de montage en Allemagne de l'Est). Cette dispersion ne risque-t-elle pas à terme d'affaiblir le potentiel de recherche automobile de la firme au double chevron ? On ne semble pas inquiet à ce sujet quai de Javel. Citroën *produira et vendra* aussi de l'outillage — elle participera au prochain Salon de la machine-outil — des pièces, des moteurs, etc. Enfin Peugeot a confié à Citroën des tâches de sous-traitance.

Seconde ligne d'action : les marges et les coûts. Des augmentations de prix « *pesées au plus juste* » ont permis d'améliorer la *rentabilité* des véhicules (la CX et la 2 CV notamment). Quant à réduire les frais « *on a rogné partout, même là où cela avait déjà été fait* », gémit-on dans les services du quai de Javel. On a taillé *aussi dans* la *gamme.* La DS a été supprimée du catalogue « *un peu plus tôt que prévu* », dit-on chez Citroën. Son remplacement par la CX était planifié, ce sont les chiffres de vente et de production (40.000 véhicules produits en 1974 contre 96.700 l'année précédente) qui ont, semble-t-il, emporté *la décision.*

Les « *gens de Peugeot* » ont aussi, non sans quelques grincements du côté des bureaux d'études, décidé d'ajourner la sortie du nouveau « *petit modèle* » *de Citroën initialement prévu pour la* fin de 1976. « *Dans l'état actuel de Citroën, il serait suicidaire de lancer un modèle nouveau* », explique-t-on chez Peugeot S.A. « *surtout sur un marché aussi concurrentiel que les voitures du bas de la gamme. Ford, qui va lancer une 5 CV à traction avant, peut se battre sur les prix. Pas Citroën* ». Surtout lorsque Peugeot est déjà présent sur ce marché. Car — coïncidence ? — la gamme élaguée de Citroën se trouve compléter, sans la concurrencer directement, celle de Peugeot.

« *Il nous semble percevoir une volonté d'harmonisation des gammes et de rapprochement des services commerciaux* », affirme la C.F.T. (syndicat majoritaire chez Citroën), prenant ainsi le contrepied de ce qu'affirment — trop fort ? — les deux *directions.*

Plus globalement, enfin, les nouveaux dirigeants de Citroën ont entrepris de transformer l'organisation, l'esprit, les « méthodes » de la firme au double chevron. Tâche de longue haleine : il s'agit de plier les hommes à une discipline industrielle sans casser pour autant l'originalité, la créativité chère aux « citroënistes ».

Il ne suffira cependant pas à Peugeot de faire découvrir l'évidence aux hommes de Citroën pour remettre sur pied la *firme.* Si la rentabilité a pu être améliorée au coup par coup au fil des derniers mois, l'ensemble est encore loin d'équilibrer ses pertes, « *les résultats devraient être meilleurs dans cinq ans* », prévoit-on quai de Javel. « *L'an prochain les comptes de Citroën seront sans doute négatifs, mais ils peuvent indiquer un redressement* », ajoute Peugeot S.A. On s'entend, dans les milieux professionnels, pour évaluer entre 500 et 700 millions le déficit de Citroën en 1975 (contre plus de 800 millions en 1974). C'est au vu de ces *résultats, donc « pas avant le second semestre 1976* », que Peugeot décidera s'il reprend ou non à Michelin la majorité du capital (dont il ne détient pour l'heure que 38,21 %). Jusque-là il est probable qu'aucune décision fondamentale concernant l'avenir de Citroën et une éventuelle harmonisation des « outils » Peugeot-Citroën — ou des gammes — ne sera prise. Quelle sera la décision finale de Peugeot ? Quai de Javel on est optimiste. « *Sauf cataclysme,* dit-on, *la prise de majorité se fera.* »

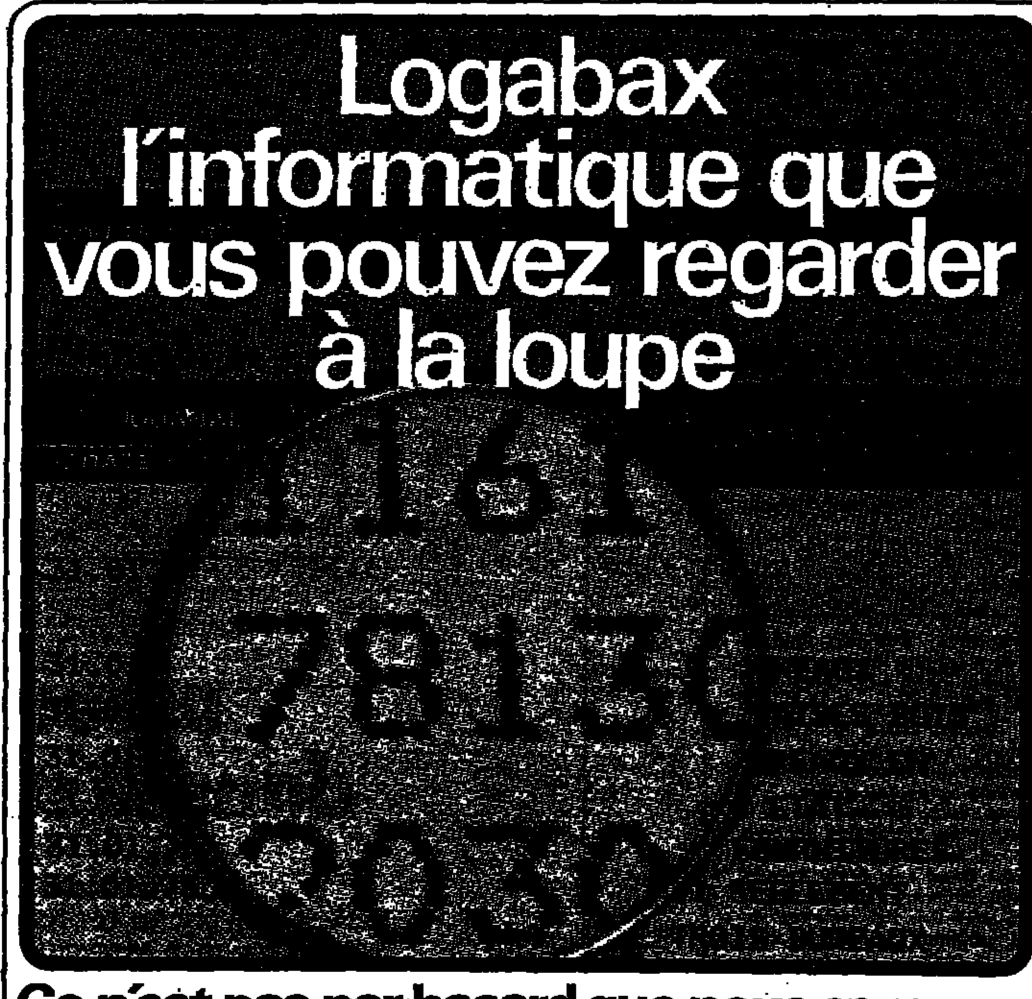
Peugeot S.A. reste plus prudent. Certes les premiers résultats de l'inventaire sont « *très favorables* », *mais* l'amorce de redressement constatée depuis quelques mois demeure fragile, et tributaire des variations d'un marché incontrôlable. La décision de Peugeot S.A. sera donc liée à l'évolution de la conjoncture dans l'automobile, car si la situation de Citroën tend à s'assainir — il était difficile de faire plus mal — celle de Peugeot ne s'améliore guère.

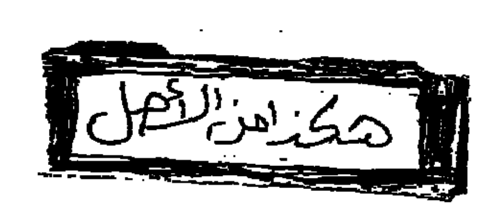
VÉRONIQUE MAURUS.

ET LES ACCORDS RENAULT - PEUGEOT ?

Après six mois de « gel » dus à la mauvaise humeur de Renault, froissé de n'avoir été averti du rapprochement Peugeot-Citroën qu'à la dernière minute, la coopération Peugeot-Renault semble devoir se poursuivre. Les réunions hebdomadaires *entre les directions* des deux firmes qui avaient été espacées ont repris depuis peu. Sans *doute faudra-t-il revoir certains points* de l'accord (la prise en commun de brevets ou la communication des pro*jets par exemple) pour l'adapter à la* nouvelle « dimension » de Peugeot, mais il ne semble pas que l'accord soit *remis en cause.*

Peugeot vient d'ailleurs de confirmer son adhésion à l'accord signé récemment par Renault avec le Zaïre en vue de l'implantation commune dans ce pays d'une usine automobile.





PRESSE

INDIGNATION UNANIME APRÈS LES ATTENTATS A LA BOMBE

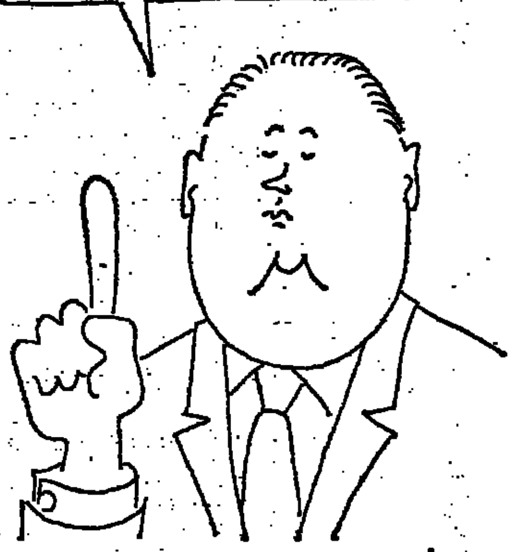
Les obsèques de Bernard Cabanes auront lieu à Clermont-l'Hérault

La mort de Bernard Cabanes, rédacteur en chef à l'A.F.P., survenue le samedi 14 juin des suites de l'attentat commis à son domicile, suscite une vive émotion et une réprobation unanime, exprimées dans d'innombrables messages émanant de personnalités, de partis politiques, d'organisations professionnelles.

Au secrétariat général de l'A.F.P., on précise que la date des obsèques sera fixée ce lundi ; aucune cérémonie n'est prévue à Paris, conformément aux vœux de la famille du défunt, l'enterrement ayant lieu dans son village natal de Clermont-l'Hérault.

Le président de la République a exprimé *« son horreur et son indignation »*, M. Jacques Chirac, premier ministre, a *« condamné le lâche attentat »* et assuré M. Claude Roussel, P.-D.G. de l'A.F.P. *« qu'aucun effort ne sera épargné pour en retrouver les auteurs et les châtier de façon exemplaire ».*

« L'Agence perd non seulement un professionnel de tout premier plan, a déclaré M. Roussel, *mais aussi un homme aux qualités morales exceptionnelles et particulièrement attachantes. Tous les collaborateurs de l'Agence sont indignés qu'un homme d'une telle valeur ait trouvé la mort dans des conditions aussi révoltantes. »*



(Dessin de KONK.)

L'édition publiée à Paris de l'*International Herald Tribune* consacre en page intérieure un article et une photographie à la mort de Bernard Cabanes, tandis que l'agence soviétique Tass considère — dans une dépêche — que les deux attentats *« témoignent du fait que les forces réactionnaires veulent écraser la grève du* Parisien libéré ».

Polémiques entre M. Poniatowski et la C.G.T...

Au micro de R.T.L., samedi 14 juin, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait lui-même fait le rapprochement entre les attentats et le conflit du *Parisien libéré* qui dure depuis trois mois.

« On ne crée pas une situation de violence sans conséquences », a-t-il dit. *« Nous avons vu un syndicat, qui est le Syndicat du Livre, semaine après semaine, appeler à cette violence et la déchaîner. » « En effet,* a poursuivi le ministre, *il a arrêté les camionnettes du journal, assailli les distributeurs, saisi les journaux et attaqué violemment Bergeron. »*

« Je ne pense pas, a encore affirmé M. Poniatowski, *que le Syndicat du Livre soit responsable de ces deux attentats affreux. Mais il a créé ce climat de violence qui débouche sur ces deux attentats. »*

Evoquant le monopole d'embauche du Syndicat du livre C.G.T., le ministre a déclaré que cette toute-puissance aboutissait pour les journaux à *« un régime de censure »*, puisqu' *« il y a eu des jours où certaines choses dites à l'Assemblée ne pouvaient plus passer.*

» Ceci est beaucoup plus grave que les autres aspects encore, car c'est l'amorce d'une « portugalisation » de la presse parisienne. C'est l'amorce d'une atteinte directe à la liberté de la presse. »

Au même micro de R.T.L., dimanche 15 juin, MM. Oswald Calvetti et Roger Coquelin, parlant respectivement au nom de la C.G.T. et de la Fédération des travailleurs du livre (C.G.T.), répliquaient :

« Les déclarations de M. Poniatowski sont indigne d'un ministre responsable. » Rappelant que leurs organisations avaient condamné *« comme des entreprises fascistes »* les *« lâches attentats »* de la nuit de jeudi à vendredi, ils estiment *« ignoble »* la *« campagne lancée par le ministre de l'intérieur et par d'autres pour tenter de faire croire à un enchaînement de la violence ayant pour origine la grève du* Parisien libéré ».

« M. Poniatowski n'ignore pas, ont-ils dit, *que dans cette affaire les agressés, ce sont le travailleurs (...). La violence, c'est le fait des milices patronales qui matraquent et agressent au* Parisien libéré *comme dans d'autres usines où les travailleurs se battent pour leur emploi. »*

Enfin, les responsables syndicaux n'admettent pas que soient mis en cause tous les travailleurs de la presse parisienne par le ministre de l'intérieur, qui a qualifié le Syndicat du Livre de *« spécial, étrange et douteux »*.

Au sujet de l'occupation par les grévistes du *Parisien libéré* de l'imprimerie rue d'Enghien et de son évacuation éventuelle, M. Michel Poniatowski a eu l'occasion de préciser samedi : *« Actuellement, les conditions légales pour une intervention ne sont pas réunies. »*

...et entre le Livre et la FEN

La Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. proteste dans un communiqué contre la déclaration de la FEN rendue publique vendredi *« tendant à accréditer l'idée que l'attentat de caractère fasciste au domicile du secrétaire général de F.O. a pu être inspiré par la légitime protestation des travailleurs en lutte contre l'attitude des briseurs de grève des dirigeants de F.O. »*.

La F.F.T.L., qui rappelle que la FEN avait donné son accord complet au communiqué issu de la réunion de vendredi matin entre les partis de gauche et les organisations syndicales, considère qu'après cette pris de position de la FEN *« une discussion entre les deux organisations est, dans l'état actuel des choses, sans objet »*.

M. André Henry, secrétaire général de la FEN, évoquant pour sa part la rencontre de vendredi matin entre la C.G.T., la C.F.D.T., les partis de gauche (P.C., P.S. et radicaux de gauche), à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., précise qu'elle *« n'a pu s'y associer, bien qu'elle approuve les positions de cet appel »*.

LES MÊMES

Quand le journaliste devient lui-même nouvelle, c'est presque toujours une mauvaise nouvelle. C'est qu'il a été expulsé de quelque part, emprisonné par quelque despote ou assassiné par quelque policier trop zélé ou par quelque fanatique sans visage.

Peu importe que ceux qui ont tué Paul Léandri et Bernard Cabanes, mes confrères de l'A.F.P., appartiennent ou non à la même famille idéologique. Le premier, on s'en souvient — ou peut-être on ne s'en souvient pas, — a été abattu à Saigon par la police du général Thieu, dans ce qui fut sans doute l'un des derniers « exploits » de l'ancien régime. Le second... eh bien, si par hasard ses tueurs se font l'illusion de ne pas être du même bord que ceux qui ont tué le premier, qu'ils ne s'y trompent pas, comme ils se sont trompés de victime : ils sont les mêmes.

PABLO DE LA HIGUERA.

● *Un hommage au journaliste reporter-photographe Michel Laurent,* tué au Vietnam en avril dernier, sera rendu, jeudi 19 juin, par M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, lors de l'inauguration, à Versailles, du centre d'information et de services Les Nouvelles.

Dix des meilleures photos de Michel Laurent seront exposées parmi des œuvres de photographes du monde entier, sélectionnées par le World Press Photo Holland Foundation.

AUCUN INDICE, AUCUN TÉMOIGNAGE

L'enquête est au point mort. La police est dans le noir. Aucun indice, aucun témoignage n'est venu orienter dans une direction ou une autre les investigations de la brigade criminelle sur les attentats commis aux domiciles de MM. Bernard Cabanes et André Bergeron. Tous les locataires des immeubles de la rue de la Porte-Jaune, à Garches, et de la rue du Stade, à Montrouge, ont été entendus : sans résultat intéressant. Ni message ni information confidentielle n'ont été communiqués au Quai des Orfèvres. Le commissaire Jacques Mathieu, chargé de cette enquête, est resté toute la journée de dimanche dans son bureau. Le soir, il a seulement déclaré : *« Faute de renseignements, nous n'avons pu effectuer la moindre opération. »*

La tâche des policiers, il est vrai, s'annonce difficile. Personne n'a osé revendiquer la responsabilité des attentats. Certains faits pourtant méritent qu'on y prête attention. Le correspondant anonyme qui, dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juin, a téléphoné à R.T.L. s'est contenté de dire : *« Nous avons fait sauter un explosif devant la porte d'un journaliste. »* Ce n'était pas n'importe quel journaliste. Peu de gens connaissaient M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef du *Parisien libéré*. Les auteurs de l'attentat pas plus que d'autres, semble-t-il. Ils ont cherché une adresse: L'ont-ils trouvée dans le *Who's who ?* où ne figure que le rédacteur en chef de l'A.F.P.

Peu de gens connaissaient la fonction de Bernard Cabanes, le rôle qu'il a joué dans le conflit qui oppose les travailleurs du Livre à la direction de son journal. C'était lui — il l'a déclaré vendredi 13 juin à la télévision (Antenne 2) — qui faisait obstacle aux exigences des ouvriers imprimeurs quand ceux-ci voulaient insérer un communiqué de leur organisation syndicale dans le quotidien. Par qui les poseurs de bombes l'ont-ils appris ? En visant Bernard Cabanes, ils n'ont pas choisi *« au hasard »* n'importe quel journaliste du *Parisien libéré*.

Les policiers se disent désorientés. Ils ne savent rien. M. Michel Poniatowski, *« leur »* ministre, ne s'est-il pas pourtant empressé de leur indiquer une piste ? Interviewé à TF 1, vendredi 13 juin, il déclarait : *« C'est un acte de provocation qui me paraît plutôt d'origine gauchiste. »* Quel élément conduit donc le ministre à une telle déduction ? *« L'analyse politique »*, affirme-t-il, et d'ajouter, comme si tout était d'ores et déjà établi : *« Encore faudrait-il savoir qui a armé les gauchistes. »* Les propos de M. Poniatowski ont eu vite fait de provoquer des réactions. Celle de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, qui a déclaré, dimanche à France-Inter : *« Si l'enquête était poussée au fond, il est possible que l'on s'aperçoive que les auteurs de cet acte criminel ne se sont pas trompés, car il s'agit là d'une provocation monstrueuse. »* Celle aussi de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui juge *« irréfléchie et intolérable »* la déclaration du ministre de l'intérieur, auquel *« il n'appartient pas de décider avant enquête »*.

La rectification de M. Poniatowski

Peut-être un peu embarrassé par ces réactions, M. Poniatowski a tenu à *« rectifier »* ce qu'on *« lui avait fait dire »*. Il n'avait pas accusé, assure-t-il, les groupes gauchistes, mais il considère que *« la façon dont ont été faits ces attentats, la méthode et la nature des explosifs sont ceux qui sont fréquemment employés par les groupes gauchistes »*. Faut-il préciser au ministre de l'intérieur que les plus récents attentats à l'explosif, au Pays basque français et à Paris, ont été commis contre des librairies et des locaux de l'extrême gauche ?

Faut-il lui rappeler que la bombe n'est pas l'apanage des seuls *« gauchistes »* et qu'en mai 1970, période troublée par de nombreux attentats revendiqués par la *« gauche prolétarienne »*, deux hommes furent arrêtés à Besançon après un attentat contre le palais de justice de cette ville (*le Monde* du 16 mai 1970) ? L'un avait appartenu à l'O.A.S., l'autre était membre de l'U.D.R. Ils avaient agi, dirent-ils à la police, *« par conviction personnelle pour sensibiliser l'opinion publique contre les gauchistes et provoquer une répression policière plus ferme »*. Cela ne devrait-il pas inciter le ministre de l'intérieur à plus de prudence ? — D. P.

● *Fausse alerte à la bombe.* — Le « Bar des Amis », voisin de l'imprimerie en grève du *Parisien libéré*, rue d'Enghien, a été fouillé par la police dans la nuit du 15 au 16 juin. Un correspondant anonyme avait déclaré qu'une bombe avait été déposée dans la cour intérieure jouxtant l'établissement.

A Saint-Denis

2 500 TONNES DE PAPIER JOURNAL SONT DÉTRUITES LORS D'UN INCENDIE

L'hypothèse d'un acte criminel n'est pas exclue

Un incendie s'est déclaré samedi 14 juin, à 13 h. 15, 123, avenue du Président-Wilson à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans la partie nord d'un entrepôt de la S.N.C.F. loué à la société Transports-routage de presse et où étaient stockées des milliers de tonnes de papier d'imprimerie et de presse. De ce fait, le feu s'est propagé avec une extrême rapidité, nécessitant l'intervention de quinze casernes de sapeurs-pompiers. A 16 heures, l'incendie était maîtrisé, non sans que l'entrepôt ait été complètement ravagé.

Deux mille cinq cents tonnes de papier destinées aux quotidiens parisiens, et d'une valeur approximative de 6 millions de francs, ont également été détruites par les flammes.

L'enquête menée par la brigade criminelle n'a pas permis pour l'instant d'établir les causes de ce sinistre. Cependant, l'hypothèse d'un acte criminel n'est pas écartée par les enquêteurs, qui attendent les résultats des analyses effectuées au laboratoire central de la préfecture de police.

ACCORD A « FRANCE-SOIR »

Création d'un comité consultatif de rédaction et « garanties de bon emploi »

La direction générale de FEP et les représentants des journalistes de *France-Soir* ont signé, le vendredi 13 juin, l'accord pour l'application du protocole du 18 juillet 1973, qui met au point des procédures de concertation et d'information concernant le journal.

Il est créé, d'une part, un comité consultatif de rédaction, qui a pour but d'examiner tous les problèmes se rapportant à la politique rédactionnelle et aux projets importants de *France-Soir* ou pouvant interférer avec eux (vente, publicité, etc.). Ce comité, qui se réunit mensuellement, est présidé par le responsable de la rédaction ; il comprend sept délégués des journalistes et autant de membres de la hiérarchie de la rédaction.

D'autre part, il est créée une commission mixte de l'emploi.

Les rapports entre la gestion et la rédaction sont également précisés. Ainsi, les responsables de la gestion s'interdisent tout empiètement sur les décisions ou le travail de la rédaction. De même, aucune contrainte d'ordre publicitaire ne sera imposée à la rédaction.

Des « garanties de bon empoi » font l'objet d'un texte particulier. La direction générale de FEP considère que les changements éventuels dans la rédaction de *France-Soir*, entraînés par la nécessaire relance du journal, ne doivent pas aboutir à des licenciements. Elle s'engage à tout faire pour qu'il en soit ainsi.

Si dans certains cas imprévisibles l'adaptation se révélait impossible, la direction, en cas de licenciement dans l'année qui suit la signature de l'accord, allouerait une indemnité complémentaire de cinq mois de salaires aux journalistes ayant quarante-cinq ans ou plus et de trois mois à ceux ayant entre quarante et quarante-cinq ans.

M. Dominique Perry, directeur général du groupe F.E.P., a annoncé le 13 juin que Mme Daisy de Galard, rédactrice en chef du magazine *Elle* depuis 1972, avait donné sa démission, pour raison personnelle. Mlle Simone Hendrickx, rédactrice en chef adjointe, assume l'intérim.

GRÈVE DE LA RÉDACTION A « ENTREPRISE »

Les journalistes de l'hebdomadaire *Entreprise* ont décidé de reprendre, le vendredi 13 juin, le mouvement de grève qui avait été amorcé le lundi 9, annonce la société des rédacteurs du journal.

La rédaction entend protester contre les propositions « inacceptables » de la direction de la SEPE (Société d'études et de publications économiques, qui édite la publication et qui appartient au groupe Hachette) concernant les modalités de licenciement ou de reprise du personnel *dans le cadre de la fusion projetée entre les Informations* et *Entreprise*, qui doit prendre effet en octobre prochain (*le Monde* daté 8-9-10 juin).

Les journalistes estiment d'autre part *« ne pas avoir reçu suffisamment d'assurances quant à l'orientation de la nouvelle publication »*.

JEUNESSE

POUR LUTTER CONTRE « L'EUTHANASIE SOCIALE »

Il faut intégrer les handicapés physiques dans les centres de vacances et de loisirs

Une journée d'étude consacrée au problème des loisirs des jeunes handicapés, organisée par le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, a rassemblé douze associations à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi (Yvelines). Un Français sur dix est un handicapé et il naît en France un handicapé toutes les vingt minutes : il y a actuellement cent cinquante mille handicapés moteurs et vingt-cinq mille handicapés sensoriels de cinq à vingt-cinq ans. Ils sont peu nombreux à aller en colonies de vacances ou dans des centres de loisirs en raison du coût élevé de l'hébergement. Il y a cependant une solution à ce problème : l'intégration.

« On achève bien les chevaux, mais pas les hommes », cette phrase extraite du film *On n'enterre pas la vie*, tourné au centre du Jard à Melun (Seine-et-Marne) qui accueille six cents jeunes handicapés, est le reproche le plus brûlant adressé à une société qui condamne des êtres humains à vivre rivés à des fauteuils roulants, prisonniers de *« ceintures, sangles, courroies, corsets, talonnières, têtières, mentonnières » ; « les bêtes ne sont pas faites pour cela, les hommes oui ».*

Mais l'accusation la plus implacable concerne l'attitude de cette société de valides qui rejette quotidiennement ceux dont elle a voulu préserver l'existence. *« A partir du moment où l'on ne débranche pas l'appareil à réanimation lorsque le nouveau-né est cyanosé, on doit savoir que l'on crée un problème et être en mesure de l'assumer*, dit Juliette, une jeune handicapée de vingt-cinq ans ; *or actuellement, on pratique à l'égard des handicapés physiques une véritable « euthanasie sociale ». « Les deux obstacles dans notre vie sont les escaliers et les gens qui nous regardent »*, dit la fiancée d'un jeune handicapée. Les barrières psychologiques et architecturales sont, en effet, les manifestations de cette *« euthanasie sociale »*.

« Monsieur Tout le monde »

Dès qu'il s'aventure dans la rue, le handicapé se trouve confronté à des escaliers, des portes ou des couloirs trop étroits qui lui interdisent l'accès de nombreux édifices publics (1). Selon une enquête réalisée par le Groupe de travail international sur le logement des handicapés auprès de cinq cents handicapés, 65 % d'entre eux ne peuvent sortir seuls 38 % ne sortent que rarement et 12 % sont prisonniers de leur logement.

Ce que le handicapé demande à la société, ce n'est ni une prise en charge charitable ni une attitude paternaliste qu'elle n'a que trop tendance à adopter : *« Tant que le handicapé physique ne demandait qu'un lit, un repas et à être au chaud, c'était parfait »*, dit un éducateur spécialisé amputé des deux mains ; *« aujourd'hui, le handicapé demande à être « Monsieur ou Madame » Tout-le-monde ; et il faut lui en donner les moyens non pas en lui délivrant une carte d'invalidité mais en lui permettant de s'intégrer. »*

Si cette intégration se fait par le travail, elle trouve dans les loisirs une manière privilégiée de se réaliser. Dans tous les cas où c'est possible, il faut mettre l'enfant handicapé à l'école et l'intégrer aux loisirs des enfants valides, non seulement en l'envoyant dans des centres de vacances, mais aussi durant l'année scolaire

L'enfant possède la faculté d'adapter son handicap à l'environnement : ainsi, un film tourné dans un centre de vacances montre un petit garçon qui manœuvre un *optimist* en barrant avec son menton, car il n'a pas de bras. La natation est une excellente activité, car elle présente peu de contre-indications ; ainsi l'association départementale des activités sportives et culturelles des handicapés physiques (A.D.D.A.S.E.C.) a organisé dans le département de Seine-Saint-Denis des activités en piscine. Les handicapés peuvent également pratiquer le tennis de table, l'aviron, la voile et l'escrime. L'enfant handicapé sera bien accepté par ses camarades valides, car les enfants ont moins que les adultes *conscience de la norme* ; *l'adulte*, en revanche, rejette l'handicapé parce qu'il n'est pas conforme à la norme admise une fois pour toutes : notre société écarte ainsi certains de ses membres qu'elle ne reconnaît pas.

L'intégration des enfants handicapés dans les centres de loisirs ne peut toutefois se faire qu'avec prudence : *« On n'intègre pas n'importe qui n'importe où et n'importe comment »*, dit M. Chevalier, représentant de l'Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés (A.P.A.J.H.) ; *« il y a un seuil à ne pas dépasser, et ces initiatives ne peuvent être que ponctuelles »*. C'est pourquoi il faut multiplier le nombre des centres de vacances qui acceptent des handicapés (2). Pour cette raison, les diverses associations ont obtenu l'abolition de la mention restrictive *« enfants sains »* figurant sur l'arrêté du 19 novembre 1963 concernant l'accueil des enfants en colonies de vacances. Selon M. Belly, représentant de l'association Essor et Joie, *« cette intégration est un moyen économique de concilier l'intérêt de l'individu et celui de la collectivité »*. En effet, en raison de leurs équipements psèciaux, les colonies de vacances pour enfants handicapés coûtent très cher (de 1 400 F à 1 900 F), et, de ce fait, très peu d'enfants peuvent en bénéficier. L'aide légale accordée aux familles des enfants handicapés n'est pas, en effet, supérieure à celle que l'on donne aux parents d'enfants valides. Aussi les associations demandent-elles que l'on étende ces aides, différenciées selon le type et le degré de handicap.

MICHAELA BOBASCH.

(1) *Voyager quand même ! Guide de la France pour les handicapés physiques* (32 F). Ce livre, édité par Europe-Handicap, signale à Paris et dans soixante villes de province les hôtels et édifices publics (gares, banques, P.T.T., pharmacies, théâtres, cinémas) accessibles aux handicapés. On peut se procurer cet ouvrage en allant ou en écrivant à Europe-Handicap, 9, rue du Sentier, Paris-2e, ou au Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés, 38, boulevard Raspail, Paris-7e.

(2) Le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (C.I.D.J., 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15) vient de rééditer son *Guide des vacances pour les handicapés*. Prix : 13,20 F en France et 14,50 F pour l'étranger.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

SOURIONS DANS LA NUIT

Demandez le Mirage français, l'avion de Marcel Dassault, demandez le Mirage, 25 litres aux 100... Jacques Martin jouant les camelots, bradant à 4 milliards pièce les espoirs du marché du siècle, c'était assez comique. C'était même ce qu'il y avait de plus drôle dans le dernier numéro du « Petit Rapporteur », une nouvelle rubrique : les « mini-actualités » dans le style Gaumont-Pathé. Après l'ouverture en fanfare, l'emphase naïve, cocardière, ampoulée de l'envol — les prostituées se sont barricadées dans des édifices réservés au culte — la culbute de la chute, — notre envoyé spécial tente de renouer le contact, — et Jacques Martin émerge sur le parvis en reboutonnant son pantalon.

Ce qui permet évidemment d'éponger un certain nombre de sujets. Jacques Martin, poussé par la vague de chaleur, plongeant dans le bassin des Tuileries, le Parisien libéré *imprimé à l'étranger : en Egypte, sur une colonne, celle de l'Obélisque. Certaines rubriques méritaient mieux. Cela avait un goût de trop peu. Le seul à être bien servi, c'était encore Jacques Martin. On ne voyait que lui. C'est exprès ? C'est pour rire ? Bien sûr. Reste qu'à ce train-là ses actions, toujours en forte hausse, risquent de baisser. Gare à la dévaluation.*

Il ne faut se montrer qu'à bon escient. Ainsi, l'autre semaine, sa tournée gourmande des magasins, façon Giscard — « Je suis Jacques Martin, vous me reconnaissez, je me suis invité », *— c'était gagné. Cela avait la foudroyante cocasserie du rapprochement inattendu et évident. Qu'il se ménage ! Son émission illumine la morne grisaille de nos week-ends. C'est la seule bonne chose, au fond, que nous ait apportée la réforme de la télévision.*

Dimanche soir, la speakerine d'A n t e n n e 2 annonçait, aguicheuse et alléchante, on allait se régaler, le premier épisode de la Dame de Monsoreau, *notre « nouveau feuilleton »...*

A propos, en quoi le ton et les manières de ces dames ont-ils changé ? Peut-on nous le dire ? Loin de préciser qu'il s'agissait de rediffusion, on faisait croire à une création destinée, sans doute, à concurrencer le Lelouch Vivre pour vivre, *dont on s'était cru « obligé » de nous signaler le passage sur la chaîne à côté. Qu'on en soit réduit à racoler le client, bon. Qu'on se croie permis de le tromper avec autant d'effronterie, non l'A 2 ne manque décidément pas de culot, elle qui n'avait pas craint de programmer « le Défi » le même jour et à la même heure que « le Petit rapporteur ». Elle a dû y renoncer sous la houle des protestations. Protestons donc.*

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« **Le Monde** » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 16 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 La caméra du lundi, cinéma pour rire : « Laurel et Hardy conscrits », d'Ed. Sutherland (1939), avec Laurel et Hardy, J. Parker, R. Gardiner, J. Finlayson.

Un chagrin d'amour pousse Hardy à s'engager dans la légion étrangère. Laurel le suit. Mais la vie de légionnaire ne leur convient pas.

La diffusion du film sera suivie d'un « entretien pour rire » entre Marthe Mercadier, Anne-Marie Carrière, Odette Laure et (sous réserve) Jacqueline Maillan.

22 h. 30 TF 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilote de courses.
20 h. 35 Spécial point sur la deux, animé par G. Leroy.

Invité : M. Jacques Chirac, premier ministre.

21 h. 35 Série : Le secret des dieux : « Avril 44 ». (Troisième épisode.)
22 h. 30 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.
19 h. 40 Tribune libre : Arcadie.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Hôtel Saint-Gregory », de R. Quine (1967), avec R. Taylor, C. Spaak, K. Malden, M. Douglas, R. Conte, M. Oberon.

Comédies et drames vécus par quelques clients d'un grand hôtel de la Nouvelle-Orléans, que son propriétaire va être obligé de vendre.

22 h. 30 FR 3 actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Alonso de Contreras » (réalisation E. Fremy) ; 21 h. (S.), Printemps musical de Paris, Théâtre de la Ville. Orchestre national de France, direction M. Constant, avec D. Herlih, soliste. Festival André Jolivet : « Danses rituelles », Concerto pour violon », « Symphonie n° 3 » ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion (1), par C. Frère ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse : *musique dans la ville* ; 21 h. (S.), Récital donné en la chapelle des Carmélites. *Avec S. Ross, claveciniste : « Toccata Decima », « Canzone* Terza, deuxième Livre » (Frescobaldi), « Suite en sol » (Froberger), « Suite en ré » (d'Anglebert), « le Cinquième ordre », extraits (Couperin), « Sonate » (Scarlatti). « Toccata en ré » (J.-S. Bach) ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : « Fantaisie en ut mineur K. 475 » (Mozart) ; « Fantaisie en ut mineur » (Schubert), par J. Demus ; « le Jeune Homme au bord du ruisseau » (der Jüngling am Bac) (Schubert), par D. Fischer-Dieskau, baryton, et G. Moore, piano ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Mouvements pour cordes » (Semenoff) ; « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin ; « Cantus tractus en si » (Bolgatias) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. L'école américaine (W. Schuman, R. Sessions, A. Copland, J. Rosen, H. Hansen) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 17 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. « Les animaux domestiques et leurs ancêtres ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page, d'A. Bourin et P. Sipriot.

« Saint-Ecran », d'Henri Pigeat ; « le Palanquin des larmes », de Georges Walter et Mme Chow Ching Li ; « Encore heureux qu'on va vers l'été », de Christiane Rochefort ; « la Merveilleuse Aventure du Casino de Paris », de Jean Prasteau, et « Paris 1925 », d'Armand Lanoux.

22 h. 35 TF 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Les dossiers de l'écran. Téléfim : « la Tête et les mains », de J.-F. Delassus (1975), images : J. Kargayan.

La vie professionnelle de Jacques M. (28 ans), OP 1 dans une usine de Grenoble. Débat : « Etre ouvrier en 1975. »

23 h. 15 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
19 h. 40 Tribune libre : La CIMADE.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
20 h. 30 Western, film policier, aventure : « Pendez-les haut et court », de T. Post (1968), avec C. Eastwood, I. Stevens, Ed. Begley, A. Golonka.

Un homme, rescapé d'un lynchage, devient assistant-shérif d'une ville du Nouveau-Mexique. Tout en traquant les hors-la-loi, il cherche à se venger.

22 h. 20 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emissions de R. Pillaudin, enregistrés en public : « Que pourrait être la ville de l'an 2000 », avec Paul Granet et Jean Maroileau ; 21 h. 15, Musique de notre temps, de G. Léon : Guy Reibel ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse : musique dans la ville ; 21 h. (S.), *Récital donné à la chapelle des Carmélites de* Toulouse avec le concours d'A. Skitri, théorbe, luth baroque : « Diverses suites pour théorbe » (R. de Visée), « Prélude non mesuré et fantaisie en sol » (Weichenberger). « Fantaisie en ut pour luth baroque » (Weiss), « Suite en sol » (Bach) ; 22 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 55, Portrait de la musique moderne : « « Jeux pour lumière » (A. Bancquart), « Antinomie II » (Drogoz), « Concertino pour piano » (J.-P. Hobstein), « Variations pour une porte et un soupir » (P. Henry) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 16 JUIN

— *M. Gaston Palewski*, ancien président du Conseil constitutionnel, est interviewé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Yves Guéna*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., est l'invité de « dix questions, dix réponses pour convaincre », sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Le professeur Jean Bernard* répond aux questions de Pierre Desgraupes à propos de l'avenir de la médecine, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Arcadie*, mouvement des « homophiles à visage découvert », expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jacques Chirac*, premier ministre, répond aux questions de Michel Cardoze (*l'Humanité*), Jean-Marie Cavada (Antenne 2), François de Closets (Antenne 2) et Philippe Tesson (*le Quotidien de Paris*) pour « le Point sur la deux », à 20 h. 35.

MARDI 17 JUIN

— *MM. Aymar Achille-Fould*, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et *André Labarrère*, député et maire socialiste de Pau, débattent de l'avenir de l'Aquitaine sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Les sujets du baccalauréat* font l'objet de questions des élèves et de réponses des professeurs sur Europe 1, de 20 heures à 24 heures.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Musique

« Don Carlo » ouvre le Festival de Strasbourg

Don Carlo ouvrait, vendredi soir, le trente-septième Festival de Strasbourg, qui présente cette année un ensemble de manifestations très variées, aux programmes originaux. On sortait à minuit et demi d'un spectacle commencé à 20 heures, et, malgré cela, Alain Lombard regrettait d'avoir dû sacrifier l'acte de Fontainebleau, fort beau musicalement et utile à la compréhension de l'action... On lui saura gré en tout cas d'avoir rétabli certaines coupures « traditionnelles » qui renferment de grandes beautés.

Tout n'est cependant pas de la même qualité, au point de vue dramatique et musical, dans cette œuvre : Verdi, qui ne se contente plus des mélodies admirables mais un peu faciles de ses opéras antérieurs, n'est pas encore parvenu à la transfiguration du style récitatif, qu'on admire dans Otello *et* Falstaff *; et le livret de ce « grand opéra » n'équilibre pas toujours judicieusement les épisodes d'action et les moments où le temps reste suspendu.*

Une mise en scène plus fouillée que celle de Nathaniel Merrill (dont la Carmen, en début de saison, n'était déjà qu'une demi-réussite) aurait pu cependant vivifier certaines scènes, celles qui réunissent Carlo et la reine, en particulier. Quant au tableau de l'autodafé, conçu pour l'Opéra de Pris, il exige une scène plus vaste que celle de Strasbourg pour déployer ses magnificences ; l'agencement des foules laissait, d'autre part, à désirer.

On se rappellera d'ailleurs que l'un des objectifs assignés à l'Opéra du Rhin, lors de sa création, était de constituer une troupe permanente (et celle qui existe actuellement est assez remarquable) pour accomplir un travail approfondi de mise en scène, impossible lorsque les chanteurs arrivent une semaine avant le spectacle. Cet idéal ne semble guère poursuivi actuellement. Etant donné qu'on ne peut réunir à Strasbourg des distributions comparables à celles de l'Opéra de Paris, comment alors réaliser des spectacles du plus haut niveau justifiant les subventions accordées et répondant à la publicité qui leur est faite ?

* * *

Cette représentation révélait deux artistes encore inconnus en France : Ermanno Mauro (Carlo) et Paul Plishka (Philippe), qui ont de solides qualités vocales, et, le second, en outre, une belle présence dramatique. John Macurdy a le timbre froid et puissant qui convient au Grand Inquisiteur face au roi d'Espagne. Joyce Barker (Elisabeth), en dépit d'un début peu convaincant, s'est montrée à la hauteur de la partition, tandis que Mignon Dunn (Eboli) ne semble ni physiquement ni vocalement le personnage. Quant à Robert Massard, il fut une nouvelle fois un excellent Rodrigo. L'Orchestre philharmonique de Strasbourg était dirigé par Alain Lombard, avec sa vivacité habituelle, dans un mouvement un peu rapide parfois.

★ Prochaines représentations les 22 et 25 juin.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

● GUITARE. — *Premiers prix* : Peter Mac Cutcheon, Christian Chanel, et Bernard Fleschi.

Luciano Sgrizzi à Carnavalet

Le festival du Marais a recouvré sa raison d'être et son succès, avec la bonne chaleur qui, pour la première fois en plein air, faisait de la cour de Carnavalet une salle de concert ouatée du « temps retrouvé ». Les merveilleuses *Saisons*, de Jean Goujon, sur le logis Renaissance, encadrées par les *Quatre Eléments* et par Junon, Hébé, Diane et Flore, s'accordaient avec le beau clavecin rouge galonné d'or de Luciano Sgrizzi pour célébrer la douceur du temps qui passe.

Le visage de ce vieux monsieur, au regard sérieux, semblait remonter bien au-delà de la partition, à la recherche de cette musique de Johann-Jacob Froberger, très douce, sans hâte, où l'esprit et le sentiment s'enroulent autour de pièces courtes, mais qui poursuivent toujours les mêmes pensées dans des modes et des mouvements différents (*Suite en sol majeur*).

Même liberté dans l'*Aria Sebaldina*, en variations de Johann Pachelbel, cette délicieuse simplicité des vieux maîtres appliquant avec tant de talent des recettes courantes dans une musique qui se renouvelle indéfiniment sans qu'on éprouve quelque impression de longueur ou de gratuité.

Le ton change trente ans plus tard avec la *Chaconne* à vingt et une variations de Haendel, d'un art plus déployé, plus décoratif et victorieux, où le virtuose s'adresse d'évidence à la galerie. Et même chez Bach, on ne retrouve plus la naïveté des ancêtres, dans cette *Toccata en mi mineur* ou la quatrième *Partita*, fortement architecturées dans leurs moindres détails, avec tout ce qu'il faut de contreforts et d'arcs-boutants pour étayer aussi bien les grandes rêveries improvisées que les fugues éclatantes de lumière et de majesté, fût-ce dans la bonhomie.

A tous, Sgrizzi offre le miroir de ce jeu d'une intégrité parfaite, au brio sans aucune raideur, éclairé par une douceur contemplative qui scintille à travers les mille facettes de la registration la plus subtile. — J. L.

★ Prochains concerts du Festival du Marais : à Carnavalet, récital de piano Jean-Claude Pennetier, mardi 17 juin ; à l'église des Blancs-Manteaux, « la Divine Comédie », de Parmegiani et Bayle (musique électro-acoustique), les 18 et 19 juin.

Petites nouvelles

■ Un hommage à Roger de la Fresnaye, mort il y a cinquante ans, est organisé à Charlieu sous la forme d'une exposition qu'organise la Société des amis des arts de cette ville. Elle comprendra une *quarantaine de toiles prêtées par le* Musée d'art moderne et les héritières de l'artiste, ou venues de la collection Pierre Lévy, à Troyes, ou même, pour certaines œuvres de jeunesse, découvertes dans une région qu'habita un des plus délicats et sensibles interprètes de la révolution cubiste. Ouverture le 12 juillet.

■ L'exposition « De David à Delacroix », qui avait été récemment présentée au Grand Palais, vient d'ouvrir ses portes au Metropolitan Museum de New-York, où elle restera jusqu'au 7 septembre. Cette manifestation est réalisée dans le cadre des échanges entre le Louvre et le « Met ». Mais le public américain ne pourra voir que cent quarante-sept des deux cent sept tableaux qui furent accrochés au Grand Palais, le coût des transports et des assurances ayant dépassé le budget fixé par le musée new-yorkais.

■ Les cinq tapisseries qui constituent la suite dite de « la Dame à la licorne » viennent d'être décrochées des cimaises du musée de Cluny pour être nettoyées et restaurées. Elles retrouveront leur place, dès la semaine prochaine, mais avec des couleurs rafraîchies, qu'une poussière *séculaire* avait fini par ternir.

■ Une confrontation artistique réunit jusqu'au 22 juin, à l'Orangerie des jardins du Luxembourg, les œuvres de maîtres ayant, depuis vingt ans, assuré l'enseignement des arts plastiques à l'Ecole alsacienne et les travaux d'élèves de la présente année scolaire. Entrée gratuite.

■ M. Jacques Karpo occupera, à *partir du 1er septembre*, les fonctions de directeur artistique de l'Opéra de Marseille. Il succède à Reynald Giovaninetti, qui quitte ce poste afin de mieux pouvoir se consacrer à sa carrière de chef d'orchestre.

■ M. Henri Contet a été réélu à la présidence de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM).

■ Annie Cordy participera au gala donné au casino d'Enghien au profit du centre René-Huguenin contre le cancer.

Deux Soviétiques et un Japonais lauréats du prix Thibaud



● La tradition est respectée : pour la neuvième fois depuis 1953, les violonistes soviétiques remportent le concours Marguerite-Long - Jacques Thibaud, et réussissent le doublé comme en 1963, 1967, 1971 et 1973. Le résultat est logique, mais cette épreuve ne laissera pas grand souvenir : aucun concurrent n'ayant manifesté une personnalité hors série. De toute façon, les violonistes soviétiques passent comme des météores dans le ciel parisien, raflent les prix (30 000 F au premier) et ne reviennent jamais exploiter leur gloire naissante...

* * *

● En tête, donc, les deux élèves de Leonid Kogan, qui était membre du jury présidé par Joseph Calvet : Alexandre Broussilovsky (vingt et un ans) domine incontestablement son sujet avec une technique éblouissante, une sonorité pure et moelleuse ; s'il a interprété avec quelque mièvrerie (ou timidité ?) la « Sonate en sol majeur » de Brahms, il a déployé ensuite force et éclat dans la « Deuxième Sonate » de Roussel ; cette œuvre imposée semble d'ailleurs avoir inspiré tous les Soviétiques, peut-être parce que cette musique tumultueuse et jaillissante a aussi un brio, un humour et une étrangeté à la Prokofiev. Broussilovsky a su encore, par la perfection de son métier, tirer le meilleur parti d'une « *Chaconne* » de Jean Absil (autre morceau imposé) qui est un assez affligeant spécimen de virtuosité sans grâce.

Irina Ivanova (vingt-quatre ans) a pourtant joué le « Premier Concerto » de Prokofiev avec plus de poésie mystérieuse que son vainqueur. Elle a une sonorité profonde, un charme slave et voluptueux qui se déploie à merveille sur son Stradivarius. Mais son lyrisme un peu lymphatique manque de maturité, et elle semble suivre le cours des œuvres plutôt qu'elle ne les recrée.

Takashi Shimizu (Japon, vingt-deux ans) au jeu d'une belle étoffe, moins parfaitement juste et dépouillé que celui des Soviétiques, manifeste une personnalité plus attachante, avec un style mordant et subtil qui retient l'attention, tandis que Arcady Vinokurov (U.R.S.S., vingt-six ans) a peut-être eu tort de choisir courageusement le « Concerto à la mémoire d'un *ange* » de Berg, moins flatteur que d'autres, et sans doute moins familier aux artistes soviétiques, où sa sonorité chaleureuse et sa maîtrise conquérante des épreuves en soliste se sont un peu éteintes.

Magdalena Rezler - Niesiolowska (Pologne, vingt-neuf ans) n'a pas tenu la distance, *et son interprétation du* « Concerto » de Beethoven, entachée de quelques fautes, a paru surtout assez terne, alors qu'elle s'était montrée brillante et sensible dans Roussel et Absil, malgré une certaine sécheresse technique.

Quant à Philippe Djokic (vingt-cinq ans, Français d'origine yougoslave, vivant aux Etats-Unis), il ne semblait guère à sa place dans cette finale : jeu ingrat et sans originalité, multipliant les écarts de justesse, dans le « Troisième Concerto » de Saint-Saëns. Sommes-nous donc si pauvres en violonistes, malgré le troisième cycle du Conservatoire ? *Non*, sans doute, mais on sait que les Français n'aiment guère s'exposer sur leur propre terrain...

JACQUES LONCHAMPT.

PALMARES. — *Premier prix* : A. Broussilovsky (U.R.S.S.), qui remporte également le prix spécial Albert-Roussel : *deuxième prix* : I. Ivanova (U.R.S.S.) ; *troisième prix* : T. Shimizu (Japon) ; *quatrième prix* : A. Vinokurov (U.R.S.S.) ; *cinquième prix* : M. Rezler-Liesiolowska (Pologne) ; *sixième prix* : P. Djokic (France).

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Dr Jékyll et Dracula

L'épouvante s'installe aux Champs-Elysées. C'est, en tout cas, ce que promet l'Elysée Point Show, qui décide de se consacrer au vrai cinéma d'horreur, c'est-à-dire aux variations attendues sur les thèmes bien simples des vampires et des *savants fous. C'est ainsi qu'il* propose un « hammer film », *Dr Jekyll et Sister Hyde*, de Roy Ward Baker (en version doublée), où le brave docteur se transforme en Jack l'Eventreur, car il a besoin d'organes frais de jeunes femmes pour ses expériences. A force de boire ses potions, il se métamorphose par moments en créature féminine et perverse, diabolique même, et finit par mourir androgyne. *Ce film — qui date de* plusieurs années et a été présenté à la Convention du film fantastique — ne manque pas d'un humour plus ou moins volontaire.

En revanche, le *Dracula* porté sur scène pour le Festival du *Marais par Didier Bétourné* et l'Atelier de recherches théâtrales de Clichy rejette systématiquement tout pittoresque. « *Ni sang, ni agressivité, ni terreur.* », écrit Didier Bétourné. Il mise sur le dépouillement et plonge son spectacle dans une atmosphère d'intense gravité. Les personnages du roman de Bram Stoker illustrent un dialogue métaphysique entre la vie et la mort, l'ombre et la lumière, racontent *l'éternel combat, le combat* sans issue de l'ange et du démon.

Dracula, fantôme né des fantasmes et des refoulements d'un jeune homme victorien, est devenu, c'est vrai, un mythe « *à l'égal* », écrit encore Didier Bétourné. « *de Faust ou de Don Juan* ». Il a tué l'original — un grandiose personnage théâtral, pourtant — le barbare seigneur de Transylvanie surnommé l'empaleur.

C. G.

★ *Dr. Jekyll et Sister Hyde* : Elysée Point Show, le Styx, *Maxéville*. — *Dracula* (Festival du Marais), hôtel de Donon, 21 heures.

Expositions

UN MONTREUR DE PENSÉES

(Suite de la première page.)

Il a peint la torture de Djamila *Bouhired, les joies de la civilisation* automobile, et les horreurs de la guerre du Vietnam. Là, il a recours à une symbolique populaire simple, empreinte parfois de l'archaïsme primitif de l'art océanien, avec de l'humour, de la dérision et de la rage.

Mais lorsqu'il peint ces « sites intérieurs » dans lesquels il faut s'aventurer après lui, Matta quitte le territoire de l'archaïsme pour entrer dans celui du néologisme. *Il explore, formule, invente,* propose de nouvelles formes où couler l'univers flottant des idées et de l'inconscient. Qu'on se rassure, elles sont imprécises comme il convient, et nul contour ne vient en fermer le mouvement. Ce serait plutôt un vertige dans l'espace intérieur qu'il peint, sans plan ni *programme*. « *Tout simplement,* dit-il, je me dispose à peindre comme un musicien se mettrait devant son piano. »

Il ne s'agit pas du compte rendu d'un « rêve », à la manière surréaliste, Matta parle plutôt de la perception de cette part de la réalité qui échappe à la vue, de même qu'au-delà du rouge et du violet, il y a l'infrarouge et l'ultraviolet que l'œil ne perçoit pas.

Un infra-monde invisible existe *pour Matta ; il l'a peint ou, si l'on* veut, dépeint. Et, pour lui, c'est une des fonctions du peintre que d'être un « montreur », selon Duchamp. « J'agis selon le principe de la surprise et de l'inédit, dit-il. Si une forme évoque quelque chose de connu, je l'abandonne. Je me livre à une petite guérilla intérieure. Lorsque je peins, j'explore et interroge ; je n'apporte aucune réponse, sinon une rêverie poétique...

» Michaux disait : « Poésie » pour voir » ; c'est le seul moyen de saisir un peu plus de cette réalité qui échappe à notre rétine. *Peut-être dira-t-on un jour que je* suis candide à mourir. Il n'importe. Ça doit être comme ça. C'est ma conviction. »

JACQUES MICHEL.

★ Dernières « morphologies psychologiques » de Matta, galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain.

Mort de Millard Meiss spécialiste des miniatures françaises

Millard Meiss, spécialiste des miniatures françaises, ancien professeur à l'université Harvard, puis à Columbia, et ancien directeur de l'Institute for advanced Studies de Princeton, vient de mourir à Princeton. Il était âgé de soixante et onze ans.

*Né en 1904 à Cincinnati (Ohio), d'une famille qui n'était pas dénuée de moyens, Millard appartenait à la génération d'historiens de l'art américains qui, déjà prête à intervenir, bénéficia immédiatement de l'apport des grands juifs allemands émigrés aux Etats-Unis après 1933, dont E. Panofsky était le plus fameux. Avec Millard, on peut parler d'une entrée en jeu de l'école américaine dans l'histoire des arts qui a eu après la geurre, et en particulier grâce à l'action de quelques grands professeurs comme lui, le formidable développement presque populaire que l'on sait. Tous les travaux de Millard, depuis l'admirable article de 1936 sur « la madone d'humilité » — la Vierge à l'enfant assise sur le sol, comme celle qu'on pourrait voir au tympan de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon — jusqu'à ses brillantes analyses de Piero della Francesca et sa célèbre interprétation de l'*Œuf d'autruche*, de la Pala de Montefeltre, toutes ses publications étaient marquées par un mélange unique de rigueur et d'ingéniosité. Son recueil* Peinture à Florence et à Sienne, après la peste noire *(1951) est à cet égard un classique.*

Millard Meiss était de ceux — assez nombreux après la guerre, et de plus en plus rares aujourd'hui — qui se faisaient un devoir d'animer les relations internationales dans le monde du savoir et sacrifiaient leur temps à favoriser rencontres et contacts. C'est grâce à lui que le Congrès international d'histoire de l'art put tenir ses assises à New-York en 1961 et que cette modeste institution se rendit ensuite à Bonn et à Budapest. Millard avait admirablement compris le rôle bénéfique de la culture artistique. Il l'observait avec curiosité et humour dans le passé ; il s'efforçait avec générosité de l'accroître dans le présent

Millard Meiss avait pris sa retraite à l'automne de 1973, et, il y a exactement un an, il avait donné au Collège de France une série de conférences sur les Très Riches Heures du duc de Berry. *Depuis plus de trente ans, prenant la suite des grands érudits, Durrieu, Delisle, il s'était consacré à la miniature en France autour de 1400, dont il saisissait mieux que personne la qualité rare et la merveilleuse richesse d'invention. Il avait eu le bonheur de pouvoir — malgré la maladie, qui ne l'épargnait pas depuis des années — achever la grande étude en cinq volumes (éd. G. Braziller) qui restera son chef-d'œuvre et devrait conserver sa mémoire parmi nous.*

Il y a un an, il eut la fierté de faire ses conférences en français et, se sachant perdu, de nous dire adieu en souriant. Ce parfait historien était un noble esprit.

ANDRÉ CHASTEL.

■ Le Salon international d'art du vingtième siècle, marché public et annuel de l'art moderne, s'ouvre mercredi à Bâle avec la participation de trois cents marchands et galeries du monde entier. Cette année, parmi les œuvres mises à l'encan, figurent quarante expositions particulières consacrées à des artistes, dont Henri Moore, Claes Oldenbourg, Wesselmann, Ben Nicholson, Alechinsky, Tapiès, Dewasne, Lichtenstein...

Le Compositeur Henri SAUGUET, membre de l'Institut

Président de la S.D.R.M.

A la suite de l'Assemblée Générale annuelle de la S.D.R.M., qui a eu lieu le 13 juin 1975.

M. Henri SAUGUET, de l'Institut, a été élu Président.

MM. Jacques ENOCH, MARC-CAB, Paul MOUSSET, Vice-Présidents.

M. Roger DESBOIS, Secrétaire Général.

M. Pierre SPIERS, Secrétaire Général Adjoint.

M. Robert SALVET, Trésorier.

Administrateurs : Mme Raoul BRETON, MM. Yves BAQUET, Henri BETTI, André CHEVRIER, Alain DECAUX, René DOMMANGE, Marc BEYRAL, Guy LAFARGE, Jean-Paul LE CHANOIS, Michel RIVGAUCHE, Alec SINIAVINE.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra-Studio, 20 h 30 : Ensemble national folklorique du Mali.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 21 h. : Dimitri, clown.

Les autres salles

Biothéâtre, 21 h. : Andromaque.
Centre culturel américain, 21 h. : les Choéphores.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theater.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h : les Branquignols.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h 30 : Hommage à Pierre Fresnay (films).
Le Palace, grande salle, 21 h. : Athanase. — Petite salle, 18 h 30 : Trois passagers clandestins.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite Salle, 22 h. 30 : Molly Bloom.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-Purée ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h : Van Gogh, le suicidé de la société.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oh ! Cedar.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 30 : Théâtre de Carouge-Genève ; 23 h. : Libido et Cie.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Le Jour de Fête, 22 h. : Michel Truffaut ; 23 h. : Jean Mauzac ; 24 h. : Christian Mousset.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jean Bois ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet ; 23 h 15 : Y. Dautin et Renaud.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Y en aura pas pour tout le monde.

Les concerts

Esplanade de la Défense, Puteaux, 12 h. et 17 h. : Musique dans la rue.
Palais des congrès, 18 h. 30 et 21 h. : A. Rubinstein, piano, et l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schumann, Beethoven).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : B. Reac et M. Takagi, piano et violon.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Ménestriers (musique ancienne).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Trio Pasquier (Brahms, Beethoven, Martinu).
Eglise *Saint-Louis des Invalides*, 20 h. 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. G. Kaiser (Brahms).

RECTIFICATIF

Le Théâtre NOTTARA, de Bucarest, jouera le 8e Jour de la semaine le mercredi 18 juin à 20 h. 30, Salle Gémier, au Palais de Chaillot, au lieu du 17 juin comme il a été indiqué par erreur.

L'ACIC (Association pour la Collaboration des Interprètes et des Compositeurs) présentera le dernier concert-programmœuvre de sa saison le jeudi 19 juin à 21 h., au Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris (16e). Bandes magnétiques, instruments, voix : Mâche, Monteverdi, Petrassi, Webern ; en création, une œuvre électro-acoustique de Goethals, en re-création, chants des peuples anciens de Sibérie. Direction : Boris de Vinogradov, avec Christiane Issartel, soprano, Anna Ringart, mezzo-soprano, Monique Berghmans, contralto, Robert Dumé, ténor, Claude Meloni, baryton, et *Mario Haniotis*, basse.

Lundi 16 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Super-beautés.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, *16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... Nu.*
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : Mozartement vôtre (théâtre).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 18 h. et 21 h. : Polyeucte (théâtre).
Hôtel de Maries, 18 h. et 21 h. : Marionnettes chinoises.
Hôtel de Beauvais, 22 h. : Jacques Leguay.
Hôtel de Lamoignon, 21 h. : Georges Chelon et Claude Jacquin.

La danse

Voir Opéra-Studio et Espace Cardin.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.

Le jazz

Mouffetard, 22 h. : Bernard Lubat et Percussion Experience.

Gala

Mutualité, 20 h. 30 : José Alfonso, Lalia Dimitrievitch, Los Quilapayun *(soirée contre le racisme du MRAP)*.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Traqués par les SS, de B. Bauer ; 18 h. 30 : Amiral Canaris, d'A. Weidenman ; 20 h. 30 : la Fin d'Hitler, de G.W. Pabst ; 22 h. 30 : les Dix Derniers Jours d'Hitler, d'E. de Concini.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-75-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Trois Murat, 16e (288-99-75).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Mistral, 14e (734-20-70).
ALLONSANFAN (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
ALOISE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; *Balzac, 8e (359-52-70)* ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA BALADE SAUVAGE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Mazéville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; jusqu'au 12 : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BELLADONNA (Jap.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoches de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR (It.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e *(359-15-71)* ; *Miramar*, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LA CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14 Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h et 20 h. 30.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Templiers, 4e (272-94-56).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE HAREM (It.) v.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : *Le Seine*, 5e (325-92-46) à 14 h 15 et 16 h.
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Plaza, 8e (073-74-55).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov., v.o.) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (H. Sp.).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Royal Passy, 16e (527-41-16).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) ; Cinoches de Saint-Germain, *6e (633-10-82)*.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e.
TOMMY *(A., v.o.)* : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e *(606-34-25)* ; Paramount-*Gobelins*, 13e (707-12-28) ; Lux Bastille, 11e (343-79-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
LA TRAQUE (Fr.) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TROP, C'EST TROP (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Trois Murat, 16e (288-99-75) ; version sous-titrée angl. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

DIVINE, film français de Dominique Delouche, avec Danielle Darrieux : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
CLAUDINE, film américain de John Berry, avec Diahann Caroll, James Earl Jones et L.H. Jacobs. V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA CAGE, film français de P. Granier-Deferre, avec Lino Ventura et Ingrid Thulin : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).
LENNY, film américain de Bob Fosse, avec Dustin Hoffman et Valérie Perrine : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
VILLA LES DUNES, film français de Madeleine Hartmann : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE, film anglais de Joseph Losey, avec Glenda Jackson et Michael Caine. V.o. : Concorde, *8e (359-92-84)* ; *Cluny-Palace*, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 6e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).
L'ANTECHRIST, film italien de Alberto de Martino, avec Carla Gravina et Mel Ferrer. V.f. : Maine Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
DR JEKYLL ET SISTER HYDE, film anglais de *Roy* Ward Barker, avec Ralph Bates et Gerald Sim. V.o. : Styx, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'INTREPIDE, film français de J. Girault, avec L. Velle et Cl. Auger : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Templiers, 3e (272-94-56).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 15 h 15, 18 h 45 et 22 h 15.

Les festivals

AMERIQUE LATINE (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), sam. Courts métrages.
J. LEWIS (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : le Zinzin d'Hollywood.
LA VIOLENCE ET LA ROUTE : Olympic, 14e (783-67-42) : l'Epouvantail.
SEMAINE DU CINEMA BELGE : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) sam. : le Revolver aux cheveux rouges.
I. BERGMAN (v.o.) : Racine (633-43-71) : A travers le miroir.
HOMMAGE A MICHEL SIMON : André-Bazin, 13e (337-74-39) : Blanche

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Implantés sur les 5 continents, nous offrons des services adaptés aux entreprises, directement ou par nos filiales spécialisées. Le directeur de notre succursale de STRASBOURG recherche un

JEUNE CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

Il sera à la fois un conseil qui guide son client dans sa vie financière d'entrepreneur et un partenaire qui l'aide à en franchir les étapes.

Ce poste passionnant, aux larges perspectives d'évolution, exige un engagement personnel et la capacité d'appréciation du risque bancaire. Une formation supérieure et une expérience bancaire de 2 à 5 ans sont indispensables. Bien entendu, nous compléterons sa formation et lui assurerons une rémunération avantageuse.

Envoyez votre C.V. détaillé sous réf. L.2075 à notre conseil :

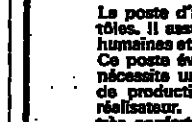
43, r. de la Brèche aux Loups 75012 PARIS ou 20, av. de la Paix 67000 STRASBOURG — managing



PS Conseil

Une entreprise sidérurgique parmi les leaders mondiaux dans le domaine des aciers spéciaux (60 % export), située dans le Centre à proximité d'une ville importante, crée pour un

INGÉNIEUR DÉBUTANT
AM, ECP, INSA, ETC...



Le poste d'adjoint au Chef du Service Laminoirs à tôles. Il assumera des responsabilités techniques et humaines et à terme succédera à l'actuel responsable. Ce poste évolutif, dans une technologie de pointe, nécessite une forte motivation pour les problèmes de production et des qualités d'animateur et de réalisateur. A la rémunération s'ajoute une villa très confortable.

Adresser C.V. sous réf. A/2281 M à
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée.

BESANÇON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ VENTES PAR CORRESPONDANCE

en très forte expansion.
Leader dans sa branche crée poste

DIRECTEUR COMMERCIAL

en collaboration directe avec le P.-D. G.

- Il est membre du Comité de Direction Générale et participe à la définition de la politique commerciale.
- Il devra :
  - — Maîtriser l'expansion.
  - — Améliorer la qualité du service « Clients ».
  - — Réduire charges proport. frais de publicité.
  - — Coordonner, animer les fonctions qui concourent à la réalisation de la politique commerciale (Service produits - Publicité - Routage - 2 Magasins - Relations Clientèle - S.A.V. - Studio dessin).

Ce poste ne peut convenir qu'à un Cadre Supérieur, 38 ans minimum, pouvant justifier expér. commerciale.
— Nous offrons forte rémunération.
— Situation intéressante, d'avenir, pour candidat large envergure.

Ambiance travail agréable, dynamique.

Envoyer urgent curriculum vitae détaillé, photo (si possible), rémunération actuelle, prétentions, à HAVAS BESANÇON, sous le numéro 1.915.

Discrétion assurée.

Pour entrée immédiate ou à convenir.

Vacances 75 assurées.

ingénieurs grande école ou universitaires

SEP

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON
recherche

Ingénieurs
Grande Ecole ou Universitaires
ayant des connaissances en gestion technique et méthodes PERT,
pour assister Chefs de Service dans travaux de synthèse générale relatifs au lanceur Ariane.

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence 120 à S.E.P., Service du Personnel BP 802 - 27207 Vernon.



emplois internationaux

administration and finance officer — **INDONESIA**

Nous sommes une société française : parmi la dizaine de nos missions de prospection minière à l'étranger, celle établie en INDONÉSIE obtient des résultats intéressants : elle doit connaître, dans les mois à venir, un important développement.

Le chef de mission est un géologue; il attend de son adjoint une parfaite maîtrise :

- *de la gestion financière d'un important budget de recherche (comptabilité et fiscalité) incluant la réalisation d'études économiques (projets d'investissement);*
- *de la mise en place de structures juridiques, impliquant la préparation des négociations d'accords d'association (une expérience de droit anglo-saxon est indispensable);*
- *de l'administration courante des moyens mis en œuvre (hommes et matériel) nécessitant de fréquents contacts avec les autorités locales.*

L'homme que nous cherchons a 40 ans au moins : il connaît très bien le SUD-EST ASIATIQUE où il a vécu plusieurs années; il possède une solide formation financière et de sérieuses connaissances juridiques, et a, en outre, le goût des problèmes de gestion et le sens des négociations; il désire développer sa carrière à l'étranger, au sein de petites équipes opérationnelles. Nous lui offrons d'importants avantages : rémunération et prime locale élevées, logement, prise en compte de sa situation familiale, retours en France fréquents.

Nous avons demandé aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP d'examiner confidentiellement les candidatures sous référence 27T/M.



EUREQUIP
14, bd Dugommier, 13001 Marseille
B.P. 30 - 19, rue Yves du Manoir, 92420 Vaucresson

Bureau d'études à vocation internationale recherche

HYDROLOGUE

ayt une expérience de quelques années dans le domaine des ressources en eaux superficielles et souterraines et dans celui du dimensionnement du débouché des ouvrages d'art routiers. L'ingénieur retenu sera disponible pour des missions de toutes durées outre-mer. Angl. indisp. — Les candidats peuvent écrire (C.V. + photo + sal.) à Publipress sous référence 475/718, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Organisme parapublic à vocation internationale recherche

INGENIEUR CONTROLE DE TRAVAUX

confiés à l'entreprise.
Ce poste conviendrait à un ingénieur topographe ou à un ingénieur ayant une bonne connaissance de la topographie. Séjour long. durée en Afr. noire francophone. Les candid. intéres. peuvent écr. (C.V. + photo + sal.) à Publipress, ss référ. 427/710, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Filiale française d'un important groupe papetier finlandais rech. Ine collaborateur diplômé école de commerce, anglais parlé et écrit pour gestion de clientèle. Stages en Finlande prévus. Rémunérat. à débattre. Adr. lettre candidat. av. C.V. à FINAPAR, 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris.

INGENIERIE ET INSTALLATIONS GÉNÉRALES DANS LA SIDÉRURGIE, C'EST NOTRE MÉTIER.

La qualité de notre technique nous a valu une place de leader dans cette spécialité et notre expansion nous amène à chercher

le directeur commercial

capable de développer nos activités.

Il est le moteur de notre action commerciale qu'il développe et intensifie. C'est un initiateur, un créateur d'affaires qu'il mène à bonne fin.

Nous souhaitons un ingénieur Centrale ou A.M., minimum 32 ans, qui a commencé sa carrière dans la sidérurgie en exploitation ou *en B.E. et a évolué vers le commercial dans* les biens d'équipement lourds, par exemple. Il est basé à Metz, mais est disponible pour se déplacer dans toute la France.
Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 2906 M.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

Filiale d'un groupe multinational, leader dans sa branche, recherche un

directeur financier

de haut niveau.

La fonction :
- études financières,
- négociations bancaires,
- contrôle de gestion,
- comptabilité générale et analytique,
- gestion complète des commandes clients.

Rétribution de départ : 100 000 F/an, non limitative dans le cas d'une candidature exceptionnelle.

Lieu de travail : proche banlieue LYON.

Le candidat :
- 32 ans minimum,
- formation supérieure,
- plusieurs années d'expérience de la comptabilité anglo-saxonne dans une société multinationale ou dans un cabinet d'audit lui ouvriront une carrière intéressante dans notre Groupe.

Ecrire avec CV détaillé, prétentions et photo sous référence L 1737 à

plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e

directeur d'établissement aux U.S.A.

Important Groupe Textile International recherche DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT AUX U.S.A.

Ses responsabilités seront :
- conception des produits et animation de leur vente aux U.S.A.
- direction technique et administrative d'une usine autonome (100 personnes).

Le candidat est de préférence :
- âgé d'au moins 28 ans.
- *bilingue anglais/français.*
- de formation supérieure (grandes écoles, écoles textiles, universités américaines...).
- très dynamique, enthousiaste, ayant le sens des contacts humains.
- une expérience textile et une expérience de la gestion sont souhaitées.

Nous lui proposons :
- rémunération élevée, intéressement aux résultats.
- possibilités de promotion.
- résidence ville moyenne Sud-Est des U.S.A.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 38519/M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIETE MINIERE AFRICAINE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

recherche

ingénieur mines

Responsable de la production en carrière.

FORMATION :
Ecole des Mines ou géologie - éventuellement Alès ou Douai. Expérience professionnelle souhaitée en Mine, Carrière ou Travaux Publics.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à No 10086, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

POSTE A CRÉER

MANAGER

Finance and administration

ORLÉANS

Une filiale d'un groupe américain de premier plan va se créer pour distribuer en France les produits de sa Division Jouets, qui ont déjà une excellente notoriété sur le marché des détaillants spécialisés et grands magasins.
Nous recherchons le responsable qui, en liaison directe avec le Directeur Général et le Controller européen, participera à la création de cette Société, organisera et suivra l'ensemble de ses services comptables et administratifs. Ce poste, très polyvalent, exige dynamisme et créativité. Il convient à un candidat ayant par exemple une formation Ecole Supérieure de Commerce, option Finance Comptabilité et une expérience d'au moins 5 ans. La connaissance de l'Anglais et la pratique des méthodes comptables anglo-saxonnes sont également nécessaires.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier. Adr. lettre man., C.V. détaillé et rémunération actuelle ss référence M. 11.974, 33, qu. Gallieni, 92153 Suresnes.

SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, rue Nélaton - 75015 Paris

désire engager des

INGENIEURS D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE APPLIQUEE

dans le domaine des activités pétrolières marines (techniques et matériels spécifiques, action des éléments, océanographie, mécanique des sols marins, etc...)

Affectés à PAU ces ingénieurs seront appelés dans le cadre de leur évolution de carrière à s'expatrier outre-mer.

Formation Grande Ecole.

Expérience souhaitée 2 à 5 ans sur chantiers de construction marine.

Excellente connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence No 12367 à ELF-RE, Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15.

négociateur conseil de niveau international

Création et DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES A L'ÉTRANGER

Nous sommes une société française; nous implantons nos équipes dans le monde entier.

Nos Directeurs à l'étranger ont besoin d'aide et de conseils pour la préparation et la négociation de « montages » d'opérations au niveau international.

Nous cherchons un cadre de haut niveau, de formation supérieure juridique ou commerciale, justifiant d'une expérience importante des contrats et accords internationaux.

POSTE ACTIF, IMPLIQUANT DE FREQUENTS CONTACTS AVEC TOUTES NOS FILIALES.

INTERESSANTES PERSPECTIVES DE CARRIERE POUR UN HOMME CAPABLE DE S'INTEGRER A UNE EQUIPE DYNAMIQUE.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 30488/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Organisme parapublic à vocation internationale

recherche

AGRONOME

orienté vers les problèmes de

GENIE RURAL

pour des études d'équipement hydro-agricole et de développement rural. Le candidat retenu aura quelques années d'expér. acquise si possible outre-mer et sera disponible pour des missions de toutes durées dans les pays en voie de développement. Anglais néces., espagnol souhaité. Les personnes intéressées peuvent écrire C.V. + photo + salaire à PUBLIPRESS, sous référence 473/750, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Filiale française d'un important groupe papetier finlandais rech. Ine collaborateur technico-commercial, de préférence diplômé école de papeterie, anglais cour. Stages en Finlande prévus. Rémunérat. à débattre. Adr. lettre candidat. av. C.V. à FINAPAR, 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris.

AFRIQUE CENTRALE

recherche pour assurer entretien usine CONTRE-PLAQUE

MECANICIEN EXPERIMENTE

connaissant chaufferie-vapeur
- Salaire important ;
- Position cadre ;
- *Marié sans enfant de préfér.*

Ecr. à nº 12.535, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

c.e.t.e. de lyon

Important bureau d'études interrégional dépendant du ministère de l'équipement, recherche

urbaniste

formation INGENIEUR (et Sciences Economiques si possible)

AYANT :
- plusieurs années d'expérience en aménagement urbain et relations avec les différents intervenants,
- l'aptitude et le goût du travail de groupe.

Envoyer CV détaillé et photo (retournée) au C.E.T.E. département des Etudes Urbaines, 109, avenue Salvador Allende 69500 BRON.

plein emploi

GROUPE METALLURGIQUE (1000 personnes) rayonnement international
Usines proximité SUISSE et VOSGES, cherche

directeur technique

ING. Gde Ecole, ayant acquis de gde Entreprise solide expérience animation d'une équipe, bureau d'études, démarrage, nouvelles installations.

Travail actif et passionnant - Avenir garanti - Créativité et dynamisme nécessaires.

Adresser C.V., appointements actuels et photo à No 12519 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. DISCRETION ASSUREE.

Importante Entreprise Métallurgique
1.500 personnes - Région Normande
recherche

INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent

ayant expérience de 15/20 ans pour prendre la responsabilité des travaux de maintenance et participer à la gestion des ateliers.

Situation importante pour candidat compétent.
Ecrire Nº 470 - S.N.P. Havas Rouen.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Honeywell Automation

poursuit son développement et recherche :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour sa Division SYSTEMES de REGULATION INDUSTRIELLE

- Expérience de 5 ans dans domaine de régulation analogique et systèmes digitaux.
- Connaissance particulière des applications ordinateurs de process dans industries chimiques, pétrochimiques et sidérurgiques.
- Ces postes offrent une activité de promotion et vente de matériels sophistiqués impliquant des contacts et négociations à niveau élevé.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, Société HONEYWELL, 4, av. Ampère, Parc d'Activité, 78390 Bois d'Arcy.

Après une formation universitaire, IUT ou maîtrise, qui a confirmé votre goût pour la technique, vous souhaitez acquérir votre première expérience au sein de l'équipe système d'une entreprise disposant d'une grosse puissance de traitement et mettant en œuvre des logiciels sophistiqués.

Voilà ce qu'offre

un groupe industriel installé à Saint-Cloud.

Il dispose d'un réseau d'ordinateurs IBM 370/OS-VS2 et se propose d'intégrer un

programmeur système (débutant)

Après formation, il participe activement à la mise en place d'IMS.

Ecrire à J. THILY ss réf. 2907 M. Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Dans un contexte international, notre fonction logistique crée une unité :

études et systèmes

pour définir des stratégies informatiques, *afin d'adapter à nos objectifs commerciaux et financiers* la planification, la gestion et le contrôle de nos ressources logistiques ; puis de les mettre en place.

Ceci en collaboration avec les services de notre Direction Distribution et ses utilisateurs (succursales décentralisées et services centraux) ainsi que les équipes spécialisées d'informaticiens au niveau national et *international.*

Nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une grande école ayant si possible reçu une formation complémentaire en informatique. Une expérience d'au moins 5 ans dans des postes comparables est nécessaire.

Une réelle pratique de l'Anglais courant et une disponibilité pour des voyages de courtes durées sont indispensables.

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.

Adresser votre candidature sous réf. C.29 à J.P. BRUN - Service Recrutement - RANK XEROX, 4, rue Nicolas Robert, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

En cas de difficultés postales, déposer votre dossier (sous pli confidentiel) à l'attention de Jean Pierre BRUN — Service Recrutement - AULNAY, à l'établissement RANK XEROX le plus proche de votre domicile (adresse voir Bottin)

RANK XEROX

Pierre Lichau S.A.

EDP

Schlumberger Limited is a multinational company with 1974 sales of over $ 1,100 million and an excellent growth and profit history. We are involved *worldwide* in the *manufacturing* of electronic instrumentation and in providing technical services to the oil field industry.

INTERNAL CONSULTING

As a result of recent promotions we have openings in our Paris staff which provides management consulting services to Schlumberger subsidiaries. This staff is a small group of highly motivated individuals having educational and business, backgrounds in engineering, data processing, *manufacturing, and accounting.*

At present we are seeking young, aggressive individuals with strong management potential who possess a data processing background. *Minimum qualifications for the successful candidate* include a university degree, fluency in French and English, and 2 to 4 years experience in computer marketing or systems engineering *with an intimate knowledge of IBM hardware* and IBM manufacturing software packages.

If you are interested in a challenging position in industry with proven opportunity for *advancement* into management, send a detailed resume and salary history to :

G. C. JOHNSON, SCHLUMBERGER LIMITED
11, rue La Boétie - 75008 Paris

Schlumberger



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche pour sa nouvelle usine banlieue BORDELAISE

CHEF DE PRODUCTION

FORMATION E.C.P. - A.M. ou équivalent.

Une expérience de quelques années de production de série de matériel électronique est nécessaire.

Le candidat retenu sera chargé de créer puis d'assurer la fonction de production de cette usine qui atteindra 500 personnes.

Il orientera principalement son action d'industrialisation et de production vers l'abaissement des coûts de production.

Adresser C.V., photo + rémunérat. actuelle à No 12427 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

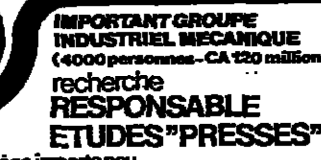
Importante Société Aéronautique
(plus de 4.000 personnes)
augmente la production d'un de ses Centres Industriels situé en Province
(180 km de Paris S.O.)
et recherche un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

- Il est directement tattaché au Directeur du Centre;
- Il est responsable de la production interne et sous-traitée d'équipements et d'ensembles complexes électromecaniques et électroniques de technologie avancée.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole ayant l'expérience de la Production de ce type de matériel à des cadences *de 100 à 500 mois.*

Adressez C.V. manuscrit et prétentions à PARFRANCE sous n° 3186
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL MECANIQUE
(4000 personnes - CA 120 millions de H.T.)
recherche
RESPONSABLE ETUDES "PRESSES"

- L'âge importe peu.
- Formation : ingénieur ou autodidacte, *indifferemment.*
- Expérience d'au moins 5 ans en BE, construction de presses, indispensable.
- Il faut aimer l'étude et la planche à dessin.
- Rémuneration suivant expérience.
- Residence Mulhouse ou sa region.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 72034 B.

ORES S.E.C.E. 11, Allée de la Robertsau 67-STRASBOURG

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES
Région Méditerranée
recherche

HOMME DE RÉFLEXION ET D'ACTION

Minimum 28 ans, pour poste de
RESPONSABLE ADJOINT DE DÉPARTEMENT PÉDAGOGIQUE

D.E.S. Sciences Eco + MBA (FIN-MKT) ou équiv. Minimum 2 ans d'expérience en entreprise.

Adresser lettre manuscrite de *candidature* + C.V. détaillé et photo, prétentions à Raymond ELKIN, Management-Consultant
47, boulevard du Lycée, 92170 VANVES.

TRES IMPORTANTE SOCIETE de DISTRIBUTION en GROS
de Fournitures Industrielles
ville province 200 km Sud Paris
recherche son

Directeur Commercial

En liaison directe avec la Direction Générale il sera chargé de déterminer la stratégie commerciale et de la mettre en oeuvre.
Il disposera dans l'immédiat d'un réseau de dix succursales (ayant chacune leur équipe commerciale) qu'il pourra développer en raison du potentiel du marché.
Age : 35 ans minimum

Formation Supérieure
de préférence INGENIEUR
Expérience des responsabilités commerciales à niveau élevé dans un domaine similaire.
Ecrire en indiquant niveau de rémunération actuel à

DEVELOPPEMENT
service M.1017, 10 r. de la Paix, 75002 Paris

---

ingénieur

T.P., E.C.P., A.M., ...
SPECIALISTE INGENIERIE

ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

recherché par le B.E. d'une Société Ingénierie filiale d'un Groupe industriel puissant, région NORD.

Poste : Responsable de la section Etablissements Hospitaliers au sein du B.E.

Plusieurs années d'expérience dans la branche indispensables.

POSTE DE HAUT NIVEAU.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2148 B à

CORT *65, avenue Kléber,* 75116 PARIS. Discrétion assurée.

GRANDE VILLE MIDI MÉDITERRANÉEN

Organisme public menant des actions de conseil, d'étude, de promotion et d'incitation pour le compte de responsables en matière d'

ACTION ECONOMIQUE ET D'AMENAGEMENT
souhaite intégrer dans son équipe

UN CHARGÉ DE MISSION

ayant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle variée acquise dans les secteurs public ou privé.

UN ASSISTANT D'ÉTUDE

formation niveau 3e cycle pour mission d'environ 1 an - temps partiel possible.

Ecrire N° 8.784, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

USINE SIDÉRURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer
important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation Grande Ecole. Ayant références. Logement assuré.

Ecr. s/n° 1.357 à Ag. HAVAS, 57017 METZ CEDEX.

Equipe de prévention banl. de Bordeaux rech. pour le 15 sept. UN EDUCATEUR SPÉCIALISÉ pour travail de rue. Contrat de travail d'un an.

Ecr. A.J.A.L., 68, r. Lavergne, 33310 LORMONT, av. le 15 juil.

ECOLE DE FRANÇAIS

pour étrangers Nice ch. PROFESSEUR COMPETENT, expér. audio-visuel, V.I.F. exigée. Plein temps. Poste permanent. Ecrire HAVAS NICE 0600.

Un des Premiers Groupes Français

désire renforcer l'Etat-Major Commercial d'une de ses Branches d'activité par l'adjonction d'un nouveau

DIRECTEUR DES VENTES

Mission : assurer la diffusion de Biens de Consommation durables, à travers un vaste réseau commercial.

Responsabilités : très étendues : définition, fixation et réalisation des objectifs. Gestion et animation d'une force de vente importante. Négociations haut niveau. Gestion du budget publicité.

Profil : Personnalité affirmée, 33 ans minimum, formation supérieure, expérience significative dans une activité similaire. Ambition, désir de faire une véritable carrière (qui ne se limitera pas à ce poste) dans le Groupe.

Rémunération : non inférieure à 110.000 F

Ecrire Service B

Psychologie appliquée
JUSTET

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE MATÉRIEL DE BUREAU
RECHERCHE
POUR USINE PARIS EST
(300 personnes)

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation A.M. - Centrale ou équivalent.

EXPÉRIENCE SOUHAITÉE
- Usinage petite mécanique
- Montage petite et moyenne séries

QUALITÉS DEMANDÉES
- Esprit d'initiative
- Animation et coordination de l'équipe de cadres
- Efficacité dans la gestion des différents ateliers.

Le candidat sera intégré étroitement dans l'équipe dirigeante

Envoyer C.V. sous n° 29428 B à
EDITIONS BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES *qui trans.*

Société distribution Haute Couture
recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

28 ans minimum, pour sa direction commerciale. Profil nécessaire : excellente présentation. Sens des responsabilités. Initative, ordre et méthode. Habitude des contacts. *Conditions* départ : 2.800 × 13. Hor. : - 5 × 8. Envoyer lettre candidat. man. + C.V. et photo : numéro 6.972, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.



INTER G

Groupe d'engineering à vocation internationale
recherche pour son

Département Génie Civil

COORDINATEUR T.C.E.

- Expérience confirmée du gros œuvre.
- Connaissances des équipements techniques de *second œuvre, conditionnement d'air, électricité,* fluides.
- Pratique de l'évaluation des coûts des travaux.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Possibilité de carrière intéressante pour un *INGENIEUR DIPLOME* E.C.P. - E.T.P. - A.M... AYANT :

— une expérience professionnelle en Bureau d'Etudes et entreprise de 10 années environ.
— Une capacité confirmée de pilotage et de coordination d'équipes pluridisciplinaires.
— Une disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD-OUEST

Adresser C.V., photo et prétentions à INTER G, Service Recrutement
3, rue Henri-Heine - 75016 PARIS

GF

GENERAL FOODS FRANCE
RUEIL MALMAISON

- Vous êtes diplômés d'une Grande Ecole H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., M.B.A.
- Notre département Marketing vous propose des postes d'

ASSISTANTS CHEF PRODUIT

vous permettant :
— d'acquérir les techniques modernes de Marketing des produits de grande consommation ;
— d'assumer des responsabilités croissantes dans le cadre d'un plan de développement personnel.

Même si vous avez déjà organisé vos vacances prenez contact avec nous dès maintenant en adressant votre C.V. à :
GENERAL FOODS FRANCE
Philippe VAZ, B.P. 106,
92504 RUEIL MALMAISON

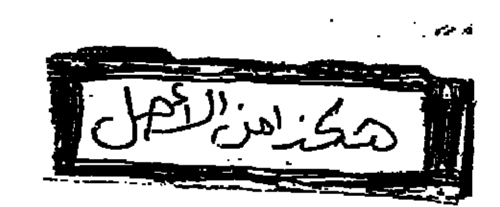
Compagnie de Transports Aériens (Orly)
recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

POUR ENTRETIEN :
ou - installations de bord
- équipements
- âge minimum : 26 ans
- connaissances en pilotage automatique très appréciées
- expérience aéronautique indispensable

Nombreux avantages sociaux assurés

Envoyer C.V. et lettres à PARFRANCE P.A. sous n° 4100
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra





offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
leader mondial dans le
DOMAINE DU SOUDAGE D'ENTRETIEN
recherche

INGENIEURS de MAINTENANCE

- Ayant le goût des contacts et des négociations.
- *Capables d'assurer un rôle de consultant* technique.
- Disposant d'une expérience pratique de l'entretien dans l'une des industries suivantes :

Sidérurgie	Cimenteries
Forges	Sucreries
Fonderies	Verreries
Papeteries	Raffineries

IL LEUR SERA OFFERT :

- Un poste de responsabilité au sein d'une équipe de marketing industriel.
- Une formation personnalisée axée sur la mise en oeuvre de procédés et de produits d'entretien préventif par *soudage spécifiques* à chaque industrie.
- Un développement de carrière motivant.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous le No 11870 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

Banque Populaire
CREDIT POPULAIRE DE FRANCE
BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA REGION SUD DE PARIS
Siège Social : MONTROUGE
(55, avenue Aristide Briand - 92120)

Dans le cadre du renforcement de son service Organisation
RECHERCHE

ATTACHES (EES) d'ORGANISATION

- Formation Ecole Supérieure ou Universitaire.
- Connaissances financières et bancaires.
- Expérience acquise en organisation classique et en *analyse fonctionnelle,* (comptabilité *générale* et analytique, engagements, ressources créditrices, inspection).
- Habitude des contacts avec les gestionnaires et aptitude à la négociation.

Adresser curriculum-vitae, photo, prétentions à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE
INFORMATIQUE
MULTI 4 - MULTI 20 - RÉALITÉ 20
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Les candidats devront prouver une parfaite connaissance des applications temps réel à base de mini-ordinateurs et d'une expérience similaire chez un constructeur d'ordinateurs ou une société de conseil en informatique.

La rémunération de base est assortie d'un intéressement substantiel.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise.
Prime de fin d'année.
Restaurant.

Adresser C.V. avec prétentions en précisant référence annonce 370 à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Importante Banque Américaine
recherche
pour sa Succursale parisienne un

LOAN OFFICER

- — 4 à 5 années d'expérience bancaire minimum.
- — Parfaite connaissance des Eurocrédits et des crédits MT export.
- — Bilingue français-anglais.

Intéressantes perspectives de carrière.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo sous le numéro 830.218, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

biologiste

Laboratoire d'Analyses Médicales spécialisé dans la biochimie, l'hormonologie et l'immunologie recherche au poste de Directeur Adjoint, biologiste expérimenté, médecin ou pharmacien, pour contrôle cliniques et interprétation des résultats.
Ce poste est à pourvoir à PARIS.
Pour information sur le poste, adresser lettre manuscrite CV et prétentions sous réf. 6558.

CNPG 105 av. Victor Hugo Paris 16
CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

offres d'emploi

UNE SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE DE GESTION, FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
cherche le

jeune informaticien

qui sera

LE RESPONSABLE COMMERCIAL

de sa nouvelle agence de PARIS.

Il travaille en étroite collaboration avec le responsable technique de l'agence. Il prend seul, au départ, les premiers contacts avec la clientèle mais, au fur et à mesure du développement des affaires, il peut constituer lui-même sa propre équipe.

Ce poste est susceptible de vous convenir si vous avez 28 ans minimum, une formation du type ESSEC ou ESC et une expérience de deux ou trois ans en Informatique. Ecrivez-nous, même si vous n'avez jamais exercé de fonctions commerciales : nous pourrons déterminer avec vous dans quelle mesure ce poste est conforme à vos *aspirations* et à vos aptitudes.

Adressez vos dossiers de cand. sous réf. M 240, à :

gf SERTI sélection
49, avenue Opéra
75002 PARIS
Discrétion assurée.

GF
GENERAL FOODS FRANCE
Usine de MONTREUIL - 93
recherche :

INGENIEUR DEVELOPPEMENT NOUVEAUX PRODUITS INDUSTRIE ALIMENTAIRE

- Formation type AGRO - ENSIA - IBANA et INSA.
- Expérience de deux à cinq ans en recherche et développement produits de grande consommation.

ACTIVITE :
- dans un premier temps se familiariser avec la méthodologie du Groupe en matière de développement technique ;
- après formation aux technologies du Groupe il prendra la responsabilité du développement d'une ligne de nouveaux produits.

INTERET :
- Intégré à une véritable équipe, il apportera son savoir-faire, qu'il pourra valoriser dans un groupe multinational réputé pour sa créativité et donc d'avoir les meilleures chances d'être à l'avant-garde de sa spécialité.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à J.C. Laleu, 283, rue de Rosny, 93106 MONTREUIL.

SOCIETE de CONSTRUCTION
d'Appareils Electroniques de Mesure
de HAUTE TECHNOLOGIE crée un poste de

Directeur du Marketing France et Export

dont le rôle sera
- *à court terme d'assister la direction des Ventes, pour assurer la promotion des produits existants.*
- *à plus long terme de mettre en place, après étude approfondie du marché un plan de marketing incluant l'extension du marché actuel, la promotion d'utilisations nouvelles pour les produits existants, la recherche de produits nouveaux.*

Nous souhaitons engager un homme ayant au moins 35 ans, initié aux techniques de l'électronique et possédant une
Formation Supérieure Commerciale
et une expérience du Marketing industriel.
Anglais indispensable.
Allemand souhaité.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
service M.1021, 10 r. de la Paix, 75002 Paris

---

directeur administratif et financier

La Société est la filiale d'un groupe international américain ; elle commercialise des composants électroniques sur le marché français. Son siège est à Paris.

Les responsabilités du poste comprennent : la comptabilité, la préparation des états de gestion, la trésorerie et le contrôle financier, la gestion du personnel et administrative de la filiale.

Le poste s'adresse à un homme jeune possédant une solide connaissance de la comptabilité. De formation supérieure, il a une expérience de la pratique du contrôle anglo-saxonne. Il a une bonne connaissance de l'anglais.

La rémunération prévue est de l'ordre de 100.000 F.

Ecrire sous référence 39.541/M à I.C.A. qui transmettra (les candidatures seront traitées confidentiellement par un consultant).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

offres d'emploi

Voulez-vous participer à la création d'un groupe d'études dont la mission est d'étudier, de définir et de mettre en oeuvre la politique du secteur de pointe d'un grand service public ?

Etes-vous

ingénieur grande école

Avez-vous *acquis une formation* complémentaire en économie et gestion d'entreprise avec une bonne culture informatique ?
Désirez-vous aborder la prospective avec un esprit concret et réaliste ?
Si oui, pourquoi ne pas devenir notre

chargé d'études ?

Ecrire à J. THILY (sous réf. 2905 M)
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale 75008 PARIS

CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

spécialisé dans le financement des investissements à la petite et moyenne entreprise, recrute dès à présent, principalement pour sa Délégation Régionale de PARIS, mais également possibilités d'affectation dans ses délégations suivantes :
LILLE - BORDEAUX - MARSEILLE
METZ - ORLEANS

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

AGENTS DE CONTACT
entre les entreprises et nos services financiers.

IL FAUT :
- — Tempérament commercial, entreprenant, mobile.
- — Un D.U.T. ou B.T.S. gestion, finance comptabilité ou commercial ou 2 ans Sciences Eco.,
- — Permis V.L.,
- — Libérés des O.M.,

Pour dialoguer avec chefs d'entreprise et banquiers, nous assurerons votre FORMATION TECHNIQUE par un stage d'une durée de trois mois à Paris

DEBUT DU STAGE 1er SEPTEMBRE
Rémunération première année 36.700 F. Deuxième année 45.000 F + indemnités frais déplacements + avantages de la profession bancaire.

Envoyer dès à présent curriculum vitae détaillé avec photo en indiquant la région d'affectation souhaitée au CREDIT HOTELIER, Service Recrutement, 78, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e).

Un important Groupe multinational recherche pour sa DIVISION DES VENTES DE *MATIERES PREMIERES* en France, un jeune

CADRE COMMERCIAL

La Division est responsable de la commercialisation en France de produits bruts et manufacturés *destinés aux Industries Alimentaires.*

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, le candidat retenu sera, après une courte période de formation dans plusieurs divisions du Groupe au sein des pays de la C.E.E., l'assistant du Chef des Ventes à Paris.
Il est prévu ensuite de lui confier des responsabilités importantes en France ou à l'étranger.

Une bonne pratique de l'anglais est dès maintenant indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 12268 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS

DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS
ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

CENTRALE DE VENTES IMMOBILIÈRES
recherche

VENDEURS CRÉATIFS

AGRESSIFS
LIBRES RAPIDEMENT

Nous proposons :
- une ambiance agréable dans une équipe jeune ;
- des programmes intéressants et bien positionnés dans le marché ;
- un budget de publicité et un outil de vente ;
- une rémunération motivante.

Envoyer curriculum vitae et photo à :

CLAUDE LACHAL
92, boulevard du Montparnasse. — 75014 PARIS

---

offres d'emploi

Engineering pétrole

Notre société a une réputation internationale et une longue expérience dans un domaine spécialisé de l'ENGINEERING PETROLIER. Son activité se situe surtout à l'étranger.
nous recherchons

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR LE DEVELOPPEMENT DE TECHNIQUES NOUVELLES

Il sera chargé de rechercher et de négocier à haut niveau des contrats d'engineering et d'entreprise générale.

Anglais courant, 32 ans minimum.

Expérience commerciale et connaissance technique ENGINEERING PETROLE, ou ENTREPRISE, ou EXPLOITATION DE CHAMPS.

UN CHEF DE COMPTABILITÉ

Il sera chargé, après retraite prochaine du titulaire, des problèmes comptables, fiscaux et financiers de la société et de la liaison sur ces problèmes avec les filiales étrangères.

Ce poste convient à un cadre ayant une formation comptable et une certaine expérience internationale.

Anglais souhaitable.

Efficacité et clarté d'expression appréciées.

Age indifférent, si référence dans un poste semblable.

Ecrire No 8.794, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

---

ingénieur électronicien et électromécanicien

80 000 F +

Engineering en biens d'équipement

P.M.E., nous concevons et vendons sur le plan international des biens d'équipement et des installations complètes. Nous recherchons un ingénieur pour prendre en charge le secteur de l'engineering de nos installations de contrôle des rails. Il étudiera et fera réaliser des ensembles électroniques et électro-mécaniques, et il assurera la liaison avec les sous-traitants, l'évolution des techniques dans son domaine, participera à des essais et démonstrations auprès de la clientèle en partie étrangère.
Il est prévu une formation pour se familiariser avec les techniques dont il aura la charge.
Bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand très appréciée.
Poste à pourvoir à Paris avec quelques déplacements en France et à l'étranger.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2228/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

---

2 RESPONSABLES de PRODUITS

région PARIS et France entière
recherchés pour

- une entreprise française fabricant d'EMBALLAGES
- sa clientèle industrielle
- sa Direction PRODUITS NOUVEAUX

Il faut :
- une formation commerciale
- une expérience d'environ 5 ans
- une connaissance en études de marchés
- une approche des produits alimentaires

Pour tous renseignements compl., écrire sous réf. 2.942 S à G.R. BESSON ORES-CFF

ORES
Groupe BOSSARD
23, rue des Mathurins
75008 PARIS

sperar

Importante Centrale de vente immobilière
recherche

LE RESPONSABLE *de sa Délégation* Régionale DE LYON

(1.200 logements par an)

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum. Connaissance parfaite de la Région RHONE-ALPES, expérience de l'Immobilier de 5 ans au moins, dans les domaines qui lui seront confiés.

- Etudes de projets
- Lancement commercial des opérations
- Gestion des ventes
- Animation d'une équipe de vente importante.

Disponible rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1705 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO 75001-PARIS QUI TRANSMETTRA

SOCIETE D'INFORMATIQUE
Filiale d'un Groupe important
recherche

ANALYSTE CONFIRMÉ

- — Formation supérieure ;
- — Plusieurs années d'expérience des applications de gestion.

Env. C.V., photo et prétentions sous No 360 à : LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi



Le Groupe du

crédit universel

renforce son réseau d'Agences Bancaires et crée des postes de

directeurs régionaux

dépendant du Directeur de l'Exploitation ils seront chargés d'animer et de diriger le Groupe d'Agences placées sous leur autorité.

Une note d'information sur les postes à pourvoir sera adressée sur simple demande à tous les candidats justifiant d'une expérience bancaire de haut niveau.

GROUPE du CREDIT UNIVERSEL
Direction de l'Exploitation
28 rue Notre Dame des Victoires 75002 Paris
discrétion absolue

Le Directeur d'une chaîne de magasins à succursales multiples recherche son

ADJOINT ADMINISTRATIF

pr encadrer une équipe d'une dizaine de personnes

FORMATION COMPTABLE
(B.T.S., D.E.C.S., etc.) + 5 ans minimum d'expérience comptabilité et gestion.

Rémunération minimum

52.000 F

Logement et chauffage gracieusement fournis

Envoyer C.V. détaillé, prétentions sous référence CA 67 à :

PROFILS
CONSEILS EN RECRUTEMENT,
5 bis, rue Keppler.
75116 PARIS.

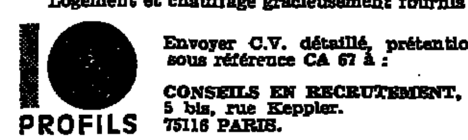
Si vous avez l'EXPERIENCE de la réalisation d'
UNITES PETROLIERES ou PETROCHIMIQUES
- *importantes (plus de 100 millions de francs)*
- *en France comme à l'Exportation*

UNE SOCIETE D'ENGINEERING DE REPUTATION MONDIALE
peut vous offrir un poste de

PROJECT MANAGER
DE HAUT NIVEAU

avec une REMUNERATION *et des* PERSPECTIVES D'AVENIR *intéressantes.*

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 733 à



COCEI
STÉ ENGINEERING DU GROUPE TECHNIP
5 mn du R.E.R. - RUEIL

offre au sein des différents services de son Bureau d'études, plusieurs postes à :

JEUNES TECHNICIENS

Désireux de faire carrière en ENGINEERING et ayant l'une ou l'autre des *formations suivantes* :
- B.T.S. Electromécanicien
- B.T.S. Bureau d'études
- B.T.S Génie civil - Charpente métallique
- U.I.T. Génie chimique
- U.I.T. Mesure physique
- BAC Technique
- B.E.I.
- C.A.P. Dessinateur

Ces postes sont à pourvoir rapidement

Horaire 5 × 8 - 13e mois - Restaurant d'entreprise.

Env. C.V., photo et prétentions à COCEI, 44, avenue de Chatou - 92500 RUEIL-MALMAISON.

BANQUE HERVET

recherche pour son DEPARTEMENT CREDITS PROMOTEURS à Neuilly

cadre confirmé

- Formation supérieure
- Expérience bancaire des crédits promoteurs
- Goût des contacts commerciaux

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Direction du Personnel BP 154
92201 Neuilly-sur-Seine.

IMPORTANTE ENTREPRISE
GENIE CIVIL
recherche pour
Siège PARIS

INGENIEURS D'ETUDES DE PRIX

postes convenant à des ingénieurs et responsables de travaux ayant une très bonne expérience
- *soit des chantiers d'ouvrages d'art et constructions industrielles,*
- *soit des chantiers de grands travaux, notamment souterrains, travaux à la mer...*

FONCTION :
Définition des méthodes d'exécution et évaluation des devis s'y rapportant.
Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 11892, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

GRANDE SOCIÉTÉ
AUX ACTIVITÉS NOMBREUSES
ET VARIÉES
FRANCE ET ÉTRANGER

recherche

INGÉNIEUR SOUDEUR

AYANT 2 A 5 ANS D'EXPERIENCE
SI POSSIBLE CHAUDRONNERIE OU CHARPENTE LOURDE, CONTROLE USINE OU CHANTIER.
Adresser candidature sous nº 5.374 à :

Bonne connaissance de l'anglais requise.

Nombreux déplacements France et étranger.

Adresser candidature sous nº 5.374 à
SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

BANQUE PRIVÉE

FILIALE IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche pour département
BANQUES D'AFFAIRES à PARIS

JEUNES ATTACHÉS (ÉES) DE DIRECTION

(2 à 4 ans d'expérience)
- Formation économique et juridique (Droit, I.E.P., Sup. de Co. ou diplôme similaire).
- Etudes et aptitudes comptables appréciées.
- Equipe dynamique, travail varié, possibilité d'avenir.

Ecr. avec C.V. man., prétent. et photo (retournée), Nº 98.699, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

Organisme de Formation Agricole
recrute

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT « DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL »

Il devra : réaliser des actions de formation pour les agents des organisations agricoles ; conduire des travaux d'études ; assumer la responsabilité hiérarchique des collaborateurs de ce département.

Nous demandons : formation générale de niveau supérieur ; 5 ans d'expérience professionnelle, si possible dans des organismes agricoles ; goût pour le travail en équipe ; aptitudes pour formation d'adultes ; qualités d'organisation ; compétences en économie générale, aménagement rural et méthodologie du développement agricole et rural.

Lieu de travail : TRIE-CHATEAU (OISE).

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 60.000 F.

Envoyer curriculum vitae avant le 23 juin à : AFPA - TRIE-CHATEAU - 60590 SERIFONTAINE.

Les candidats retenus seront convoqués à un concours fixé les 30 et 31 juillet 1975.

Grand Organisme français de prestations de services offre un poste de hautes responsabilités pour

INGENIEUR GRANDES ECOLES
âge minimum 35 ans.

- Pour la promotion et le développement à l'étranger des activités ds les domaines de la GEOLOGIE de l'ingénieur et de la GEOTECHNIQUE appliquée au Génie Civil et aux travaux miniers.
- Pour l'encadrement, le contrôle technique et la gestion des opérations.

Une solide expérience technique et commerciale est demandée.
Anglais indispensable,
Espagnol souhaité.
Envoyer candidature à nº 6.058.
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 Paris.

Société traitement des eaux industrielles; Siège à Paris, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour études et suivi affaires, déminéralisation, décarbonatation, *dégazage, eaux résiduaires.* Adr. C.V. et prét. nº 30.163 B. à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

CENTRE RENE-HUGUENIN,
5, rue Gaston-Latouche,
92 - SAINT-CLOUD, recherche

INFIRMIERES D.E.

Salaire début 2.670 F, si 2 ans ancienneté 2.850 F, 40 h. sem. + prime 7,50 %, poss. logem. célibat. Ecrire ou téléph. pour rendez-vs : 602-38-58, poste 315.

Impte Sté Internation. recherche pr

STAGE DE FORMATION COMMERCIALE

Messieurs 25 a. min. bacheliers, indispens. : français et anglais souhaité : troisième langue.
- stage rémunéré,
- situation avenir.

Ecr. av. C.V., photo, diplômes, référ. et prétentions à • HAVAS CONTACT 36714, 156, bd Haussmann, *75008 PARIS qui transmettra.*

Société de distribution aliment. dans le Nord-Est de Paris rech.

CHEF D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

Demande :
Cadre dynamique, expérimenté, niveau minim. I.U.T. informat., connaissant matériel I.B.M. système D.O.S. 370/125 K.
Chargé :
D'organiser, diriger, planifier un service en collaboration avec direct. informat. — Env. C.V. *détaillé* avec photo, rémunérat. souh. à nº 29.827 B. à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

OFFRONS POSTE
DIRECTEUR (TRICE)
administr. à maître auxiliaire désirant se reconvertir à la :
PEDAGOGIE STEINER
(licence, 5 ans enseign indisp.). ECOLE PERCEVAL, 78400 CHATOU. - Téléphone : 966-16-64.

Important Groupe Pharmaceutique International recherche pour sa
FILIALE FRANCE BENELUX
(500 personnes environ)

UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

110.000/130.000 F ANNUELS

Il a 33 ans minimum, dispose déjà de 7 à 10 ans d'expérience dans la gestion du personnel et connaît l'anglais. Il sera placé sous l'autorité directe du Président.

Ecrire sous référence 402 au :
GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
QUI EST CHARGE DE VOTRE RECHERCHE.

G.F.C.

103, rue de la Pompe. — 75116 PARIS.
Discrétion absolue et réponse assurées.

SOCIETE FRANÇAISE
PRODUITS CAPILLAIRES - COSMETOLOGIE
Rayonnement international

recherche dans le cadre de l'expansion d'un de ses départements

CHEF DE PRODUIT

pour assurer l'animation et la Promotion d'un ensemble de produits.

Ce poste offre des perspectives d'avenir certaines et conviendra à un candidat :

— jeune, dynamique, ayant une forte personnalité, possédant une expérience en Marketing ou Promotion des Ventes.

Adr. lettre manuscrite, curric. vitae et photo à : D. VINOT - Boite Postale 324.09. — PARIS.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

ANALYSTES CONFIRMÉS
PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Plusieurs années expérience dans la fonction postulée souhaitées.

Connaissances COBOL, DOS (OS apprécié).

Envoyer photo, C.V. et prétentions à GAUTRON, 39 rue Rodier, 75009, sous réf. 2631, qui transmettra.

Filiale Groupe Multinational
proximité Métro MARCEL-SEMBAT
recherche :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION STÉNO-DACTYLO

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

- Allemand souhaité.
- Ayant connaissance juridique et expérience dossiers du personnel.

Adr. C.V. man., photo, référ. et prétent., nº 12.517, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Important établissement financier de statut bancaire recherche pour PARIS, LYON et NANTES

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Formation ESC ou équivalente

Le poste proposé a pour objet la recherche et l'entretien d'une clientèle de garages et P.M.E.

Connaissances des techniques de leasing indispensables.

Envoyer C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, ss réf. 57.014 M.

SOCIETE D'ENGINEERING
GARE DE LYON
recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN THERMICIEN

pour études et vente nouveau procédé pour industrie ciment.
Anglais nécessaire.
Ecr. av. C.V. et prét. à nº 6.064.
Emplois et Entreprises.
18, rue Volney, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

SECRÉTAIRES STENODACTYLOS

même débutante, mais avec une parfaite connaissance de l'anglais ou de l'italien.

Il faut également un sens du contact et des capacités réelles de méthode et d'organisation.

Merci d'envoyer C.V. et photo nº 98.773 Publicité Roger Bley, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE INTERNATIONAL
PLACE VENDOME
recherche
SECRETAIRE
STENODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS

Adresser C.V., photo à S.I.P. référence 1100), 11, *rue d'Uzès.* 75002 Paris, qui transmettra.

Recherche

MENAGE

Bne entente, bne présentation. HOMME : service de table, bon bricoleur, bon jardinier, permis V.L. FEMME : sachant cuisiner, tenir intérieur. Réf. contrôlées pour maison de campagne. logés et meublés. *Rés. nord Paris, pl. stable pr* de longues années. Tél. pour prendre rendez-vous 203-71-48.

CREDIT HOTELIER
COMMERCIAL
et INDUSTRIEL DE PARIS
spécialisé dans le financement des investissements de la P.M.E. recherche :

PLUSIEURS JEUNES BACHELIERS

BAC B ou G2 ou
DIPLOMES ECCIP

Connais. comptables nécessaires.
Libérés O.M.
Intéressés par un travail d'études et d'analyses de dossiers de crédit comportant des aspects financiers et économiques.

Après formation assurée par nos soins ils se verront confier des postes de

REDACTEURS

Avantages
de la profession bancaire.

Ecrire service du Personnel
78, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
(CENTRE PARIS)
recherche

ASSISTANT (E) CHEF DE PUBLICITÉ

- 25 ans minimum ;
- excellente présentation ;
- susceptible de représenter un grand titre de la presse quotidienne nationale ;
- capable de maîtriser rapidement les données du *secteur immobilier ;*
- conscient (e) que l'essentiel de son activité devra consister en rendez-vous extérieurs.

La préférence sera donnée à tout (e) candidat (e) pouvant témoigner d'une connaissance immédiate de ce marché, promoteurs, agences immobilières et agences de publicité spécialisées.

Ecrire avec photo, prétentions et curriculum vitae à nº G 589, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

GF

GENERAL FOODS FRANCE
Usine de MONTREUIL - 93

recherche :

TECHNICIEN INDUSTRIE ALIMENTAIRE

- Formation T.S., I.U.T. ou équivalent.
- Son rôle consistera à assister un ingénieur nouveaux produits dans toutes les activités de recherche et de développement.

IL SERA CHARGE :
- de la préparation ;
- de la réalisation et du contrôle d'essais (laboratoire ou pilote).

Une expérience de 1 à 2 ans en laboratoire d'analyse est souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à J.C. Leleu, 283, *rue de Rosny,* 93106 MONTREUIL.

LA PROFESSION D'ARCHITECTE
recherche un

DIRECTEUR

pour son
SERVICE D'ÉTUDES DES MARCHÉS D'INGÉNIERIE ET D'ARCHITECTURE

Ce service sis à Paris :
- conseille les Architectes dans la rédaction de leurs contrats de marchés publics ;
- participe à l'élaboration des positions de la profession en la matière ;
- entreprend les démarches nécessaires auprès des Administrations concernées ;
- entretient les relations techniques appropriées avec ses correspondants locaux ;
- suit les éventuels recours contentieux.

Il pourra, dans l'avenir, être amené à élargir son champ d'activité aux autres domaines contractuels intéressant la profession.

Il est donc souhaitable que son Directeur ait une formation supérieure *juridico-administrative,* une bonne connaissance des problèmes réglementaires de la construction, l'habitude des contacts avec l'Administration et une expérience contentieuse

Age : 35 ans minimum.

Prise de fonction envisagée : au plus tard 15 sept

Ecr. avec curric. vitae, références et prétentions à nº 8.709, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm

---

Importante Société Industrielle
(plus de 4.000 personnes - C.A. 1 milliard environ)
recherche
pour sa Direction du Personnel

UN PSYCHOLOGUE
(Homme ou Femme)

Il est plus particulièrement responsable du recrutement du Personnel, techniciens, employés et ouvriers.

Il participe à la mise en place d'une Gestion prévisionnelle du Personnel non cadre de la Société.

Il lui sera confié également des études ponctuelles, notamment dans le cadre d'aménagements et d'amélioration des conditions de travail.

Ce poste proposé peut concerner un (e) candidat (e) diplômé (e) en Psychologie industrielle ou *maîtrise* de Psychologie Sociale *et connaissant déjà le milieu industriel* par une expérience de 2 à 3 ans, si possible dans le recrutement.

Adresser C.V. *manuscrit et prétentions à*
PARFRANCE P.A. sous nº 3193
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche BANLIEUE OUEST
recherche pour son service

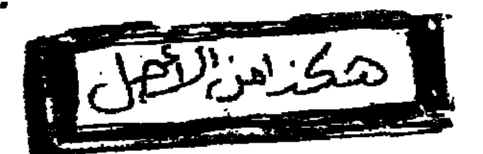
d'INFORMATIQUE

PERSONNEL D'EXPLOITATION

- sur gros équipement 3e génération sous O.S. ;
- formation souhaitée : BAC ou équivalent ;
- possibilité d'évolution vers la programmation pour éléments de valeur ;
- libéré du Service National.

Env. curric. vitae manuscrit, nº 12.442, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,68
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Rech. urgt. pr Paris-8e, comptable, homme, comptabilité générale, libre de suite. Ecrire à : nº 5.187, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e), qui tr.

VOUS ETES :
E.S.C.P., E.D.C., E.S.C.L.A., E.S.S.E.C. (option D.E.C.S.), stagiaire expert comptable ayant plus d'un an d'expérience...

I.U.T. CACHAN rech.
2 INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
● Diplômés d'état, 30 ans mini.
● 5 ans expérience études et développement industriels
● Analogique et H.F.
● En vue embauche sur poste Education nationale en octobre 1976
● Nécessité d'être libre...

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche :
INGÉNIEUR 2

demandes d'emploi

Groupe international, spécialisé dans
EMBALLAGES INDUSTRIELS
recommande, suite à réorganisation de sa filiale française :

CADRE DIRIGEANT

50 ans, expérience confirmée dans promotion et vente de produits industriels, gestion commerciale et dans suivi rentabilité de différentes divisions d'exploitation, connaissant anglais, expérience internationale, susceptible occuper fonction DIRECTION COMMERCIALE, ou toute fonction au sein d'un état-major de direction.

Ecrire à nº 12.580, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

CADRE AFRICAIN FRANCOPHONE

nationalité française, recherche
poste Gabon, Côte-d'Ivoire, Zaïre, Togo ou Sénégal...
PROFIL ET DIPLOMES :
— Ecole supér. de comm. et de distr. de Toulouse ;
— Gestion organisation des entreprises (Paris) ;
— Comm. internat. *OPTION* anglais (Toulouse) ;
— Bonne exp. comptable-gestionnaire, directeur financier et administratif.
MON SOUHAIT :
— gestion financière et administrative ;
— contrôle de gestion ou poste de négociation avec autorités locales. Etud. toutes propositions.

Ecrire : A. FRAGOR, 6, rue Riquet, 75019 PARIS. Appt 28.

DIRECTEUR FINANCIER - 34 ans

Britannique - Bilingue français
CHARTERED ACCOUNTANT
10 ans d'expér. audit avec cabinet d'expertise comptable anglo-saxon et sté multinationale, 5 ans de direction financière dans filiales de sociétés américaines.

Cherche DIRECTION FINANCIERE
(ou poste état-major équivalent)
dans banque internationale, société d'investissement (holding) ou au niveau d'un groupe industriel portant notamment sur les acquisitions (fusions, prises de participation et plans de financement).

Habitué contacts haut niveau

Ecrire Nº 8.859, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COORDINATEUR INTERNATIONAL

Expérience renouvelée de la maîtrise d'opérations complexes en CHINE et en EXTREME-ORIENT.
— Haut niveau universitaire ;
— Parlant anglais et italien ;
— Célibataire, disponible.
Etudiera toute proposition susceptible de mettre à profit sa pratique :
● Assistance générale au maître d'ouvrage ;
● Rédaction et suivi des programmes, budgets et plannings ;
● Animation et vérification de toutes conceptions, réalisations, transports, montages ou constructions ;
● Lancement des programmes de maintenance.

Ecrire Nº 8.864, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR BRASSEUR

30 ans, nationalité française

5 ans à l'étranger
CHEF du LABORATOIRE de CONTROLE
de la qualité des produits

cherche poste DIRECTEUR TECHNIQUE ou équiv.
ANGLAIS lu et parlé

Contacts possibles en France en septembre
Ecr. nº 8.824, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

DIRECTEUR DU PERSONNEL

recherche responsabilité d'état-major, niveau français ou européen.
Etudes supérieures (droit et psychologie industrielle) - 37 ans - 14 ans d'expérience multinationale en France et R.F.A.
Français - Anglais - Allemand.

Ecrire ou téléphoner : Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS - Tél. : 260-71-28.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes
● Ingénieurs toutes spécialisations.
● Cadres Administratifs et Commerciaux.
● Journalistes (presse écrite et parlée).

INGENIEUR E.N.S.I.C. NANCY - Option génie chimique - 2 ans C.E.A. responsabilité d'une équipe de recherche - 2 ans ingénieur de recherche et de développement, conception et engineering d'unités, étude de marché, aide à la clientèle - Anglais et allemand courants.

RECHERCHE : poste similaire.

INGENIEUR A.M. - 47 ans - Espagnol, anglais - Exper. haut niveau : B.E. - Méthodes fabrication, contrôle de gestion - Secteur mécanique générale et de précision.

RECHERCHE : poste PARIS ou Province - Déplacements Etranger acceptés.

CHEF SERVICE ACHATS ADJOINT - 29 ans - B.T.S. construction mécanique - Allemand parlé - Ecole sup. de Commerce - Bonne connaissance marché européen secteur mécanique, électricité, électronique.

RECHERCHE : emploi similaire - Paris - Province ou étranger.

CHEF SERVICE IMPORT - EXPORT - Bilingue anglais - Connaissance espagnol - Expér. 7 ans gestion commerc. et administr. - Liaison directe avec clients et fournisseurs étrangers - Etudes de marché.

RECHERCHE : poste à responsabilité en commerce international.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (p 71)

RESPONSABLE INFORMATIQUE

46 ans, 24 ans en milieu industriel dont 13 d'activité informatique.

GRANDE EXPERIENCE :
● de la conduite d'équipes études et exploitation ;
● des relations à tous niveaux ;
● de la gestion de budgets importants ;
● d'applications dans des domaines variés.

RECHERCHE poste de HAUT NIVEAU
Direction, responsabilité grand projet, promotion produits informatiques
PARIS ou PROVINCE possibil. déplacem. étranger

Pour premier entretien. Ecrire nº 12.329 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Ingénieur A et M
28 ans act. directeur d'ag. en Afrique Noire pour une Société multin. de T.P. cherche sit. équiv. en France. Ecrire Havas 59023 Lille-Cedex 7, rue Nationale sous référence AT 3103/6

REL. PUBLI. INTERN. CONFIRMÉ
3-lingue parfait parlé + écrit, 9 ans expér. multi-nationale commerce, industrie, affaires, cherche collaboration entreprise VOCATION INTERNATIONALE

H. 34 a. Instit. spéc. CAEI, gde exp. anim. art-form. adult. ch. empl. dir. étab. ou resp. Paris-banl. N.-O. 959-25-44 à part. 17 h.

J.F. 22 a. B.T.S. Secrétariat trilingue. Sténo Fr., Angl., Esp. 1 a. exp. G.B., ch. emp. préf. Sud-Ouest. Lib. 1er sept. Ecr. D. Garnier 115 Hinckley Road LEICESTER LE 3 OTF (G.-B.).

Expert comptable stag. 3e ann., E.S.C. tit. C.S.J.F. et C.S.R.E.I. (anglais), ch. emploi cabinet Audit, rég. indif. Libre octobre.

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

Province

appartem. achat

locations non meublées

villégiatures

ANTIBES villa meublée à louer. Juil.-août-sept. Téléph. : 34-03-26.

terrains

Exc. 20 km Paris-Sud, 5.000 m2 à bâtir. Tél. 642-66-39, le matin.

propriétés

MOUGINS (Le Guillet) vds MAS AUTHENT., rest. Résid., source, ruiss. Vendu sous valeur. LORRAINE AGENCE, 43, bd Albert-1er, ANTIBES, (93) 34-44-68.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. : 58, CERDON-DU-LOIRET Par GIEN.

locaux commerciaux

A céder droit au bail appt à usage commercial, 100 m2 aven. Champs-Elysées, face avenue George-V. Téléph. : 684-76-36.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis — 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-83 +

NEUILLY
Bureaux de standing
à louer à partir de 140m2.
Richard Ellis 225-27-80.
M. REYE.

Urgent, bail à céder, 5 bureaux, 95m2, luxueux, entièr. aménag., 2 lign. tél. Px intér. Pr vis., le matin, C.E.B., 15, rue du Fg-Montmartre (9e). Tél. 824-99-29.

Voir la suite de notre immobilier en page 32

L'immobilier

appartements vente

Paris

59, RUE CARDINAL-LEMOINE
Prop. vd direct. ds imm. p. de t. beaux studios et 2 Pces, tt cft, chff. centr., v.-o., cuis. équipée, moquette. Sur place : 325-00-71.

MONCEAU - SUR VERDURE
beau 8 P., bien distrib., 3 ch. domestiq., park., imm. gd stdg, idéal prof. libérale. - 622-22-56.

PRES SAINT-SULPICE
LUX. appt, 228 M2, ASCENS. ODE. 42-70.

XVIe - VILLA GUIBERT
Magnif. appart. 260 m², liv. + 5 CH., 2 bns, 2 toil., ch. serv., gar. 1.300.000 F. - BAL. 10-97.

PRES PLACE DES VOSGES
dans immeub. totalem. restauré, charme, caract., studios, 2 P., duplex, tt cft, état neuf. S/pl., idl, mardi, 14-17 h., 1, r. Jarente.

BOSQUET. Magnif. 6 P., 180 m², imm. de standing : 870.000 F. Prof. libér. possib. — 325-15-89.

Mo Jules-Joffrin, Mairie XVIIIe, 95 bis, rue du Mt-Cenis, Propr. vd entièrem. rénov., 3 chbres équipées et 7 studios, de 38.000 à 150.000 F. S/pl., mardi 16, mercr. 17, sam. 21, de 11 à 19 h.

Dans magnifique immeuble MARAIS DU XVIIe SIECLE : différents appart. 1, 2, 3, 4 P., duplex, très beaux combles, de 98.000 à 600.000 F. - Bureaux de vente : ERIP, de 9 à 19 heures, 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

Appt 11e arrondt, double living + chamb., S. d'eau, tél., conft, 3e étage, rue, calme, tr. b. état. Prix à déb. Vis. s/place. 17-19 h. du lundi 16 au vendredi 20, au 5, rue Pasteur - Paris (11e), ou Téléphone : 355-54-59.

PRES SEINE - VIe ARRONDT
dans bel hôtel XVIIIe, classé, entièrement sur parc privé : 1o) Gd appt, 4/5 Pces, 165 m²; 2o) Duplex, 5 Pces, cft, 140 m². Prix élevés justifiés. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

PEREIRE
6 bis, rue Galvani, 17e, grand 4 Pces, bains, 135 m², ch. serv., 1er étage, soleil, calme, tt conft. Prix 550.000 F. Tél. : 265-90-05. Sur place, mardi 17, 14 à 17 h.

SAINT-PLACIDE. Sél. + chbre, cuis., bains, chff. cal + grenier, charme. Tél. : 260-39-11, P. 242.

SUR CHAMP-DE-MARS
Appt gd luxe, 7 Pièces, 360 m², sur jardin privatif de 250 m², boiseries Louis XV et Louis XVI, parfait état, prix élevé justifié. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

Mo LOUVRE
dans imm. entièr. RESTAURE, STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX, cuis. équip., bains, POUTRES. Téléphone : 342-97-23.

MALESHERBES. Imm. P. de T., étage élevé, plein soleil, calme, verdure, 4 P., tt cft, ch. serv. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

RUE BOBILLOT. Récent grand 2 Pièces, tout confort, balcon. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PARC MONTSOURIS (Pr.), rav. 70 m², tout conft, calme, soleil. Rare : 260.000 F. - ODE. 73-37.

QUAI D'ORSAY
300 m2 7 pces princ. 3 bns + 2 serv. - 734-23-75

Près FOCH - Magnifique 5 P., 158 M2, séjour 50 M2, 3 ch., 2 bains, chbre service, 5e étage. 890.000 F. - 775-81-77.

VIe - SUR GRAND PARC
Luxueux appart. 195 m2 dont ATELIER 75 M2, hauteur 8 m 6e ét., asc. Prix élevé. 742-02-44

FOCH (près). PLEIN SOLEIL calme, lux. pied-à-terre s/terrasse. 450.000 F. ODE. 73-37

MALESHERBES
MAGNIFIQUE 5 PIECES, 280 m2. PLEIN SOLEIL, entièrement refait neuf. Bel immeuble STANDING. Vis. lundi, mardi, 14-18 heures, 14, RUE DE PHALSBOURG.

17e ETOILE
Propriét. vd dans imm. stand. 5e ét. double expos., calme, ensol. 165 m² + 24 m² balc., 7 P., tél., park., prof. lib. poss. Prêt vendeur. Tél. : 380-58-29.

16e Dans belle résidence 1930 tt conft, living double + 2 chbres, petit bureau 110 m2, chbre pers., même étage. Soleil. Calme. Mardi-mercredi 14 h 30 à 17 h 30 : 125, av. VERSAILLES

15e près PTE-BRANCION. Bel imm. 1930. 2 P., cuis., wc, cab. toil. (poss. s. de bs), 45 m2 PRIX INTER. Mardi 15-18 h : 163, BD LEFEBVRE

19e Sur BASSIN JE VENDS
STUDIOS tt confort, habitables de suite - Placement exceptionnel - Me téléphoner : 531-85-57

VOLTAIRE
Directement propriétaire studios, tt confort, bloc cuis., moq., sal. d'eau, w.-c., Prix 53.000 à 63.000, possib. crédit. Locat. assurée 6.600 F l'an. Tél. : 348-25-21.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
IMMEUBLE, façade classée
5e - BD SAINT-GERMAIN
STUDIOS
2 - 3 PIECES
ET GRANDS APPARTEMENTS
(toutes surfaces). En duplex TRES GRAND STANDING Possible achat ETAT BRUT. 325-25-25 - 56-78.

AV. LAMBALLE, sur SEINE
Etage él., gde terr., lux. appart., living + 3 ch., 2 sanit., tél., ch. service. - 924-86-74.

2e, 9, rue PAUL-LELONG. Je vends directement dans immeuble rénové 100 %
LUXUEUX STUDIOS
2 PIECES - 3 PIECES
avec DUPLEX
Gd confort, poutres et pierres apparentes, interphone. Me voir tous les jours de 15 h. à 19 h.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
Pour personnes aimant le BEAU CARACTERE ORIGINAL 2e, plein centre, Vieux Paris
STUDIOS
2 - 3 PIECES
Mezzanines en duplex. Grand confort STANDING. LIVRAISON IMMEDIATE. 325-25-25 - 56-78.

AV. LA BOURDONNAIS
Prop. vdent coq. living + 1 ch., cuis., gde s. bns, w.-c. Tél. 5e ét., asc. 723-38-48.

PYRAMIDES
R. ST-HONORE, beau 2 pièces, cuis., gde s. bs, ch. central, 2e ét. 55 m2. Tél. 723-38-74.

LUXEMBOURG
Dans imm. p. de t. rénové, décoration raffinée, il reste : 2 APPARTS : entr., liv dble, chbre, moq., s. bs coul., cuis., aménag., lave-vaissel., réfrigér., v.-o., asc.-desc., interph., cave. 3 STUDIOS, même confort et décoration, poss. crédit 70 % s/15 ans, IDEAL PLACEMENT. Vis. ts les jours 14 h.-17 h. 30, 12, rue des URSULINES.

Région parisienne

ASNIERES. - IMMEUBLE 1970 Stdg, 3 P., tél. Vue imprenable s/Seine, 13e ét. 260-39-11, P. 242.

Boulogne, prox. Auteuil, P. à P., 3 P., impec., 70 m², gde cuis., S. de B., wc, tt cft, gar., imm. réc., stdg. 603-98-19, ap. 19 h. ou sam.

NEUILLY R. BERTEAUX-DUMAS
Bel imm. p. de t. 7 p., tt cft. Et. élevé, 230 m2. Lux. décorat. 2 ch. serv. Prix 1.000.000 F. GILER S.A. 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-00

LE PECQ
EXCEPTIONNEL. - Cause départ Appt entièr. refait neuf. Séjour double + 2 ch., 1 s. bns + 1 s. d'eau, cuisine amén. + cellier. Nbx placards. Pr. école, comm., transp. Px 215.000 dt 27.000 C.F. Tél. après 17 heures : 460-35-60.

BOURG-LA-REINE
3' Mo. 4-5 p. 117 m² + terrasse 150 m², garage. Vis. le 17, de 14 à 19 hres, 7, rue du 8-Mai-1945. Téléph. 331-89-46.

15 KM. BANL. OUEST - LUX. APPT dans belle résid., 146 m², TEL., park., 430.000 F. 704-88-18.

BOULOGNE BOIS - Cause départ, prop. vd 4 p., cft, calme, soleil. - Tél. 604-39-88.

Province

COTE D'AZUR
SANARY. Appts neufs, 800 m. mer, 500 m. commod., résid. stand., calme. Studio : 90.000 F. F 2 : 123.000 F. F 3 : 153.000 F. AGENCE MOLLARD, 37, Les Arcades du Port, 83110 SANARY (Var). — Téléph. (94) 74-25-03.

Etranger

Part. vend 30 km. Sud TARRAGONE (ESPAGNE) APPT, vue, accès direct plage part. Méditerranée, mblé et équipé, 1 gd sél., 2 ch., 1 S. d'eau, 1 w.-c. indép., 1 cuis., gde terras. vue s/mer 10 m², surf. constr. tot. 75 m², 1er étage, tt cft. Prix : 60.000 F. Ecrire, no 8.786, à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

VERSAILLES
Le LA FAYETTE, 33, avenue des Etats-Unis, 4, rue de l'Ecole
Bel immeuble pierre de taille Livrable immédiatement disponibles quelqu. appartements du 3 au 5 pièces.
LE PARC
Place Alexandre Ier-de-Yougoslavie, du studio au 6 pièces.
PRIX FERMES
Sur pl. vendr., sam., dim., lundi, de 15 h. à 19 h. ou 266-56-50.

Mo DUROC
Immeuble de haute qualité 135, rue de Sèvres
STUDIOS, 2 pièces, 4 pièces, cuis. équipées, s. de bns, lux. CAVES et PARK. en sous-sol.
Crédit possible 80 %.
Local commercial rez-de-chauss. Actuellement début des travaux. S/pl. vend., sam., lundi, mercr., de 14 h. 30 à 18 h. 30 ou Information Immobilière, 266 - 56 - 50.

pavillons

SAVIGNY-SUR-ORGE
Pav. 7 p., tt cft, s/sol, gar., jard. 310.000 F. 905-24-64.

locations non meublées

Offre

NEUILLY SABLONS près bois imm. nf tt cft beau stud. av. tél., vide ou meublé. 1.000 F. ttes charges compr. vis. s. pl. mardi 17 juin à partir 9 h. 30 20, rue Charles-Laffitte Tél. 278-66-64 et 254-64-33

ST-NOM-LA-BRETECHE
Belle villa entièrement décorée av. piscine s/ 1.500 m2 terr. 8 pces, 3 s. de bns, gar. 4 voit. Prix 5.000 F. Tél. 955-80-60

PL. DES VICTOIRES
Appart. avec terrasse, 8e étage, ascens. ds l'appart. Entr., liv., 2 ch., cuis. aménag., sal. de bs, maximum confort, tél., garage privé. 2.500 F p. mois. 033-53-83.

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
PARIS - 5e
RUE DES LYONNAIS
Imm. gd confort (1re occupat.)
STUDIOS
cuis. ou kitchen. équip., avec terrasse ou balcon, parking. 750 à 1.000 F + charges.
2 PIECES
cuisine équipée, balcon, parkg. 1.300 F + charges.
174, bd Haussmann, Paris (8e). 622-83-30 et 924-93-33.

Demande

Cherche 4 pièces. Tél. Dans PARIS-OUEST
— Neuf ou ancien (accepte travaux même importants)
— 1.500 F environ mensuels.
Tél. : 747-12-40 poste 306 ou Tél. 273-26-75 apr. 20 heures

locations meublées

Offre

18e - JARDIN SACRE-CŒUR Imm. stand. Magn. 3 p. tt cft. Tél. Vue exc. 1.500 F. 231-62-95

appartem. achat

SOCIETE ACH. COMPT. PARIS proch. banl. appt 2, 3, 4 p. Ecrire NORD TIM, 96, boulev. Magenta, Paris Xe. 203-11-00

Dispose paiement compt achète urgent 1 ou 2 pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois

Ach. urgent, rive gauche préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e 1 à 3 pièces, paiment compt. chez notaire. Tél. 873-23-55

appartements occupés

PL. PANTHEON
Propriét. vendent ds imm. tout confort appartements occupés 2, 3, 4 pièces. — Téléph. 723-38-53.

locaux commerciaux

CENTRE MARSEILLE
A vdre BUREAUX gd standing 200 m2 tél. télex. 300.000 F à déb. Ecr. CHAIX BRYAN SARL, 66, bd Notre-Dame, 13006 Marseille. T. (91) 33-16-16.

bureaux

Locations sans pas-de-porte à 20 BURX tous quart. A.-M. 293-45-55 + 522-19-10.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-72-40.

Loue ss pas de porte 4 burx 47 m2, r.-de-ch. s/rue, tél., lib. 1-9-1975, 1.500 mens. 114, r. Vaugirard, 6e ét. Tél. BAB. 35-30.

CHATOU
Burx. 190 m2. Total. indép. en R.-de-Ch. Entièr. install. Tél. Tout confort. 260 F le m2. 924-24-87 et 227-61-82

XVe - CONVENTION
A LOUER : 230 M2. IMINCO. — Téléph. 256-85-58.

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER
PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
immédiatement disponible
2.800 m² sur cinq niveaux + archives + parkings.
Possibilité location fractionnée.
G.S.C.I.C. Division des Equipements Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15. Téléph. 538-14-07, poste 1021.

A LOUER
PRIX EXCEPTIONNELS
Petits bureaux agencés (91 et 150 m2) - 450 m2 r.-de-ch. bureaux et magasins
EUROBUILDING
(Paris - Porte-de-Pantin) 100 m métro et périph. Imm. neuf, grand standing, parkings et dépendances. Téléphone. 359-92-38 - 92-79 - 29-04 ou 723-30-23

A louer, 8e quart. Haussmann La Boétie, bel. appt amén. en burx, 163 m2 ent. rénov., 5 lig. tél. tt équip., loyer tr. intér. 754-89-88 (Mlle Durand).

BANLIEUE NORD
Proximité ROISSY-en-FRANCE
A VENDRE OU A LOUER
Bureaux immédiatement disponibles - Surfaces « sur mesure » Appelez : Janine STROBEL 990-67-19

PALAIS-ROYAL
Bureau 20 m2 S/S location
3 mois à 1 an
équipé ou non. Bel emplac. Tél. 260-37-17 (poste 22)

fonds de commerce

Hôtel 40 chamb., 2 ét. NN avec bar-caveau, possibilité extension, affaire saine. Prix intéressant. Ecrire 100.370, Agence HAVAS STRASBOURG.

CANNES. A louer très beau magas. d'angle, 2 gdes vitrines, tr. bien placé, bail tous com., 80 m2 av. mezzanine, 2.500 F mens. Ecr. ANCEL, 11, avenue Guillabert, 06 ANTIBES.

villégiatures

Loc. vacances, week-end dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 F.

villas

Dans le VIEUX SCEAUX. Maison début XIXe, calme, sur terr. 804 m2, récept. 54 m2, 6 ch. dt 3 av. lavab., 3 bs. Exc. état. Prix 800.000 F. 661-45-05.

95 GOUSSAINVILLE PAVIL. ét. neuf
Séjour, 2 chbres, bains. Possib. gar. Terrain 400 m2. 220.000 F. Ecrire COLLEE « Bois-Fleuri » LABENNE-OCEAN 40530

maisons de campagne

Vds B. A. Annot 90 km Nice, 700 m. alt. mais. anc., cft, tr. b. vue, cave voûtée, pierres et gr. salle rez-ch. sur. et étage : 4 p., s. de bs, cuis., jardin 6 ares, hangar. Rauscher, chem. Argenton, 04 ANNOT.

terrains

Part. vend 2.500 m2 terrain, bord de Seine, 100 m. de berge. Tél. 720-10-30 et 63-84.

Propriétaire vend près NATION, 200 m INNO, 10 M. Métro. PERMIS de SURELEVATION DE 2 ETAGES, 325-56-78.

hôtels-partic.

A CEDER
Droit au Bail du 1-7-10
HOTEL TOURISME-1 ET. N.N. 35 Chamb. Quart. Montparnasse Loyer annuel 18.348 F Tél. DAN. 23-05 de 10 h. à 15 h.

fermettes

Chaumière, pieds dans l'eau, terrain 1.800 m², pr. Tarragona. Prix 110.000 F. - 492-41-86.

propriétés

Part. vd 36 km sud Paris, belle ppté, vue imprenable, constr. 65, état neuf, 3.600 m2, Px 850.000 F. Tél. : 607-33-48.

En Charente, ds verdoyante région, part. vd jolie propr. entièrement, clos, murs, 1.400 m2, mais. exc. ét., 6 p., 3. bs, gar., gd jard. agrém., etc., bel ensemb. chasse, pêche. Ecr. de Graffanaud Couture, 16460 Aunac

BROLLES (77)
Charmante ppté terr. 1.340 m2, 2 construct. 7 p., tt cft, gar., cour, jardin. Tél. : 587-22-48.

ST-AYGULF près de St-Tropez
TR. BELLE PPTE, accès rue par chemin privé, sur 5.000 m2 terrain décoré par paysagiste, rocail et puits. Séjour 80 m2, 5 chbres av. cab. toil., 2 w.-c., 2 s. de bs, gde cuis., lingerie, débarras, cave. Garage 3 voit. Chauff. central mazout. Téléph. Avec pavill. gard. 4 p., cuis., w.-c., douche et chff. cent. maz. Prix 1.300.000 F à débattre. Gros crédit poss. Ecr. ou téléph. M. GAUNET, 4, r. Abbé-Niort, 93350 Le Bourget. Tél. 284-77-43 et sur place (94) 44-20-17.

MANOIR normand, sortie SEES (Orne), 10 P., cft, parc 6.000 m2 GUILBART, notaire SEES Tél. (34) 27-80-35

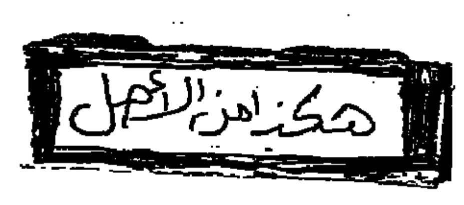
viagers

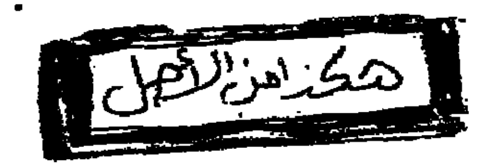
Direct. s/Parc Buttes-Chaumont Bel imm. Et. élevé. Asc. Balc. ATEL. ARTISTE + CHAMBRE TOUT CONFORT Occupé 1 T. 80 ans. Cpt + rente 898 F mensuel VERNEL 526-01-50

immeubles

Pr. banl. est, immeub. comm. à vdre. Rapp. 9 %. 808-34-82.

POUR PLACEMENT
PHARMACIE - 5e ARRT
Murs. EUR. 14-63 / 57-84, ce jour





La région parisienne

Le Port autonome veut remonter le courant

LE Port autonome de Paris s'apprête à fêter son cinquième anniversaire. Depuis 1970, sont regroupés, sous la même autorité, quelque deux cent cinquante ports de tailles diverses représentant plus de 30 kilomètres de quais, 650 hectares de terre-pleins et de plans d'eau sur les 300 kilomètres de rives que compte au total la région parisienne.

Pourtant, ce cinquième anniversaire n'aura pas lieu dans l'euphorie, car le trafic régresse.

En 1971, le trafic fluvial (entrées, sorties et transports à l'intérieur de la région parisienne) représentait 41 881 858 *tonnes*. En 1974, il a été seulement de 38 789 978 tonnes, soit une perte de plus de 3 millions de tonnes. Pourquoi cette chute ? Les matériaux de construction, moins utilisés en 1974 qu'en 1971, passent de 23 millions de tonnes à 20 millions de tonnes. Les engrais baissent de 232 000 tonnes à 165 000 tonnes. Les produits agricoles de 1 600 000 tonnes *en 1971 à 1 500 000 tonnes en* 1974. Pourtant, une exception vient confirmer la règle : les produits pétroliers que l'on aurait pu croire largement responsables de la baisse globale de trafic sont en hausse, 5 395 912 tonnes en 1974 contre 5 005 860 tonnes en 1971. L'amélioration du matériel flottant ainsi que la consommation quasiment stable des centrales E.D.F. ne sont pas *étrangères* à cette hausse toute relative.

Les voitures transportées par centaines sur la Seine à bord de barges contribuent elles aussi à limiter le recul du trafic portuaire.

Pour remonter le courant, le Port autonome de Paris tente actuellement de diversifier ses activités et d'être plus que jamais un véritable port, c'est-à-dire un carrefour entre les différents modes de transport, comme le prouve l'une de ses dernières opérations lancées en coopération avec la chambre de commerce de Paris : « le Port Paris terminal », 25 hectares du port de Gennevilliers seront bientôt consacrés au transit de conteneurs entre le rail, la route et le fleuve. Déjà, en 1974, avant la création de « Paris *terminal* », plus de trois *mille* conteneurs passaient chaque mois à Genevilliers.

Mais l'avenir du Port de Paris reste lié aux fleuves Marne, Oise et Seine, et aux débouchés futurs de ceux-ci : les liaisons fluviales à grand gabarit Seine-Nord et Seine-Est. Elles seules paraissent capables aux yeux des dirigeants du port d'accroître le trafic « parisien ». *Mais serait-elle inscrite au VIIe Plan ? L'État accordera*-t-il les crédits nécessaires, d'autant plus qu'existe un projet de liaison Rhin-Rhône et les projets Seine-Nord et Seine-Est ? La concurrence est vive.

Une innovation : les commerçants au secours des piétons

LE piéton de Paris a du mérite. Chassé des trottoirs par les voitures, assourdi par le vacarme de la circulation, asphyxié par les vapeurs d'essence, il ne profite plus de sa ville. M. Emile Arrighi de Casanova, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, a récemment présenté les propositions de la compagnie *consulaire pour que la capitale bénéficie de rues vraiment réservées aux piétons.*

Des solutions ont été trouvées par certaines grandes cités notamment allemandes ou scandinaves et, en France, par Rouen, Grenoble ou Lille. Mais à Paris, les tentatives *ont été très timides. Elles sont rares (rue Saint-André-des-*Arts, îlot Saint-Séverin) ou temporaires (île Saint-Louis, le secteur du Carrousel, les rues avoisinant certains grands magasins). Si l'on interdit la circulation automobile, les commerçants craignent que leurs affaires périclitent.

Il faut en finir avec ces atermoiements, estime la chambre de commerce. *« Les zones piétonnes doivent devenir un élément fondamental de l'aménagement des centres-villes et de l'amélioration de la vie urbaine. »* Il s'agit d'appliquer *« une mesure d'urbanisme et non une simple mesure de police »*. La création de rues piétonnes doit être inscrite dans le plan d'occupation des sols (P.O.S.). et être accompagnée d'un nouveau plan de circulation et de stationnement. Dans ce cadre un aménagement approprié est indispensable : plus de barrières disgracieuses, ni de chaussée, mais des terrasses, un mobilier urbain avenant, des fleurs et des centres d'animation.

Pas de clandestinité

« Toute opération décidée de façon clandestine par les autorités de police a peu de chances de réussir », note la *chambre. Pour vaincre les réserves des commerçants*, elle souhaite que les livraisons ne soient pas rendues impossibles. Elle propose aussi de servir de lien entre les élus, l'administration et les commerçants et de participer à l'aménagement des équipements collectifs indispensables : espaces réservés à la manutention des marchandises, en*trepôt commun ou consigne, parcs de petits véhicules pour* les livraisons, parcs de stationnement, etc.

La compagnie consulaire estime que la « pigaillisation » de l'îlot Saint-Sévrin et de la rue Saint-André-des-Arts — les deux seules expériences parisiennes — n'est pas irréversible à condition qu'ils soient transformés en vraies rues *piétonnes*, selon un *plan* d'ensemble.

Le projet qui concerne le quartier Opéra-gare Saint-Lazare lui semble critiquable car *« il se contente de repousser le flux piétonnier qui sort de la gare au-delà des rues commerçantes en le canalisant dans des passerelles »*. Elle préfère celui des Halles, *« étudié avec soin »*, qui prévoit de larges allées, propices à la flânerie et au lèche-vitrine. Elle suggère une multiplication des « rues-marchés » telles que la rue Mouffetard ou la rue Cadet et des secteurs réservés aux piétons dans les quartiers très touristiques ou très commerçants, à certaines périodes de l'année (fêtes de fin d'année, été).

La discussion du plan d'occupation des sols de Paris donnera aux élus l'occasion de se pencher sur ce dossier et de ne plus laisser à la seule préfecture de police l'initiative des créations de rues piétonnes. Les propositions de la chambre de commerce et d'industrie de Paris présentent l'avantage d'être formulées par l'organisme représentant la profession la plus hostile à ce type d'aménagement. Le Conseil de Paris aurait tort de négliger une « opposition » aussi constructive.

ALAIN FAUJAS.

LA VIE QUOTIDIENNE — *Je ne comprends pas...*

IL arrive que les Parisiens s'étonnent encore de ce qu'ils voient dans Paris. Ainsi M. Maurice Pelle, qui nous écrit :

« Il y a quelques jours, une personne de ma famille a fait douloureusement l'expérience de la misère de nos hôpitaux, en particulier pour le nombre et la qualité du personnel infirmier. Les médecins le reconnaissent facilement et déplorent le manque de crédits.

» Le lendemain, passant rue Beaubourg, j'ai vu la construction monstrueuse qui écrase ce pauvre quartier si dépourvu d'espaces verts, qui engloutit des milliards !

» Que les princes responsables, surtout les pères de famille, aillent se promener rue Saint-Denis et aux environs, et réfléchissent à la vie des habitants et de leurs jeunes enfants. La gloire du président aurait été mieux servie si, au lieu d'un musée, on avait créé un parc Pompidou au cœur du Vieux Paris. »

On aime ou on n'aime pas le (futur) centre Pompidou. On peut, lorsqu'on vous parle d'espaces verts, crier à la tarte à la crème. Et rapprocher la situation dans les hôpitaux d'un projet de musée monumental, n'est-ce pas marier la carpe et le lapin ? Peut-être, mais il y a des moments où il faut faire semblant de ne pas comprendre.

*

PLACE de la Concorde, le long de la *façade du* Crillon et de l'Automobile-Club de France, il y a cinq stations d'autobus. Ceux-ci à six heures du soir se succèdent presque sans interruption. Ils s'arrêtent... où ils peuvent et généralement au milieu de la chaussée, faute de pouvoir gagner la bordure du trottoir le long duquel stationnent régulièrement, chauffeur au siège, trois ou quatre limousines. Pourquoi ? Les conducteurs des autobus et leurs passagers comprennent d'autant moins leur présence qu'en face, à l'entrée des Tuileries, une partie de la place de la Concorde reste encombrée par un parc de stationnement dont on a juré naguère encore qu'il n'était que provisoire.

*

ON s'évertue à animer Paris si triste pour ceux qui doivent y vivre, si peu accueillant pour ceux qui souhaitent le visiter. L'argent manque, ainsi que les bonnes volontés. Pourquoi et surtout dans les quartier recommandés aux touristes refuser l'animation spontanée qu'offrent les orchestres de plein vent dont on retrouve heureusement la tradition. Un de nos lecteurs, M. Louis Kluberg, vient de nous le rappeler.

« *Dimanche, 11 h. 30*, nous raconte-t-il. *Le marché de la rue Mouffetard, « La Mouffe » pour les intimes, par une matinée radieuse de printemps avec sa foule bigarrée habituelle à laquelle sont venus se joindre de nombreux groupes de touristes étrangers.*

» Un groupe de trois jeunes musiciens, un accordéoniste, un trompettiste et une basse, qui utilise une bassine comme caisse de résonance, réussit, par son talent, à créer autour de lui un cercle d'une soixantaine de badauds. Le temps retrouvé. La véritable ville nouvelle.

» Soudain, deux cars de police débouchent, s'arrêtent, une dizaine d'agents se précipitent. Poliment, l'un d'eux demande au chef des musiciens qui s'avance son autorisation pour jouer sur la voie publique. Il n'en a pas. Les trois musiciens sont invités à ramasser leurs affaires et à monter dans le car.

» La foule murmure, des cris fusent : « Vive la liberté ! Vive la République ! », « Votez Giscard ! », « Vive la nouvelle société de Giscard ! », « Invitez Giscard à dîner ! ». Les deux cars démarrent en trombe. »

Il faut comprendre : la loi c'est la loi.

UN GUIDE SUR LE DESSERREMENT DES ENTREPRISES

M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, et M. Paul Laubard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, ont présenté un « *guide sur le desserrement des activités en région parisienne* ».

Cette plaquette de quarante-six pages renseigne sur les formalités à remplir par les chefs d'entreprise désireux de s'installer en dehors de la capitale. Les industriels s'étaient plaints, l'an dernier, du véritable « *parcours du combattant* » que leur imposait la multiplication des procédures administratives. Le « guide » qui leur est proposé devrait alléger leur tâche

★ *« Le Desserrement des activités en région parisienne »*, 10 F. En vente au service de documentation de la préfecture de la région parisienne, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris, et à la chambre de commerce et d'industrie, 27, avenue de Friedland, 75008 Paris.

POINT DE VUE

La carte orange, et après ?

par BRIGITTE GROS (*)

SANS doute le gouvernement a-t-il eu raison de prendre la décision de créer, à partir du 1er juillet prochain, pour les salariés du grand Paris qui empruntent chaque jour, pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail, le métro ou l'autobus, une carte unique de transports. Ce nouveau système de tarification présente, en effet, un certain nombre d'avantages ; le principal étant de favoriser les habitants de la banlieue par rapport à ceux qui résident à Paris et dans la petite couronne.

Mais il ne réduira pas de façon réelle les inégalités inacceptables *qui existent entre, d'une part, ceux qui ont le privilège de résider à proximité de leurs activités* professionnelles et, d'autre part, les salariés modestes qui sont obligés de parcourir chaque jour entre 50 et 100 kilomètres ; les lourdes charges d'un logement au centre-ville sont incompatibles avec leurs revenus. C'est pourquoi il serait souhaitable que le gouvernement décide d'aller jusqu'au bout de sa volonté de réformes en complétant la mise en place d'une tarification nouvelle par la création d'une « indemnité spéciale de transport ».

L'injustice actuelle provient du fait qu'un forfait de 23 francs est attribué unilatéralement à tous les salariés : aussi bien à celui qui se situe en *haut* ou en *bas de l'échelle qu'à celui qui réside* au centre ou dans une lointaine banlieue. Ainsi, constate-t-on, par exemple, qu'un P.-D. G. qui habite avenue Foch et qui bénéficie d'une voiture de fonction touche 23 francs par mois comme la sténodactylo qui travaille dans son entreprise et qui sera obligée *de dépenser* avec la nouvelle « carte orange. » 100 francs par mois pour ses déplacements.

C'est pourquoi, l'indemnité de transport ne remplissant plus sa mission sociale, nous proposons de la remplacer par une « allocation spéciale » dont le principal objectif serait de réduire les *frais de transport des usagers* les plus défavorisés. Cette allocation, au lieu d'être forfaitaire, serait modulée et répartie selon des critères d'attribution semblables à ceux de l'allocation logement, en tenant compte de deux éléments : l'importance du salaire et le coût du transport. Sa gestion serait confiée, au niveau de chaque entreprise, au service du personnel et au comité d'entreprise. Elle serait financée par un fonds constitué par le montant actuel de la prime de transports de 23 francs par salarié.

(*) Sénateur (Radical) et secrétaire général de la Fédération des usagers.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les prêts de la Banque européenne : un coup de pouce aux régions

Réuni à Luxembourg, le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement a examiné, lundi, le rapport annuel de la B.E.I. Or, malgré les difficultés économiques actuelles, cette banque créée par le traité de Rome a réussi en 1974 à maintenir la croissance de ses activités en respectant l'un de ses objectifs prioritaires : l'aide aux régions et aux équipements, qui représente deux tiers de ses prêts.

Prévue par l'article 130 du traité instituant la Communauté économique européenne, la B.E.I. a pour mission de contribuer au « *développement équilibré et sans heurts du Marché commun* ». Tâche plus difficile que jamais par les choix à faire et par les ressources à trouver. Pourtant, la B.E.I. a réussi en 1974 à augmenter de 22 % le montant total des prêts qu'elle a accordés, en faisant, il est vrai, appel aux pays producteurs de pétrole pour alimenter sa propre caisse. Sur les quelque 816 millions d'unités de compte prêtés par la B.E.I. dans le cadre de quatre-vingt-quatre contrats, la France en a obtenu 193,7, se plaçant au second rang après l'Italie (278), dont les régions sud, Messogiorno, Sicile et Sardaigne, ont monopolisé vingt des vingt-deux prêts accordés à l'Italie.

Les seize prêts à la France en 1974 représentent 1 081 millions de francs, soit une augmentation de 14 % par rapport à 1973. Au taux auquel sont consentis ces prêts — actuellement 9,50 % pour huit, douze ou même vingt ans, — cela est loin d'être négligeable. Avec 75 millions pour l'aménagement du Rhône au palier d'Arles, 59 millions pour le tunnel de Fréjus, 55 millions pour l'autoroute de la Côte basque (A-63) et 110 autres millions pour l'autoroute Verdun-Nancy, les infrastructures de transport ont reçu 36 % des prêts accordés par la B.E.I. De plus, l'Airbus, déjà aidé dans sa construction, a bénéficié une nouvelle fois de l'activité de la B.E.I., qui a prêté à Air France près de 30 millions pour l'achat de trois appareils. Quant aux régions, c'est indirectement qu'elles ont profité des prêts européens, prêts accordés, par exemple, à la SODERO (Société pour le développement régional de l'Ouest) afin de financer des initiatives de petite et moyenne dimension dans le Pays de Loire (20 millions), ou au crédit naval pour la modernisation de la flotte de pêche française (50 millions). De même, deux usines situées dans les zones de conversion Calais et Champ-sur-Drac (Rhône-Alpes) doivent, elles aussi, leur développement aux 45 millions venus du Luxembourg.

Certes, la création décidée en décembre 1974 du Fonds européen de développement régional peut apparaître aujourd'hui comme une concurrence à la B.E.I. dans l'aide aux régions, mais l'expérience même de la Banque de Luxembourg prouve qu'il y a suffisamment à faire dans ce domaine du Mezzogiorno à l'Irlande pour que les deux organes soient plus complémentaires que concurrents.

LE PONT AUTOROUTIER DE ROQUEMAURE (Gard) EST A MOITIÉ FERMÉ DEPUIS LA PENTECOTE

Le pont autoroutier de Roquemaure (Gard) ne sera pas complètement rouvert à la circulation avant les vacances, comme il avait été prévu. Les experts doivent se réunir pour déterminer la nature des travaux nécessaires et leur durée. Long de 500 mètres, cet ouvrage emprunte l'autoroute du Languedoc et franchit le Rhône au sud d'Orange. Il est à moitié fermé depuis la Pentecôte. Les voitures ne circulent que sur une file dans chaque sens et les camions de plus de 3,5 tonnes ne peuvent l'emprunter.

Les techniciens ont constaté des anomalies dans le comportement de l'ouvrage, ce qu'ils appellent des « désordres ». Le pont de Roquemaure a été construit en béton précontraint, méthode qui permet un montage plus rapide et qui est utilisée depuis une dizaine d'années. Cette technique de pointe doit-elle être mise en cause ?

PÊCHE

Pour protester contre la fermeture d'une conserverie

LES PÊCHEURS DE L'ILE D'YEU BLOQUENT LE PORT

Pour manifester leur mécontentement à la suite de la non-ouverture de la conserverie Saupiquet de l'île d'Yeu (Vendée), les marins-pêcheurs ont décidé de bloquer avec une dizaine de bateaux l'entrée du port de l'île depuis le dimanche 15 juin.

Les liaisons entre l'île et le continent ne sont pas assurées, bloquant ainsi plusieurs centaines de personnes.

La décision de ne pas ouvrir cette année la conserverie saisonnière de l'île d'Yeu, qui employait cent cinquante personnes et qui fonctionnait de trois à quatre mois par an, a été prise au début du mois de juin par la direction des usines Saupiquet. Cette entreprise traitait 1 800 tonnes par an, sa production a été réduite, cette année, à 1 000 tonnes. La fermeture de la conserverie, la dernière de l'île d'Yeu, provoque pour les thoniers de grandes difficultés pour l'écoulement de leur pêche.

A PROPOS DE...

Les prévisions de l'INSEE

La richesse continue d'aller à la richesse

Les premiers résultats du recensement de 1975 commencent à être connus. La comparaison avec les dernières prévisions de l'I.N.S.E.E. fait apparaître qu'entre 1968 et 1986, trois régions concentreront certainement plus de la moitié de la croissance démographique nationale (Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et région parisienne) avec une augmentation de plus de quatre millions d'habitants. La croissance zéro pour la région parisienne risque donc de rester un rêve pour les responsables de l'aménagement du territoire.

Le fait que l'urbanisation continue sur sa lancée devrait amener, en 1986, 85 % des Français à vivre dans les zones urbaines de 20 000 à plus de 200 000 habitants. Ce sera le résultat d'un dépeuplement des campagnes qui devrait particulièrement toucher les villages de l'est de la France (— 16 % en Lorraine, — 23 % pour Champagne-Ardennes) et de l'Ouest (— 21,6 % pour les pays de la Loire) entre 1968 et 1986, estime l'INSEE. Or, les premiers résultats du recensement de 1975 font déjà apparaître bon nombre de disparités à l'intérieur des régions et confirment les pronostics des statisticiens.

La Lorraine, par exemple, voit sa population augmenter de 57 000 personnes depuis le recensement de 1968. Mais elle connaît des mutations importantes : en sept ans, 65 000 personnes ont quitté la région. D'autres ont abandonné le département très rural de la Meuse qui perd 2,6 % de sa population tandis que la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, déjà industrialisées, augmentent la leur de 36 700 et de 16 600 habitants.

L'agglomération nancéienne (278 500 contre 257 800) a progressé de 8 % alors que Nancy-ville (107 000 habitants contre 123 400) a baissé de 12,7 %.

A Metz, on ne retrouve pas le même phénomène. La ville continue de croître légèrement mais moins que l'agglomération. Les cités du bassin sidérurgique, hormis Thionville, sont en baisse, notamment Hagondange - Briey, Longwy et surtout Villerupt (moins 10,6 %). Cette chute est liée à l'évolution de la sidérurgie et à des transferts vers Fos-sur-Mer.

L'Auvergne, région très rurale, est, en 1975, avec 1 320 000 habitants, un peu plus peuplée qu'en 1968, mais alors que le Puy-de-Dôme et l'agglomération de Clermont-Ferrand voient leurs chiffres augmenter sensiblement (+ 9 % pour le chef-lieu de région), l'Allier, la Haute-Loire et le Cantal perdent ensemble 14 400 personnes.

Quant au Centre, région d'équilibre, son développement est généralisé, mais inégal : 1,08 % pour la région, mais les départements les plus proches de la région parisienne, tels l'Eure-et-Loir ou le Loiret atteignent des taux de croissance de 10 et 13 % contre 0,8 % pour l'Indre. Le Loiret, avec 489 100 habitants dépasse pour la première fois l'Indre-et-Loire (470 300). Suivent l'Eure-et-Loir (332 600), le Cher (315 000), le Loir-et-Cher (283 200) et l'Indre (249 100). Au niveau des agglomérations, en revanche, Orléans (209 000 habitants), capitale régionale, n'a pas rattrapé Tours (245 300 habitants), mais la progression a été légèrement plus forte à Orléans.

Ces chiffres de recensement et les projections de l'INSEE sont éloquents. Si l'on admet que le niveau de la population est, parmi d'autres, un signe essentiel du dynamisme d'une région, il faut bien constater que, selon une loi du système économique libéral, « la richesse continue d'aller à la richesse ». Or la politique d'aménagement du territoire est faite, précisément, pour contrarier cette loi. Le dépérissement accentué des zones rurales, la concentration de la population sur les villes, l'attrait toujours réel de la région parisienne et de la région lyonnaise ne constituent-ils pas un sérieux coup de semonce pour les responsables de l'aménagement du territoire ?

FAITS ET PROJETS

Circulation

● CEINTURES DE SECURITE OBLIGATOIRES. — A partir du 1er juillet prochain, des ceintures de sécurité devront équiper les places avant des véhicules automobiles mis en circulation entre le 1er juillet 1968 et le 1er avril 1970. A peine 40 % des automobilistes concernés auraient jusqu'à présent, selon le Syndicat des fabricants d'équipements et de pièces pour automobiles, pris les dispositions nécessaires pour se conformer à cette obligation. Le syndicat rappelle, d'autre part, que les propriétaires de voitures mises en circulation à partir du 1er octobre 1968 et avant le 1er octobre 1970 devaient, le 1er mai dernier, être en possession d'un triangle de présignalisation ou avoir fait équiper leur véhicule d'un signal de détresse.

Construction navale

● LE HAVRE : FERMETURE D'UN CHANTIER. — La Compagnie française d'entreprise métallique (C.F.E.M.) va abandonner son chantier du Havre. Spécialisée dans l'assemblage de plates-formes pétrolières en mer, le chantier devait offrir dans les mois à venir deux cent cinquante emplois. *(Corr.)*

Environnement

● MORATOIRE NUCLEAIRE : CENT MILLE SIGNATURES. — Quelques semaines après le lancement de la pétition demandant la suspension du programme nucléaire tant que la loi sur la protection de la nature ne serait pas votée, la Fédération française des sociétés de protection de la nature annonce avoir reçu plus de cent mille signatures. Son objectif est, rappelons-le, d'en réunir un million.

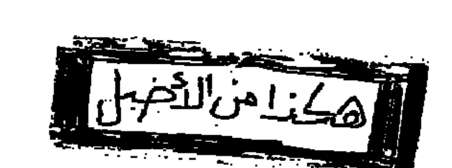
● NOUVEAU REFUS POUR L'USINE DE PLOMB. — Un millier de personnes ont défilé samedi 14 juin dans les rues de Void (Meuse) pour manifester leur refus de voir s'installer chez eux l'usine au stéarate de plomb de la Chemische werke, déjà refusée en différents points d'Alsace et de Lorraine. Le conseil municipal de Void avait simplement décidé d' « *étudier le dossier* ». — *(Corresp.)*

● NON AU SURGENERATEUR DE CREYS-MALVILLE. — Les comités de défense hostiles à la construction d'une centrale surgénératrice à Creys-Malville (Isère) ont organisé une série de manifestations les 14 et 15 juin. Conférence de presse, enquêtes dans les communes, réunions animées par des scientifiques, enfin rassemblement à Flevieu (Ain). Les responsables de l'Association de sauvegarde du Bugey ont déclaré qu' « *ils arriveraient à des actions sortant de la légalité si les pouvoirs publics durcissaient leur position* ».

Transports

● CENT TROIS NAVIRES A LA COMPAGNIE GENERALE MARITIME. — M. Norbert Segard, ministre du commerce extérieur, s'est félicité, samedi 15 juin, au cours du lancement du cargo « Rodin », construit par France Dunkerque que les Chantiers navals français aient contribué en 1974, pour 3 milliards de francs au redressement de la balance des paiements. Pour sa part, M. Jacques Friedmann, président de la Compagnie générale maritime, armateur du bateau, a indiqué que son groupe comptait cent trois navires et en avait seize en commandes pour une valeur de 2 milliards de francs. — *(Corresp.)*

A



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Associations, démocratie et vie quotidienne

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (action sociale), annonce, ce lundi 16 juin, une série de mesures destinées à aider l'action des associations dont la vie est souvent rendue difficile pour de multiples raisons (1). Il explique ci-dessous à quelle philosophie répondent ces dispositions nouvelles, qui seront arrêtées en accord avec plusieurs ministères (économie et finances, éducation, santé, équipement, travail).

par RENÉ LENOIR

Le *Contrat social*, il y a deux siècles, a provoqué un grand renversement qui s'est traduit par les lois d'Allarde et Le Chapelier et qu'on peut schématiser ainsi : « Face à l'Etat, le peuple tout entier, sans médiateur, *sur la place publique*. » C'est la démocratie suisse, telle que la voyait Rousseau.

Après cent ans de luttes marquées par de nombreux procès et emprisonnements, les Français ont reconquis le droit de se grouper par affinités : loi de 1884 pour les syndicats, loi de 1901 pour les associations.

Aujourd'hui, les syndicats regroupent environ quatre millions de personnes et les associations environ vingt-cinq millions. On estime leur nombre à deux cent cinquante mille. Il s'en crée vingt mille et il en disparaît à peu près autant chaque année.

Malgré ces chiffres, la vie associative reste trop étroite. Minceur de leurs moyens, usure de leurs membres, incompréhension tantôt irritée, tantôt condescendante de la part des professionnels ou des fonctionnaires, contestation doctrinale de leur rôle, ignorance de l'opinion, ont trop souvent le lot des associations. Pourtant la réflexion politique conduit à encourager leur développement.

Chacun s'accorde à reconnaître que l'activité d'associations très diverses contribue à préserver la zone d'autonomie des individus et des groupes. Les solidarités élémentaires ne se décrètent pas, elles doivent naître de l'activité volontaire et spontanée des personnes. L'épanouissement de l'individu passe souvent par des activités de groupes. C'est notamment vrai dans le domaine des loisirs, du tourisme, de la culture. L'association remplit, de la sorte, une fonction sociale non négligeable. Elle permet aussi à un grand nombre de citoyens de s'intéresser à la vie sociale, le plus souvent au niveau d'une commune ou d'un quartier. Ainsi des groupements qui s'attachent à l'habitat, à l'urbanisme, à l'information, à l'animation des grands ensembles, à l'environnement.

L'association, enfin, est utilisée par ceux qui veulent défendre une cause ou aider les plus défavorisés : femmes, malades, personnes âgées, migrants par exemple. Ce faisant, il lui arrive d'assumer des tâches d'intérêt général. Il en est ainsi quand elle permet de gérer des établissements ou des services sociaux ou médicaux.

Le rôle des associations n'est pas contesté au premier niveau, celui de la satisfaction des besoins « égoïstes » (loisirs, sports), c'est-à-dire là où l'affinité entre les personnes est prépondérante. Il n'en va pas de même quand l'œuvre à accomplir l'emporte visiblement sur la liberté et le plaisir de se retrouver.

Serait-ce que les associations altèrent la démocratie telle que la rêvait Rousseau ? Quand, ayant voté, le peuple est rentré chez lui pour cinq ou six ans, les associations, elles, durent, dialoguent en permanence avec la puissance publique, les caisses de Sécurité sociale, les syndicats; lui n'est pas organisé, elles, le sont. Mais, dans la mesure où elles sont *le peuple en train de s'organiser*, elles deviennent l'école et le relais *de la démocratie*. On peut dire de la vie associative ce que Tocqueville disait de la vie communale, elle est « à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science, elle la met à la portée du peuple et lui en donne l'usage paisible ».

Notre mentalité assimile trop volontiers individu et liberté, organisation et contrainte. Et pourtant, que l'association *prenne* le relais de l'individu pour donner un contenu concret à *la* liberté, *que ce relais s'accompagne de quelques contraintes*, est à la fois logique et cent fois démontré.

Ecoles de *démocratie*, garants de liberté, les associations peuvent encore contribuer à donner à la société l'assise qui lui manque.

Une société *résiste* d'autant mieux aux tempêtes qui l'assaillent que la population, profondément enracinée dans les villes et les campagnes, se sent responsable de sa vie quotidienne et, par conséquent, est relativement insensible *aux drames* qui se jouent au sommet. En outre, la socialisation croissante, qui a l'avantage indéniable d'apporter la sécurité à la grande masse de la population, présente aussi des dangers : elle émousse *les réactions de défense*, de recherche des solutions immédiates, le sens des solidarités de voisinage ; elle favorise, par conséquent, le dépérissement du goût de la liberté et de la création spontanée. Si l'on veut éviter qu'elle ne rende encore *plus* fragile notre société très complexe, il faut briser l'indifférence de la foule, « de la foule solitaire », en permettant à chacun de s'engager dans des tâches concrètes.

Un pays démocratique est celui dans lequel existent une majorité de démocrates. Une société *ne* peut demeurer solidaire que si le sens de la solidarité subsiste *chez* le plus grand nombre. Il ne peut demeurer libre que si l'exercice de la liberté et des responsabilités est offert au maximum de personnes.

Il est probable qu'à l'intérieur des pays socialistes comme des pays capitalistes une distinction s'opérera peu à peu entre les systèmes qui font participer les citoyens à un grand nombre de décisions relatives à leur vie *quotidienne*, et ceux qui régleront ces problèmes de vie quotidienne par des *procédures* bureaucratiques *et* centralisées. Ce second modèle risque d'aboutir à l'asphyxie des organes centraux et à la paralysie des autres par manque d'autonomie.

Cette conviction acquise, comment favoriser le développement de la vie associative dans un pays de droit romain, façonné par une royauté centraliste et une république jacobine, où l'on attend beaucoup, ou tout, de l'Etat ?

Il y a incontestablement un problème de statut matériel des associations : il leur faut de l'argent, des locaux, du personnel formé et disponible. Sur ce plan, le gouvernement vient de décider une série de mesures. Encore faut-il, pour qu'elles soient comprises et utilisées, que les Français aient une vision claire de l'intérêt de l'institution.

En synthétisant — de façon à peine forcée — les objections faites aux associations, on les décrirait tout à la *fois* comme un dérivatif pour femmes inactives, comme des foyers de dépolitisation au détriment du militantisme, le lieu privilégié d'une autocratie mandarinale et médiocre, un concurrent déloyal au travail professionnel, enfin l'instrument privilégié du démantèlement des services publics.

Qu'en est-il en réalité ?

Il faut être bien ignorant de la réalité sociale actuelle pour évoquer « les dames d'œuvres en manteau de fourrure ». Les grandes associations actuelles sont composées de personnes actives, non velléitaires, très au fait de leurs limites, exigeantes dans le domaine de la formation, et souvent fort compétentes : médecins, juristes, psychologues, ingénieurs, élus, agents de l'Etat ou des collectivités locales, ou tout simplement personnes formées par une longue expérience humaine. Les questions qu'elles posent gênent ceux qui se considèrent parfois comme propriétaires d'un secteur d'activités ; elles sont pour cette seule raison fort utiles.

Les associations purement féminines — et elles sont nombreuses — ne nuiraient-elles pas aux femmes en leur offrant le succédané médiocre d'une activité salariée ou politique ? L'observation des plus grandes parmi ces associations montre l'inverse : elles s'efforcent, non sans succès, de donner une formation civique à leurs adhérentes et de favoriser leur engagement au niveau des institutions politiques ; elles poussent celles qui en ont besoin à acquérir une formation professionnelle, elles révèlent à des militantes qui se croyaient exclues du monde du travail qu'elles peuvent y accéder, parfois au travers de l'expérience acquise comme bénévoles.

Certains ont cherché à établir une frontière entre militants et bénévoles. Les membres du Planning familial ou du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), qui sensibilisent leurs concitoyens à ces problèmes et leur offrent des structures d'accueil, seraient des militants. Les personnes qui organisent l'accueil des nouveaux arrivants dans un quartier afin d'y faire renaître une vie sociale seraient des bénévoles. Le caractère artificiel d'une telle distinction saute aux yeux et peut se schématiser ainsi : sont des militants, donc des gens respectables, ceux qui poursuivent les objectifs que nous approuvons ! Non ! En cette fin du vingtième siècle, les volontaires sont tous des militants qui ont choisi de changer le visage de leur cité.

Volontaires et professionnels

Les questions relatives aux rapports entre volontaires et professionnels sont plus sérieuses. Y a-t-il concurrence, opposition entre eux ? Il convient, pour être clair, de distinguer ici deux plans :

— Celui de la « convivialité » spontanée, remarquable antidote de l'indifférence et moyen naturel de prévention. Ce plan ne recoupe à peu près jamais le champ d'action des professionnels ;

— Celui d'activités tournées essentiellement vers autrui, en milieu naturel ou dans des établissements. Ici, la déontologie du bénévole doit être parfaitement claire.

Le bénévole n'a pas à se substituer à un professionnel. Le bénévole n'est pas là pour remplacer une assistante sociale ou une infirmière. Les professionnels ont parfaitement compris que les volontaires pouvaient rendre leur travail beaucoup plus efficace — c'est le cas, notamment, des services d'accueil qui envoient l'usager vers le spécialiste compétent sans prétendre se substituer à lui. Ils ont parfaitement compris que l'action du bénévole commençait là où leur mission propre s'arrêtait ; c'est le cas des bénévoles dans les hôpitaux (six cents d'entre eux travaillent sans problèmes aux hospices civils de Lyon).

Même ainsi délimitée, l'action des bénévoles ne gêne-t-elle pas le développement d'activités rémunérées ? C'est l'inverse qui se produit. Il y a une vingtaine d'années, devant le délabrement des logements de certaines personnes âgées, des équipes se sont constituées pour rénover ces logements : les PACT (Propagande et action contre les taudis). Leur action spectaculaire a révélé le besoin, et peu à peu des ressources ont été dégagées (la caisse nationale vieillesse y consacre, chaque année, vingt-cinq millions). Du coup, les PACT ont recruté des professionnels, et les équipes de bénévoles limitent, aujourd'hui, leur intervention à la constitution des dossiers.

Il n'y a pas lieu, en fait, à distinction tranchée entre « vie associative » et « professionnalisme ». L'important secteur d'établissements et services gérés par des associations le prouve.

Admet-on cette continuité qu'on s'en émeut aussitôt. Les associations ne vont-elles pas se fermer dans leur domaine concédé ? Echapperont-elles à l'autocratie des conseils d'administration, à leur vieillissement ? Il serait fatal que le dynamisme qui les a fait naître s'efface avec le temps, relayé par la gestion médiocre et conservatrice d'une technocratie jalouse des droits que lui conférerait son passé et irritée de la poussée interne des usagers ou des salariés. Les tensions sociales qu'elles connaissent ne *leur* sont-elles pas, en définitive, salutaires ?

Question plus fondamentale encore. A trop recourir aux associations, n'abandonne-t-on pas le contrôle de secteurs entiers de l'action sociale qui relèveraient d'une gestion publique dans la mesure où ils sont financés par *la* Sécurité sociale, l'Etat et les collectivités locales ?

Les réponses sont ici nécessairement nuancées. Les associations assument des responsabilités importantes dans des domaines effectivement dominés par la notion de service public ; l'histoire y a souvent conduit, comme l'aptitude propre des associations : souplesse, capacité d'innover, liberté d'allure. L'Etat n'a pas le monopole du bien public, mais il en est le garant. Il lui faut jouer, ici, son rôle de régulateur, définir les règles générales de gestion et savoir, éventuellement, consolider, poursuivre ou relayer l'action privée par la gestion publique.

De bonnes conventions, loin d'étouffer les associations, doivent renforcer leur dynamisme. Ici encore, comme sur tous les terrains où se joue la démocratie, c'est affaire d'équilibre, de contrepoids et de respect mutuel.

L'Etat et les associations sont condamnés, par la nature même de leurs rapports, à connaître des temps de conflit et des temps de collaboration. Il serait illusoire — et mortel pour la vie sociale — de tenter autre chose que mieux civiliser cette dialectique.

(1) Lire l'article de F. Bloch-Lainé dans *le Monde* du 13 juin.

Les six mesures

FISCALITE

Le projet de loi de finances contiendra un article doublant les déductions fiscales possibles des versements en faveur des associations assumant des tâches d'intérêt général. Ces versements devront transiter par la Fondation de France qui les affectera aux destinataires indiqués.

LOCAUX SCOLAIRES

Un projet de loi, en préparation au ministère de l'éducation, a pour objet d'ouvrir les locaux scolaires et universitaires à des activités sociales et culturelles en dehors des heures scolaires. Ce projet réglera les problèmes de responsabilité des enseignants et d'assurance par les utilisateurs. Parallèlement, un groupe de travail devra définir rapidement les orientations et modalités de la politique de mise à disposition des locaux scolaires et universitaires au profit des associations.

CENTRES SOCIAUX

L'Etat assurera progressivement le financement des centres sociaux à concurrence de 20 % de la fonction d'animation globale et de coordination, sur les bases analogues à celles de la prestation de services de la Caisse nationale d'allocations familiales.

METRES CARRES SOCIAUX

Le principe est acquis de la création obligatoire de locaux collectifs résidentiels pour les opérations H.L.M. de plus de deux cents logements et pour les ZAC quelle qu'en soit l'importance.

Le coût afférent à la création de ces locaux collectifs compte dans les bases de calcul des prêts consentis. Ces locaux seront mis à la disposition des usagers dans des conditions financières avantageuses. Les usagers et les associations intéressés participeront à leur attribution et à leur gestion dans des instances de concertation dont la création sera obligatoire.

Le ministère de l'équipement et le secrétariat d'Etat à l'action sociale rechercheront les modalités suivant lesquelles la création de locaux collectifs résidentiels pourrait être favorisée dans le patrimoine immobilier existant.

FORMATION

Il sera ouvert dès 1976, au ministère de la santé, des crédits permettant de financer des formations de courte durée pour des responsables d'associations.

CREDITS D'HEURES

Le ministère du travail et le secrétariat d'Etat à l'action sociale étudieront les conditions dans lesquelles pourrait être instauré, au profit des salariés responsables d'associations agréées, un système de crédits d'heures destinés à leur permettre d'exercer leur mission.

ADJUDICATIONS

à la Chambre des Notaires de Paris
Place du Châtelet - 12, avenue Victoria
le mardi 24 juin à 16 heures

UNE BOUTIQUE D'ANGLE 45 m2 ENVIRON
16, avenue Emile-Zola et 61, avenue Victor-Hugo
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
avec débarras et 2 caves - Louée - Loyer annuel : 12.324 F
MISE A PRIX : 110.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 32.000 F (chèque certifié)

6 STUDIOS DE 30 m2 ENVIRON AVEC CAVE
Cuisine et salle de bains avec W.-C.
57, quai de Bonneuil, SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Chauffage central collectif
En société civile immobilière, soit 1.008 parts de la S.C.I. PATRI-EST
Tous loués - Loyer annuel : 5.000 à 5.400 chaque.
VENDUS SEPAREMENT
MISES A PRIX : DE 56.600 à 62.800 FRANCS
Consignation pour enchérir : 11.000 F chaque (chèque certifié)

27 APPARTEMENTS 2 PIÈCES 40 m2 ENVIRON
Cuisine, salle de bains, balcon, cave - Chauffage central collectif (dont 16 avec Parking extérieur)
181 et 183, RUE DE BRIE à CRÉTEIL
Tous loués 6.000 F par an chaque - VENDUS SEPAREMENT
MISES A PRIX :
Avec parking : 66.000 F - Sans parking : 63.000 F
Consignation pour enchérir : 13.000 F chaque (chèque certifié)

2 LOCAUX COMMERCIAUX DONT 1 LIBRE
30, rue de Passy et 5, impasse des Carrières
PARIS-16e
en S.C.I. soit 1975 parts de la S.C.I. TEBA de PASSY
210 m2 environ + réserve 40 m2 environ, LOUE
Loyer annuel : 300.000 F + T.V.A.
100 m2 environ + réserve 30 m2 environ, LIBRE
VENDUS EN UN SEUL LOT
MISE A PRIX : 3.400.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 780.000 F (chèque certifié)

UNE BOUTIQUE AVEC DÉPENDANCES
36 m2 environ + sous-sol
94, RUE LEGENDRE - PARIS (17e)
Louée - Loyer annuel : 12.000 F
MISE A PRIX : 130.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 36.000 F (chèque certifié)

UN LOCAL COMMERCIAL 224 m2 ENVIRON
21, RUE DU VIEUX-COLOMBIER - PARIS (6e)
3 NIVEAUX - LOUE - Loyer annuel : 150.000 F + T.V.A.
MISE A PRIX : 1.250.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 350.000 F (chèque certifié)

UN IMMEUBLE DE RAPPORT
Commercial et Habitation
32, BD DES BATIGNOLLES - PARIS (17e)
et 2, rue des Batignolles - Comprenant :
UN LOCAL COMMERCIAL 2 NIVEAUX
850 m2 environ - Loué - Loyer annuel : 275.000 F + T.V.A.
31 STUDIOS avec CUISINE
Salle d'eau avec W.-C
6 APPARTEMENTS 2 PIECES
Cuisine, salle d'eau avec W.-C.
46 STUDIOS avec KITCHENETTE
Salle d'eau avec W.-C.
Surface totale 1.600 m2 environ EN PARTIE LIBRE
PARTIES LOUEES (envir. 90 %) : loyer annuel : 461.000 F
L'ensemble vendu en un seul lot
MISE A PRIX : 8.500.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 1.700.000 F (chèque certifié)

UNE PROPRIÉTÉ EN SAONE-ET-LOIRE
à LA CHARMÉE - Lieudit « LES BRUYERES »
MAISON 36 PIECES PRINCIPALES
Sous-sol, rez-de-chaussée - 2 ét. - Grenier - Dépendces - Ascenseur
COUR - PARC - CONTENANCE 15.180 m2 environ
Occupation précaire jusqu'au 31-8-1975
MISE A PRIX : 750.000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 180.000 F (chèque certifié)

CENTRE COMMERCIAL 2.800 m2 env.
56, BD DE ROCHECHOUART - PARIS (18e)
Angle rue Sevestre et impasse du Cadran
Sous-sol - Rez-de-chaussée et 3 étages
Partie libre 536 m2 environ.
Partie louée loyer annuel : 927.000 F + T.V.A.
MISE A PRIX : 9.000.000 DE FRANCS
Consignation pour enchérir : 2.000.000 de francs chèque certifié.

7 BUREAUX DONT 3 LIBRES 112 m2 ENVIRON
80, AVENUE VICTOR-HUGO - PARIS (16e)
en S.C.I. soit 226 parts de la S.C.I. Résidence ST-HONORE-D'EYLAU
Les 4 bureaux loués représentant un loyer annuel de 46.800 F + TVA
MISE A PRIX : 1.000.000 DE FRANCS
Consignation pour enchérir : 250.000 F, chèque certifié.

UN IMMEUBLE DE RAPPORT
23, BD DE CLICHY - PARIS (9e)
et 10, rue Duperré
SURFACE TOTALE : 2.500 m2 environ, comprenant :
LOCAUX COMMERCIAUX sur plusieurs niveaux 2.050 m2 environ
et locaux d'habitation 450 m2 environ
Rez-de-chaussée et 1er étage LIBRES : 900 m2 environ
Loyer annuel locaux occupés : 440.000 F
MISE A PRIX : 8.000.000 DE FRANCS
Consignation pour enchérir : 1.800.000 F chèque certifié.

CENTRE COMMERCIAL SUR PLUSIEURS NIVEAUX
en copropriété, dans immeuble
120 et 120 bis RUE D'ALESIA - PARIS (14e)
Surface : 2.600 m2 environ y compris espaces communs dont 900 m2 environ loués. Loyer annuel : 227 000 F + TVA
SURPLUS LIBRE
MISE A PRIX : 8.000.000 DE FRANCS
Consignation pour enchérir · 1.800.000 F, chèque certifié.

Frais de vente et frais préalables en sus à déterminer lors de la vente (chèque certifié)
S'adresser pour tous renseignements et visites à
Me FRICOTEAUX, notaire à Saint-Denis, 11 rue des Ursulines
Tél. 820-63-77 (Mme TRANCHIDA).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

LA PREMIÈRE EXPOSITION MONDIALE DE LA MACHINE-OUTIL S'OUVRE A PARIS

La première exposition mondiale de la machine-outil (EMO) ouvre ses portes le 17 juin, au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Cette manifestation, à laquelle participeront mille trois cent vingt-quatre exposants venus de vingt-quatre pays, se terminera le 26 juin.

C'est dans une ambiance morose que s'ouvre la première EMO. Les constructeurs de machines-outils sont inquiets. Produisant des « machines à faire les machines », ils sont particulièrement touchés par le ralentissement économique qui frappe les pays industrialisés.

Les constructeurs français n'échappent pas à la règle commune. « *Nous en sommes à un dépôt de bilan tous les quinze jours* », affirme-t-on au syndicat des constructeurs. La crise a donc aggravé une situation déjà préoccupante, puisque la France importe, on le sait, plus de machines-outils qu'elle n'en exporte (*le Monde* du 22 avril.) Dans ces conditions, était-il opportun d'organiser une exposition mondiale à Paris, interrogent certains professionnels, qui redoutent que les industriels français, déjà enclins à acheter hors de nos frontières, ne découvrent à cette occasion de nouveaux fabricants étrangers.

« *Combien aurions-nous eu d'exposants français à Hanovre ou à Milan ?* » rétorquent ceux qui ont pris le risque de mettre sur pied la manifestation, qui sera officiellement inaugurée par M. Jacques Chirac.

CONJONCTURE

Le patronat juge « inacceptable » le blocage de certaines marges commerciales

Le Conseil national du commerce, organisme dépendant du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), vient de publier un communiqué protestant contre les mesures prises, le 3 juin, par le gouvernement pour *réglementer* certains prix ou certaines marges du commerce :

« *Le Conseil national du commerce (...) dénonce l'incroyable légèreté avec laquelle les commerçants ont été accusés de ne pas respecter les baisses de prix intervenues aux stades en amont.*

» *Il rappelle (...) que le ministère des finances a publié, récemment, un communiqué indiquant que sur trente mille entreprises commerciales contrôlées, trois cents seulement n'avaient pas respecté la réglementation en vigueur. Il ne comprend pas comment l'administration peut exposer avec satisfaction que 99 % des commerçants respectent la réglementation des prix et instituer, quelques jours après, le régime des prix le plus anticommercial et le plus dirigiste que notre pays ait connu depuis trente ans.* »

Le Conseil national du commerce a estimé que, dans leur immense majorité, les commerçants respectaient la loi et que les pouvoirs publics disposaient de moyens pour sanctionner ceux qui ne la respectaient pas. « *En réalité, on est en présence d'une attaque délibérée contre la classe sociale des commerçants dont certains milieux souhaitent depuis longtemps l'effondrement* », ajoute le C.N.C., qui poursuit :

« *Les mesures prises sont inacceptables. D'une part, le blocage des prix est stupide dès l'instant où il ne permet même pas de tenir compte des hausses de prix à l'achat, ce qui conduit déjà à des annulations d'ordres et ce qui conduira fatalement à une diminution des commandes passées à l'industrie. D'autre part, la fixation des marges par l'administration, outre qu'elle ne prend pas en compte la diversité des structures et des politiques commerciales, qui est une réalité, ne permettra pas à un grand nombre de petits commerçants de vivre, au moment où leurs charges de toute nature ne cessent d'augmenter.* »

Le Conseil national du commerce demande la suspension immédiate des mesures prises le 3 juin « *et l'instauration immédiate d'une concertation entre les pouvoirs publics et les professions, qui seule peut permettre l'examen objectif de l'évolution des prix d'achat du commerce et celle de ses prix de vente* ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 3/4	5 3/4	3 1/2	4 1/2	0	1
1 mois	5 1/2	6	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4
6 mois	6 3/8	6 7/8	4 3/8	4 7/8	4 1/4	4 3/4

ÉNERGIE

Ses exportations de pétrole ayant diminué

L'IRAN VA RÉDUIRE SES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Les exportations de pétrole iranien ayant diminué de 9,5 % pendant le premier trimestre, l'Iran va s'imposer des priorités et renoncer à certains projets industriels secondaires inscrits dans son plan quinquennal, a annoncé dimanche 15 juin, M. Aboul Majid Majidi, ministre du plan et du budget, sans donner de précisions supplémentaires.

D'autre part, le prix de vente du brut libyen a été une nouvelle fois réduit de 20 à 36 cents par baril, indique la revue *Middle East Economic Survey*. Commentant la dernière réunion de l'OPEP à Libreville (Gabon), M. Mabrouk, ministre libyen du pétrole, a *indiqué* que l'Arabie Saoudite s'était opposée à une augmentation du prix du pétrole à compter du mois de juillet. Cette majoration, qui devrait intervenir à compter du 1er octobre, pourrait être de 1 dollar par baril (10 % environ, selon *Newsweek*, qui rapporte les propos d'un haut fonctionnaiare d'Arabie Saoudite.

Commentant la décision de l'OPEP, le président des Etats-Unis a déclaré dans une interview accordée à *l'Express* : « *Nous nous opposerons vigoureusement à toute augmentation du prix du pétrole dans la mesure où nous le pouvons.* »

● AU CANADA, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,8 % en mai dernier, en raison principalement de la majoration des prix alimentaires et du logement.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de Corbeil-Essonnes (91) place Salvandy, le Mardi 8 juillet 1975, à 14 heures
D'UN IMMEUBLE
SITUE A
MORANGIS (Essonne)
12, RUE DE BELLEVUE
CADASTRE SECTION I No 357
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pr enchérir par chèque certifié ou en espèces signé : R. Truxillo. Pour les renseignements s'adr. à Mes Akoun et Truxillo, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis. Tél. 496-14-18 et 496-30-26 au greffe du Tribunal de Gde Instance d'Evry-Corbeil où le cahier des charges est déposé.

RECTIFICATIF
ADJUDICATION le mardi 24 juin à la Chambre des Notaires de Paris
2 APPARTEMENTS LIBRES
dans
IMMEUBLE GRAND LUXE
PARIS (16e)
Il faut lire
11, rue Amiral-d'Estaing
(et non 16 indiqué par erreur)
Me PREA, notaire, 70 bd Garibaldi PARIS (15e) - Tél. 566-61-11

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 26 juin 1975, à 14 h. 15. FONDS de
CONFECTION - COUTURE
32, r. POISSONNIÈRE PARIS avec BAIL
M.à Px (P.ét.B) 20.000 F. Cons. 10.000 F. S'ad. Me Popelin N., 164, fg St-Honoré, Me Baumgartner, S., 4, r. Coutellerie.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 27 jn, à 14 h. 15. FDS D'ENTREPR.
MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
à Paris (2e), 5 et 8, rue Cabanis
M. à Px (P. ét. B) 10.000. Cons. 10.000 F. S'ad. Me Popelin, N., 164, fg St-Honoré, Me Gourdain, S., 174, bd St-Germain.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le Jdi 26 juin 1975, à 14 h. 15. FONDS
ARTICLES CONFECTION
exploité sous la marque « Marcel Ray »
22, r. d'HAUTEVILLE PARIS (10e)
Bail : Appart. Ent., cuis., 4 P., w.-c. M.à px (Ne p. ét. b.) 40.000. C. 40.000 F. S'ad. Me Mizon, S., 63, bd Sébastopol, Me Demortreux, N., 67, bd St-Germain.

Adjudic. Chambre Interdépart. Notaires Paris, mardi 24 juin 1975, 15 h. 15
APPARTEMENT A PARIS (16e)
92, quai Louis-Blériot
au 7e ét., hall 1 p., liv.-room, cuis., s. de bains, w.-c., et CAVE no 19 en Société Civile Immobilière soit 330 parts de la S.C.I. de Construction du 92, quai Louis-Blériot
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS.
Consigantion pour enchérir 30.000 F par chèque certifié.
Me SALATS, notaire, 3, rue du Louvre, PARIS (1er); tél. 260-34-76.

Adjudic. Etude de Me CHABRUN, notaire à Paris (8e), 15, rue Roquépine. le mercredi 18 juin 1975, à 15 heures précises d'un fonds de comm. d'importat., exportat., fabricat. et réparat. de
MEUBLES CHINOIS
INSTALLATION ET DÉCORATION D'APPARTEMENTS
A PARIS (8e), 6, RUE BASFROI (fonds exploité dans les locaux 6, 8 et 10, rue Basfroi).
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS - CONSIGNATION : 35.000 F
S'ad. Me CHABRUN, not., et pr vis. s. pl. les 6, 11 et 17 juin 14 h 30-16 h 30

Vente au Palais de Justice à Pontoise, le jeudi 3 juillet 1975, à 14 heures
PROPRIÉTÉ à HERBLAY (95) - Cce 5.366 m2
18, QUAI DU GENIE - Pavillon, jardin
MISE A PRIX : 500.000 F S'adr. avoc. à Pontoise (95) Me BUISSON, tél. 464-31-62 ; Me VARAUT, tél. 464-20-66.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 3 juillet 1975, à 14 heures
APPARTEMENT à PARIS-7e Premier étage gauche
19, rue CHEVERT et 12, rue L.-CODET
MISE A PRIX : 240.000 FRANCS
S'adr. Mes LESGUILLIER-MIGNON, avoc., Paris (17e), 9, r. A.-de-la-Forge, 380-57-69 ; et à ts avoc. post. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 30 juin 1975, à 14 heures
Dans immeuble 18 bis, rue Rollin-Régnier
à CHOISY-LE-ROI (94)
Bâtiment A
1er Lot BOUTIQUE rez-de-chaussée, angle rue de Sébastopol et rue Rollin-Régnier - A la suite : APPARTEMENT 3 pièces, entrée, cuisine, droit aux w.-c. communs ...... M. à p. 10.000 F
2e Lot BOUTIQUE rez-de-chaussée gauche, débarras, 1 pièce, cuisine, droit aux w.-c. communs .... M. à p. 10.000 F
3e lot PIECE, 1er ét. gche, droit w.c-. communs .... M. à p. 5.000 F
4e lot PIECE, cuis., ent., 1er ét. gche, droit w.-c., comm. M. à p. 8.000 F
5e lot 3 PIECES, ent., cuis., 1er ét. face et 1 w.-c. .... M. à p. 15.000 F
6e lot 3 PIECES, ent., cuis., 2e ét. gche, droit w.-c. comm. M. à p. 15.000 F
7e lot 2 PIECES, ent., cuis., 2e ét. face, droit w.-c., comm. M. à p. 15.000 F
8e lot 2 PIECES, ent., cuis., 3e ét. droite et 1 w.-c. ..... M. à p. 15.000 F
9e lot PIECE, 4e étage gauche, droit aux w.-c. communs M. à p. 5.000 F
10e lot CAVE, mise à prix : 250 F - 11e lot CAVE, mise à prix : 250 F
12e lot CAVE, mise à prix : 500 F - 13e lot CAVE, mise à prix : 250 F
14e lot CAVE, mise à prix : 250 F - 15e lot CAVE, mise à prix : 100 F
16e lot CAVE, mise à prix : 100 F
Bâtiment B
17e lot Sous-sol et jouissance exclusive partie de la cour, fournil des boulangerie, escalier reliant au rez-de-chaussée et partie de la cour reliant les locaux de la boulangerie actuelle - Mise à prix : 5.000 F
18e lot Partie du quai couvert faisant suite au lot précédent (accès et passage par la cour), w.-c. communs, usage robinet d'eau de la cour Mise à prix : 2.000 F
19e Lot - IMMEUBLE A CHOISY-LE-ROI (94)
3, rue de Sébastopol, comprenant MAISON sur cave, rez-de-chaussée et 2 ét. Cour - Deux hangars Ecurie **MISE A PRIX : 150.000 FRANCS**
S'adr. à Me BRAZIER, avocat à Paris (8e), 178, boulevard Haussmann.

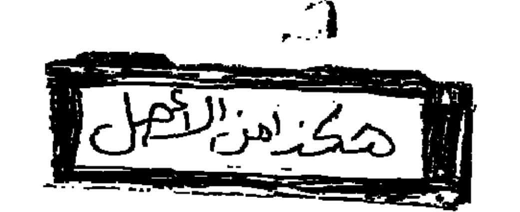
Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 27 juin 1975, à 14 h. 15 - Fonds
GARAGE - RÉPARATION D'AUTOMOBILES
Exploité avec BAIL DES LOCAUX A
PARIS (19e), rue Riquet, No 16
M. à prix 500.000 F (p. ét. b.). Consign. 150.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, rue Fg-Saint-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain.

Vente sur saisie immob. Pal. Justice Nanterre, mardi 1er juillet 1975, 13 h. 30
PAVILLON D'HABITATION élevé sur sous-sol, d'un rez-de-ch. div. en : entrée, cuisine, s. à mang., salon ; 1er ét. : 2 ch., salles de bns, s. de débarr., cabinet ; grenier au-dessus aménagé en 2 pièces lambrissées ; couvert en tuiles - Jardin - Cont. 2 A. 97 CA.
ANTONY (92) 128, avenue de la Croix-de-Berny
MISE A PRIX : 115.000 FRANCS
S'adr. Me J. NICOLAS, avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey (tél. 874-46-36) ; et à tous avocats postulant près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

ADJUDICATIONS DE LA VILLE DE PARIS - EN 19 LOTS - le vendredi 27 juin à 14 heures - 102, rue de France à FONTAINEBLEAU
« LE MOULIN DE LA FOLIE » à EPIZY
(SEINE-ET-MARNE) - Et les parcelles de terrain y attachées
CONTENANCE 3 HA. 5 A. 64 CA. ENVIRON
LIBRE - MISE A PRIX : 87.000 FRANCS
18 PIÈCES DE TERRE LIBRES
Communes d'EPIZY, LA GENEVRAYE et VILLEMER
Seine-et-Marne
CONTENANCES de 2 A. 12 CA. à 3 HA. 80 A. 99 CA.
MISES A PRIX : de 200 FRANCS à 63.500 FRANCS
Consignat. pour ench. 20 % des mises à prix, par chèques certifiés. Rens. Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT et LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er), tél. 260-31-12 ; et M. le Régisseur des propriétés de la Ville de Paris, 102, rue de France à FONTAINEBLEAU.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 3 juillet 1975, à 14 heures
UNE BOUTIQUE sise à PARIS-10e
dans un immeuble
46-48, boulevard de Strasbourg
LOUÉE A USAGE COMMERCIAL LOYER ANNUEL 42.000 F.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Etude de Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; et Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Etude de Mes PENOT et SILLARD, avocats à VERSAILLES
Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le 25 juin 1975, à 10 h. 30
PROPRIÉTÉ à SAINT-CLOUD
153, avenue du Général-Foch
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Renseignem. : Me PENOT, avocat, 41, av. de St-Cloud (950-02-18), Versailles ; Me SILLARD, avocat, 36, av. de St-Cloud, Versailles (950-02-69 ; sur place visites de 14 h. à 16 h., s'adresser au pavillon au fond du jardin.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA GRÈVE DES LADS

Les courses de galop sont supprimées après les incidents de Chantilly

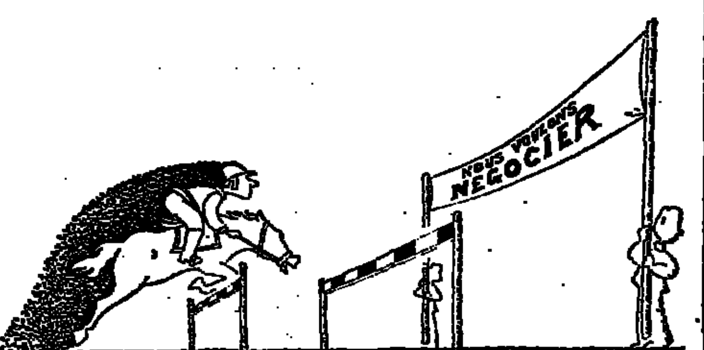
Les lads en grève ont perturbé dimanche 15 juin la réunion hippique de Chantilly, entraînant notamment l'annulation du prix de Diane et du tiercé. Une centaine d'entre eux ont envahi le champ de courses dès la première épreuve prévue au programme de la réunion — le Prix de la Reine-Blanche — en réclamant une majoration de leur salaire horaire de 27 centimes et une amélioration de leurs conditions de travail. Malgré cette gêne tous les concurrents ont pu terminer l'épreuve, ce qui ne fut pas le cas dans la seconde, où les lads provoquèrent la chute d'un jockey. Les commissaires ont alors décidé de rembourser tous les paris — faits sur l'hippodrome — portant sur ces deux courses.

D'autres incidents ont éclaté peu après 16 heures lorsque les forces de l'ordre ont tenté d'appréhender les dirigeants de la manifestation organisée par le syndicat C.G.T. des lads.

Après l'échec des négociations entre M. Hubert de Chaudenay, président-directeur général de la Société d'encouragement, et les dirigeants des lads, un détachement de gendarmes mobiles est intervenu en direction des manifestants qui couraient vers le virage à l'opposé des tribunes. Plusieurs policiers se sont alors saisis de M. Serge Lorusso, responsable syndical. Refusant de se laisser appréhender, celui-ci s'est débattu, appelant ses camarades à la rescousse et déclenchant une bagarre générale. Dans la mêlée, trois membres de l'équipe d'Antenne 2, qui filmaient la scène, ont été molestés par les gendarmes.

Après l'intervention d'un lieutenant de gendarmerie, M. Lorusso a été relâché. Mais, entre-temps, un autre responsable syndical, sérieusement malmené dans la bagarre, devait être évacué par ambulance, ce qui eut pour effet de déclencher la fureur des lads. Brisant les barrières de bois, attaquant les gendarmes à coups de projectiles multiples, ils sont parvenus, au nombre de deux cents environ, jusqu'aux tribunes.

A 17 h. 30, les manifestants s'étaient regroupés au centre de la pelouse de l'hippodrome, face aux forces de l'ordre, rassemblées un peu plus loin. La dispersion intervenait peu après à l'instigation des dirigeants syndicaux.



(Dessin de PLANTU.)

Après une longue délibération entre M. de Chaudenay, M. Romanet, son directeur, et les délégués des manifestants, les commissaires décidaient d'annuler la réunion à 16 h. 20.

De son côté, le P.M.U. a annoncé que *« le remboursement des paris simples et des reports débutera dès le lundi 16 juin »*. Pour le remboursement des paris *« couplé et tiercé »*, le P.M.U. espère pouvoir effectuer ces opérations à partir de mardi ou mercredi.

Conséquence de ces incidents : les courses de galop prévues sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

S.N.C.F. : très faible répercussion, lundi 16 juin, de la grève des cheminots à Paris-Nord. Les consignes d'action, lancées par la C.G.T., la C.F.D.T. et les agents de conduite autonomes sur une période de dix jours au dépôt Paris-La Chapelle, n'ont réduit le trafic, lundi 16 juin, que de 10 % sur la seule ligne Paris-Chantilly-Creil.

GREVE A LA CAISSE DE RETRAITE DE L'IMPRIMERIE ET DU LABEUR depuis le 13 juin ; les grévistes (quatre-vingt-dix personnes environ sur cent cinquante, selon les syndicats) réclament une réforme de la grille. Dans un communiqué, la C.G.T. et la C.F.D.T. critiquent l'attitude de la direction qui, *« en refusant de transmettre les revendications au conseil d'administration, prend le risque de compromettre le paiement des allocations »* à quatre-vingt mille retraités.

● CHAUSSON : REPRISE DES CONTACTS entre la direction et les syndicats, qui, sur l'initiative de l'inspection du travail, ont renoué le dialogue le 13 juin. Une nouvelle réunion devait se tenir lundi 16 juin, alors qu'à Gennevilliers et à Meudon les ouvriers occupent les ateliers depuis un mois. Selon les syndicats, la direction a remplacé, jeudi 12 juin, ce qu'ils appelaient des « nervis » par un service officiel de gardiennage, l'A.C.D.S. (*le Monde* du 13 juin).

● CHOMAGE PARTIEL. — La C.F.D.T. demande à M. Chirac l'ouverture de discussions tripartites syndicat - patronat - gouvernement. Alors que les organisations syndicales devaient faire connaître, lundi 16 juin, au C.N.P.F. leurs réponses aux propositions patronales, la C.F.D.T. s'étonne qu'une aide publique aux entreprises puisse être déterminée sans la participation des confédérations ouvrières.

POURQUOI LA CRISE

(Suite de la première page.)

En même temps, l'inflation incite les gouvernements à chercher dans des mesures de contrôle des prix le moyen de parer à ses conséquences les plus visibles. Limitant par voie d'autorité les prix de vente sans réussir à éviter l'augmentation des coûts de production, pareilles mesures ont des conséquences malthusiennes, dont la plus apparente et la plus douloureuse est le chômage.

Le désir très légitime de parer au sous-emploi des travailleurs et des moyens de production suscite des subventions et des subsides, qui eux-mêmes majorent et accélèrent l'inflation.

Par ces processus et par bien d'autres encore, toute inflation rapide et durable finit par entraîner récession économique et hostilité profonde à l'égard du régime qui l'a provoquée.

Si l'on veut parer aux conséquences les plus douloureuses de l'inflation, il faut à tout prix en arrêter le cours.

L'indispensable diagnostic

On peut démontrer — et je l'ai souvent fait — que l'inflation occidentale est le produit inéluctable d'un système monétaire aberrant, qui, après s'être dissous, entre 1929 et 1933, dans l'immense catastrophe de la grande dépression, déroule de nouveau depuis quinze ans le tragique cortège de ses désastreuses conséquences.

Elles étaient prévisibles et ont été prévues. La volonté de ne pas jouer le jeu dérisoire du « je l'avais bien dit » m'a conduit au silence au cours de la dernière année. Mais l'ampleur des dangers qui menacent le bien-être et la sécurité des populations de l'Occident m'oblige à clamer, une fois de plus, mon inquiétude.

J'affirme, sans crainte d'être démenti par l'événement, que la présente récession est la conséquence inévitable de l'institution aveugle d'un système monétaire qui ne pouvait pas ne pas l'entraîner et qu'elle ne prendra pas fin avant que ce système ait été aboli. Tant que ce diagnostic n'aura pas été admis, dans sa cruelle simplicité, par tous les gouvernements intéressés, les interventions tendant à parer au mal seront vaines, car elles tendront seulement à corriger les effets en laissant subsister la cause.

Cette cause est facile à identifier : c'est la novation qui a autorisé dans de nombreux pays, à partir de 1922, la création de monnaie nationale non seulement contre or ou créances libellées en monnaie nationale, mais aussi contre créances en monnaies étrangères, essentiellement dollars et livres sterling.

Le résultat fut tristement simple. Tout déficit de la balance des paiements des Etats-Unis entraînait à due concurrence versement de dollars aux pays créanciers. Ces dollars étaient achetés par les Banques d'émission desdits pays, qui créaient, pour un même montant, de la monnaie nationale. Les dollars en contrepartie desquels cette monnaie avait été créée étaient immédiatement replacés en dépôts en banque ou en Bons du Trésor sur le marché des Etats-Unis.

J'ai indiqué en plusieurs mémoires, notamment en 1931, puis en 1961, que ce processus entraînait inévitablement trois conséquences : pérennité du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis, inflation dans les pays créanciers et, finalement, mais nécessairement inconvertibilité du dollar.

Certes les modalités du système ont varié dans le temps et avec elles ses apparences. La création sans contrôle des euro-dollars et plus généralement des euro-monnaies en a accéléré et amplifié les effets inflationnistes, notamment en liaison avec la crise pétrolière. Mais nonobstant des différences subalternes, nul ne peut douter aujourd'hui que l'inflation généralisée, dans laquelle sombre l'Occident, soit la conséquence inéluctable des mécanismes nouveaux de la création monétaire.

C'est cette inflation qui a exaspéré, partout dans le monde, la revendication salariale. Certes elle existait antérieurement, mais elle était contenue dans les limites des augmentations de productivité, objet légitime des conflits d'appropriation entre les parties prenantes du processus productif. Toute attribution supérieure était exclue par les impossibilités de financement résultant de la politique de crédit qu'imposait la convertibilité de la monnaie.

Aujourd'hui, ce n'est pas sur des augmentations de productivité que porte la revendication salariale, mais sur des surplus inflationnistes, générateurs pour toutes les catégories sociales dont la rémunération ne suit pas, ou suit mal, la hausse des prix d'appauvrissement et de dégradation des niveaux de vie.

Supprimez l'inflation, et les conflits sociaux seront réglés, pacifiquement, par la procédure éprouvée des négociations collectives.

Quant à l'idéologie, elles est, certes, en elle-même, moteur de revendications tendant à la transformation des structures sociales. Mais pareilles revendications existaient avant l'inflation. L'influence qu'elles exerçaient était limitée par les progrès de bien-être et de sécurité que le progrès technique et l'expansion qui en étaient la conséquence apportaient aux travailleurs. Ce sont les épreuves réelles infligées par l'inflation à des groupes très nombreux de la population qui ont fait naître un sentiment de frustration quasi universel et ont généralisé les aspirations au changement, sources des programmes révolutionnaires et des mouvements séditieux.

Certes aucun ordre social n'est éternel. Soyez assuré cependant que s'il n'était pas miné de l'intérieur par l'inflation, celui qui prédomine aujourd'hui encore dans toutes les sociétés de l'Occident, serait défendu, consciemment ou non, par les bénéficiaires des satisfactions, légitimes et désirables, qu'il a procurées.

La civilisation de l'Occident se trouverait alors beaucoup moins menacée qu'elle l'est actuellement.

Des vues qui précèdent, de larges secteurs de l'opinion et de nombreux gouvernements sont parfaitement conscients. Si pourtant, pour la plupart, il s'attachent essentiellement à atténuer les effets du mal sans porter remède à ses causes, c'est qu'ils ne sont pas convaincus qu'ils ont la possibilité d'y parer. Les plus éclairés aperçoivent bien, confusément, l'existence de solutions efficaces, mais ils n'essaient pas de les mettre en œuvre, faute, disent-ils, de pouvoir rallier leurs partenaires politiques aux solutions indispensables.

Dans l'état actuel des choses, l'essentiel n'est pas d'agir, mais de convaincre, et, pour cela, d'être soi-même convaincu.

A la lumière des réflexions qui précèdent, trois principes simples, mais indiscutables, devraient être soumis à l'approbation de *tous* nos partenaires :

a) Le système monétaire international fondé sur la faculté de monétisation des devises étrangères sécrète inévitablement l'inflation ;

b) L'inflation est génératrice de revendications salariales et d'aspirations révolutionnaires. Si elle devait durer, elle ne pourrait manquer de mettre en cause les structures politiques, déjà affaiblies, de l'Occident. Par-là, elle apporterait une confirmation décisive à la pensée de Lénine, selon laquelle « pour détruire le régime bourgeois il suffit de corrompre sa monnaie » ;

c) C'est une erreur et un mensonge de prétendre qu'il n'est pas au pouvoir de la collectivité des principaux Etats de l'Occident de mettre rapidement un terme à l'inflation qui les mine.

J'affirme, nonobstant le sentiment contraire de la quasi-totalité de l'opinion, et en acceptant l'accusation de présomption que le présent article fera porter contre moi, qu'il est aisé de mettre un terme à l'inflation occidentale, que les remèdes que je proposerai dans le prochain article seraient d'efficacité certaine et qu'il suffirait de quelques semaines pour que leurs résultats fussent définitivement acquis.

JACQUES RUEFF.

(Copyright *le Monde*, *Opera Mundi* et Jacques Rueff.)

Prochain article :

UN PROGRAMME D'ACTION

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHIMIQUE ROUTIÈRE S.C.R.E.G.

Utilisant les facultés reçues de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1974, le conseil d'administration, réuni le 9 juin 1975, a décidé de procéder à une augmentation du capital social contre espèces, selon les modalités suivantes :

— Emission d'une action nouvelle pour trois anciennes au prix de 100 F, soit avec une prime de 50 F :

— Jouissance 1er janvier 1975 ;

— Période de souscription : du 24 juin au 25 juillet 1975.

Il est rappelé que la SCREG, chef de file d'un groupe qui compte de nombreuses filiales spécialisées dans les diverses branches des travaux publics et du bâtiment, doit procéder, lors de l'assemblée extraordinaire du 17 juin 1975, à une importante restructuration, ayant pour objet de mieux cerner les performances de chacune des divisions et donc d'utiliser au maximum le potentiel du groupe.

C'est ainsi que l'ensemble des activités routières, gérées jusqu'à présent directement, seront apportées à une filiale créée à cet effet, la société « SCREG routes et travaux publics ».

Le groupe s'articule désormais autour de quatre grandes divisions :

— L'activité routière pilotée par « SCREG routes et travaux publics » et représentant environ 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires annuel ;

— L'activité génie civil représentée principalement par la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics S.F.E.D.T.P., dont le chiffre d'affaires, réalisé à hauteur de plus de 50 % à l'étranger, est d'environ 1 milliard de francs ;

— La branche étanchéité-couvertures métalliques, animée par la Société des mines de bitume et d'asphalte du Centre SMAC et par la filiale de celle-ci : la Française d'étanchéité et de revêtements métalliques FÉREM. Chiffre d'affaires de cette branche : environ 1 milliard de francs ;

— Les opérations de promotion immobilière gérées par la société PROMOGIM.

En dépit des incertitudes de la conjoncture économique, le résultat consolidé devrait marquer, en 1975, une nouvelle amélioration.

L'accroissement des fonds propres — qui dépasseront 300 millions de francs à la fin de 1975 — contribuera à renforcer les structures de ce groupe attaché à la fois à la croissance et à la rentabilité des capitaux qui lui sont confiés.

Le dividende qui sera mis en paiement le 15 juillet prochain doit s'élever à 9,75 F (avoir fiscal compris). Il représente, sur la base du cours boursier actuel, une rentabilité de 7,5 %.

GROUPE PALUEL-MARMONT

IMMINVEST

(Société immobilière d'investissement)

L'assemblée générale ordinaire réunie le 12 juin 1975 sous la présidence de M. B. Clerc a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Le bénéfice distribuable, après prélèvement de la dotation à la réserve légale, s'élève, majoré du report à nouveau, à 6 795 934 F. Il a été décidé de verser un dividende net unitaire de 6,75 F, soit un montant global de 6 750 000 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mercredi 16 juillet 1975 et fera l'objet du détachement de deux coupons :

— coupon A de 5,16 F imposable au titre des revenus de 1975 ;

— coupon B de 1,59 F exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les mandats de censeurs de M. H. Bonin et des Assurances Générales de France - A.G. Vie, ont été renouvelés pour six ans.

Dans son allocution, le président a signalé que, pour améliorer la rentabilité de son patrimoine, la société étudiait les conditions dans lesquelles elle pourrait procéder à des ventes immobilières afin d'en réinvestir le produit dans des constructions situées en région parisienne.

scac

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 13 juin sous la présidence de M. Paul Simonet, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil. Les dividendes sont fixés à 5 F net pour les actions de 100 F et à 4,50 F net pour les actions de 100 F amorties de 10 F, auxquels s'ajoutent respectivement 2,50 F et 2,25 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) formant revenu global de 7,50 F pour les premières et 6,75 F pour les secondes. Ils seront payables le 18 juillet (coupon n° 29).

L'assemblée générale a également ratifié nomination de M. Charles Métrieux, qui avait été appelé à remplacer M. Jean-Pierre Fourcade, et nommé M. Dominique Chatillon en remplacement de M. Léon Vustine, qui a atteint la limite d'âge.

Le rapport au conseil fait état de la crise sans précédent qui, au second semestre de 1974, a frappé les activités concernant les bois, qui ont enregistré de lourdes pertes d'exploitation.

Les autres activités se sont poursuivies dans des conditions favorables dans l'ensemble et surtout dans les domaines des combustibles et des activités auxiliaires de transport.

Groupe Empain-Schneider

CHANTIERS DE FRANCE-DUNKERQUE

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 10 juin 1975 sous la présidence de M. Gérard Chauchat.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent, après dotation aux amortissements de 10 millions de francs et après diverses écritures de pertes et profits, notamment une provision de 29,7 millions de francs pour créances à l'exportation, par un bénéfice net de 62,1 millions de francs.

Ce résultat atteste du redressement que le conseil avait laissé prévoir l'an dernier. Dans son rapport, le conseil fait ressortir, en particulier, que :

— Dans la conjoncture actuelle, le carnet de commandes de la société est satisfaisant puisqu'il est composé exclusivement de navires transporteurs de gaz et de cargos porte-conteneurs ou rouliers et que les dernières livraisons sont prévues pour les navires s'inscrivant sur chacune des deux cales de construction respectivement en septembre 1978 et septembre 1980 ;

— Un nouveau plan d'investissements d'un montant d'environ 100 millions de francs, ayant pour objectifs principaux l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation de la productivité de l'entreprise, a été décidé, l'exécution de ce plan devant être achevée en 1978.

L'assemblée a réélu administrateurs de la *société* MM. *Collet et du* Verdier de Genouillac.

En réponse à un actionnaire, M. Chauchat a indiqué que :

— Comme le mentionne le rapport du conseil à l'assemblée, le redressement de la société devrait se poursuivre durant les exercices ultérieurs ;

— Les données dont dispose actuellement la société peuvent raisonnablement laisser escompter que le résultat de l'exercice 1975 devrait permettre d'effacer la perte résiduelle figurant encore dans les écri*tures et laisser en sus un bénéfice* disponible n'excluant pas l'éventualité d'une reprise du dividende.

BAIGNOL ET FARJON

Rectificatif

Chiffre d'affaires des quatre premiers mois de l'exercice : 27 millions 961 384 F contre 26 637 188 F en 1974.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE - SAF

L'assemblée générale annuelle de la SAF s'est tenue le 13 juin 1975 sous la présidence de M. Jean Delorme. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et arrêté le montant du bénéfice net à 10 millions 186 000 F contre 9 527 000 F pour l'exercice 1973. Ce bénéfice s'entend après amortissements de 6 millions 426 000 F contre 5 992 000 F en 1973, provisions d'exploitation de 7 656 000 F contre 5 447 000 F en 1973, provisions hors exploitation de 10 millions 83 000 F contre 3 061 000 F — dont 4 985 000 F de provisions pour hausse des prix contre 552 000 F en 1973, impôt sur les sociétés et contribution exceptionnelle de 18 % (1 412 770 F).

Il convient de souligner l'importance des provisions à caractère de réserve qui permettent une progression de près de 30 % du cash-flow net (hors dépréciation du portefeuille).

Le dividende net a été fixé à 13 F par action pour l'exercice 1974, contre 11,50 F en 1973. Compte tenu de la part d'impôt déjà versée au Trésor — avoir fiscal — pour les actionnaires y ayant droit, le revenu réel de l'action s'élèvera donc à 19,50 F cont.: 17,25 F en 1973. Le dividende sera payable contre remise du coupon n° 32 des actions A et B, à partir du 23 juin 1975.

L'assemblée générale a élu deux nouveaux administrateurs, MM. Maurice Granier, directeur général de la société, et Edouard de Royère, administrateur, secrétaire général de l'Air Liquide.

Elle a renouvelé les mandats des commissaires aux comptes, MM. Claude Jacquet et Albert Pavie, titulaires, et de M. André Amic, suppléant.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la SAF s'est élevé à 412 740 000 F en 1974 contre 314 928 000 F en 1973, soit une progression de 31 %. Les seules ventes à l'exportation, qui enregistrent une augmentation de 60 % d'une année à l'autre, représentent 20 % du chiffre d'affaires.

Internationalisation des activités :

Dans son rapport, le conseil a d'ailleurs insisté sur le développement des ventes à l'étranger, ainsi que sur celles de matériels spéciaux qui ont permis, en particulier pendant le deuxième semestre 1974, de pallier les difficultés éprouvées sur le marché intérieur et ouvrent d'intéressantes perspectives pour les années à venir.

Le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de 1975 est en progression de 11 % sur celui de 1974 pour la même période.

Pour la première fois, la SAF a fourni un bilan consolidé sur 1973 et 1974, dont deux chiffres sont caractéristiques : les ventes nettes consolidées passent de 351 748 000 F en 1973 à 462 150 000 F en 1974 et la part de résultat du groupe SAF de 11 346 000 F en 1973 à 13 millions 493 000 F en 1974.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

Au cours du conseil qui a suivi l'assemblée générale, sur proposition du président, M. Pierre Ducornet a été nommé vice-président-directeur général.

PIERREFITTE - AUBY

La société Pierrefitte-Auby tient à informer ses actionnaires que l'assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 20 juin 1975, ne pourra délibérer valablement à cette date, *faute de quorum*, et sera convoquée à nouveau afin de se tenir *le lundi* 30 juin 1975 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Optimisme persistant

AGEFI. — La majorité des grands marchés obligataires du monde entier ont fait au cours de la semaine dernière preuve d'une activité et un optimisme dont l'universalité est assez rare.

Le marché américain qui, il y a x jours à peine, s'inquiétait du volume énorme d'emprunts en voie ou en attente de lancement, s'est depuis nettement redressé. L'accueil chaleureux réservé au placement en deux tranches égales de 100 millions de dollars de notes que présentait le Commonwealth d'Australie montre l'amélioration intervenue à New-York.

Le marché euro-obligataire a, pour sa part, continué d'absorber sans trop de difficultés le flot d'émissions originales qui vient se renouveler sans cesse. Dans le secteur des euro-emprunts libellés en dollars, 82,5 millions d'obligations ont été placées la semaine écoulée, tandis que 127 millions supplémentaires sont encore en voie de souscription.

D'une manière générale, la bonne tenue de ces différents marchés tient à la persistance de la tendance à la baisse des taux d'intérêt à court terme. Mais ce sont principalement les professionnels qui tirent parti de la différence entre les niveaux respectifs des taux à court et à long terme. Dans ce sens, la présente activité a un caractère artificiel dangereux, dans la mesure où elle masque la réalité et réserve des lendemains désenchantés, à partir du moment où l'actuel différentiel disparaîtra, ou tout au moins s'estompera singulièrement. La clientèle privée paraît, pour sa part, beaucoup plus soucieuse de l'inflation qui ronge les économies occidentales et des perturbations subséquentes sur les marchés des changes.

L'émission de 30 millions de D.T.S. originellement proposée par Aluguisse a été le succès, teinté de surprise, de la semaine. On s'attendait à une « couturière » ; ce fut une grande « première ». Il a fallu, en deux étapes, porter à 50 millions de D.T.S. le montant final de l'emprunt et ramener son coupon de 9 1/4 % à 9 % pour tenter de freiner la convoitise des investisseurs. Les obligations ont été émises au pair et les attributions réduites « à un niveau ridiculement bas » (dixit euro-banquier).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 3/8 %

LONDRES

Le marché conserve à l'ouverture, en les améliorant un peu, les modestes gains acquis vendredi en clôture après la publication des résultats du commerce extérieur en mai. Les industrielles sont soutenues, de même que les pétroles et les fonds d'État. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 164 .. contre 164 35

VALEURS	CLOTURE 13/6	COURS 16/6
War Loan 3 1 %	24 1/8	24 1/8
Beechams	287 ...	297 1/2
British Petroleum	515 ...	522 1/2
Shell	315 ...	320 .
Vickers	138 ...	138 ...
Imperial Chemical	291 ..	292 ..
Courtaulds	131 ..	130 ..
De Beers	285 ...	284 ...
* Western Holdings	35 1/2	34 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	188 ...	188 ...
* West Driefontein	49 ...	48 5 8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises ..	125,9	123,3
Valeurs étrangères ..	123,4	122,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,5	72,2

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DES LAMPES. — Une assemblée extraordinaire est convoquée le 17 juillet afin de se prononcer sur la conversion des parts en actions (quatre actions pour une part) et l'augmentation correspondante du capital de 51 958 200 F à 96 758 200 F par création de 320 000 actions nouvelles de 140 F nominal.

LA REDOUTE. — Bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 28 février : 28,71 millions de francs (— 10,15 %). Sans la contribution fiscale exceptionnelle, il aurait atteint 33,1 millions (+ 3,5 %).

OFFI - PARIBAS. — La valeur estimative de l'action a progressé de 18 % depuis le début de l'année pour atteindre 132 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	4 28
Jacques Borel Int., c. 17	1 p. 5	11 85
Océanic, c. 20	1 p. 1	8 20
Thomson-Brandt, c. 27	1 o.p. 5 a.	7 68

B. A. L. O.

Le numéro du 16 juin publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie générale maritime. — Émission au pair de 500 000 obligations de 1000 F, 10,50 % amortissables en dix-sept ans.

Société d'économie mixte de l'aéroport du Touquet-Paris-Plage « SEMAT ». — Émission, à 964,20 F, de 600 obligations de 1 000 F, 10,50 %, amortissables en vingt ans.

Société chimique routière et d'entreprise générale (SCREG). — Émission à 100 F de 417 990 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 3). Le capital est porté de 62 698 500 F à 83 598 000 F.

Sainrapt et Brice. — 1) Émission d'actions de 50 F, et cotation, dont la souscription est réservée aux porteurs des 80 000 obligations convertibles de 150 F émises en 1966.

Le montant exact de l'augmentation de capital ne pourra être déterminée qu'après expiration de la période déterminée.

2) Augmentation de capital contre espèces complémentaire, conformément au contrat d'émission. La société est tenue d'offrir aux obligataires optant pour la conversion de leurs obligations en actions la faculté de souscrire des actions nouvelles au même prix et dans les mêmes proportions que s'ils avaient été actionnaires au moment de l'émission.

3) Augmentation de capital par incorporation de réserves. Le conseil a décidé de porter le capital de 7 500 000 F à 15 000 000 de francs par incorporation d'une partie du report à nouveau et attribution d'une action gratuite nouvelle de 50 F pour une action ancienne.

La fraction des réserves susceptibles de revenir ultérieurement aux obligataires a été virée à un compte de réserves indisponibles, de telle sorte que les obligataires optant pour la conversion reçoivent le même nombre d'actions gratuites que s'ils avaient été actionnaires au moment de l'incorporation (1 pour 1).

Glaxo Holding Limited. — Émission à 200 pence de 15 420 322 actions ordinaires de 50 pence : une action nouvelle pour cinq actions anciennes, et une action nouvelle par tranche de 25 livres d'obligations convertibles.

Manufacture des produits chimiques du Landy. — Émission au pair de 10 500 actions de 60 F, jouissance 1er juillet 1975 (1 pour 1). Le capital sera porté de 630 000 F à 1 260 000 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/6	16/6
1 dollar (en yens) ...	292 70	294 25

BOURSE DE PARIS — 13 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	414	398	Séquanaise Banq.	285	285	Un. Imm. France	...	113 ..
Préservatrice S.A.	349	349	SLIMINCO	147	148 10	Actor Investiss.	101 50	101
Prévoyance	1108	1105	Sté Cent. Banque	70 40	70 ..	Gestion Sélect.	180	176

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	366 50	367 50	Financière Sofal.	158	155	Voitures à Paris	226 10	226 10	Electro-Financ.	266 50	268
E.D.F. parts 1959	372	374	Fluextel	113	113	Cogifi	109 10	109 10	Fin. Bretagne	42 60	c 43 20
Ch. France 3 %		126	Fr. Cr. et B. (Cie)	86	86	Foncina	105 50	104	Fin. Haussmann	d 48	45 20
Abeille-I.G.A.R.D.	448	448	France-Bail	192	192	Gr. Fin. Constr.	109	108 50	Financière Iéna	54	o 52
Abeille (Vie)		286	Hydro-Energie	34 50	34 10	Immindo	104 10	103	Gaz et Eaux	320	319
A.G.P.	*330	330	Immobanque	148	147	Immoinvest.	81	83	La Mure	68 50	70
Concorde	285 50	285 60	Immofice	115	113 80	Cie Lyon Imm.	95 10	95 10	Lebon et Cie	159	d162
Epargne France		342	Interbail	132	131	Sogimo	109	109	(Ny) Lordex	107 50	107 60
Conc. T.I.A.R.D.	99 20	99 20	Locafinancière	115	116	UFIMEG	84	84	Cie Marocaine	27 90	27 ..
Foncière (Vie)	245	244	Lyon-Alemand	121	121	U.G.I.M.O.	106 50	106	O.V.A.I.M.	47	48 ..
France (I.A.R.D.)	310	300	Soc. Mars. Crédit	267	267	Union Habit.	128	128	OPB-Paribas	94	96 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tour Eiffel	56 90	57 40	Shell Française	o 78	o 78 ..	West Rand	..	19	Financière privée	283 93	280 51
						Alcan Alum.		92 50	Fructidor	128 99	123 14
Air-Industrie	o 91	o 91	Carbone-Lor.	180	180	Comineo	113	114	Gestion Mobilière	173 07	165 22
Applic. Mécan.	140	140	Cochery	40	48 ..	Finextremer	..	138 ..	Mondiale Invest.	168 91	161 25
Arbel	173	173	Delalande S.A.	449	450	Minerals Resourc	14 75	15 50	Oblisem	*125 77	120 07
Ateliers G.S.P.	..	55 50	Fimalens	36	35	Noranda	C ..	138	Optima	127 60	121 81
Av. Dass.-Breguet	195	195	FIPP	40	40	Vieille Montagne.	147	496	Sicavimmo	*171 84	163 28
Bernard-Moteurs	60	59	(Ly) Gerland	236	235				S. I. Est	326 88	312 03
B. S. L.	318	315	Gévelot	298	d308	Am. Petrofina		130	Sogiaca	109 74	104 78
Cie des Compt.	161	161	Grande-Paroisse	97 10	98	British Petroleum	43	43	Soginter	355 76	339 63
C. M. P.	285	284	Huiles G. et dér.	135 10	139	Gulf Oil Canada	118 50	120	Univalor	144 53	137 98
Cope Afr. Europe	180	180	Lahaz		355	Petrofina Canada		80 80	Valorem	141 51	135 09
						Shell Tr. (port.)	..	27 25	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
523	4,50 % 1973	512	512 ..	513	513 40
1199	C.N.E. 3 %	1240	1230	1226	1229
350	Afrique Occ.	350	343	341	340
355	Air Liquide	356	353	352 10	351 50
69	Als. Part. Ind.	78 30	78 30	78 30	78 05
	Als. Superm.	230	230	230	226
84	Alsthom	80 10	75	75	76
28	Antar P. Atl.	31	29 20	29 60	28 65
670	Cie Gle Eaux	667	660	667	660
105	Electro-Méc.	110	107	107	107
280	Eng. Matra	286	288	280	285
187	E. J. Lefebvre	180 50	180	180	176 50
63	Esso S.A.F.	62 80	61 40	61 30	61
162	Euraffrance	169 90	166	167 90	165 10
300	Europe N° 1	300	300	298	295
315	Ferodo	297	292	290	290
173	Olida-Caby	163 50	160 ..	160	159 10
75	Opfi-Paribas	75	74 70	74 70	74
120	Paris-France	118 50	116	119 30	116
132	Patern. S.A.	127	125 20	125 20	124
69	Pechelbronn	68	67 90	67 90	67
126	P.U.K.	128	126 50	125 10	124 20
58	Penarroya	56 10	56 10	55 95	56 ..
245	Talcs-Luz.	238 50	244	248	248
435	T.R.T.	428 50	420	c419	420
950	Tél. Electr.	930	910	918	901
750	Tél. Ericss.	723	722	723	708
85	Terres Roug.	87 95	88	88	88 60
280	Thomson-Br.	192	198	189 80	180 ..
151	U.I.S.	152 50	153	153	161
335	U.C.B.	343	341	338	339
245	Un. Fr. Bques	262	256	255	256
58	U.T.A.	55	55	55	55
182	Gen. Electric	188 ..	183 ..	182 50	183 80
182	Gen. Motors	176	174 50	173 50	175 90
26	Goldfields	23 85	23 10		23 10
48	★ Harm. Co.	43 85	43 80	43 50	44 40
220	Hoechst Akti.	212 80	211	209 80	211
25	Imp. Chem.	25 60	26 15	26 15	25 80
112	Imperial Oil	112 50	112	112 50	112
860	I.B.M.	848	840	839	840
111	Interdickel	106 90	108 10	106 40	105 10
320	DuPont Nem.	491	c472	467 ..	475 90
418	East. Kodak	412 50	402	396	404
66	East Rand	60 10	60	59 60	59 80
235	Ericsson	228 20	229	229	224 50
320	Exxon Corp.	356	c354 ..	354 ..	353
152	Ford Motor	143 20	143	142 90	143 70
170	Free State	158 10	157 60	157 ..	155 30
172	Unilever	177 ..	177 ..	177 ..	175
27	Union Corp.	28 40	28 ..	27 60	27 60
173	U. Min. 1/10	160 90	160 70	160 70	157 70
270	West Drief.	269 20	262 10	262 10	260 10
116	West Deep.	111 50	112 50	112 50	111 20
205	West Hold.	193 80	197 50	197 ..	196 10
3 50	Zambia Cop.	3 35	3 35	3 35	3 40

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 ...	3 993	4 ..
Canada ($ can. 1)	3 908	3 894	3 54
Allemagne (100 DM)	171 725	171 280	170 75
Belgique (100 fr.)	11 476	11 484	11 ..
Danemark (100 krd.)	74 070	73 980	74 25
Espagne (100 pes.)	7 180	7 168	7 12
Grande-Bretagne (£ 1)	9 085	9 100	9 17
Italie (100 lires)	0 641	0 639	0 64
Norvège (100 krn.)	81 720	81 700	82 25
Pays-Bas (100 fl.)	167 850	166 875	166 25
Portugal (100 esc.)	16 540	16 490	16
Suède (100 krs.)	102 770	102 350	102
Suisse (100 fr.)	168 625	168 425	168 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/6
Or fin (kilo en barre)	21815 ..	21769 ..
Or fin (kilo en lingot)	21865 ..	21800 ..
Pièce française (20 fr.)	236 90	238 10
Pièce française (10 fr.)	167 50	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	226 20	226 ..
Union latine (20 fr.)	206	206 ..
Souverain	208 10	207 50
Pièce de 20 dollars	998	991 20
Pièce de 10 dollars	497 ..	495 80
Pièce de 5 dollars	347 10	... ..
Pièce de 50 pesos	876	875
Pièce de 10 florins	194 80	194 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15-16 juin 1975 a été tiré à 512 988 exemplaires.

A C D E F G H

A la veille de sa visite à Varsovie

M. GISCARD D'ESTAING QUALIFIE D'« EXTRAORDINAIRES » LES RELATIONS FRANCO-POLONAISES

M. Giscard d'Estaing, qui se rend en visite officielle à Varsovie du 17 au 20 juin, a accordé à la télévision polonaise une interview au cours de laquelle il a qualifié d'« *extraordinaires* » les relations entre la France et la Pologne. Sur le plan politique, a-t-il dit, « *il est important qu'il y ait entre un pays de l'Europe de l'Ouest comme la France et un pays de l'Europe de l'Est comme la Pologne des relations qui soient très confiantes, très détendues et qui permettent de donner une sorte de contenu humain et concret à la détente* ».

Dans le domaine économique le chef de l'Etat estime que la Pologne, comme la France, est engagée dans une politique de changement : « *Nous avons beaucoup de choses à faire ensemble,* a-t-il déclaré. *Nous pouvons apporter, je crois, une contribution technologique pratique au grand effort de développement et d'industrialisation de la Pologne* », tandis que des ressources minières polonaises peuvent être utiles au développement français.

LE CENTRE DES PROBLÈMES PLANÉTAIRES SE DÉPLACE VERS LE TIERS-MONDE déclare le chef de l'Etat

New-York *(A.F.P.)*. — Dans le *New York Times* de dimanche, 15 juin, M. James Reston rapporte une conversation à bâtons rompus qu'il a eue à Paris avec M. Giscard d'Estaing.

Bien que la France soit favorable à une concertation entre pays industrialisés, lui a déclaré le président de la République, elle « *ne considère pas l'OTAN comme compétente pour la coordination de questions plus larges* », telles que « *l'organisation du monde économique et financier* ».

Il a souligné enfin qu'il y avait maintenant « *un déplacement du centre des problèmes planétaires du monde industrialisé vers le tiers-monde* » et que « *les événements les plus significatifs des vingt prochaines années, marquant le cours de l'évolution politique et sociale, auraient lieu dans les pays en voie de développement et non pas dans les pays industrialisés* ». « *Et là*, a-t-il insisté, *la France, avec sa longue expérience coloniale, a un rôle important à à jouer.* »

Au Zaïre

UN COMPLOT CONTRE LE GÉNÉRAL MOBUTU AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉ

Kinshasa (A.P.). — Un complot monté par les États-Unis pour assassiner le président Mobutu Sese Seko a été découvert, et tous les conspirateurs ont été arrêtés, a annoncé, lundi 16 juin, le quotidien d'inspiration gouvernementale « Elima ».

L'information ne précise pas quand, et où, le président zaïrois devait être assassiné.

● *La mission évangélique du Tchad* est sans nouvelles, depuis le *11 juin*, d'un missionnaire français du dispensaire de Matadjene, M. Paul Horala, annonce, dans un communiqué, le pasteur Pierre Widmer, responsable de la mission protestante franco-suisse du Tchad, qui réside en France.

RECHUTE DE LA LIVRE

Après sa remontée de vendredi dernier, dû à la sensible diminution du déficit de la balance commerciale britannique, le cours de la livre retombait, lundi matin 16 juin, sur les marchés des changes, glissant derechef en dessous de 2,28 dollars, et revenant, à Paris, de 9,15 F à 9,07 F. Le dollar a fléchi contre le franc français (3,9875 F contre 4 F).

Après la décision de fusionner C. I. I. et Honeywell-Bull

Le groupe Thomson demande une aide importante de l'Etat pour restructurer la péri-informatique française

Un mois après la décision du gouvernement de démanteler la Compagnie internationale pour l'informatique et de regrouper ses activités « grande informatique » *avec Honeywell-Bull, aucune précision supplémentaire n'a été apportée — du moins officiellement — quant aux modalités pratiques de ces opérations. Le comité central d'entreprise de la C.I.I., s'estimant insuffisamment informé, a refusé, jusqu'à présent, de donner son avis sur la fusion projetée.*

Comment expliquer ce silence qui ne fait qu'aggraver les incertitudes des salariés ? Sans doute parce que tout est loin d'être réglé. Si une *décision — politique — a bien été* prise, si les grandes lignes de la restructuration ont bien été tracées, il reste à en définir les applications. Aussi assiste-t-on, depuis un mois, à des négociations tous azimuts. Elles ont trait, notamment, au sort des activités mini-informatique de la C.I.I. qui doivent être regroupées dans une société, baptisée pour le moment C.I.I. (B). Théoriquement, le groupe Thomson doit en prendre la charge en tant que leader industriel.

Or, boulevard Haussmann, on n'a guère prisé de se voir confier publiquement une telle responsabilité sans qu'il y ait eu, au préalable, une concertation qui aurait permis de répondre à quelques questions fondamentales (aide des pouvoirs publics, plan de charge de l'usine de Toulouse, conditions d'un éventuel regroupement dans la péri-informatique). Faute d'avoir négocié avant, on est donc obligé de discuter après.

Le *groupe Thomson a formulé trois* revendications : que l'Etat « éponge » les pertes de l'usine de Toulouse consécutives à la scission de la C.I.I. et à l'insuffisance du plan de charge ; que les activités de commutation téléphonique (essentiellement la fabrication de l'ordinateur CS 40) restant sous sa responsabilité, contrairement à ce qui était initialement prévu ; qu'une aide globale soit assurée à l'informatique spécialisée et à la péri-informatique. Au total, l'aide jugée nécessaire des pouvoirs publics aurait été estimée à 820 millions de francs, chiffre que l'on trouve, bien sûr, trop élevé au ministère de l'industrie et de la recherche.

Des études sont actuellement *menées afin de déterminer le montant* des commandes que la future société, C.I.I.-Honeywell-Bull pourrait passer à l'usine de Toulouse. Il s'agit essentiellement du volume de fabrication de Iris 80, et d'ordinateurs X 4, X 5, qui sera confié en sous-traitance à cette usine.

A plus long terme, une partie de l'usine de Toulouse pourrait être reconvertie vers la production de matériel téléphonique de haute technicité, voire de composants électroniques car on songe toujours à restructurer ce secteur. Certains pensent que Thomson (seul* fabricant purement français de composants) pourrait concentrer son activité sur les composants utilisés dans les techniques de pointe (téléphone, militaire, circuits intégrés pour ordinateurs). Le Commissariat à l'énergie atomique pourrait apporter un soutien technologique important et l'Etat consentirait une aide publique transitoire. A moyen terme, on envisagerait un accord avec un fabricant européen de composants : Philips.

Pour le CS 40, une solution intermédiaire pourrait être trouvée. Thomson pourrait le commercialiser en France et à l'étranger, mais sa fabrication restant *du* ressort de C.I.I.-Honeywell-Bull.

Quant au « plan-calcul » pour la mini-informatique, on souhaite le coupler avec un regroupement des sociétés françaises de ce secteur. Outre la C.I.I. (B), certaines filiales de Thomson, de la Télémécanique *électrique, voire la* société Logabax, pourraient participer à cette restructuration. La Télémécanique électrique dispose d'une division informatique dont le chiffre d'affaires (160 millions de francs attendus pour 1975) est en constante progression. Elle détient 15 % du parc des petits ordinateurs universels et ses matériels sont plus ou moins complémentaires de ceux de la C.I.I.

Un des projets étudiés consisterait à faire de la C.I.I. (B) un holding contrôlant au moins deux filiales ; l'une regroupant les activités militaires et spatiales, l'autre les activités mini-informatique et périphérique. La Télémécanique pourrait être associée dans le holding ou *simplement dans la filiale mini*-informatique.

Tout cela reste encore en pointillé. Compte tenu du nombre des parties prenantes, les négociations risquent de traîner en longueur, alors que des *milliers de salariés, notamment ceux* de l'usine de Toulouse, attendent de connaître leur sort.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Dans une interview à « l'Express »

« NOUS MAINTIENDRONS LE BOYCOTTAGE DE CUBA TANT QU'IL N'Y AURA PAS DE CHANGEMENT DANS L'ATTITUDE DE M. CASTRO », déclare M. Ford.

Dans une interview accordée à M. Pierre Salinger et publiée lundi 16 juin par *l'Express*, le président Ford écarte l'éventualité d'une normalisation des relations entre les Etats-Unis et Cuba « *pour la bonne raison qu'il n'y a aucun changement apparent dans l'attitude de M. Castro* ». Interrogé sur l'attitude de Washington au cas où l'Organisation des Etats américains mettrait fin au boycottage des produits cubains, le président américain a répondu : « *Si l'O.E.A. prenait une telle décision, elle n'infléchirait en rien notre position. Nous maintiendrons le boycottage. Tant qu'il n'y aura pas de changement dans la politique cubaine vis-à-vis des Etats-Unis.* »

D'autre part, M. Ford déclare à propos du Portugal : « *Je suis encore sérieusement inquiet de la tendance au Portugal. Le fait que le peuple semble apparemment souhaiter la démocratie est un facteur encourageant. (...) Mais c'est un combat difficile, et qui n'est pas gagné. Nous souhaitons une démocratie pour le Portugal. De ce point de vue, l'attitude du gouvernement n'est pas aussi encourageante que nous le souhaiterions. Il ne se presse pas. Il refuse de donner assez de liberté. (...) Manifestement, il doit faire face à des problèmes économiques considérables...* »

[Les propos de M. Gerald Ford, pris à la lettre, traduisent un net durcissement de Washington sur le problème de la reprise des relations avec La Havane. Depuis un an et demi, *divers signes* annonçaient une évolution différente, les Etats-Unis paraissant disposés à assouplir l'embargo décrété contre Cuba par l'Organisation des Etats américains, sous leur influence. Au début du mois de mai, à la suite de propos conciliants tenus par M. Castro, M. Henry Kissinger affirmait que l'O. E. A. avait un plan pour lever à bref délai les restrictions économiques imposées à Cuba. De source officieuse, on laissait entendre que Washington donnerait cette *fois* le « feu vert » pour la recherche d'un règlement du problème cubain. La déclaration de M. Ford paraît remettre cette orientation en cause. Elle est sans doute guidée par le souci de ne pas affaiblir la position des Etats-Unis avant toute négociation, comme l'avait déjà déclaré le 11 juin devant le Congrès M. William Rogers, sous-secrétaire d'Etat pour l'Amérique latine (« le Monde » du 13 juin).]





